# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13145 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 5 MAI 1987


En présence du roi d'Arabie saoudite

## Hassan II et M. Chadli cherchent une issue au conflit saharien

*En présence du roi Fahd, une rencontre devait avoir lieu, le lundi 4 mai, à Oujda, entre le roi Hassan II et le président Chadli, pour chercher un compromis dans le conflit du Sahara occidental.*

*ALGER*
*de notre correspondant*

Quatre ans après l'échec du sommet algéro-marocain d'Akid Loutfi, en février 1983, le président Chadli et le roi Hassan II devaient se rencontrer à nouveau, le lundi 4 mai, en présence du souverain d'Arabie saoudite. Le roi Fahd est arrivé dimanche soir à Oran, la capitale de l'Ouest algérien, où il a été accueilli par le président Chadli, M. Mohamed Chérif Messaadia, numéro deux du FLN, et M. Ahmed Taleb Ibrahim, ministre des affaires étrangères.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 5.)

### Un espoir pour le Maghreb

**Sauf revirement de dernière minute, trois chefs d'Etats arabes vont se rencontrer, malgré le ramadan, pour de délicates négociations. Bien que les signes de tension entre le Maroc et l'Algérie se sont accrus ces dernières semaines – ou à cause de cela – le roi Fahd a estimé que la situation était mûre pour un sommet entre le président Chadli et le roi Hassan II et qu'il ne fallait pas attendre la fin du mois de jeûne.**

**Accusé par le Front Polisario de soutenir financièrement Rabat dans son effort de guerre au Sahara occidental, le souverain saoudien avait séjourné en Algérie et au Maroc au mois de mars, alors que les perspectives de paix paraissaient plus éloignées que jamais. Les combattants sahraouis multipliaient les attaques contre le mur de défense marocain sans parvenir à retarder l'avance de l'armée royale, bien décidée à leur interdire l'accès à l'Atlantique. Rabat estimait que ces offensives, menées avec des chars, ne pouvaient se poursuivre sans l'aide active du protecteur algérien. Le ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri, était accusé par les médias du FLN d'avoir cherché à faire assassiner le chef du Polisario, M. Mohammed Abdelaziz, dans la région de Tindouf, la base arrière de ses troupes.**

**L'apparition de cet adversaire aux côtés de M. Arafat lors du Conseil national palestinien à Alger, le 20 avril, avait suscité la colère du roi Hassan. La délégation marocaine s'était retirée spectaculairement. Malgré les apparences, la trame tissée par le roi Fahd n'était pourtant pas déchirée. Un des conseillers du souverain marocain, M. Ahmed Bensouda, en donnait discrètement l'assurance à ses hôtes algériens. Parmi ceux-ci il en était peut-être qui avaient essayé de torpiller la négociation déjà en cours en suscitant cet incident.**

**Au Maroc, il y a une quasi-unanimité, y compris au sein des partis de gauche, pour soutenir l'action du roi en vue de la défense des « provinces du Sud ». En Algérie, le débat sur l'opportunité d'aider sans réserve le Polisario est ouvert depuis longtemps, mais sans publicité. Le calcul des durs du FLN était que l'édification du mur marocain, efficace sur le plan militaire, ruinerait Rabat à la longue. Mais l'Algérie, privée d'une partie notable de ses revenus pétroliers, s'interroge maintenant sur ses propres capacités à jouer la prolongation du conflit.**

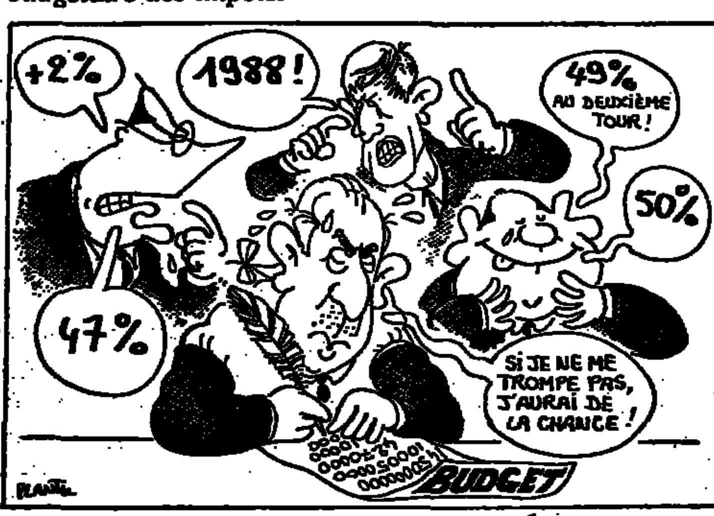
**Tant à Rabat qu'à Alger les médias sont d'une grande discrétion sur la rencontre d'Oujda. L'expérience incite en effet à la prudence. Des négociations secrètes s'étaient déroulées pendant six mois en 1978 sans déboucher sur la rencontre Boumediène-Hassan II souhaitée de part et d'autre. Il fallut attendre 1983 pour que le président Chadli ouvre un dialogue direct avec le souverain. Chacune des parties avait déjà cherché à satisfaire ses amis arabes qui les pressaient l'une et l'autre d'en finir avec une guerre fratricide. Mais cette apparente volonté de compromis cachait bien des ambiguïtés. L'agence de presse saoudienne salue aujourd'hui les « efforts intensifs » du roi Fahd pour « rapprocher des points de vue divergents dans l'intérêt de la nation arabe ». Il faudra à celui-ci des trésors d'imagination pour résoudre ce qui ressemble depuis douze ans à la quadrature du cercle.**

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

## M. Balladur met en garde la majorité contre ses divisions

*M. Edouard Balladur a mis en garde la majorité contre ses divisions qu'entraîne une rivalité accrue entre ceux qui briguent l'Elysée.*

*Au « Grand Jury RTL-* le Monde*» du dimanche 3 mai, le ministre d'Etat a lancé un appel à une « pause politique ». M. Balladur a proposé qu'un « engagement triennal » soit conclu concernant la réduction du déficit budgétaire des impôts.*




**Lire page 8 « La remise en ordre », par ANDRÉ PASSERON et page 9 « La guerre selon M. Le Pen », par ALAIN ROLLAT.**



La lutte contre la reconversion industrielle en Espagne

## Le symbole de Reinosa

**Malgré la trêve du 1er mai et les négociations en cours avec les syndicats, la situation sociale demeure tendue en Espagne. L'explosion de Reinosa, petite ville proche de Santander, a marqué une nouvelle phase dans les conflits sociaux. Jusqu'à maintenant, ce sont les travailleurs des grands centres industriels, traditionnellement à la pointe du combat syndical, ceux de la sidérurgie en Biscaye, des chantiers navals en Galice, des mines dans les Asturies, qui s'étaient trouvés à la pointe du combat contre la reconversion... et qui avaient obtenu de la sorte l'essentiel des subsides du gouvernement.**

**Dorénavant, avec Reinosa, c'est l'« Espagne industrielle profonde », celle des petites villes de l'intérieur, qui fait irruption sur la scène et rappelle qu'elle n'entend nullement être laissée pour compte.**

*SANTANDER*
*de notre envoyé spécial*

Reinosa ne désarme pas. Après plus de un mois de bataille rangée avec les forces de l'ordre, les habitants de ce petit bourg industriel de 13 000 habitants, à 70 kilomètres au sud de Santander, restent sur le pied de guerre. C'est à qui proclamera le plus haut sa détermination à « *résister* » et son indignation. Indignation face à une crise économique interminable, qui fait que les emplois se réduisent comme peau de chagrin. Indignation aussi, après la mémorable raclée administrée à la population de manière indiscriminée par la garde civile.

En quelque semaines, Reinosa, ville sans histoire, dans une région réputée à juste titre paisible et traditionaliste, est devenue le symbole et le phare de cette lutte contre la reconversion industrielle qui agite l'Espagne tout entière. Une reconversion qui affecte de plein fouet, et au même moment, les deux principales industries de la ville : Forjas y Aceros, une entreprise publique qui fabrique des produits sidérurgiques, et Cenemesa, du secteur privé, qui construit des moteurs de locomotive.

*« Les affrontements qu'a connue cette ville comptent peut-être parmi les plus graves de l'Espagne démocratique »*, estime le juge d'instruction. Ils commencèrent le 12 mars dernier, lorsque les travailleurs de Forjas y Aceros séquestrèrent dans l'usine le président du conseil d'administration, M. Enrique Antolin, auteur du plan de reconversion de l'entreprise. Militant socialiste, M. Antolin venait d'être nommé membre du nouveau gouvernement régional basque.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 35.)





La mort de Dalida

## L'Egyptienne

**La chanteuse Dalida a été trouvée morte dimanche 4 mai peu avant 18 heures à son domicile de la rue d'Orchampt à Paris. Son suicide aux barbituriques a été confirmé par sa famille, qui a indiqué qu'elle avait laissé ce message : *« La vie m'est insupportable, pardonnez-moi »*. Elle était âgée de cinquante-quatre ans. Elle avait commencé sa carrière en Egypte, où elle avait reçu l'année dernière un accueil enthousiaste qui compensait la réserve grandissante de son public occidental.**

Comme Joséphine Baker, elle avait deux patries : la France, à qui elle devait son succès mondial ; l'Egypte où Iolanda Gigliotti, fille d'un premier violon italien de l'Opéra du Caire, s'était, dès l'âge de seize ans, donnée corps et âme au spectacle (1).

Dans *Un verre, une cigarette*, tragi-comédie endiablée réalisée au Caire en 1954 par le cinéaste Niazi Mustapha et qu'on avait pu voir récemment au Festival du film arabe de Paris (*le Monde* du 2 avril 1987), elle apparaît telle qu'elle fut jusqu'à la fin : la jambe interminable et dansante, la chevelure à gros bouillons, l'œil assassin démenti par la voix plus que soyeuse. Cependant, son pseudonyme n'était alors que le banal Dali*l*a.

Devenue Dali*d*a, elle ne s'était dépouillée de son personnage latino-levantin délicieusement rétro que pour faire plaisir à Youssef Chahine. Avec le metteur en scène égyptien, elle tourna son onzième et dernier film, sorti à Paris en 1986. C'est le *Sixième Jour*, d'après le livre de la romancière égypto-libanaise Andrée Chedid. Dalida n'hésite pas à s'y muer en austère grand-mère nilotique par temps de choléra.

Tous ceux qui travaillèrent avec elle durant le tournage en Egypte ne purent que constater ce que savaient déjà les témoins de sa première carrière cairote : une vrai bonne fille, pas diva pour deux sous, acharnée au travail, sagement au lit à 21 heures en train de répéter son texte du lendemain – qu'elle tint absolument à dire elle-même dans cette langue arabe qu'elle ne pratiquait plus guère depuis vingt-cinq ans.

Sous Nasser, elle s'était contentée, au fur et à mesure de ses succès parisiens, de faire venir à Paris les membres de sa nombreuse famille *restée à Choubra – le populeux* quartier chrétien du Caire auquel elle avait consacré récemment sa dernière chanson en arabe *Ya ouled Choubra* « O enfant de Choubra ».

Avec l'ouverture sadatienne, elle était revenue au pays natal, créant, juste au moment du voyage du raïs à Jérusalem en 1977, la chanson *Selma ya salama* dont les paroles symbolisaient avec discrétion l'audacieuse entreprise de paix de Sadate. Ce fut immédiatement un succès inouï d'un bout à l'autre du monde arabophone.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 13.)

(1) Christian Page, *Dalida*, Ed. Brea, 1982.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.

# Débats

## JUSTICE

*L'Assemblée nationale va commencer, le mardi 5 mai, l'examen du projet Chalandon sur les prisons. Raymond Morice rappelle à ce propos que l'administration avait depuis longtemps établi des rapports concernant le problème carcéral et des listes de locaux à rénover et à construire. De leur côté, Dany Cohen et Robert Saint-Esteben s'en prennent à la pratique « d'urgence absolue » qui sert aujourd'hui au gouvernement français à expulser les Basques espagnols.*

# La défaillance des politiques

### *Pourquoi laisser au secteur privé la conception des établissements pénitentiaires ?*

par RAYMOND MORICE (*)

LA privatisation des prisons est abandonnée, mais, décision discutable, le « privé » se verra confier *« la conception, la construction et l'aménagement »* des établissements.

La construction et l'équipement ont toujours été le fait d'entreprises privées. Ce sont des architectes ou des bureaux d'études qui ont apporté aux services du ministère de la justice leur concours technique. Rien de nouveau à ce sujet.

Mais la conception ? N'est-ce pas, plus que dans tout autre domaine, de l'ordre de la puissance publique ? Bien évidemment, c'est la politique suivie dans le domaine pénal et pénitentiaire qui commande l'économie des établissements.

L'enfermement sans nuances n'est plus, depuis 1945, l'alpha et l'oméga du traitement pénal. Des solutions diversifiées ont été élaborées. Elles sont le fait de réflexions où la doctrine et la pratique ont sans cesse joué leur rôle : historiquement, le problème carcéral n'a pas cessé de susciter des projets plus ou moins réalistes.

Quelles sont les références du privé, quelle est son expérience, de quelle prééminence pourrait-il jouir ici ? Est-il dans sa vocation de consacrer du temps à une activité qui n'a pas de conséquences concrètes et immédiates ?

Au surplus, les Gardes des sceaux, les directeurs de l'administration pénitentiaire successifs n'ont pas manqué de traiter ce sujet : des programmes types ont été élaborés avec le concours des hommes de l'art et après consultation des personnels et des magistrats, souvent remarquables, de l'administration centrale.

Le mauvais état des prisons, leur insuffisance, la progression prévisible et annoncée du nombre des détenus (dans des proportions moindres sans doute, mais certaines) avaient motivé la mise au point de listes complètes de locaux à rénover et à construire.

Il aurait suffi de les entendre pour que le problème soit résolu, sinon en totalité, du moins très largement. Les programmes établis, les sollicitations instantes et réitérées auprès des ministres des finances et des gouvernements sont là pour l'attester.

A relire les rapports dont est émaillée la suite des années pour l'information du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire, la conviction est facilement acquise, d'une part, que tous les efforts furent faits pour informer les responsables et, d'autre part, que ce furent des erreurs renouvelées que de ne pas tenir compte de ces avertissements.

Enfin, pour ne citer qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres, le régime de semi-liberté pour les courtes peines aurait pu se développer si les projets élaborés avaient été honorés d'un peu de considération. Il en aurait résulté pour l'efficacité de la sanction pénale et pour la réinsertion un mieux véritable dont quelques exemples, malheureusement isolés faute de moyens, portent témoignage.

Ces moyens, dans un pays qui a traversé les « trente glorieuses », autrement dit trente années de prospérité matérielle, existaient. C'est la volonté gouvernementale et la clairvoyance des financiers, si souvent défaillantes, qui ont manqué. Ces moyens existent encore, puisque l'annonce a été *faite d'un supplément de 5 milliards* pour les autoroutes. Toute politique suppose des choix. Il vient d'en être fait un qui serait décisif si on ne s'arrêtait pas à mi-chemin et si ce qui appartient au domaine de la conception restait bien confié à ceux qui ont vocation pour y répondre, au-delà des intérêts particuliers.

(*) Ancien directeur de l'administration pénitentiaire (1964-1968).

# Les expulsions de Basques sont illégales

### *Le gouvernement a sciemment appliqué la procédure qui lui convenait plutôt que celle qui était prévue par la loi*

par DANY COHEN (*)
et ROBERT SAINT-ESTEBEN (**)

UN cinquante-septième Basque vient d'être expulsé selon la procédure « d'urgence absolue ». Information banale qui rappelle que le gouvernement français et la police espagnole continuent de violer nos lois.

La loi offre à l'Etat deux moyens de se débarrasser d'un étranger vivant sur notre sol. Celui que le gouvernement estime indésirable peut être *expulsé*, c'est-à-dire se voir enjoindre de quitter la France dans un délai déterminé. Si besoin, il sera reconduit de force à la frontière, en théorie celle de son choix.

Mais ce processus n'est pas applicable à l'étranger accusé d'une infraction commise dans un autre pays et réclamé pour cela par ce dernier. La loi française, comme celle des autres pays démocratiques, *impose* en ce cas de suivre la procédure d'*extradition* et non plus celle de l'*expulsion*. Différence essentielle : l'Etat qui réclame l'étranger *doit* fournir des documents prouvant que des poursuites sont engagées (voire qu'il y a un jugement de condamnation) et surtout préciser de quoi est accusé l'intéressé, qui est donc informé clairement de ce qu'on lui reproche. Le dossier est examiné par trois juges qui, après avoir entendu l'intéressé et son avocat, autorisent ou interdisent sa remise au pays qui *le réclame*. Il y a donc *contrôle préalable* de la justice, ce qui n'existe pas dans l'expulsion, où la justice ne peut être saisie qu'après coup.

Le gouvernement français a toujours présenté ces Basques comme les auteurs d'infractions. Il fallait donc obligatoirement en passer par la procédure d'extradition, avec le risque, limité mais réel, de voir des juges interdire l'extradition de tel ou tel Basque, d'autant plus qu'il s'agissait d'infractions politiques — ce qui s'est d'ailleurs produit par le passé !

Pour échapper au contrôle de la justice française, l'Espagne s'est bien gardée de réclamer officiellement les intéressés ; de leur côté, nos gouvernants ont feint de croire que la police espagnole n'avait rien à leur reprocher. Ces Espagnols n'étant réclamés par personne, pourquoi ne pas les expulser purement et simplement ? Mais on ne leur a surtout pas enjoint de quitter la France, car ils auraient été capables de chercher refuge ailleurs qu'en Espagne ; on les a amenés de force à la frontière espagnole, prétextant « une urgence absolue » dont nul ne saurait dire à quoi elle tient. Qui cette duplicité benoîte peut-elle tromper, alors que nos gouvernants ne se cachent pas d'avoir remis les « expulsés » aux mains des policiers espagnols ?

Le gouvernement a donc sciemment appliqué la procédure qui lui convenait plutôt que celle prévue par la loi — ce qui constitue un détournement de pouvoir.

Mieux : les règles, pourtant plus expéditives, de la procédure d'expulsion n'ont même pas été respectées. Les intéressés auraient dû être entendus par la commission des expulsions ; le prétexte de l'« *urgence absolue* » a servi à les priver de ce droit, alors que plusieurs d'entre eux, en situation parfaitement régulière, étaient depuis parfois quinze ans en France, où l'on n'a strictement rien à leur reprocher.

Et, si, comme on peut l'espérer, les juges administratifs annulent les rares arrêtés d'expulsion qui auront pu leur être déférés, cela ne procurera aux Basques emprisonnés et à leurs familles qu'une amère satisfaction de principe.

On nous dira que ce sont sûrement des « terroristes », avec qui l'on aurait tort de prendre des gants. Mais justement, vu la gravité de l'accusation, les documents précis, l'intervention du pouvoir judiciaire, un débat public constituent *des garanties dont on ne peut* se passer. Raisonner autrement conduirait à supprimer toute règle de procédure en matière pénale, puisque ces règles ne s'appliquent qu'à des personnes qui sont peut-être coupables.

Qui plus est, ces Basques sont loin d'être tous les « terroristes » que l'on prétend : la moitié d'entre eux ont dû finalement être relâchés par la police espagnole. La nature de l'opération menée apparaît ainsi clairement : cette dernière se fait remettre sans justification autant d'opposants basques que possible, entre lesquels elle fait ensuite le tri, tandis que le gouvernement français se débarrasse d'étrangers qui sont ou furent des militants politiques.

Qui s'en émeut ? Il nous faut pourtant nous demander si nos gouvernants ont le droit, au nom d'un consensus antiterroriste décidément commode, de profiter de leur pouvoir pour violer ouvertement la loi et les règles des droits de l'homme. La question prend une particulière acuité lorsque Amnesty International confirme que plusieurs des Basques renvoyés en Espagne y ont été torturés.

(*) Professeur à l'université du Maine.

(**) Avocat à la cour d'appel de Paris.

## COURRIER DES LECTEURS

### Le cardinal Ratzinger et Mgr Marcinkus ?

Dans *le Monde* du 22 avril je lis l'entretien d'Henri Tincq avec le cardinal Ratzinger. Je trouve une fois de plus dans les propos de ce haut fonctionnaire du Vatican l'imperturbable assurance d'être propriétaire de « la » vérité dans le domaine éthique au nom de l'autorité et de la compétence du « magistère » romain.

*Pour le chrétien que je m'efforce* d'être, les leçons de morale (pardon : d'« éthique ») données par la Curie romaine auraient une autorité moins contestable si elle faisait preuve de la même rigueur dans tous les domaines. Le Vatican refuse de déférer à l'institution judiciaire italienne un prélat accusé d'avoir joué un rôle important dans un scandale financier qui a fait deux morts et qui a spolié des centaines d'Italiens dont le seul tort était de faire confiance à un banque « catholique ». Il ne s'agit pas de 30 deniers, mais de millions de dollars : le Vatican, pour contribuer à dédommager partiellement les créanciers, a dû en prélever 230 sur les fonds qui lui viennent de ses fidèles !

Le pape, la Curie, le cardinal Ratzinger, sont donc solidaires de Mgr Marcinkus, non pas dans la faute peut-être (il a pu abuser de leur confiance, mais il fallait qu'elle fût bien aveugle...), en tout cas dans la volonté de le soustraire à la sanction de la faute (à laquelle serait soumis n'importe quel catholique de la piétaille.

Quand l'Eglise catholique romaine se décidera-t-elle à respecter, dans sa pratique comme dans sa parole, ce que lui enseigne clairement l'Evangile, à savoir que nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et l'argent ? Alors seulement son « magistère » pourra faire autorité en matière de *foi* et de morale.

JEAN-WILLIAM LAPIERRE
*professeur émérite à l'université de Nice.*

### Pas de seconde chance pour Brasillach

J'ai passé presque dix ans de ma vie intellectuelle avec Robert Brasillach. J'ai connu tous ses proches, sa maman, ses amis et quelques-uns de ses juges. J'étais jeune, inoffensif, sans préjugés, je pouvais écouter, observer, je cherchais passionnément à comprendre (...).

Compagnon de route du fascisme, il le fut, en référence aux valeurs de patriotisme, d'honneur, de courage, qui étaient celles de son milieu. Il fut noblement fasciste, comme d'autres furent noblement communistes ou catholiques pendant l'Inquisition.

Les objectifs et les passionnés disent qu'il fut objectivement infâme. Peut-être, ce doit être vrai puisque la mode et l'époque nous interdisent de penser autrement.

Ce qui est certain, c'est que les catholiques ont eu le bon pape Jean et l'aggiornamento; les communistes ont pu se repentir tout à loisir pendant deux décennies et tirer gloriole de leurs erreurs.

A lui, il n'a pas été offert d'autre chance.

HENRI BRUNEL
*(Noyant).*

## LU

### « FAUT-IL TUER 2 500 000 CHOMEURS ? » de Jean Kerchbron

# Changer l'échiquier

ENCORE un livre sur le chômage ! Et, parce qu'il y a de la concurrence dans ce secteur, l'auteur n'a pas hésité devant un titre provocant. Jean Kerchbron a heureusement d'autres tours dans son sac, et son ouvrage ne ressemble à aucun de ceux qui sont actuellement sur le marché. Réalisateur et producteur de télévision, il estime qu'il est temps de prendre le sujet par le bout de la culture.

Plus on ira, plus l'économie dépendra, en effet, de la culture, et non l'inverse. C'est pourquoi, au lieu de s'obstiner à changer de place des pions fatigués sur un vieil échiquier afin de tenter de trouver une solution au chômage, il faudrait « changer d'échiquier ». D'importantes conséquences ne seront enregistrées qu'à long terme, aurait dû ajouter notre auteur. Ce n'est pas en quelques années que l'on *trouvera cet « état d'innocence »*, c'est-à-dire la faculté de nous laver d'une foule d'habitudes qui prolongent ce que l'on appelle abusivement aujourd'hui la crise.

Le prix du livre de Kerchbron tient au fait qu'il ne se contente pas d'affirmer. Il décrit des expériences vécues, ayant mis, en effet, la main à la pâte avec ses « groupes mobiles d'action culturelle, économique et sociale ». A partir de la mise au jour de nouveaux besoins, ceux-ci ont permis, par exemple, au cours de deux années d'activité dans le département de la Somme, de donner aux participants le goût de faire et d'entreprendre.

Autre initiative de notre auteur : « *Le jardin des musiciens* » (1982). Sur le campus d'HEC à Jouy-en-Josas, on offre aux futurs dirigeants des petits concerts, des échanges avec les exécutants, une autre dimension de la vie en société, comme l'avait aussi compris Bruno Lussato (1). Elargissant son propos, J. Kerchbron propose maintenant « le jardin contemporain », un espace où les créateurs de toutes disciplines peuvent donner libre cours à leur activité.

C'est évidemment avec l'audiovisuel qu'un espace de dialogue, indispensable pour modifier les attitudes de nos contemporains, prendra toute son ampleur. L'auteur l'avait si bien compris qu'il avait proposé tout récemment à une chaîne publique une émission quotidienne en multiplex entre 18 heures et 19 h 30. Il s'agissait de mettre en contact « convivial » des acteurs du monde économique : chefs d'entreprise, porteurs de projets, consommateurs, salariés, chômeurs, représentants de l'ANPE, etc., afin de créer une dynamique de l'imagination capable de découvrir les besoins, les produits, des créateurs d'emplois. On a refusé son idée, pour se cantonner dans une émission bien conformiste. Navrant !

PIERRE DROUIN.

★ Editions Le Rocher, 168 p., 78 F.

(1) *Bouillon de culture*. Ed. Robert Laffont 1986, *le Monde* du 3 octobre 1986.




Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

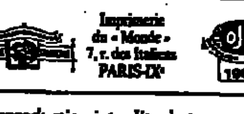
| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

[redacted]



## RFA : durcissement des rapports entre les Verts et le gouvernement de M. Kohl

# Affrontements à Berlin à propos du recensement

*BONN*
*de notre correspondant*

De violents affrontements ont opposé dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 mai les forces de l'ordre de Berlin-Ouest à des jeunes qui participaient à une fête de quartier organisée à Kreuzberg par le Parti alternatif, parti frère des Verts. Le bilan est particulièrement lourd. Une quarantaine de blessés et d'importants dégâts matériels : véhicules incendiés, magasins pillés et saccagés. Vingt-quatre personnes ont été traduites en justice pendant le week-end.

Ces affrontements sont le dernier épisode de la bataille engagée par les autorités ouest-allemandes pour tenter de neutraliser une campagne de boycottage, soutenue par les Verts, contre le recensement qui doit avoir lieu le 25 mai en RFA. Les heurts avaient été déclenchés par une perquisition dans des locaux du Parti alternatif servant de centre d'information. Des opérations similaires avaient eu lieu ces dernières semaines dans plusieurs villes contre des permanences des Verts.

Le siège central du parti des Vert avait été lui-même perquisitionné le samedi 25 avril à Bonn, les policiers y avaient saisi un millier de tracts. Une procédure a été engagée contre l'un des principaux dirigeants écologistes, accusé d'avoir tenté de s'opposer à la fouille des locaux.

La municipalité chrétienne-démocrate de Bonn avait quelques jours auparavant infligé une peine de 8400 DM (28000 francs) à vingt-trois députés verts qui avait déployé au Bundestag, le 18 février dernier, jour de la déclaration gouvernementale du chancelier Kohl, une banderole favorable au boycottage.

L'attitude des Verts suscitent une intense polémique en RFA. Le gouvernement leur reproche une pratique pour le moins ambigüe de la démocratie. La loi instituant le recensement, qui avait dû être une première fois revue à la suite d'un jugement du Tribunal constitutionnel, avait été adoptée en décembre 1983 par toutes les autres formations représentées au Bundestag, y compris le Parti social-démocrate. Cette nouvelle version prévoit des garde-fous contre la possibilité pour l'administration d'utiliser les résultats des questionnaires à d'autres fins que strictement statistiques.

Les adversaires du recensement estiment pourtant que ces garde-fous ne suffisent pas. Ils assurent qu'il est possible très rapidement, grâce à l'informatique, de retrouver les personnes qui ont répondu au questionnaire, même si formellement leur nom et leurs réponses des personnages interrogées ne figurent pas sur le même formulaire. Ils rappellent que l'administration nazie avait utilisé le recensement pour ficher tous les juifs.

L'introduction de la carte d'identité informatique avait déjà suscité l'année dernière des polémiques passionnées. Cette méfiance à l'égard de l'informatisation de l'administration dépasse largement les milieux alternatifs. Nulle part autant qu'en RFA la célébration de l'œuvre d'Orwell, « 1984 », n'avait suscité tant d'interrogation et de craintes sur les conséquences de l'informatisation de la société.

C'est bien d'ailleurs ce qui a poussé l'administration à réagir. Les sondages réalisés ces derniers mois ont montré qu'une partie importante de la population était réticente à se laisser dénombrer, même pour les besoins d'une bonne cause. Que 10 % seulement des gens refusent de répondre aux questionnaires ou donnent de fausses réponses, et, de l'avis des experts, les informations recueillies seront complètement faussées. Cela signifierait non seulement un désastre financier – près d'un milliard de deutschemarks ont été engagés dans l'opération, – mais également la perte d'informations que l'administration persiste à juger indispensables pour pouvoir mieux ajuster son action.

Jouant de la carotte et du bâton, le gouvernement a engagé 30 millions de deutschemarks dans une immense opération publicitaire pour tenter de convaincre les gens de se montrer coopératifs. Depuis plusieurs semaines, des affiches ont été apposées à cet effet dans tous les recoins du pays. Les récalcitrants, ou ceux qui tenteraient de donner des informations erronées, ont, en revanche, été prévenus qu'ils risquaient de lourdes amendes.

En accusant publiquement les Verts de menées illégales, en lançant contre eux les tribunaux, le gouvernement espère surtout parvenir à faire naître un réflexe anti-Vert pour discréditer le mouvement de boycottage. Il s'agit pourtant d'une arme à double tranchant. Les Verts sont, certes, vulnérables. Depuis leur entrée au Bundestag, ils n'ont cessé de fournir à leurs adversaires des arguments pour les accuser de ne pas respecter les règles du jeu d'un régime parlementaire démocratique.

Ils estiment que leur action au Bundestag doit rester complémentaire d'autres formes d'opposition extra-parlementaires. Ils n'ont jamais réussi non plus à adopter une attitude claire sur la question du monopole étatique de la violence. Une partie d'entre eux refusent de condamner les violences dans les manifestations ou les actes de sabotage commis par les extrémistes de l'action antinucléaire contre les lignes électriques.

Les perquisitions ordonnées contre les permanences des Verts ont toutefois donné au mouvement de boycottage un retentissement qu'il n'avait pas eu jusque-là. Elles ont également obligé tous ceux parmi les Verts qui avaient quelques doutes sur l'opportunité d'une telle action à resserrer les rangs et à s'engager à leur tour publiquement. Les télévisions n'ont pu éviter ce week-end, à Duisbourg, où se déroulait le congrès des Verts, l'immense panneau appelant au boycottage que les organisateurs avaient plancé bien en évidence derrière le podium.

HENRI DE BRESSON.

# Les modérés écartés de la direction du parti écologiste

*DUISBURG*
*de notre envoyé spécial*

L'aile réformiste des Verts ouest-allemands a été écartée de la direction fédérale du parti lors du congrès de Duisbourg, samedi 2 et dimanche 3 mai. Les trois postes les plus importants ont été confiés à des « fondamentalistes », gardiens de la flamme. La nouvelle pasionaria des Verts, Mme Jutta Ditfurth, partage désormais le rôle de porte-parole avec une féministe radicale, Mme Regina Michalek, et un « écolo-socialiste » (extrême gauche), M. Christian Schmidt.

Ce choix est une conséquence directe de la défaite électorale subie le 5 avril dernier en Hesse par le premier gouvernement de coalition constitué par les Verts et les sociaux-démocrates. La faiblesse du SPD, abandonné en route par une partie de ses troupes, avait coupé l'herbe sous les pieds des « réalistes » verts, favorables à une sorte d'alliance organique avec les sociaux-démocrates. Malgré un score plus qu'honorable de 9,4 %, ceux-ci n'ont pu empêcher que la voie qu'ils proposent ne paraisse, au moins pour le moment, sans issue.

Poussés par l'approche d'importantes échéances électorales, les Verts s'étaient résignés presque à contre-cœur, lors de leurs derniers congrès, à approuver la stratégie des « *realos* », sans jamais cependant leur donner de blanc-seing total. Les « fondamentalistes » ont toujours conservé la prépondérance au sein d'un bureau fédéral, dont le rôle principal est de défendre le dogme d'une manière presque sentimentale. Cette dualité n'est que le reflet de la difficulté de nombreux Verts à s'envisager, malgré leurs succès électoraux, comme un parti à part entière. Sur le terrain, le pragmatisme l'emporte le plus souvent, avec des exceptions dans les grandes villes-Etats comme Hambourg, Brême et Berlin-Ouest. Les listes de candidats présentées lors des dernières élections régionales ou fédérales étaient largement dominées, surtout dans les grands Laender, par les modérés. Ce sont eux qui détiennent la majorité au sein du groupe parlementaire Vert au Bundestag, qui joue dans la pratique un rôle au moins aussi important que le bureau fédéral.

Les congrès, eux, sont toujours l'occasion d'une sorte de grand-messe. De nombreux délégués, qui n'y participent que de temps à autre, réagissent avec l'air du temps. Les « fondamentalistes » y ont le beau rôle. En démissionnant dimanche avec fracas du bureau fédéral, le réaliste Helmut Wiesenthal s'est plaint d'un « *anti-intellectualisme croissant* » qui laisserait le champ libre à toutes les démagogies. Il s'est fait huer.

L'absence de perspective immédiate de participation au pouvoir, du moins au niveau des gouvernements régionaux, ne pouvait qu'accentuer le phénomène.

H. de B.

## POLOGNE : la commémoration de la Constitution de 1791

# Nouvelles brutalités policières

La police politique et les unités spécialisées (zomos) ont réprimé avec brutalité les manifestations ébauchées le dimanche 3 mai dans diverses villes de Pologne pour marquer l'anniversaire de la Constitution de 1791, devenue une référence nostalgique pour ceux qui rêvent de démocratie.

A Cracovie, un cortège de près d'un millier de personnes a été attaqué sans ménagement. Sous la protection de très nombreux policiers en uniforme, une centaine de policiers en civil se sont rués sur les manifestants qui avançaient en silence, portant des banderoles de Solidarnosc et de la Confédération pour une Pologne indépendante. De nombreuses personnes ont été littéralement arrachées de la manifestation et emmenées vers les fourgons cellulaires. Plusieurs manifestants ont été matraqués. Il y a eu environ cent cinquante interpellations.

A Varsovie, plusieurs centaines de manifestants se sont regroupés devant la cathédrale en scandant : « *Pas de liberté sans Solidarnosc !* », « *Lech Walesa !* », à l'issue d'une messe à la cathédrale qui avait rassemblé près de huit mille personnes. Dans un premier temps, la police, qui avait bouclé tous les accès du quartier historique de la vieille ville, a laissé passer la majorité des manifestants un par un à travers un cordon de zomos. Elle a ensuite interpellé, souvent sans ménagement, des manifestants, des policiers en civil allant même jusqu'à matraquer à l'intérieur de la cathédrale.

A Wroclaw (sud-ouest), la police a interpellé une quarantaine de personnes dans un cortège formé après une « messe pour la patrie » à laquelle ont assisté cinq mille fidèles, a indiqué un responsable de Solidarité.

A Lodz (centre), les zomos ont dispersé à la matraque un cortège silencieux et sans banderoles de cinq cents personnes qui tentaient d'aller déposer des gerbes au pied d'un monument. Des interpellations auraient également eu lieu à Gdansk.

Plusieurs centaines de Polonais avaient déjà été interpellés lors de contre-manifestations le 1er mai. La plupart ont été remis en liberté après des « *conversations de mise en garde* », tandis qu'une quarantaine ont été condamnés à des peines d'amende allant jusqu'à 50 000 zlotys (de deux à trois mois de salaire). – (*AFP.*)

## TCHÉCOSLOVAQUIE

# M. Dubcek aurait écrit à M. Gorbatchev

M. Alexandre Dubcek, ancien secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), a écrit une lettre à M. Gorbartchev à l'occasion de sa visite officielle en Tchécoslovaquie début avril, a indiqué, le dimanche 3 mai à Prague, le philosophe et ancien directeur de l'Ecole supérieure du Parti communiste, M. Milan Hubl. Dans un document de cinq pages, non publié à ce jour, l'ancien numéro un du PCT expose, selon M. Hubl, le sens des réformes engagées en 1968, brutalement interrompues par l'intervention soviétique.

Exclu du PCT en 1970 et exilé intérieur à Bratislava (Slovaquie), M. Dubcek s'était déjà exprimé sur cette question en 1985 pour répondre aux propos tenus dans le quotidien ouest-allemand *Der Spiegel*, par le numéro deux du PCT, M. Bilak, sur le printemps de Prague. L'article de M. Dubcek avait alors été publié par le quotidien du Parti communiste italien, *l'Unita*. Selon des proches de l'ancien secrétaire général, celui-ci n'a pas modifié son analyse sur la nécessité d'introduire des réformes en Tchécoslovaquie et demeure fidèle à l'esprit de l'expérience engagée en 1968.

D'autres dirigeants communistes de l'époque se seraient également adressés à M. Gorbatchev : ainsi M. Josef Spacek, ancien membre du présidium et secrétaire du comité central du PCT exclu en 1970. Dix-huit anciens responsables communistes auraient également écrit au numéro un soviétique afin de rendre hommage au « *processus de renouveau de la société soviétique* » et indiqué qu'ils étaient prêts à participer à une entreprise semblable en Tchécoslovaquie. – (*AFP.*)

## TURQUIE

# Un groupe de travestis fait la grève de la faim à Istanbul

*ISTANBUL*
*de notre correspondant*

Chevelures oxygénées, lunettes mauves, rimel et bas noirs : brandissant les œillets roses de la victoire, une trentaine d'homosexuels d'Istanbul, à une exception près tous travestis ou transsexuels, ont entamé le mercredi 27 avril, premier jour du Ramadan, une grève de la faim « *jusqu'à la fin de l'arbitraire policier et des violences* ». Dix-huit d'entre eux, certificats médicaux à l'appui pour certains, assurent avoir été victimes récemment de ces violences. Il y avait trop de badauds au parc Taksim, qui sympathisaient, « *parce qu'on est contre la répression, que ce soit contre les gens normaux ou contre eux* ». La police a donc civilement prié la foule de se disperser, les rassemblements étant « *interdits par l'état d'urgence* » encore en vigueur à Istanbul, et les grévistes de la faim se sont transportés au domicile du président du Parti radical, sis immeuble « La Vertu », rue Lamartine, où ils continuent depuis leur action.

L'un d'eux, l'une d'elles insiste-t-on, découvre sous un voile et une perruque de pacotille sa tête rasée par la mondaine. Un journaliste lui demande son nom : après avoir consulté l'avocat chargé des poursuites judiciaires contre les policiers, celle qui pour la clientèle des quelque vingt bars spécialisés d'Istanbul (1) était devenue « Tulipe » ou « Clair de Lune » redevient, hésitante, Huseyin. « *C'est la première fois qu'une telle action se développe dans un pays de culture islamique, où la notion de liberté de l'individu n'existe pas* », explique Kemal, le porte-parole du groupe, papetier dans un des quartiers traditionnels de la ville, et le seul à avoir gardé une apparence de garçon. Quelques rares « gays » plus classiques font une apparition solidaire, mais furtive, que commente ainsi l'un des grévistes de la faim : « *Les transsexuels ont pris la tête du mouvement gay en Turquie parce que, dans un système machiste qui refuse la marginalité, ils sont à la fois les plus opprimés et les seuls à oser dire ce qu'ils sont.* »

### Interdits de scène

Mettant au compte d'une « *politique d'Etat liée au renouveau islamique* » la diminution de la tolérance dont ils ont traditionnellement bénéficié, ils demandent, en même temps qu'un carnet sanitaire qui supprimerait le prétexte des interventions policières, la fin de l'interdiction d'exercer des professions artistiques qui leur est faite depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980 et qui les « *rejette dans la prostitution puis le suicide* ». La grand chanteuse populaire Bulent Ersoy, travesti elle-même, est ainsi empêchée de chanter sur scène depuis 1980.

Le climat de dépolitisation qui a suivi le coup d'Etat a favorisé la prise de conscience, relayée par la presse hebdomadaire, de ces « *nouveaux aspects de la question des droits de l'homme et de la démocratie* » : on souhaite les voir consolidés « *le plus vite possible* » par l'adhésion à la CEE. L'association turque des droits de l'homme a discrètement envoyé un médecin qui assiste les grévistes de la faim. Ces derniers, visiblement affaiblis vendredi soir, ont demandé l'autorisation d'organiser une marche de soutien vers Ankara.

Le mouvement des travestis a commencé il y a moins d'un an à l'initiative du petit Parti radical, en cours de formation et qui réunira ses différentes composantes, anti-militariste, féministe, écologique, athée et homosexuelle, en juin pour son premier congrès.

Après les prisonniers, les étudiants, les écologistes et les homosexuels, des étudiantes musulmanes ont également cessé récemment de s'alimenter. L'extension de ce mode de protestation a inspiré au journal *Cumhuriyet* une caricature où l'on voit un législateur penché sur le texte de la Constitution de 1982 qui se demande : « *Comment a-t-on pu oublier d'interdire la grève de la faim ?* »

MICHEL FARRERE.

(1) La plupart de ces bars ont été fermés sur ordre des autorités pour la période du ramadan.

## Le dissident soviétique Sergueï Khodorovitch est arrivé à Paris

# Sans regrets mais sans illusions...

Six semaines après sa libération « anticipée » du camp de Norilsk, dans le Nord sibérien, Sergueï Khodorovitch, ancien administrateur du « Fonds Soljenitsyne » d'aide aux prisionniers politiques, est arrivé récemment à Paris, avec sa femme Tania et leur fils de quatorze ans.

Marqué par quatre années de détention dans un camp à régime sévère, cet homme modeste raconte sobrement à voix basse l'histoire – classique – de ses derniers mois de détention.

A l'automne – alors que l'on sent que des mesures de libération sont dans l'air, – il fait savoir aux autorités qu'il accepterait d'émigrer. En janvier, on le transfère à l'infirmerie du camp, où on lui donne à manger à sa faim, et une semaine plus tard un représentant du KGB venu de Moscou le place devant une alternative simple : soit il reste en détention (frappé en 1983 d'une peine de trois ans pour « propagande antisoviétique », il avait été condamné à trois années supplémentaires à l'issue de sa première peine), soit il émigre.

Il faut pour cela demander la « grâce » du Soviet suprême, ce que le prisonnier refuse. Mais il signe tout de même une demande de libération assortie d'un engagement à « *ne pas enfreindre les lois soviétiques* ». C'est une formalité imposée à tous les prisonniers susceptibles d'être libérés. Certains – une dizaine sur les cent quarante « pressentis » – ont refusé et sont restés en prison, d'autres, tel Anatoli Koriaguine, ont été libérés malgré leur refus. Il n'y a pas de règle absolue.

Deux mois plus tard, les portes du camp s'ouvrent pour lui, il se rend en Crimée pour dire adieu à ses parents. Encore quelques formalités, deux valises de vêtements et l'équivalent en devises de 90 roubles (environ 1 000 F) pour lui et sa femme. C'est ainsi que prend fin, définitivement, une existence, et qu'une autre, incertaine, commence : obtenir l'autorisation de résider en France, apprendre la langue, essayer de se remettre à flot dans sa profession (informaticien-programmeur), trouver un hypothétique emploi et vivre, en attendant, de l'aide des autres.

Le jeu valait-il la chandelle ? Oui : « *Je n'espérais pas que mon action puisse avoir de grand résultat, mais il fallait quand même le faire. Il n'est pas inutile de tenter d'exister d'une manière indépendante. Il s'agit plus de vivre de manière morale que de mener une action politique. De vivre sans participer à l'injustice. Mais on le paie très cher.* »

Peut-on imaginer d'autre moyen de manifester son opposition ? : « *Non, des moyens plus radicaux mettraient en danger non seulement soi-même, mais les autres.* »

Sans regrets, donc, mais aussi sans illusions, y compris sur les réformes engagées par M. Gorbatchev. Contrairement à la plupart de ses amis, qui craignent que le secrétaire général ne « tombe », victime des « conservateurs », il considère comme plus probable que M. Gorbatchev renonce lui-même à ses velléités. Il craint même un retour du balancier : « *Je suis persuadé que le système communiste est antinaturel; qu'il ne tient que par la contrainte. Or Gorbatchev n'a aucune intention de renoncer à ce système.* » Conséquence, il sera lui-même amené à recourir au bâton. Quant à la *glasnost*, – le fait de dire les choses telles qu'elles sont, – elle est simplement « *incompatible avec le régime* ».

Pas d'illusions non plus, ni même d'espoir pour tous ceux – il les estime à environ trois mille – qui n'ont pas bénéficié des récentes mesures de « grâce ». Ces libérations entraient dans le cadre de la politique étrangère, de la nouvelle image que veut se donner le régime en Occident. Maintenant que ce résultat a été obtenu, pourquoi en faire plus ?

JAN KRAUZE.



ont illégales
qui lui convenait

Le Monde
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

Le sommet d'Oujda

Hassan II et M. Chadli ch...
une issue au conflit ...

"VOILÀ ...

Le 6 mai, il sera à La Cour...
Une victoire, ça se fête:
rendez-vous mercredi à 18 h...
au nouveau terminus de la ...



Conseil Général

L'Etat et la R...

# Afrique



Le sommet d'Oujda

## Hassan II et M. Chadli cherchent une issue au conflit saharien

*(Suite de la première page.)*

Le roi Fahd semble avoir personnellement beaucoup investi dans une médiation entre le Maroc et l'Algérie, puisque l'on parle depuis plusieurs semaines, dans les milieux diplomatiques occidentaux à Alger, d'un « plan saoudien » pour le règlement du conflit du Sahara occidental. Il avait séjourné vingt-quatre heures dans la capitale algérienne à la mi-mars, avant de se rendre au Maroc où il était resté plusieurs jours. L'essentiel de ses conversations algériennes aurait été consacré au conflit saharien et l'éventualité d'un sommet tripartite aurait été évoquée à ce moment-là.

De son côté, le roi Hassan II est arrivé dimanche soir à Oujda, où pourrait avoir lieu la rencontre. Le choix de l'endroit est symbolique, puisque c'est dans cette ville frontalière qu'avait été signé, en août 1984, le traité d'union arabo-africaine entre le Maroc et la Libye.

Cet accord a été rompu par le roi Hassan II le 29 août dernier, après sa rencontre avec M. Shimon Pérès à Ifrane. Le roi avait alors invoqué pour cette rupture le communiqué libyo-syrien qualifiant de « trahison » l'attitude du Maroc à l'égard d'Israël. Il est vrai que l'Algérie n'avait pas ménagé ses efforts pour saper ce traité, et un rapprochement algéro-libyen s'était amorcé en début d'année 1986 par la rencontre d'In-Amenas, le 26 janvier, entre le président Chadli et le chef de la révolution libyenne. M. Chadli s'est d'ailleurs entretenu au téléphone avec le colonel Kadhafi à la veille de la rencontre d'Oujda.

Depuis quatre ans, les relations algéro-marocaines étaient inexistantes. Un espoir avait été soulevé après la rencontre à Tunis, au début de cette année, entre le ministre algérien des affaires étrangères et le ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri. Elle devait être suivie par des entretiens bilatéraux entre M. Basri et le directeur de cabinet du président Chadli, M. Larbi Belkheir, qui n'ont finalement pas eu lieu.

C'est en marge du dix-huitième Conseil national palestinien que le dernier contact algéro-marocain est intervenu. Le président Chadli a reçu le chef de la délégation marocaine, M. Bensouda, après que sa délégation eut quitté ostensiblement la séance inaugurale du CNP pour manifester son désaccord de voir *« le président de la République arabe-sahraouie démocratique »* (RASD), M. Mohamed Abdelaziz, prendre la parole. Le président algérien aurait affirmé à M. Bensouda son désir de voir les relations entre Alger et Rabat se détendre.

### Relance de l'activité militaire

La pomme de discorde entre les deux capitales maghrébines, le conflit du Sahara occidental, venait de grossir avec l'achèvement du dernier mur de défense marocain qui boucle désormais le sud de l'ancienne colonie espagnole et longe la frontière nord de la Mauritanie sur plusieurs centaines de kilomètres. L'activité militaire a été dangereusement relancée sur le terrain depuis le mois de février dernier. Les combattants sahraouis ont repris l'initiative et marqué des points en enfonçant à plusieurs reprises les lignes marocaines et en infligeant de lourdes pertes à l'armée royale, en particulier, dernièrement, un avion de type F 5 abattu par l'armée de libération populaire sarhaouie (ALP).

La tension était extrêmement vive et l'on n'hésitait pas, en haut lieu, à Alger, à évoquer ces dernières semaines l'éventualité d'un conflit direct entre le Maroc et l'Algérie. Etait-ce pour faire monter les enchères à l'approche de cette rencontre tripartite ? C'est possible, et le voyage officiel du président algérien en Mauritanie, la semaine passée, pourrait avoir fait partie de ce scénario. On déclare volontiers, dans les milieux dirigeants algériens, que la visite de M. Chadli Benjedid n'avait d'autre but que d'assurer la Mauritanie du soutien de l'Algérie devant les *« vues expansionnistes marocaines »*, alors que Nouakchott, de sources informées, n'en demandait pas tant. La Mauritanie a rejoint en décembre 1983 la Tunisie et l'Algérie en signant le traité de fraternité et de concorde qui lie Alger et Tunis depuis le 19 mars de la même année.

Après la réunification des rangs palestiniens à Alger, qui constitue le premier pas vers un sommet arabe qui pourrait se tenir à l'automne prochain, cette rencontre Chadli-Hassan II, déjà qualifiée *« d'événement majeur »*, devrait être un élément déterminant dans l'assainissement des relations interarabes. Si le roi Fahd a accepté de faire ce voyage et de rester éloigné des lieux saints de l'islam dont il est le *« gardien »* pendant ce mois sacré de ramadan, c'est certainement parce qu'il s'attend à pouvoir débloquer une situation qui mine le Maghreb depuis maintenant plus de dix ans.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

La visite en France du président Paul Biya

## Le Cameroun partenaire fier mais sûr

**M. Paul Biya, chef de l'Etat camerounais, était attendu le lundi 4 mai à Paris pour une visite d'Etat de quatre jours en France. Il devait être, dans la soirée l'hôte de M. Mitterrand à l'Elysée, avant de rencontrer M. Chirac mardi. La situation économique du Cameroun et le problème tchadien seront au centre de ces entretiens.**

*YAOUNDÉ*
*de notre envoyé spécial*

Sur les hauteurs de la capitale, le palais présidentiel est l'un de ces édifices modernes qui ont poussé pendant le boom économique et auxquels les Camerounais ont voulu donner une touche africaine avec plus ou moins de bonheur. M. Biya a hérité de son prédécesseur cette colossale construction de béton à l'entrée de laquelle le visiteur se sent écrasé. Le contraste est frappant entre cette architecture et le maître des lieux, dont la propension à l'esbroufe n'est certainement pas le défaut. Simple et affable, le chef de l'Etat camerounais évoque sans détours les problèmes de son pays et les relations bilatérales à la veille de son départ en France.

L'hôte de l'Elysée est, avec M. Abdou Diouf, l'un des présidents de l'Afrique francophone mis en place par deux grandes figures des indépendances qui préparèrent leur succession : M. Ahidjo et M. Senghor. Dans le cas du Cameroun, plus encore que dans celui du Sénégal, cette initiative méritoire s'est terminée acrimonieusement, et cela a pesé lourd sur l'histoire récente du pays et de ses relations avec une France où s'est retiré l'ancien président mécontent du dauphin.

C'est en 1982 que M. Ahidjo, « nordiste » et musulman, installa au pouvoir M. Biya, « sudiste » et catholique. Il se révéla rapidement qu'il tentait de reprendre d'une main ce qu'il avait donné de l'autre, et le deuxième président de la République n'imposa pleinement son autorité qu'après l'échec d'une mutinerie en 1984.

*« Très peu de temps après s'être retiré, M. Ahidjo a regretté son acte,* nous dit M. Biya. *Il s'est accroché au parti, et j'ai été obligé de m'opposer à lui. Il y a, bien sûr, des explications sociologiques à son attitude et à celle de ses partisans. En Afrique, on était chef pour la vie. La notion de transmission du pouvoir, inhérente à la démocratie, n'existe pas encore. Malheureusement, sa campagne contre moi a trouvé des oreilles complaisantes dans certains milieux étrangers. En 1983, les appuis français à M. Ahidjo étaient nets. C'est moins vrai maintenant. Les responsables français m'ont assuré qu'ils ne le laisseraient pas abuser de votre hospitalité, et je dois reconnaître que depuis quelque temps nous n'avons pas à nous plaindre. »*

M. Biya est-il prêt à des initiatives en vue de mettre un terme à un conflit personnel qui nuit à l'image de son pays ? *« C'est un problème entre M. Ahidjo et le peuple camerounais. Lors des événements d'avril 1984, il a pris parti pour les mutins. S'il veut rentrer, il doit faire un geste ».*

La rancœur de M. Biya contre les amis français de M. Ahidjo est allée longtemps de pair avec les suspicions de Paris à l'égard d'un homme qui paraissait désireux de prendre ses distances avec l'ancienne puissance tutélaire. Le président du Cameroun s'est rendu en visite officielle à Paris en 1983 et en 1985, mais il a aussi fait des séjours très remarqués en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale. *« Contrairement à d'autres pays africains, le Cameroun a connu trois colonisateurs. Cela a laissé des traces et même une culture différente. Il me fallait montrer de l'intérêt pour ces pays »*, plaide M. Biya.

*« On m'a fait un procès d'intention parce que je ne suis pas présent aux sommets franco-africains,* poursuit-il. *Mon prédécesseur, non plus, n'y allait pas. Nous percevons mal l'utilité politique de telles rencontres. Surtout, je dois tenir compte de l'histoire d'un pays qui, après le protectorat allemand, a connu la tutelle française dans la plus grande partie de son territoire et celle des Britanniques dans une autre. Les suspicions du Cameroun anglophone sont loin d'être levées. Vous connaissez les susceptibilités de minorités ! Quand j'ai remplacé la formulation « République unie du Cameroun » par « République du Cameroun » tout court, j'ai eu les pires difficultés. De même que j'évite les sommets francophones, je me tiens à l'écart des réunions anglophones ayant un aspect linguistique. Peut-être faudra-t-il réfléchir à ces questions et trouver des formules nouvelles. Avant de changer d'attitude, je devrai lancer une campagne d'explication. Mais j'ai des problèmes plus urgents, notamment économiques. »*

### Besoin d'aide financière

Autosuffisant sur le plan alimentaire, grand producteur de café, de cacao et de tabac, premier partenaire commercial de la France en Afrique noire en 1986, le Cameroun est durement frappé par l'effondrement de ses revenus pétroliers, qui ont baissé de 60 % entre 1985 et 1986. *« Toutes nos exportations ont chuté en même temps,* constate M. Biya. *Nous attendons un accroissement de l'aide publique française par des prêts de la Caisse centrale de coopération économique et un soutien à notre trésorerie. Il faut aussi que les banques françaises qui ont des liens étroits avec leurs anciennes filiales leur permettent d'ouvrir plus facilement les robinets du crédit. Je souhaite une initiative française pour la stabilisation des cours des matières premières et une aide internationale. A long terme, c'est l'intérêt des Occidentaux que le marché africain leur offre des débouchés grâce à une augmentation du pouvoir d'achat. »*

L'espoir d'une plus grande concertation entre l'Occident et les pays en voie de développement qui partagent certaines valeurs avec lui se retrouve dans les propos de M. Biya en matière de politique étrangère. Il a renoué récemment les relations diplomatiques avec Israël et va ouvrir une ambassade à Tel-Aviv, tout en proclamant le droit des Palestiniens à avoir une patrie. Les injures du colonel Kadhafi après qu'il eut reçu M. Shimon Pérès à Yaoundé le laissent froid. *« Je ne pense pas que l'ostracisme à l'égard d'Israël soit le meilleur moyen de faire avancer le problème palestinien. Si les Etats africains, l'Europe et les Etats-Unis tenaient ensemble ce langage, la situation pourrait se débloquer. »*

M. Biya estime que les musulmans ne représentent pas plus de 20 % de la population de son pays. Néanmoins, le Cameroun a participé à la conférence islamique de Koweït et entretient de bonnes relations avec le monde arabe, notamment en Afrique du Nord. Son président vient d'être reçu cordialement par le roi Hassan II et il est invité en Algérie.

Les vues modérées du chef de l'Etat camerounais sur le Proche-Orient et aussi sur l'Afrique du Sud n'étaient pas du goût de son précédent ministre des affaires étrangères, M. Etéki, ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), démis de ses fonctions en janvier. Officiellement, cette disgrâce est due à l'établissement de relations diplomatiques avec la Hongrie, sans l'accord préalable du chef de l'Etat. En soi, la faute paraît vénielle dans un pays qui entretient des rapports suivis avec l'URSS et avec la Chine depuis longtemps, essentiellement pour priver des soutiens communistes l'Union des populations du Cameroun (UPC), parti révolutionnaire qui joua un certain rôle il y a quelques décennies avant d'être contraint à la clandestinité. En fait, M. Biya a profité de la première erreur pour éliminer le représentant d'une opposition larvée au sein de l'appareil d'Etat.

*« J'aurais dû faire arrêter M. Etéki, comme cela se serait passé dans d'autres pays, mais je ne veux pas lui donner un statut de martyr »*, dit-il. Il y a une longue tradition d'autoritarisme au Cameroun, dont M. Ahidjo a sauvé l'unité en gouvernant d'une main de fer. Le chef de l'Etat veut libéraliser le régime sans renoncer au parti unique. Il souhaite des candidatures multiples pour chaque siège à pourvoir aux prochaines élections municipales et législatives. *« Dès* [son] *retour de France »*, il évoquera cette question au sein du bureau politique.



Présenté comme un tyran par la minorité « upécite », active en France, M. Biya, diplômé de Sciences Po, a reçu des demandes d'audience émanant de personnalités d'horizons divers — de M. Barre à M. Rocard — lors de son séjour à Paris. Chacun sait que l'homme et son pays pèsent lourd en Afrique. L'appel à l'aide internationale lors de la catastrophe naturelle du lac de Nyos, l'été dernier, a peut-être créé une confusion dans les esprits. Le Cameroun n'est pas un petit pays pauvre dont la France peut régler momentanément les problèmes à coups de rallonges budgétaires. Aider le seul Etat qui puisse faire contrepoids au Nigéria à passer un cap difficile en raison de la crise économique est une décision politique de première importance. Elle demande des moyens à l'échelle du pays, dont le budget est de 16 milliards de francs, dont 7 prévus pour les investissements, cette année.

### Facilités pour « Epervier »

Après l'arrivée en France d'une nouvelle majorité apparemment soucieuse de privilégier la coopération avec le « pré carré » de la francophonie, Yaoundé a pu craindre des difficultés entre Paris et une capitale soucieuse de cultiver sa « différence ». Ces malentendus ont été levés lors de la courte visite de M. Chirac en mars. Le premier ministre a promis à M. Biya de prendre ses problèmes en compte, et le président camerounais, qui est aussi chef du gouvernement, sera son hôte mardi. Dans les milieux gaullistes, on ne dissimule pas l'intérêt que l'on porte à cette visite d'Etat à l'invitation de l'Elysée.

Partenaire fier, le Cameroun sait aussi être un allié sûr. Il l'a montré récemment lors du redéploiement du dispositif « Epervier » au Tchad. Tant du côté camerounais que du côté français, on est d'une grande discrétion sur ces questions, mais il est avéré que Yaoundé a consenti de larges facilités pour le transit de l'aide logistique, notamment de l'essence. Partie de Douala, cette aide est entrée au Tchad par le nord du Cameroun. Le sabotage du pont reliant les deux rives du Chari, près de N'Djamena, fut une riposte du colonel Kadhafi.

Les services français de renseignement ont fait état de la présence, au Cameroun, d'hommes munis de missiles SAM pouvant atteindre les avions qui se posent sur les pistes de la capitale tchadienne. Aussi le président Biya ordonna-t-il le « ratissage » de la région de Maroua et de Kousséri par l'armée et par la gendarmerie, fin mars et début avril. On n'a pas trouvé de SAM mais de nombreux Tchadiens *« en situation irrégulière »*. Certains de ces hommes ont été placés dans un camp de réfugiés, d'autres ont été *« reconduits à la frontière de leur choix »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

# Diplomatie

Après ses entretiens avec M. Kohl sur le désarmement

## M. Chirac exprime ses « très fortes réserves » contre des « options zéro successives »

**A deux semaines de son voyage à Moscou, M. Chirac a rencontré à Strasbourg, le dimanche 3 mai, le chancelier Helmut Kohl pour tenter d'harmoniser les positions françaises et allemandes face aux récentes propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement en Europe.**

*STRASBOURG*
*de notre envoyé spécial*

*« Après avoir rencontré le premier ministre français, je suis très optimiste quant aux possibilités de formuler en commun une position sur le désarmement nucléaire et d'en discuter en commun aussi avec les Américains. » « Je souscris sans réserve aux propos que vient de tenir le chancelier. »*

On ne saurait dire que, lors de leur conférence de presse commune, MM. Kohl et Chirac aient laissé planer un doute sur la qualité de leur accord, au moins dans le domaine des relations Est-Ouest telles qu'elles se présentent après les dernières propositions de M. Gorbatchev. De fait, malgré le ciel plus que maussade que Strasbourg affichait dimanche, l'entente a été plus que cordiale entre les deux chefs de gouvernement sur ce terrain.

Lors du déjeuner, tandis que M. Kohl oubliait, devant un solide baeckoffe, les rigueurs (relatives, selon les apparences) de sa récente cure d'amaigrissement autrichienne, le courant est manifestement passé. Le premier ministre français a pu vérifier que, si le cabinet ouest-allemand reste divisé sur la réponse à apporter à l'offensive diplomatique du numéro un soviétique, l'intérêt de Paris est d'aider le chancelier à faire prévaloir son point de vue sur ceux qui, autour du ministre des affaires étrangères, M. Gensher, manifestent à l'égard de la nouvelle stratégie du Kremlin une compréhension que l'on n'est pas éloigné, du côté français, de considérer comme une sorte de fausse naïveté, peut-être point désintéressée.

Cette concordance de vues entre MM. Chirac et Kohl ne les a pas empêchés de s'adresser, l'un et l'autre, plus en réalité à ses propres compatriotes qu'à son interlocuteur. M. Chirac n'avait pas encore exprimé aussi clairement *« les réserves très fortes que le gouvernement français oppose à tout ce qui concernerait des « options zéro » successives »*. Autrement dit, celles qui porteraient aussi sur les forces nucléaires à courte portée (SRINF).

Passe encore pour le démantèlement des forces nucléaires intermédiaires, a dit en substance le chef du gouvernement, mais pas question de souscrire à cette *« stratégie du salami »* qui permettrait aux Soviétiques de découper en tranches la sécurité des Européens et ferait peser sur ces derniers, à terme, un *« risque de dénucléarisation américaine »* sur le continent.

En second lieu, M. Chirac a insisté sur la nécessité pour les Européens d'adopter à cet égard une position commune — ou, du moins, la plus largement commune possible — puisqu'il s'agit de la *« sécurité de notre Communauté »*, et qu'il y aura d'autant plus de chances de voir Washington prendre ses alliés au sérieux que ces derniers seront davantage en mesure de parler (presque) d'une seule voix. L'échange de vues que le premier ministre avait eu le dimanche précédent avec son collègue britannique l'a apparemment convaincu que Paris, Londres et, si possible demain, Bonn pourraient à cet égard présenter un front uni, auquel se rallieraient sans doute la plupart des autres Européens vis-à-vis des Américains, apparemment si pressés de conclure.

M. Kohl a explicitement souscrit à une telle ambition en rappelant qu'un accord du même genre s'était déjà plus ou moins manifesté au début de la semaine à Luxembourg, lors de la réunion de l'UEO, et que *« l'Europe, notre destin commun, n'est pas seulement une union économique mais aussi politique »*. Peut-être, il est vrai, le chancelier n'était-il pas mécontent de donner, à l'occasion, une leçon d'européanisme à son ministre des affaires étrangères, aujourd'hui si proche des positions de Washington, après être longtemps passé pour le thuriféraire le plus zélé de la construction européenne... *« Personne ne peut se substituer à nous pour exprimer notre responsabilité propre d'Européens »*, a affirmé M. Kohl.

### Discrétion sur les divergences

Sur les autres points qui étaient à l'ordre du jour de la rencontre, en particulier les difficultés franco-allemandes dans le domaine communautaire, on est resté plus discret. S'il n'y a aucun problème entre Paris et Bonn pour accentuer la coopération antiterroriste — les ministres compétents doivent se revoir très prochainement, — en revanche, le règlement officiel des points de désaccord en ce qui concerne le budget de la CEE ou sa politique agricole commune (notamment le démantèlement des montants compensatoires monétaires, très favorables aux agriculteurs allemands) a pratiquement été renvoyé à de futures échéances : en particulier le prochain sommet des Douze à Bruxelles et celui des sept pays les plus industrialisés, convoqués du 8 au 10 juin à Venise.

Des deux côtés, on estimait cependant, dimanche soir à Strasbourg, que l'exposé des positions respectives avait été constructif et avait permis quelques rappels utiles. Mais, surtout, selon des indiscrétions concordantes, il paraît acquis qu'une commission mixte franco-allemande va être constituée pour préparer des solutions à ces différents désaccords communautaires entre Paris et Bonn, avec l'espoir que l'ensemble de ces questions pourra être réglé à temps pour le prochain conseil européen.

BERNARD BRIGOULEIX.

## Nouvelles attaques de la presse soviétique contre la France

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

La France est désormais critiquée presque quotidiennement dans la presse soviétique pour son *« obstination »* à refuser le concept même de dénucléarisation de l'Europe. Face aux propositions de M. Gorbatchev, Paris est présenté comme le principal empêcheur de danser en rond, les dirigeants français sont accusés de faire preuve d'une *« mentalité dépassée »* voire de duplicité.

Ainsi, la *Pravda* du lundi 4 mai affirme que *« l'Elysée, Matignon et le quai d'Orsay »* gardent, à propos des dernières initiatives soviétiques, un *« silence officiel »* qui est révélateur de leur mauvaise conscience. Rappelant qu'en mars dernier, M. Mitterrand avait déclaré qu'il existait un déséquilibre considérable en Europe au profit de l'URSS pour les armes d'une portée allant de 100 à 1 000 kilomètres, le journal relève que M. Gorbatchev a proposé à M. Shultz de liquider également ces missiles et ajoute : *« Qu'est-ce qui empêche actuellement la France de soutenir ces propositions en faveur desquelles ses dirigeants eux-mêmes se sont prononcés ? Si elle ne les appuie pas ouvertement, alors au moins qu'elle ne cherche pas à entraver leur réalisation »*.

Le tort principal des Français, vu d'URSS, est leur attachement, jugé déraisonnable, à la dissuasion nucléaire, une doctrine que Moscou estime désormais *« immorale »*. Mais la *Pravda* reprend au passage une accusation souvent formulée ces derniers temps. La France aurait abandonné la notion de *« défense tous azimuts »* pour s'aligner purement et simplement sur Washington. L'auteur de l'article est choqué que la force de dissuasion française soit tournée *« uniquement vers l'Est »* et estime que cela n'est pas conforme à la tradition d'indépendance nationale illustrée par le général de Gaulle...

Les Français sont enfin coupables d'essayer de persuader leurs alliés de ne pas se précipiter à la rencontre des négociateurs soviétiques. *« La tactique de la diplomatie française semble très claire : faire traîner aussi longtemps que possible le règlement de la question des euromissiles et des autres armements nucléaires en Europe »*, écrit la *Pravda*. Bref Paris exercerait une mauvaise influence aussi bien sur Washington que sur Londres et Bonn.

M. Chirac, attendu ici à partir du 14 mai, devra sans doute entendre, au cours de ses entretiens, des récriminations de ce genre.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **Malte reconnaît le droit de recours individuel devant la Commission de Strasbourg.** — M. Jo Brincat, chef de la délégation parlementaire maltaise au Conseil de l'Europe, a annoncé, le jeudi 30 avril à Strasbourg, que son pays reconnaît le droit de recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme. La Turquie avait reconnu ce droit en janvier, mais en émettant plusieurs réserves. Malte est ainsi l'avant-dernier pays membre du Conseil de l'Europe à avoir reconnu ce droit ; seul Chypre ne l'a pas encore fait, en raison du problème bicommunautaire gréco-turc. — *AFP.)*

● **Nomination d'un nouveau secrétaire général adjoint de l'ONU.** — Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a nommé, le vendredi 1er mai, le diplomate américain Joseph Verneer Reed secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques, ainsi que de l'Assemblée générale et des services du secrétariat. Banquier de formation, M. Reed sera désormais le plus haut fonctionnaire international des Etats-Unis. Né à New-York en 1937, il a été ambassadeur au Maroc, avant d'être nommé, en 1985, à la mission américaine auprès de l'ONU. — *(AFP.)*

● **M. Strauss pour une défense nucléaire européenne.** — Le chef du Parti chrétien-social (CSU) ouest-allemand, M. Franz-Josef Strauss, prône la création d'une force nucléaire européenne commune, tout en refusant la proposition soviétique de démanteler en Europe tous les missiles à moyenne et courte portées.

Dans un entretien publié samedi 2 mai par le quotidien *Bild*, M. Strauss déclare : *« Il serait temps de créer un potentiel européen commun d'armes nucléaires. Les discussions entre Français et Britanniques sur ce thème pourraient en être le commencement. »*

Selon lui, ce renforcement du pilier européen de l'OTAN *« ne doit toutefois pas conduire à s'éloigner des Etats-Unis »*. Mais il voit *« un signe de faiblesse »* dans le fait que *« 320 millions d'Européens ne puissent mettre en place un potentiel de dissuasion efficace face à 200 millions de Russes »*. — *(AFP.)*

La recherche de la paix au Proche-Orient

## Amman attend les prochaines initiatives de M. Pérès

**Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, pourrait présenter le mercredi 6 mai, devant le gouvernement, ses propositions sur la tenue d'une conférence internationale pour la paix au Proche-Orient, a-t-on indiqué dimanche au ministère des affaires étrangères. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, est tout à fait opposé à ce projet qui pourrait conduire à la rupture de la coalition gouvernementale au pouvoir — travaillistes-Likoud — et à des élections anticipées.**

**Le gouvernement ne s'est pas réuni dimanche, jour de la fête du Souvenir des victimes de guerre du pays, précédant la célébration, ce lundi, du trente-neuvième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.**

**Enfin, contrairement à ce que certaines rumeurs avaient laissé entendre, le roi Hussein de Jordanie ne s'est pas rendu ce week-end en Egypte pour débattre avec le président Moubarak de cette conférence de paix. — *(AFP.)***

*AMMAN*
*de notre correspondant*

Après différents membres de son cabinet, le premier ministre jordanien, M. Zaid Rifai, est monté au créneau le dimanche 3 mai : il a démenti à son tour les informations en provenance d'Israël qui faisaient état, la semaine dernière, d'une récente rencontre Hussein-Pérès et d'un accord entre le souverain hachémite et le chef de la diplomatie israélienne sur la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. Dans une déclaration à l'agence de presse jordanienne Petra, il a qualifié ces informations de *« totalement fausses »*.

M. Rifai a, d'autre part, tenu à rappeler qu'Amman insistait pour que l'OLP soit invitée à une éventuelle conférence de paix au même titre que les autres parties concernées, étant entendu que *« les participants devront accepter d'avoir pour objectif une solution globale du conflit israélo-arabe fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU et un règlement de la question palestinienne sous tous ses aspects et dans le respect des droits légitimes du peuple palestinien »*. De même, a-t-il précisé, les participants devront *« renoncer à la violence et au terrorisme »*.

*« Le monde attend toujours que le gouvernement israélien donne son accord à la tenue d'une conférence internationale et accepte d'y participer sur ces bases »*, a ajouté M. Rifai avant de conclure : tant que le gouvernement israélien n'aura pas franchi cette *« étape nécessaire »*, *« il est inutile de poursuivre les préparatifs de cette conférence »*.

Quelques heures avant cette déclaration, le roi Hussein avait tenu une réunion avec son premier ministre et ses principaux conseillers. C'est vraisemblablement à ce moment que cette mise au point a été élaborée. Les dirigeants jordaniens entendent, de toute évidence, couper court à toute spéculation à l'approche du conseil des ministre israélien qui devait examiner mercredi les propositions de M. Pérès sur une relance des négociations au Proche-Orient.

Ces dernières semaines, un envoyé spécial américain, l'ambassadeur Wat Cluverius, a fait plusieurs fois la navette entre Amman et Jérusalem. Il est notamment venu la semaine passée dans la capitale jordanienne. *« Shimon Pérès a sans doute décidé qu'il avait désormais assez de cartes en main pour faire éclater la coalition gouvernementale israélienne sur la question du processus de paix »*, commente un diplomate occidental en poste en Jordanie.

En fait, relèvent certains observateurs à Amman, tout se passe comme si le chef de la diplomatie israélienne avait repris à son compte les différents points sur lesquels il n'a pas de divergences fondamentales avec les Jordaniens. Le *« renoncement à la violence et au terrorisme »* comme condition à une participation à la conférence internationale en est un, de même que la constitution de sous-commissions régionales (israélo-jordano-palestinienne, israélo-libanaise, israélo-syrienne) au sein desquelles seraient traitées les questions bilatérales.

Sans doute est-ce là un progrès, du moins aux yeux des Américains, qui ont eux-même accepté, après avoir longtemps tergiversé, d'explorer les possibilités offertes par une conférence internationale. Mais pour les dirigeants jordaniens, c'est encore très loin d'être suffisant.

EMMANUEL JARRY.

## Rumeurs de rencontre entre les présidents syrien et irakien et le roi de Jordanie

Deux journaux américains, le quotidien *Washington Post* et l'hebdomadaire *Newsweek*, annoncent dans leur édition du lundi 4 mai qu'un sommet secret a réuni, la semaine dernière près d'Amman, le roi Hussein de Jordanie, le président syrien Hafez el Assad et son homologue irakien Saddam Hussein. Dans les deux cas, des *« sources israéliennes »* sont citées à l'appui de cette information. M. Ezer Weizmann, ministre israélien sans portefeuille, déclare même à *Newsweek* que le sommet jordano-syro-irakien s'est déroulé avec en toile de fond la *« grave menace que pose au monde arabe le fondamentalisme des khomeynistes »*. En revanche, selon une *« source jordanienne »* citée par l'agence américaine UPI, une rencontre syro-irakienne aurait bien eu lieu vendredi dernier, mais entre les deux chefs de gouvernement et *« quelque part sur la frontière syro-irakienne »*.

La Jordanie s'emploie depuis de longs mois à réconcilier la Syrie et l'Irak, gouvernés par les deux branches rivales du parti Baas, notamment en vue d'obtenir l'arrêt du soutien de Damas à l'Iran dans le conflit du Golfe. La dernière rencontre entre les présidents Hafez el Assad et Saddam Hussein remonte à 1979.

## A TRAVERS LE MONDE

### Italie

#### Pas de visite officielle de M. Reagan

Conséquence de la crise gouvernementale italienne, le président des Etats-Unis a renoncé à faire en Italie la visite d'Etat qui était prévue du 3 au 6 juin, juste avant le sommet des sept pays industrialisés à Venise. M. Reagan fera seulement, à Rome, une visite « privée », au cours de laquelle, il verra le pape Jean-Paul II, lui-même à la veille de son départ pour un troisième voyage en Pologne, du 8 au 14 juin. M. Reagan aura des entretiens avec le premier ministre en exercice, le démocrate-chrétien M. Amintore Fanfani, en marge des rencontres à sept. — *(Corresp.)*

### Afghanistan

#### M. Babrak Karmal aurait été assigné à résidence

L'agence de presse officielle chinoise Chine nouvelle a affirmé, dimanche 3 mai, que l'ancien chef du régime prosoviétique de Kaboul, M. Babrak Karmal, remplacé l'année dernière par M. Najibullah, est depuis quelque temps assigné à résidence dans la capitale afghane après que ses partisans y eurent causé des troubles répétés. Cette affirmation chinoise, que les diplomates occidentaux en poste à Islamabad n'ont pas, sur le moment, confirmée, vient après plusieurs informations de presse au Pakistan faisant également état de l'arrestation de l'ancien chef du Parti communiste et de l'Etat afghan.

A la mi-novembre 1986, M. Karmal avait fait sensation au cours d'une cérémonie, à Kaboul, en présence de la presse étrangère, durant laquelle des unités soviétiques retirées d'Afghanistan par Moscou prenaient congé des autorités afghanes : l'ex-chef d'Etat, qui n'allait pas tarder à être destitué de ses dernières fonctions symboliques à la tête du régime, s'était fait applaudir par ses partisans, ravissant un moment la vedette à M. Najibullah. On était depuis sans nouvelles de M. Karmal. — *(UPI, AP.)*

### Iran

#### Le mois de ramadan plus dur pour les femmes

Téhéran *(AFP)*. — Les autorités iraniennes ont durci le ton ces derniers jours à l'égard des femmes qui ne porteraient pas une stricte *« tenue islamique »* pendant le mois de ramadan, entamé il y a quelques jours. Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi prévoyant que les femmes qui ne se conformeraient pas aux règles vestimentaires « islamiques » seront privées du droit d'utiliser les services gouvernementaux ou publics pendant une période indéterminée : les jeunes filles seront exclues des écoles et des universités ou n'y auront pas accès, les jeunes femmes ne pourront travailler dans la fonction publique ou dans les usines d'Etat ; les unes et les autres se verront interdire l'accès aux hôtels, aux cinémas, aux parcs, aux autobus, aux aéroports, en somme à tous les lieux publics.



### El Salvador

#### Attaque meurtrière de la guérilla contre une caserne de l'armée

Plus de trois cents guérilleros du Front Farabundo Marti de Libération nationale (FMLN) ont attaqué, le samedi 2 mai, une caserne et plusieurs positions militaires situées dans la ville de San-Francisco Gotera, à quelque 160 kilomètres de la capitale. Selon le colonel Mauricio Vargas, qui commande le quatrième détachement de l'armée, en poste à San-Francisco Gotera, *« l'attaque a fait douze morts et seize blessés parmi les soldats. En outre, sept guérilleros et un civil ont été tués, quinze civils blessés, et quinze maisons partiellement détruites »*.

Un communiqué du FMLN fait état d'un bilan de trente-six morts et quarante-deux blessés dans les rangs de l'armée, parmi lesquels des officiers. — *(AFP, UPI.)*

### Liban

#### Cinq morts dans des combats entre clans chrétiens

Une altercation lors d'un match de football a dégénéré le samedi 2 mai en affrontement entre les partisans de l'ancien président Soleiman Frangié et ceux du député Semaan Douaihy, dans la région de Zghorta (94 km au nord de Beyrouth). Cinq personnes ont été tuées et quatre autres blessées, a affirmé la police. Des règlements de compte épisodiques opposent les clans Frangié et Douaihy, qui sont tous deux chrétiens de rite maronite.

Par ailleurs, deux hélicoptères de combat israéliens ont mené samedi une opération de ratissage au nord de la « zone de sécurité », établie par Israël au Liban-sud, sans faire de victime. Un milicien pro-israélien de l'Armée du Liban-Sud (ALS) a été tué dimanche et trois autres blessés, lors de l'explosion d'une mine à proximité de Jezzine (62 km au sud-est de Beyrouth). — *(AFP, AP, Reuter.)*



### Tunisie

#### Arrestation de commerçants accusés d'aider les « khomeinistes »

Tunis *(AP, AFP)*. — Les autorités ont fait arrêter, le samedi 2 mai, plusieurs hommes d'affaires et commerçants tunisiens accusés d'alimenter les caisses d'un mouvement islamiste pro-iranien. Une enquête est ouverte afin de déterminer si leur geste relevait de la *pure charité* ou plutôt d'un *calcul intéressé*.

On ignore le nombre exact des personnes impliquées dans cette affaire qui éclate au moment où se prépare le procès des membres d'un réseau de Tunisiens accusés de collaboration avec l'Iran démantelé en mars, peu après la rupture des relations diplomatiques entre Tunis et Téhéran.

Ces membres du réseau de « khomeinistes tunisiens » seront traduits en juin prochain devant la Cour de sûreté de l'Etat.

D'autre part, une information judiciaire a été ouverte contre M. Khémaïs Chamary, secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH).

Une commission rogatoire a été délivrée, a indiqué la LTDH, qui n'a pas précisé la nature des poursuites engagées contre M. Chamary, également membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (MDS, opposition légale) et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme.



# Amériques

## ÉTATS-UNIS : enquête publique dans l'Irangate

### Le Congrès voudrait connaître le rôle exact du chef de la Maison Blanche dans l'aide illégale aux « contras »

*WASHINGTON*
*Correspondance*

Quatorze ans après l'enquête parlementaire publique sur l'affaire du Watergate, deux commissions du Congrès siégeant dans la même salle que celle qui fut le théâtre des auditions de 1973 commencent, le mardi 5 mai, leurs interrogations sur le scandale de l'« Irangate ». Le spectacle familier est assuré d'une large audience. Les médias lui ont fait, en tout cas, une énorme publicité. La chaîne câblée CNN transmettra intégralement les sessions des commissions conjointes, les trois autres grands réseaux se contentant d'une « couverture » plus limitée, selon l'importance des témoins.

Le « show » aura-t-il autant de succès que celui du Watergate ? La Maison Blanche spécule sur le désintérêt du grand public, pour qui l'affaire n'a pas la même résonnance que les « mauvais coups » et les mensonges du président Nixon. Le scandale du Watergate, avec ses implications évidentes dans le domaine de la politique intérieure, était plus perceptible à l'opinion que l'« Irangate ». Cette affaire concerne, en effet, des problèmes de politique étrangère plus difficiles à assimiler. Pourtant, pour le sénateur démocrate Inouye, président de la commission *ad hoc* du Sénat, le scandale d'aujourd'hui est *« plus sérieux »* que le Watergate, parce qu'il s'agit précisément de *« la formation et* [de] *la conduite de la politique étrangère »*.

*« L'affaire,* écrit le sénateur dans le *New York Times, est un événement international mettant en cause les relations constitutionnelles entre le législatif et l'exécutif dans la définition de la politique étrangère, la crédibilité de cette politique, nos relations avec d'autres pays et les activités de nos services de renseignements... »* Et M. Inouye d'affirmer que les enquêteurs des deux partis ne sont pas motivés dans leurs travaux par des *« considérations politiques »* ni par le désir de *« salir le président »*, mais par le souci d'*« établir les faits »* afin de *« proposer une législation pour empêcher leur répétition »*.

#### Un commandant en chef

Cette sérénité, toutefois, est contredite par certaines autres déclarations du sénateur dans lesquelles *il soulignait que M. Reagan,* loin d'être un *« spectateur abasourdi, était profondément impliqué dans l'affaire »* de l'aide aux « contras ». Le *Wall Street Journal* fait état, pour sa part, de propos tenus en privé par des parlementaires, selon lesquels le président apparaît comme *« un commandant en chef ayant inspiré et encouragé les activités de ses collaborateurs »*.

Ainsi l'enquête des parlementaires pourrait se révéler plus dommageable pour le président que les conclusions de la commission Tower qui, en fin de compte, a critiqué surtout le laisser-aller du président, son *« style de direction »* et son inattention à ce que faisaient ses collaborateurs à son insu. D'autre part et surtout, la commission sénatoriale a à sa disposition des documents, notamment les notes quotidiennes prises par le président, qui n'avaient pas été communiquées à la commission Tower.

Les auditions publiques devraient alors déterminer si le président a été négligent, s'il a commis seulement une erreur de jugement ou bien s'il a délibérément coopéré avec ses collaborateurs pour tourner la loi en apportant une aide aux « contras » au moment où le Congrès s'y opposait. Bref, M. Reagan a-t-il ou non joué un rôle actif dans ce que ses critiques appellent la *« privatisation »* de la politique étrangère menée par des conseillers trop zélés, sans consultation du Congrès, et en ayant recours à des hommes de main, des agents étrangers et autres trafiquants d'armes...

Plus spécifiquement, les enquêteurs parlementaires voudraient savoir si le président savait que ses collaborateurs organisaient des opérations secrètes au Nicaragua, contrairement aux décisions du Congrès. M. Reagan a répondu négativement, mais les indiscrétions de certains congressistes entretiennent des doutes sur l'innocence présidentielle. Le sénateur démocrate Boren (Oklahoma) a posé une question qui préoccupe beaucoup de ses collègues : *« Le président a-t-il observé l'esprit de la loi ou a-t-il lui-même ignoré la légalité en cherchant à réunir des fonds pour les « contras » ? »*

A cet égard, la Maison Blanche souligne qu'aucun texte légal n'interdit l'aide privée aux « contras ». Mais les parlementaires rappellent que l'amendement Boland, voté par le Congrès, interdisait jusqu'en octobre 1986 une aide militaire directe, mais aussi *« indirecte »* aux « contras ». De leur côté, les collaborateurs du procureur spécial Walsh soulignent que les auteurs d'une *« conspiration »* visant à ignorer l'amendement en question pourraient être condamnés à une peine allant jusqu'à cinq ans de prison. L'amendement Boland fait toutefois l'objet de diverses interprétations, sur lesquelles la Cour suprême aura peut-être, en définitive, à se prononcer.

**HENRI PIERRE.**

### M. Reagan réaffirme avec force son soutien à la guérilla antisandiniste

Deux jours avant l'ouverture au Congrès d'auditions publiques sur le scandale de l'« Irangate », le président Reagan a réaffirmé avec force, le dimanche 3 mai, son soutien aux « contras » nicaraguayens. Supprimer l'aide militaire aux opposants armés au régime sandiniste de Managua, a déclaré M. Reagan, laisserait à l'Union soviétique *« le champ libre »* en Amérique centrale et lui offrirait *« l'une de ses plus grandes victoires en politique étrangère depuis la deuxième guerre mondiale »*.

Faisant délibérément monter les enchères, M. Reagan a affirmé que le vote prévu au Congrès sur une reconduction des crédits pour des fournitures d'armes aux « contras » *« pourrait bien être le plus important de l'année et peut-être* [pour les élus] *l'un des plus importants de leur carrière politique »*. Le Congrès doit choisir *« entre la démocratie et le communisme au Nicaragua, entre la liberté et la tyrannie soutenue par les Soviétiques »*, a ajouté M. Reagan.

Le président américain a également promis qu'il soutiendrait *« toute négociation pouvant renforcer la démocratie en Amérique centrale sans nouvelles effusions de sang »*. Il a souligné que le soutien apporté aux « contras » par son gouvernement *« ne changerait pas tant que le régime sandiniste n'accéderait pas aux aspirations démocratiques du peuple nicaraguayen »*. *« Aussi longtemps que je serai président, je ne retirerai pas notre soutien aux efforts déployés par les Nicaraguayens pour gagner leur liberté »*, a encore dit M. Reagan.

Par ailleur, le chef de la Maison Blanche a rejeté une fois de plus les accusations selon lesquelles il savait que de l'argent était collecté pour armer les « contras » à une époque où le Congrès l'avait interdit.

Le rôle actif joué dans l'organisation de cette aide par des officiels américains de haut rang a toutefois été souligné dimanche par l'ancien ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica, M. Lewis Tambs. Dans une interview au *New York Times*, M. Tambs, qui a démissionné en janvier après avoir été accusé d'aider illégalement la guérilla antisandiniste, a déclaré qu'il avait reçu des *« ordres précis et directs »* en ce sens de M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine.

L'aide, a encore précisé M. Tambs, était coordonnée par un groupe de travail comprenant notamment le lieutenant-colonel North, alors membre du Conseil national de sécurité, et M. Alan Fiers, un responsable de la CIA pour l'Amérique centrale. *« Ceux qui nous ont donné des ordres tentent maintenant de nous faire passer pour des fous »*, a déclaré l'ancien ambassadeur, qui a accusé M. Abrams de vouloir *« sauver sa peau »*. Un porte-parole de M. Abrams a démenti les propos tenus par M. Tambs. – *(AFP.)*

● **M. William Webster confirmé à la tête de la CIA.** – La commission du Sénat chargée des affaires de renseignement a approuvé, le vendredi 1er mai, à l'unanimité de ses quinze membres, la nomination de M. Webster comme directeur de la CIA, en remplacement de M. Casey, qui avait démissionné en février pour raisons de santé. Ancien juge, M. Webster a été pendant neuf ans le chef du FBI. – *(AFP.)*

● **PARAGUAY : aggravation de l'état de santé d'un opposant qui fait une grève de la faim.** – Selon des mouvements d'opposition au régime du général Stroessner, un dirigeant paysan, M. Marcelino Corazon Medina, serait sur le point de succomber à la grève de la faim qu'il observe depuis trente-trois jours à la prison de Tacumba, à Ascuncion.

● **SAINTE-LUCIE : victoire du parti du premier ministre aux élections législatives.** – Le Parti uni des travailleurs (UWP) du premier ministre, M. John Compton, modéré, a remporté les élections législatives organisées le jeudi 30 avril dans l'île. Les résultats annoncés vendredi à Castries, la capitale, indiquent que l'UWP a remporté dix sièges, devançant le Parti travailliste (sept sièges) de l'industriel conservateur Julian Hunte. Ile anglophone située dans les Antilles, Sainte-Lucie compte cent vingt-cinq mille habitants. – *(AFP.)*



# Asie

## CORRESPONDANCE

### Le sort des jeunes réfugiés chakmas du Bangladesh en Inde

*A la suite de la parution d'une page de publicité intitulée « La honte » et concernant le sort de jeunes réfugiés chakmas du Bangladesh en Inde* (le Monde *du 22 avril), Mme Navrekha Sharma, conseiller près de l'ambassade de l'Inde à Paris, nous écrit :*

« Nous tenons à préciser que les autorités indiennes sont tout à fait compatissantes à l'égard de la condition de ces enfants délaissés dont plusieurs sont des orphelins. De même, quand les autorités indiennes ont été saisies pour la première fois, aussi bien par l'organisation Partage avec les enfants du tiers-monde que par d'autres, nous avons précisé que nous examinerions la requête avec beaucoup de bienveillance et que serions heureux de faciliter leur départ pour la France. Toutefois par le fait que ces enfants sont des citoyens du Bangladesh se trouvant provisoirement en Inde, il a été suggéré à ceux qui s'intéressent à les faire venir en France de faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement du Bangladesh en vue d'obtenir son autorisation pour que ces enfants puissent être envoyés en France.

Nous avons appris que les organisations concernées sont restées, depuis, en rapport avec le gouvernement du Bangladesh mais n'ont pas réussi à obtenir ladite autorisation. Nous signalons de nouveau qu'au cas où l'organisation Partage avec les enfants du tiers-monde et ceux qui s'intéressent à les faire venir en France recevraient l'autorisation de la part des autorités du Bangladesh le gouvernement de l'Inde mettra tout en œuvre pour favoriser le départ de ces enfants pour la France.

» Nous exprimons d'autre part notre profond regret vis-à-vis des allusions qui ont été faites dans l'annonce aux « conditions misérables » de vie dans les camps, de l'allégation extraordinaire selon laquelle ces enfants sont « retenus » dans ces camps et enfin de l'allusion aux conditions de pauvreté. Ce sont des camps construits à la hâte et non pas des hôtels à cinq étoiles. L'Inde est un pays pauvre mais nous avons toujours voulu partager tout ce que nous avons avec les malheureux. »

● **INDE : Querelle au sommet.** – Réagissant à plusieurs informations publiées dans la presse et laissant entendre que la querelle l'opposant au premier ministre M. Rajiv Gandhi avait atteint un point de non-retour, le chef de l'Etat, le président Zail Singh, a démenti vigoureusement, le dimanche 3 mai, qu'il soit sur le point de démettre le chef du gouvernement. Dans une déclaration du palais présidentiel, il a souligné que de telles information *« dénuées de tout fondement »* ne pouvaient rester plus longtemps sans être officiellement contredites. – *(AFP., UPI.)*

# Politique

## Les déclarations de M. Balladur au « Grand-Jury RTL-*Le Monde* »

# Le ministre d'Etat propose une pause politique à la majorité...

**M. Edouard Balladur invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 mai, a déclaré :**

« Tout se passe, à l'intérieur de la majorité, comme si l'on était sûr que ce soit l'un de ses représentants qui doive être élu président de la République en 1988 et que tout le problème soit de savoir lequel. Mais, je pourrais moi aussi citer une fable – je ne sais plus si elle est de La Fontaine – où c'est un autre qui tire les marrons du feu. Car il se peut aussi que ce soit une autre situation qui prévale. Il faut donc que les membres de la majorité veuillent bien prendre conscience qu'il y a un danger, à trop afficher sa différence, que cette majorité ne gagne pas.

» C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je serais tenté de demander une pause politique. J'aimerais bien qu'on fasse un peu moins de politique, qu'à tout le moins, jusqu'au vote du budget, jusqu'à la fin du mois de décembre ou au début du mois de janvier, le gouvernement gouverne, explique ce qu'il fait, ce qui est parfaitement légitime et que les discussions sur les événements proprement présidentiels, soient reportées à plus tard. Donc, que le gouvernement gouverne et le fasse savoir.

» Et j'irai même plus loin dans l'expression naïve de mes souhaits. Je souhaiterais que les ministres ne disent pas trop : « Moi, je voterai pour untel, et moi pour tel autre. » Je n'ai pas le souvenir d'avoir dit moi-même pour qui je voterai. Ce n'est un secret pour personne...

» Mais je n'éprouve pas le besoin de le répéter tous les matins. Je souhaitais donc qu'il y ait là aussi une pause. La cohésion du gouvernement en tirerait grandement profit.

» En second lieu, il me semble qu'il faudrait mettre à profit cette période de calme pour que les principaux responsables politiques se rencontrent et définissent entre eux ce que devrait être la règle du jeu dans la campagne présidentielle.

» C'est fort bien d'afficher sa différence, c'est parfaitement légitime, mais, enfin, il faut aussi afficher sa convergence. Cela me paraît beaucoup plus important. Il ne faut pas donner aux Français le sentiment que la majorité actuelle est divisée.

» Je souhaiterais donc que les principaux responsables politiques se réunissent et définissent une règle du jeu : comment se passera la campagne présidentielle ? Que se passera-t-il après le premier tour ? Qui fera quoi ? Il faut qu'ils le disent très clairement à l'avance parce que je crois que l'électorat que la majorité commence – et à mon avis à juste titre – à s'inquiéter de tout ce qu'il entend.

» Le risque que court le gouvernement, c'est que si les hommes et les femmes politiques entrent trop tôt en campagne électorale, son action en soit obscurcie. Tout ce que nous avons à faire pour convaincre les électeurs de la majorité ou ceux qui pourraient être des électeurs de la majorité, c'est de gouvernement et de bien gouverner, de restaurer la sécurité – c'est en bonne voie, – de réformer notre société et notre économie – c'est en bonne voie aussi – de commencer à apercevoir des résultats. Je pense que nous sommes déjà au début du chemin, mais au début seulement. La bonne méthode ne consiste pas à faire des déclarations contre untel ou pour untel. »

# ... et souhaite un engagement triennal de réduction des impôts et du déficit budgétaire

**Partisan d'un « *plan triennal de réduction du déficit et de réduction des impôts* », M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a confirmé au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 mai, qu'il souhaitait ramener en 1988 le déficit budgétaire à 115 milliards de francs. Les 40 milliards d'économies sur les dépenses seront ainsi affectés pour moitié à la réduction du déficit et, pour l'autre moitié, à une baisse des impôts.**

Libéral, M. Edouard Balladur n'en est pas moins partisan d'une certaine planification budgétaire. Le ministre d'Etat a en effet exprimé le souhait que, « *à l'occasion du budget de 1988, la majorité tout entière, qui a été élue pour cinq ans... prît un engagement envers elle-même et devant le pays pour un plan triennal de réduction du déficit et de réduction des impôts* ». Précisant son projet, M. Balladur a indiqué que devraient être prévues sur les années 1989, 1990 et 1991 une baisse de 45 milliards à 50 milliards de francs du déficit et une réduction des impôts de l'ordre de 45 milliards également. Au total, il faudrait donc réaliser sur ces trois années près de 90 milliards de francs d'économies.

Cette programmation budgétaire, un exercice que les socialistes avaient également tenté, se justifie pour deux raisons selon M. Balladur. « *D'abord, une raison économique,* a expliqué le ministre d'Etat. *Il est bon que les Français, non seulement les entreprises mais les citoyens, les ménages, sachent clairement à l'avance, quel va être le cadre de leur activité économique et dans quelle ligne fiscale cela va s'inscrire.* » Mais il y a aussi des raisons politiques, a reconnu M. Balladur. « *Il est important que la majorité et le gouvernement marquent bien qu'ils inscrivent leur action dans la durée...* » Reste à trouver le moyen juridique – que le ministre veut « *le plus contraignant possible* – de cet engagement triennal.

En attendant, et pour le budget 1988, le responsable de la Rue de Rivoli a confirmé les principales orientations déjà connues : « *Je souhaite ramener le déficit du budget de l'Etat de 129 milliards (en 1987) à 115 milliards (en 1988)... Nous passerions ainsi, en deux ans, d'un déficit de 159 milliards à un déficit de 115 milliards.* » La baisse des impôts, qui avait été de 28 milliards en 1987 devrait être de l'ordre de 20 milliards l'an prochain. « *Les réductions d'impôts seront à peu près équitablement réparties, sans doute entre les particuliers et les entreprises* », a précisé le ministre de l'économie.

Baisse des impôts, augmentation des cotisations sociales ? Le ministre d'Etat a également confirmé que, face aux difficultés de la Sécurité sociale, « *il serait infiniment surprenant que les décisions* (à la suite des travaux du comité des sages) *ne comportent pas une part d'augmentation des recettes de la Sécurité sociale et il est bien évident que, à partir de là, les Français auront le sentiment que l'Etat baisse peut être les impôts mais que la sécurité sociale augmente ses recettes* ».

Face à la pression d'une partie de la majorité en faveur d'une aide fiscale à l'investissement, une revendication reprise par M. Michel d'Ornano, le président, UDF, de la commission des finances de l'Assemblée nationale, dans un entretien publié par le *Journal du dimanche*, M. Balladur a lui aussi repris ses arguments d'un débat qu'il juge désormais « *quasi théologique* » : « *Je ne vois pas l'utilité, ni la possibilité, de pratiquer sur une grande échelle l'aide fiscale à l'investissement* », a-t-il conclu.

A propos de l'indice des prix, le ministre d'Etat a d'ores et déjà averti l'opinion publique : « *Il se peut que le mois d'avril soit moins bon que février et mars, sans être aussi mauvais que janvier.* » Refusant de se mêler de l'affaire des cartes de crédit – les banques souhaitant augmenter les cotisations, – le ministre de l'économie a cependant ajouté : « *Si on me le demandait, je ne recommanderais pas de revoir le système de la carte de crédit.* »

Le programme de privatisation devrait enfin poursuivre son rythme. Après le CCF – en cours, – la CGE et Havas, « *je verrai si, avant l'été, il est possible ou non de privatiser la Société générale* », a indiqué M. Balladur. La vente dans le public des actions de TF 1 pourrait intervenir « *peut-être à la fin du printemps ou au début de l'été* ». « *Je souhaite,* a expliqué le ministre de l'économie, *que la situation transitoire dans laquelle l'Etat est associé au capital privé soit la plus brève possible.* »

# *La remise en ordre*

LE récent et relatif silence de M. Balladur a pu faire croire à un certain retrait du ministre d'Etat. Ayant tenu depuis le 16 mars et depuis son entrée au ministère des finances le devant de la scène gouvernementale et politique, celui que l'on considérait comme le vice-premier ministre a été depuis le début de cette année la cible de critiques et de reproches divers tendant à accréditer l'idée qu'il connaîtrait une certaine disgrâce. Il aurait pourtant été surprenant que l'ancien secrétaire général de l'Elysée du septennat de Georges Pompidou baissât si vite les bras après s'être résolu à entrer dans la politique active il y a un an. Sa résolution semblait totale lorsqu'il avait annoncé sa décision le 16 février 1986 au cours d'un « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Il a choisi la même tribune pour affirmer, dimanche, que sa détermination n'a pas faibli. Bien au contraire : en cette mi-temps de la cohabitation, M. Balladur a voulu à la fois rappeler sans ambiguïté sa fidélité à M. Chirac, son poids dans les choix stratégiques du gouvernement et sa volonté de jouer dans la majorité un rôle politique éminent, voire une mission d'arbitre. Mais, surtout, le ministre d'Etat a annoncé deux initiatives de caractère politique dont on peut être sûr qu'elles n'ont pas été avancées sans la caution du premier ministre.

En demandant tout d'abord que la majorité prenne l'engagement de définir un plan triennal de réduction du déficit budgétaire et de diminution des impôts, M. Balladur exprime un souhait que presque tous ses prédécesseurs de la Rue de Rivoli ont formulé. Pierre Mendès France lui-même, lorsqu'il fut président du conseil en 1954 avait envisagé comme un progrès nécessaire de faire voter par le Parlement le budget de deux années consécutives.

### La mode des « bandes »

Mais la proposition de M. Balladur est inspirée par trois ordres de considération : des raisons de technique budgétaire et financière, l'année civile étant jugée par les praticiens trop courte et empêchant les initiatives à moyen terme de voir le jour sans risque d'être remises en cause ; des raisons psychologiques ensuite, puisque l'opinion saurait que le gouvernement, soutenu par la majorité parlementaire, serait contraint de tenir ses engagements plus longtemps que pour un simple exercice annuel (ce terme de trois ans, selon M. Balladur, permettrait à une politique de développer de façon plus visible tous ses effets) ; enfin, et surtout, des raisons plus politiques inspirent le projet du ministre d'Etat. En effet, le programme de réduction du déficit budgétaire et de baisse des impôts, s'il était adopté dès l'automne 1987, s'imposerait jusqu'au début de 1991, c'est-à-dire bien au-delà de l'élection présidentielle de l'année prochaine. Par ce moyen M. Balladur voudrait « ficeler » les différents responsables de la majorité. Car les candidats au scrutin de 1988 devraient clairement indiquer aux électeurs s'ils ont l'intention ou non de dissoudre l'actuelle Assemblée nationale après leur arrivée à l'Elysée. Une dissolution entraînerait naturellement la remise en cause de l'engagement triennal. On sait pour le moment que M. Chirac a précisé qu'il ne prononcerait pas de dissolution alors que les amis de M. Barre laissent clairement entendre que le député du Rhône procéderait à de nouvelles élections s'il accédait à l'Elysée. M. Balladur n'a pas précisé la forme que prendrait sa suggestion : déclaration solennelle, vote d'une résolution, adoption d'un loi-cadre, bien que cette dernière solution semble avoir ses préférences.

C'est dans le même esprit de contrat que le ministre d'Etat a fait – également au « Grand Jury RTL-*le Monde* » – une autre proposition. Dénonçant avec vigueur les divisions de la majorité qu'illustre la mode des « bandes » – la « bande à Léo », la « bande à Juppé » – M. Balladur a souligné que le gouvernement constituait une « *équipe* » qui devait être totalement solidaire et dont la mission était de gouverner. Il a donc adressé une verte semonce à tous ceux qui accréditent par leur comportement l'image de « bandes » séparées avant de devenir rivales. Bien qu'il n'ait cité aucun nom, M. Balladur a reproché à certains ministres de jouer ainsi contre la majorité elle-même. Il les a mis en garde avec rudesse contre les dangers d'une telle attitude qui favoriserait lors de l'élection présidentielle la victoire d'un candidat socialiste en faveur duquel ils tireraient les marrons du feu, le ministre d'Etat citant à son tour La Fontaine *(le Singe et le Chat)*.

En conséquence, M. Balladur formule quatre propositions précises : que dans la majorité s'instaure « *une pause politique* » jusqu'au vote du budget, c'est-à-dire à la fin décembre ; que le gouvernement gouverne « *et le fasse savoir* » ; que les ministres cessent de dire pour qui ils voteront lors de l'élection présidentielle, et enfin que les principaux responsables politiques de la majorité se rencontrent pour définir à l'avance les « *règles du jeu* » jusqu'à la prochaine échéance.

Cette mise en garde doublée d'un appel à la raison et complétée par un mode d'emploi, M. Balladur n'a sans doute pas l'illusion de le voir totalement respecté.

Dans son esprit, cette initiative devra au moins avoir l'avantage d'être la première, d'inciter à la réflexion, de calmer le jeu et de dégager la responsabilité de son parti et du gouvernement dans les polémiques et les surenchères électorales. Tout en retrouvant la stature de « sage » qui avait fondé sa réputation, M. Balladur n'hésite cependant pas à tancer les candidats trop pressés. En proposant des dispositions contraignantes qui doivent détourner le gouvernement et les partis de la tentation de la démagogie, le ministre d'Etat donne bien l'impression qu'il est chargé par M. Chirac de mettre un peu d'ordre dans une majorité agitée et inquiète. Ce qui laisse toujours au premier ministre toute latitude pour intervenir éventuellement lui-même mais ce qui lui permet également de mieux démontrer que, en attendant « le gouvernement gouverne ».

ANDRÉ PASSERON.











# Politique

## La guerre selon M. Le Pen

par Alain Rollat

C'était un matin de décembre 1983 à La Trinité-sur-Mer. M. Jean-Marie Le Pen donnait, dans sa maison natale, une conférence de presse réduite à un tête-à-tête faute de journalistes curieux de son avenir, et il nous faisait cette confidence : *« Je suis le seul, maintenant, à pouvoir faire rêver les Français. »*

Il avait compris qu'une place était à prendre, dans l'imaginaire collectif, depuis que les socialistes, convertis à la rigueur dans la gestion des affaires économiques et sociales commençaient à perdre leur pouvoir de séduction tandis que l'opposition libérale, encore sous le choc de sa défaite de 1981, n'avait pas eu le temps de recouvrer une virginité politique.

Les circonstances, en outre, le servaient : l'élection législative partielle provoquée dans le Morbihan, son terroir familial, par l'entrée au Sénat de l'ancien ministre giscardien de l'intérieur, M. Christian Bonnet, lui offrait l'occasion de mettre le holà à l'ambition de son secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois, l'homme de l' « effet Dreux », qui était déjà présenté comme son successeur à la tête de la famille nationaliste. Le président du Front national tenait enfin une chance de refaire surface après vingt ans de marginalité.

Le soir même, M. Le Pen battait la campagne bretonne. Son verbe subjuguait les auditoires. *« C'est mieux qu'à la télé ! »* s'exclamaient certains paysans. Malheur aux rares contradicteurs, immédiatement expulsés, *manu militari*, des salles communales !

Deux semaines plus tard, l'ancien député poujadiste gagnait son pari en recueillant au premier tour de scrutin 12,02 % des suffrages exprimés. L'effet Le Pen était né.

### « Sauver la patrie en danger »

Les temps ont changé. Il n'y a plus de contradicteurs dans les réunions du Front national, dont les entrées sont devenues payantes, et ce sont les militants d'extrême droite qui vont tranquillement porter la contradiction à M. Claude Malhuret. M. Le Pen, lui, est devenu un monstre sacré de l'Etat-spectacle, l'idole d'une nébuleuse idéologique où les vieux monarchistes côtoient les jeunes nationalistes révolutionnaires, les néo-poujadistes cohabitent avec les catholiques intégristes, les anciens de l'OAS se mêlent aux nostalgiques du vichysme, les déçus du RPR, de l'UDF ou du PCF retrouvent les protestataires de tout poil unis dans les mêmes fantasmes anti-immigrés.

Respectable parlementaire, premier candidat officiellement déclaré à l'élection présidentielle, le chantre du menhir bleu-blanc-rouge peut tranquillement poursuivre son propre rêve : mener la croisade pour *« sauver la patrie en danger »*. Car M. Le Pen est en guerre. Il le répète dans une interview publiée cette semaine par *Valeurs actuelles* : *« Ce que j'engage, c'est une guerre contre le renoncement. Ce qui me conduit à agir, c'est la décadence. Nos difficultés ne sont pas contingentes ; elles sont durables parce qu'elles sont dues à un relâchement général de nos disciplines familiales, nationales, sociales et intellectuelles. Les symptômes de cette décadence mortelle sont l'immigration, le désordre des mœurs, l'insécurité, l'étatisme bureaucratique et fiscal, la désinformation. »*

Sauver la nation ! Vieille obsession de l'extrême droite française... Déjà, en 1972, les dirigeants néo-fascistes d'Ordre nouveau, fondant le Front national pour se doter — à l'exemple du MSI italien — d'une structure unitaire apte à réunir les divers courants nationalistes et choisissant M. Le Pen comme fédérateur, écrivaient : *« La révolution consiste à détruire totalement l'ancien régime et à réaliser intégralement l'ordre nouveau. Renversant le régime décadent et ses valets, transformant de fond en comble une société écroulée sous ses défauts et ses vices, nous bâtirons un monde nouveau, un monde libéré de l'exploitation du travailleur, un monde de beauté, de courage et de justice. »* (1)

Mais toute guerre a ses contingences. Celle de M. Le Pen, aujourd'hui, passe inéluctablement par la démolition de M. Jacques Chirac. La caractéristique de tout extrémisme n'est-elle pas d'abord de se nourrir de la contestation du pouvoir en place, quel que soit ce pouvoir ? Alors, au-delà des appels factices à des accords électoraux de désistement réciproque, haro sur le chef du gouvernement et ses alliés ! La génération des nouveaux venus au Front national, celle de MM. Pascal Arrighi, Bruno Megret, Jean-Claude Martinez, François Bachelot, etc, tient *« la façade »* dont parle le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme pendant que les grognards donnent le ton militant contre l'équipe de M. Chirac.

C'est le baroudeur en second du parti, M. Roger Holeindre, député de Seine-Saint-Denis, qui parle du gouvernement en ces termes dans un ouvrage à paraître ces jours-ci (2) : *« M. Chirac (...) vous êtes un misérable personnage ! (...) Mais aussi un bien pauvre génie politique ! Sur tous les grands problèmes qui assaillent notre pays, M. Chirac ne fait pas le poids. M. Chirac, c'est l'immobilisme galopant, l'agitation statique, l'inaction frénétique. M. Chirac est le seul homme qui chutera plus vite que son ombre ! M. Chirac ne sera jamais président de la République. Ce ne sont pas ses amis, tel Alain Madelin (...) excité parmi les excités, toujours à l'extrême droite de l'extrême droite, fréquentant des gens que — notez cela pour la petite histoire — j'ai vidé un jour d'un club car... ils saluaient le bras tendu ! Ou M. Léotard, lui aussi élu par les « votes utiles », alors que dès l'ENA, dans la même promotion que M. Fabius, il était catalogué comme un gauchard de base très obtus, et qui, lui aussi, comme tant d'autres, ne doit son élection que par le détournement des voix de droite (...). C'est ça leur démocratie ! Pour moi ce n'est que combines et magouilles... et ça pue ! »* (2).

La guerre politique, donc, en attendant... la guerre civile. Car le Front national la prédit si le discours de M. Le Pen contre l'immigration n'est pas pris en considération, et surtout à cause du rétablissement du scrutin majoritaire, qui risque de réduire considérablement sa représentation parlementaire. C'est aussi M. Holeindre qui l'écrit dans le même ouvrage : *« Messieurs, si vous êtes croyants, priez le Bon Dieu que le Front national existe, car lui seul tient en ce moment à bout de bras des populations entières qui espèrent que, grâce à Jean-Marie Le Pen et à son mouvement, ces choses pourront être réglées pacifiquement, légalement, mais réglées ! Si demain, grâce aux ciseaux de M. Pasqua et à la volonté d'hégémonie politique de M. Chirac, le Front national disparaissait, le risque d'affrontement violent et de guerre civile serait immense. »*

Ces attaques n'empêchent pas certains députés du mouvement chiraquien de continuer à afficher leur sympathie pour les options de M. Le Pen. Dans le dernier numéro de *National Hebdo*, M. Jean-Louis Masson, député RPR de la Moselle tourne en dérision M. Malhuret : *« J'estime que l'utilité de sa présence au gouvernement reste encore à prouver »*, dit-il.

### Un choix de société

Bien que toute alliance entre les partis de la majorité actuelle et le Front national apparaisse, dans un tel contexte, totalement inconcevable, surtout dans le cadre d'une élection présidentielle, on pourrait pourtant imaginer — les choses politiques étant, comme on le sait, très fluctuantes... — que tout ce beau monde se réconcilie *in extremis* si M. Le Pen n'était qu'un opportuniste démagogue. Tel n'est pas le cas. Au-delà de sa croisade contre l'immigration, le président du Front national est bel et bien le porteur d'un véritable projet global qui vise à une *« remise en ordre »* de la France dans tous les domaines, sans exception, et dont le contenu devrait en principe lui aliéner définitivement autant le RPR que l'UDF.

Ce projet, M. Le Pen l'a lui-même exposé dans son ouvrage de 1984 intitulé *Les Français d'abord*, qui n'a jamais été retouché comme l'a été le programme économique du parti sous l'influence des nouveaux venus (3). Et l'on peut être sûr que, s'il disposait un jour du pouvoir de le réaliser, il s'acquitterait de cette tâche avec un zèle de missionnaire parce que les demi-mesures ne sont pas dans sa nature. La France y gagnerait en autoritarisme autant qu'elle y perdrait en liberté et en égalité.

M. Le Pen aspire d'abord à instaurer un *« ordre moral »* qui soit en harmonie avec l' *« ordre naturel »*, ce qui exige une éthique d'Etat. Il le dit sans ambages : *« Il n'y a pas de survie possible si l'Occident ne retrouve pas les sources de l'ordre naturel. (...) S'il y a dans l'être humain une aspiration à l'harmonie, elle doit être codifiée, guidée, grâce à l'autorité de l'Etat national. (...) Entre le bien et le mal, le pouvoir ne peut pas rester neutre. (...) Il s'agit de faire coïncider les vertus civiques et les vertus intimes. Je ne dis pas qu'elles sont les mêmes, mais il faut qu'elles soient en relation. C'est la fonction d'une société à la fois juste et aristocratique. »*

### « La remise en ordre »

Le président du Front national exprime donc une prétention à régenter la société en lui imposant ses propres concepts du bien et du mal, ses propres conceptions des rapports entre l'homme et l'univers, entre l'homme et Dieu. Que deviendraient, dans cette éthique d'Etat, la liberté de conscience, la liberté de croyance, la liberté de religion ? Le porte-drapeau politique des catholiques intégristes ne le précise pas. Il est clair, en revanche, que le soin de guider la *« société juste et aristocratique »* doit être confié *« à ceux qui en sont les plus dignes »*, autrement dit à une élite choisie parmi les citoyens qui partageraient les conceptions philosophiques, morales et politiques du guide en chef.

M. Le Pen veut ensuite que cette *« remise en ordre »* commence à la maison, dans la famille, et surtout à l'école. L'enseignement étant *« corrompu »*, le mot d'ordre serait : *« Le cléricalisme marxiste, voilà l'ennemi ! »* Les enseignants, *« qui se sont emparés de l'enseignement »* seront *« remis à leur vraie place »* : ils devront *« exécuter »* la politique qui sera définie. Définie par qui ? On ne sait pas, car *« il est temps de séparer l'école de l'Etat »*.

La *« renaissance »* de la France passe aussi, selon la guerre idéologique de M. Le Pen, par l'instauration d'un nouvel ordre judiciaire : il convient, en effet, de *« purger la justice des éléments qui croient pouvoir utiliser leurs fonctions au service d'une idéologie révolutionnaire »*. Autrement dit, la justice devrait être rendue par ceux des magistrats qui adhéreraient à l' *« ordre moral »* lepeniste.

Dans le monde du travail, il s'agirait, comme ailleurs, de soustraire le syndicalisme à *« l'emprise marxiste »*, mais aussi de modifier, en priorité, la réglementation du droit de grève, pour limiter celui-ci. Dans le secteur privé, par exemple, l'exercice du droit de grève serait subordonné à certaines conditions : les décisions d'arrêt et de reprise du travail devraient être prises sous le contrôle de juges, en des locaux publics, extérieurs en tout cas aux lieux de travail.

On pourrait multiplier les citations et les exemples, M. Le Pen poussant le détail, dans certains de ses discours, jusqu'à s'interroger sur l'âge à partir duquel peuvent être admis les premiers rapports sexuels...

Si ces objectifs de M. Le Pen sont moins vulgarisés que ses propositions relatives à l'immigration et à l'insécurité, ils n'en constituent pas moins le fondement de son ambition personnelle et de sa démarche politique.

Voilà pourquoi, en définitive, pour la majorité, la triple question est de savoir si le courant libéral dont se prévaut M. François Léotard pourrait envisager quelque compromis que ce soit avec un projet d'inspiration totalitaire, si les héritiers du gaullisme pourraient cohabiter un jour avec ceux du pétainisme, si les doctes barristes, à cheval sur les grands principes, seraient enclins, d'aventure, à certaines connivences, avec l'archaïque fonds de commerce de l'extrême droite.

Toute question d'une éventuelle alliance avec M. Le Pen ne saurait, en effet, se réduire, pour les uns ou les autres, à des considérations électoralistes, puisqu'elle est posée par M. Le Pen lui-même en termes de choix de société.

---

(1) *Pour un ordre nouveau*, 1972.

(2) *Aux larmes citoyens !*, éditions Robert Laffont.

(3) *Les Français d'abord*, éditions Carrère.



L'élection présidentielle

## M. Demarquet candidat à la candidature

Le docteur Jean-Maurice Demarquet, ancien député, ancien compagnon de M. Le Pen, avec lequel il est actuellement en procès, a annoncé, le dimanche 3 mai, dans un message adressé aux organes de presse, sa candidature à l'élection présidentielle. Il *« appelle l'électorat divers droite à se distinguer de toute fausse droite caricaturale, démagogique, simpliste, marginalisée, aigrie, diviseuse, fractionniste, oppositionnelle et crispée qui roule en fait,* dit-il, *pour M. Mitterrand »* et à *« se regrouper d'urgence en une vraie droite moderne, modérée, motivée et mobilisatrice se voulant complément naturel et aiguillon persuasif de la majorité »*.

L'ancien vice-président du groupe parlementaire poujadiste constitué après les élections de 1956 précise toutefois que, *« si au cours de ce rassemblement des divers droite un candidat plus pesant que* [lui] *devait se révéler »*, il se désisterait *« immédiatement et avec joie en sa faveur mais à la condition qu'il aille jusqu'au bout »*. Il prend en outre, *« dès le départ, l'engagement d'apporter un appui total, actif et loyal au candidat de la droite, quel qu'il soit, qui aura l'honneur de combattre et battre le candidat de la gauche au deuxième tour »*.

---

● **M. Roger Gérard Schwartzenberg**, député apparenté socialiste, vient de renvoyer au président Kurt Waldheim une décoration autrichienne qui lui avait été remise par son prédécesseur. *« Ceux qui oublient le passé sont condamnés à le revivre »*, écrit l'ancien secrétaire d'Etat aux universités pour justifier son geste.

## M. Pezet : seuls les socialistes peuvent barrer la route au Front national

M. Michel Pezet, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a estimé, le dimanche 3 mai au « Club de la presse » d'Europe 1, que seul le Parti socialiste peut faire barrage au *« danger »* que représente le Front national, notamment à Marseille.

*« Aujourd'hui, face à ce danger, il n'y a que le Parti socialiste »*, a-t-il observé, en assurant que dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont il est le président, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée, est *« pieds et poings liés »* au Front national. *« M. Gaudin croit gérer, il suit le Front national. Il est pieds et poings liés (...), il essaie de les rattraper, mais c'est le plus fort qui gagne. Or, sur Marseille, c'est le Front national qui est le plus fort »*, a encore déclaré le député socialiste.

Plusieurs fois interrogé sur la situation à la mairie de Marseille, où il vient de conquérir la majorité au groupe socialiste, et sur la perspective de sa candidature aux municipales de 1989, M. Pezet a répondu : *« Les municipales de Marseille seront extrêmement politiques (...). Il appartiendra au PS d'être l'axe prioritaire du rassemblement contre le Front national (...). Il lui appartiendra de définir son meilleur candidat. »* Comme on lui demandait s'il souhaitait que M. Vigouroux suive l'exemple d'Augustin Laurent, le maire socialiste de Lille, qui avait démissionné en cours de mandat pour céder la place à M. Mauroy, M. Pezet a observé : *« Je suis juriste (...), je suis toujours favorable à la jurisprudence. »* M. Pezet a également noté que M. Vigouroux est un *« homme de qualité »*, avant d'ajouter : *« Nous sommes face à une vraie bataille politique (...). Robert Vigouroux n'est pas un homme politique au sens où on l'entend. »*

La bataille des municipales à Marseille se jouera, selon lui, dans la capacité à *« montrer les dangers que représente M. Le Pen »*. *« Il faut bien montrer ce que représente son idéologie, et c'est sur ce terrain que nous devrons combattre en l'attaquant sur ses thèses »*, a dit M. Pezet, qui s'est par ailleurs prononcé pour une candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle.

---

● **Les « rénovateurs » écartés d'une section du PCF de l'Hérault.** — *L'Humanité* du 2 mai a annoncé que la conférence extraordinaire de la section de Bédarieux (Hérault) qui s'est tenue le 30 avril (*le Monde* daté 12-13 avril) a élu *« une direction collective »* dont M. Antoine Martinez, maire de la commune et animateur des « rénovateurs » locaux, n'est plus membre. Ce nouveau comité de section de dix-huit membres n'a pas désigné, au cours de cette conférence, le bureau, le secrétariat ni le premier secrétaire de la section, mais le fera prochainement. Selon M. Maurice Verdier, membre du comité central et dirigeant fédéral, quarante et un délégués (un délégué pour cinq adhérents) ont participé à la conférence réclamée par neuf des treize cellules de la section. Les « rénovateurs » affirment que les délégués n'étaient que vingt-cinq.

# Politique

Elections cantonales partielles

## Le Parti socialiste gagne deux sièges de conseillers généraux

**L'UDF a perdu, le dimanche 3 mai, deux sièges de conseillers généraux : l'un que les centristes détenaient depuis bientôt trente ans en Savoie, l'autre que l'UDF avait gagné il y a cinq ans dans le Territoire de Belfort. Dans les deux cas, la participation électorale a été plus forte au deuxième tour qu'elle ne l'avait été le dimanche 26 avril : l'abstention est passée de 50,31 % à 43,55 % à Modane, et de 44,65 % à 39,48 % à Delle. Cette mobilisation a bénéficié aux représentants du PS, qui ont en outre récupéré les suffrages communistes du premier tour, tandis que leurs adversaires n'ont pu faire le plein des voix à droite. A Delle, les consignes d'abstention données par le candidat du Front national n'ont pas été, semble-t-il, suivies.**

**SAVOIE : canton de Modane (2e tour).**

Inscr., 4484 ; vot., 2531 ; suffr. expr., 2438. MM. Jean-Louis Gauthier, cons. mun., anc. m., PS, 1408 voix, *Élu ;* Jacques Geneletti, m., div. d., 1030.

[Bien que disposant d'un avantage théorique après le premier tour, la majorité a perdu ce siège que détenait depuis 1958 Pierre Buisson (UDF-CDS), décédé le 16 mars dernier. Dimanche 26 avril, M. Geneletti, maire de Modane, disposait d'un potentiel de 50,83 % des suffrages exprimés, soit le total des 652 voix qu'il avait recueillies et des 443 qu'avait obtenues son adjoint RPR, M. Jean Girard. Au second tour, le représentant de la majorité ne fait pas le plein des voix dans son camp (le manque à gagner est de 65 voix) et n'obtient que 42,24 % des exprimés.

A l'inverse, l'ancien maire socialiste fait mieux que le total des voix de gauche du premier tour, qui s'établissait à 1059 suffrages.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : insc., 4484 ; vot., 2228 ; suffr. expr., 2154 ; MM. Gauthier (PS), 819 voix ; Geneletti (div. d.), 652 ; Girard (RPR), 443 et Jacques Kedo, cons. mun. (PCF), 240.

En mars 1982, Pierre Buisson avait été réélu dès le premier tour avec 1690 voix, contre 645 à M. Genolin (PS) et 320 à M. Clapier (PCF), sur 2655 suffrages exprimés, 2721 votants et 4296 inscrits.]

**TERRITOIRE DE BELFORT : canton de Delle (2e tour).**

Inscr., 7 139 ; vot., 4 320 ; suffr. expr., 4 087. M. Raymond Forni, anc. dép., PS, 2 334 voix, ELU ; Mme Michèle Mazzucchelli, cons. mun., UDF sout. RPR, 1753.

M. Raymond Forni, ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui avait abandonné tous ses mandats électifs en août 1985 lors de sa nomination à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, retrouve un siège au conseil général qu'il avait quitté en mars 1982. A cette époque, nouveau président du conseil régional de Franche-Comté, poste auquel il succédait à M. Jean-Pierre Chevènement, M. Forni avait décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Beaucourt, pour éviter un trop grand cumul des fonctions.

Quasiment assuré de son succès au soir du premier tour, M. Forni fait toutefois mieux que le total des voix de gauche du 26 avril, établi à 2 099 suffrages soit 54,46 % des exprimés. Au second tour, le candidat socialiste gagne 235 voix et son pourcentage est de 57,10 %.

Quant à Mme Mazzucchelli, qui figurait en troisième position sur la liste d'union UDF-RPR aux élections législatives de mars 1986 conduite par M. Jacques Bichet (UDF), dont elle est l'assistante parlementaire, elle gagne 475 suffrages d'un tour à l'autre... Ce qui tenderait à prouver que les 484 électeurs du Front national du premier tour n'ont guère suivi les consignes d'abstention données par le représentant du parti de M. Jean-Marie Le Pen.

Au premier tour les résultats avaient été les suivants : inscr., 7 139 ; vot., 3 951 ; suffr. exp., 3 861 ; M. Forni (PS), 1 814 voix ; Mme Mazzucchelli (UDF sout. RPR), 1 278 ; MM. Jean-Yves Roubez (FN), 484 ; Pascal Burghoffer (PCF), 285.

En mars 1982, M. Paul Michaillard (UDF) avait battu, dès le premier tour, le président du conseil général d'alors, M. Denis Maire (PS) par 1 696 voix contre 1 288 à M. Maire, et 264 à M. Mongel (PCF) sur 4 862 inscrits, 3 311 votants et 3 188 suffrages exprimés.

En mars dernier, M. Michaillard avait renoncé à son mandat à la suite d'une condamnation pour complicité de fraude fiscale.

## Résultats contestés à Saint-Paul (la Réunion)

Le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion n'a prononcé que ce lundi 4 mai les résultats officiels du second tour de l'élection cantonale de Saint-Paul, provoquée par le décès de Paul-Julius Benard, sénateur apparenté RPR, survenu le 1er février dernier.

A la fin du dépouillement, le candidat du Parti communiste réunionnais, M. Alexis Pota, crédité de 2679 suffrages, était déclaré élu, tandis que M. Joseph Sinimalé, soutenu UDF-RPR, se voyait attribuer 2619 voix et M. Georges Hoareau, div. d., 2530.

Une ultime vérification révélait une interversion dans la répartition des voix d'un bureau entre M. Sinimalé et M. Hoareau. Les nouveaux chiffres donnaient alors la victoire à M. Sinimalé avec 2 683 voix contre 2 652 à M. Pota et 2 588 à M. Hoareau sur 7 923 suffrages exprimés, 8 002 votants et 9 815 inscrits. Ce sont ces chiffes qu'a confirmés le tribunal administratif.

Craignant de violents précédents dans sa commune, le maire, M. Cassam Moussa, décidait alors de mettre sous scellés tous les documents électoraux, au tribunal administratif de Saint-Denis.

Diverses anomalies avaient d'ailleurs marqué le déroulement du scrutin : absence d'assesseurs lors des opérations de comptage de bulletins, destruction de certains bulletins dès que dépouillés par des présidents de bureau ou encore existence de procès-verbaux signés en blanc.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 9 815 : vot., 7 506 : suffr. expr. : 7 385 ; MM. Sinimalé (sout. RPR-UDF), 2 422 ; Pota (PCR), 2 276 ; Hoareau (div. d.), 2 068 ; Jean Lougnon (div. d.), 267 ; Jean-Yves Babet (PS), 165 : Georges Rivière (div. d.), 146 ; Tristan Soupprayyenmestry (div. g.), 41.



Université de printemps du Club de l'Horloge

## Eloge de la démocratie référendaire

*NICE*
*de notre correspondant*

L'université de printemps du Club de l'Horloge s'est tenue à Nice pour la troisième année consécutive, du 30 avril au 2 mai, au Carrefour universitaire méditerranéen (CUM).

Ces trois journées ont permis aux orateurs, universitaires et hommes politiques, d'affirmer, comme attendu, devant un large auditoire de responsables et de sympathisants, l'orientation du club, qui prône un *« retour aux sources latines et grecques de la démocratie occidentale ».* L'essentiel du débat a porté sur la *« démocratie référendaire »,* qui doit *« rendre au peuple son pouvoir »,* selon M. Henry de Lesquen, président du club, qui estime que, comme en Suisse, elle permettrait, en modifiant l'article 10 de la Constitution sur la promulgation des lois, non seulement d'abroger celles qui sont impopulaires, mais aussi de faire adopter de vastes réformes sur les problèmes de société les plus sensibles : baisse des impôts, école, rétablissement de la peine de mort, politique de l'immigration, code de la nationalité.

Dénonçant l'*« utopie égalitaire »* et la *« pseudo-démocratie »,* les dérives du parlementarisme et le poids grandissant de la technocratie, M. de Lesquen, qui regrette l'apparition de théocraties d'un nouveau genre, présente comme une panacée le référendum d'initiative populaire.

*« Le peuple est plus sage que les élites,* souligne-t-il ; *il est dépositaire des traditions, notamment de l'identité nationale, à laquelle nous tenons beaucoup. »* Mais l'application de ce processus n'aurait de sens que dans un pays culturellement homogène, selon le club, pour qui une forte immigration islamique constitue un frein au développement de la démocratie directe.

Parlant de l'islam, *« qui ne distingue pas le temporel du spirituel »,* M. Michel Leroy, secrétaire général du club, lui avait opposé le *« christianisme occidental, qui a permis l'émancipation du politique ».*

Les journées se sont achevées par l'intervention de M. Jacques Médecin, député (apparenté RPR), maire de Nice, qui a dit, lui aussi, son attachement à la démocratie référendaire.

M. V.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Pasqua : jumelage

M. Charles Pasqua, *ministre de l'intérieur,* estime, dans un entretien publié le dimanche 3 mai par le *Journal du dimanche,* qu'il faudrait *« jumeler un certain nombre d'élections pour sortir d'un climat de compétition électorale permanente ».* Les municipales et les régionales, explique M. Pasqua, pourraient être jumelées, de même, par exemple, que les législatives et les européennes. Mais M. Pasqua précise qu'il ne s'agit, pour le moment, que *« d'une idée, à peine un projet ».*

Interrogé également sur le terrorisme, M. Pasqua assure que le gouvernement a *« marqué des points ». « Mais nous n'avons pas gagné,* ajoute-t-il ; *la lutte contre le terrorisme est une affaire de longue haleine... Il faut être lucide. Le pire n'est pas encore passé. »*

### M. d'Ornano : infléchissement

M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se défend, dans une interview au *Journal du dimanche* du 3 mai de *« vouloir mettre sous surveillance le gouvernement »,* mais il souhaite que ce dernier *« s'engage dans des voies nouvelles ».* Dans le domaine économique et social, le député UDF du Calvados plaide pour *« un infléchissement, une amélioration et une innovation »* de la politique gouvernementale, marqués notamment par des *« mesures permanentes »* en faveur de l'investissement, *« davantage d'économies »* de l'Etat et un droit de contrôle accru du Parlement.

### M. Rossinot : deux légitimités

M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, a estimé, le dimanche 3 mai dans *le Républicain lorrain,* que MM. Barre et Léotard bénéficient *« l'un et l'autre de la légitimité pour briguer le soutien de l'UDF »* en 1988. M. Rossinot a également insisté sur l'idée que M. Barre *« doit prendre en compte le rôle et la place des partis politiques dans le pays ».*

### M. Hernu : candidat ?

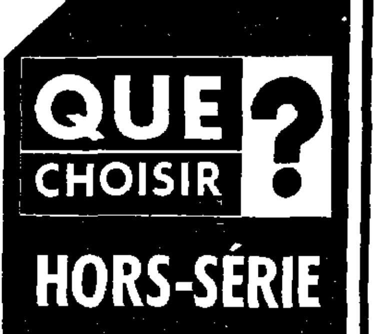
M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, a affirmé le samedi 2 mai à Canal + que M. Miterrand *« n'ayant pas d'héritier naturel, s'il devait y avoir un seul candidat* (socialiste), *je ne vois pas pourquoi je ne le serais pas aussi ».* M. Hernu a d'autre part affirmé qu'*« il ne faut pas accepter les solutions de M. Le Pen, même s'il faut entendre ce qu'il dit ».*

### M. Poperen : de pied ferme

M. Jean Poperen a déclaré le samedi 2 mai au *Matin de Paris* qu'il attend *« de pied ferme »* qu'on lui donne les raisons de son éviction du secrétariat national du PS. L'ancien numéro deux de cette formation a annoncé la mise en place *« d'une nouvelle composante au sein de celle-ci ».* Il a estimé qu'il y a maintenant *« trois grandes composantes »* dans le PS, à savoir *« l'axe Mauroy-Jospin »,* les rocardiens et ceux qui se retrouvent autour de son message.

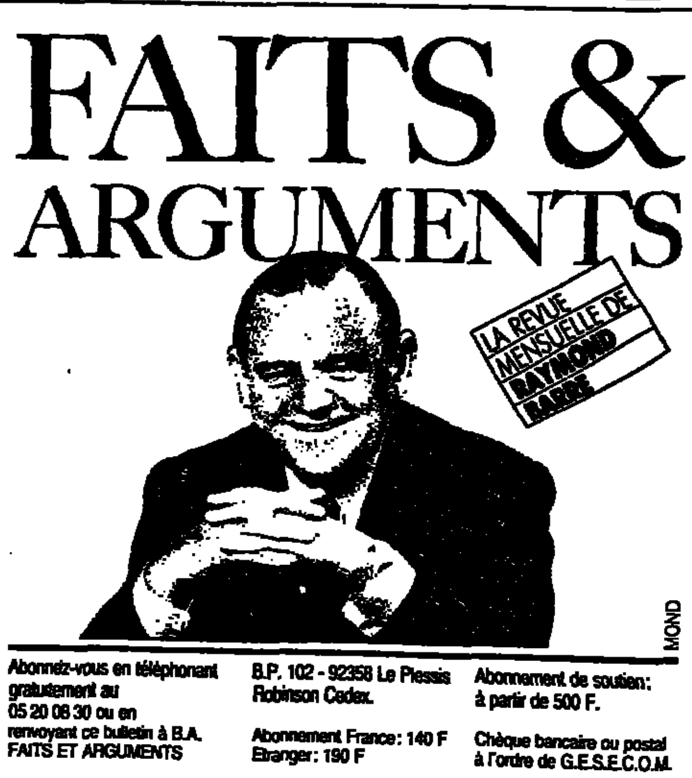




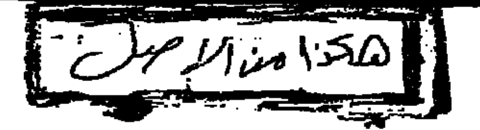








**RELIGIONS**

Béatifiant un jésuite antinazi à Munich

# Jean-Paul II dénonce les systèmes politiques qui « nient les droits de Dieu »

**Une messe de Jean-Paul II en plein air à laquelle devaient participer 80 000 fidèles à Augsbourg, en Allemagne fédérale, a été annulée le dimanche 3 mai, en raison d'un très violent orage. Un office a eu lieu à la cathédrale. Le matin, devant 85 000 catholiques rassemblés au stade olympique de Munich, le pape a béatifié un jésuite, le Père Rupert Mayer, qui avait combattu le national-socialisme. Cette période de l'histoire a inspiré presque tous ses discours au cours de ce deuxième voyage en RFA, qui devait prendre fin, le lundi 4 mai, à Augsbourg, par une rencontre avec les Eglises protestantes et, à Spire, par un discours sur l'Europe.**

*AUGSBOURG*
*de notre envoyé spécial*

*« Un jésuite avec une jambe de bois vit plus longtemps qu'une dictature sans Dieu »* : à sa sortie du camp de concentration de Sachsenhausen en 1945, le jésuite Rupert Mayer, qui était unijambiste, avait demandé de graver cette épitaphe sur sa tombe. Il a survécu six mois au nazisme.

Poursuivant son étonnant pèlerinage à travers l'histoire de l'Allemagne du Troisième Reich, le pape a élevé cette figure de la résistance bavaroise, connue pour ses sermons antinazis autant qu'anticommunistes, à la dignité de bienheureux de l'Eglise catholique. Il l'a fait à Munich, d'où est partie la sinistre aventure hitlérienne, à quelques kilomètres de Dachau, et dans un stade olympique archicomble, où il était impossible de ne pas penser aux Jeux de Berlin en 1936...

Les béatifications de Jean-Paul II – trente-quatre en huit ans contre trente seulement en quinze ans pour Paul VI – sont devenues un moyen de gouvernement. Deux jours après avoir honoré Edith Stein, carmélite d'origine juive, dont il veut faire le symbole d'une réconciliation judéo-chrétienne, le pape a fait du jésuite Rupert Mayer, qui avait interdit aux chrétiens l'appartenance au *« système impie »* du national-socialisme, le champion d'une lutte contre un monde sans Dieu.

Pour Jean-Paul II, ce geste est double : montrer, d'une part, qu'avec Rupert Mayer l'histoire de l'Eglise catholique allemande pendant l'ascension du nazisme et la guerre n'a pas eu que des pages honteuses ; souligner, d'autre part, le caractère actuel de la résistance contre des systèmes qui ne feraient pas plus de cas des *« droits de Dieu »* que des droits de l'homme.

Ce voyage en Allemagne fédérale, qui ne devait être qu'une simple visite amicale à quelques diocèses locaux – Cologne, Münster, Essen, Munich – et à des évêques en fin de carrière, a pris ainsi une dimension imprévue.

Jean-Paul II était sans doute le mieux placé pour faire la mise au point nécessaire sur l'attitude de l'Eglise face au nazisme. En novembre 1965, à la fin du Concile, jeune archevêque de Cracovie-Auschwitz, il avait été le premier évêque polonais à parler de réconciliation entre les peuples polonais et allemand. *« Essayons d'oublier*, avait-il alors déclaré, *nous accordons le pardon et demandons le pardon. »*

Une amitié particulière est née entre cet évêque et l'épiscopat allemand. A trois semaines du conclave qui devait l'élire, rappelait le pape, samedi à Essen, il était encore l'invité du diocèse de la Ruhr. On sait le rôle décisif que les cardinaux allemands ont joué dans son élection. Depuis, cette confiance réciproque ne s'est pas démentie, et pas seulement pour des raisons de solidarité financière entre la riche Eglise catholique allemande et le Vatican.

Pour autant, il ne serait pas exact de dire qu'il a fallu aujourd'hui, à Cologne et à Munich, les homélies du pape pour que l'Eglise allemande fasse son examen de conscience. *« Malgré le comportement exemplaire de quelques-uns*, avait déclaré, en 1975, l'épiscopat de ce pays, *notre Eglise a continué à tourner le dos au sort des juifs, à ne voir de danger que pour ses institutions, à se taire sur les crimes commis. »*

## Aucune allusion à Pie XII

La question du silence de l'Eglise pendant le nazisme n'a pourtant jamais été posée en Allemagne autrement qu'en termes généraux. Le pape a-t-il fait mieux ?

Aucune allusion, dans aucun discours, n'a été faite sur l'attitude personnelle de Pie XII, nonce en Allemagne au moment de la montée en puissance du nazisme, avant d'être élu pape en 1939, au début de la guerre. *« Après 1937*, a dit seulement Jean-Paul II, *il ne fut plus possible d'arrêter une évolution funeste. »* Quant aux évêques allemands, malgré quelques protestations individuelles, *« leur marge d'action se vit de plus en plus restreinte »*, a ajouté le pape, dans son intervention de Cologne, devant la conférence épiscopale.

Mettre en avant quelques actes de résistance isolés, n'était-ce pas un moyen de disculper l'Eglise allemande ? La question reste posée. *« L'Eglise a moins besoin de héros*, dit un jeune prêtre rencontré à Cologne, *que d'une réécriture courageuse, sans apologie, de son histoire encore trop fragmentée sous le nazisme. »*

La fermeté du pape à propos du nazisme – *« religion de substitution »*, avait-il dit à Cologne, *« idéologie d'un monde sans Dieu »*, a-t-il répété dimanche à Munich – a frappé la presse allemande. Elle a qualifié Jean-Paul II de *« lion de Rome »*, par analogie avec le « lion de Münster », attribut accordé au cardinal von Galen, un géant qui tonnait fort de sa cathédrale contre le nazisme, et auquel le pape est allé rendre hommage dans sa ville rhénane, le 1er mai : cent mille personnes lui ont réservé l'un des accueils le moins froids de cette tournée.

## Le « scandale » du chômage

Le *« lion de Rome »* a tenu des propos tout aussi vigoureux contre l'avortement, à Münster. L'Allemagne serait en tête des statistiques sur l'avortement en Europe, et le pape a voulu appuyer l'épiscopat allemand dans sa lutte contre l'article 218 de la loi constitutionnelle qui autorise l'interruption volontaire de grossesse.

Autour d'Essen, dans la Ruhr, le nombre des puits de mine encore en exploitation a décru de 140 en 1960 à 28 aujourd'hui. Les représentants des syndicats ont dressé devant le pape un sombre tableau de l'emploi dans la région. Un habitant sur six de la ville de Bottrop est au chômage.

Jean-Paul II s'est élevé avec force contre un chômage qui, a-t-il dit, *« devient un scandale social dès lors que le travail disponible n'est pas réparti équitablement (...). Il ne suffit pas d'accepter tout bonnement le chômage ou de faire confiance aux seuls mécanismes du marché »*. Deux millions de travailleurs étrangers, en majorité turcs et yougoslaves, sont restés sur le sol allemand, malgré les mesures de réduction de la main-d'œuvre immigrée prises à la fin des années 70 : *« Des Allemands vivent porte-à-porte avec des concitoyens étrangers*, a encore déclaré le pape à Bottrop. *Ouvrez ces portes et découvrez leur richesse culturelle et humaine... l'Eglise ne connaît pas d'étrangers. »*

HENRI TINCQ.

## « La folie d'un racisme inhumain »

Les discours prononcés par Jean-Paul II au cours de ce voyage représentent la condamnation la plus ferme du national-socialisme allemand jamais entendue dans la bouche d'un pape.

*« Avec la prise du pouvoir des nationaux-socialistes sous la direction de Hitler*, a-t-il déclaré le 30 avril à Cologne, *commença une ère fatale durant laquelle un parti politique, dans la folie d'un racisme inhumain, se mua graduellement en une idéologie totalitaire qui devint presque une religion de substitution. »*

Au cours de la cérémonie de béatification d'Edith Stein, *« fille de l'Israël de notre siècle »*, le 1er mai, à Cologne, le pape a dénoncé *« le plan d'extermination des juifs »* : *« Une idéologie née d'esprits déments l'avait arrêté, au nom d'un racisme satanique, et exécuté avec une méticulosité implacable (...). Les camps d'extermination apparaissaient avec leurs fours crématoires. Plusieurs millions de frères et de sœurs d'Israël, des enfants jusqu'aux vieillards, trouvèrent la mort dans ces enfers terrestres. Le monstrueux appareil répressif d'un Etat dictatorial n'épargna personne, sévissant avec une sauvagerie crépusculaire contre tous ceux qui avaient le courage de défendre les juifs. »*

Le 3 mai, enfin, à Munich, Jean-Paul II a surtout insisté sur le caractère athée du national-socialisme : *« Là où Dieu et sa loi ne sont pas respectés, l'homme non plus ne peut faire prévaloir ses droits. Nous l'avons constaté en toute clarté à la lumière du comportement des dirigeants nationaux-socialistes. Ils ne se sont pas intéressés à Dieu et ont poursuivi ses serviteurs, et c'est ainsi qu'ils ont aussi traité inhumainement les hommes, à Dachau, aux portes de Munich. Tout comme à Auschwitz. Aujourd'hui encore vaut ce principe : les droits de dieu et les droits de l'homme sont respectés ensemble, ou ils sont violés ensemble. »*












# Société

## Une étude de l'INSEE

# Obsèques françaises

Les Français dépensent beaucoup d'argent pour enterrer leurs morts. Un peu trop, aux yeux d'une majorité d'entre eux, si l'on en croit une étude de l'INSEE sur les services funéraires (1).

La somme totale consacrée aux obsèques est évaluée à 13 milliards de francs en 1985. Un bon tiers de ce pactole constitue le chiffre d'affaires de quelque deux mille entreprises privées, mais la plus grande d'entre elles détient, avec ses filiales, 41 % du marché.

Pour les obsèques, les familles françaises dépensent en moyenne un peu plus de 15 000 F, ainsi répartis : 3 000 F pour le cercueil, 1 800 F pour les services de pompes funèbres, 4 900 F pour les articles funéraires et les fleurs, 700 F aux marbriers, 1 000 F de transport et restauration des tombes, 200 F de faire-part, 2 000 F de TVA, 1 300 F de taxes municipales et 200 F de service religieux.

Les convois dits de quatrième classe (500 F) ne représentent plus que 7 % du total. Ceux de première classe (qui peuvent dépasser 27 000 F) ne bénéficient qu'à 1 % de privilégiés. On assiste, en somme, à une démocratisation croissante des obsèques, souhaitée d'ailleurs par une majorité de Français. Près de 80 % n'estiment-ils pas que les enterrements devraient être simplifiés et se dérouler dans l'intimité ?

Mais la partie la plus intéressante de l'enquête de l'INSEE concerne l'évolution des conduites face à la mort. Evolution qui répond à *« un souci d'écologie et d'hygiène, mais aussi d'esthétique et de ritualité »*, comme le constate l'auteur de l'enquête, Annick Barrau, assistante d'économie à l'UER de sciences sociales de Paris-V.

Une inversion de tendance, d'abord : deux Français sur trois meurent aujourd'hui à l'hôpital ou en maison de retraite, alors qu'au milieu des années 60 deux sur trois mouraient encore à leur domicile.

Deuxième évolution, moins connue : l'attrait croissant pour l'incinération. On est passé, en effet, de 1 800 crémations en 1971 à 14 500 en 1985, soit 2,7 % du nombre total des décès. Et le chiffre serait sans doute beaucoup plus élevé si tous les départements de France comptaient des crématoriums (au nombre de dix-huit actuellement) puisqu'un Français sur cinq exprime son souhait d'être incinéré.

On notera au passage que le recours aux funérariums (ou « athénées ») se développe également. La France compte déjà une centaine d'établissements privés où les corps des défunts sont déposés et exposés dans des salons mortuaires avant la sépulture.

Encore plus spectaculaire est la progression de la thanatopraxie. Trois cents défunts avaient bénéficié en 1963 de ces soins de conservations inspirés des pays anglo-saxons ; ils sont environ cent mille en 1985 aujourd'hui. En Provence-Côte-d'Azur, près de 40 % des personnes décédées seraient traitées ainsi, ce qui paraît beaucoup...

Les Français sont enfin de plus en plus disposés à donner leur corps à la science, comme le montrent des statistiques partielles, établies ici ou là. Les motifs ne sont pas toujours ceux qu'on croit. Annick Barrau note, par exemple, un souci de « rentabiliser » la mort de certaines personnes modestes ; chez d'autres, la démarche s'explique par la répugnance à l'égard de la décomposition du cadavre ou encore par le vague espoir de prolonger son séjour, d'une manière ou d'une autre, dans le monde des vivants...

Les agriculteurs restent les plus réticents à cette pratique : à peine 1 %. Mais les femmes sont moins réticentes que les hommes à donner leur corps à la science...

**ROBERT SOLÉ.**

(1) *Economie et statistiques*, numéro 198, avril 1987, 34 francs, 195, rue de Bercy, 75012 Paris.

## Le congrès des conseils municipaux d'enfants

# Si jeunes et déjà civiques...

*CHENY (YONNE)*
*de notre envoyée spéciale*

A première vue, la réunion peut paraître banale. Rassemblées dans une salle impersonnelle, soixante personnes écoutent des enchaînements de questions et des discours suivis d'applaudissements. Le colloque qui a eu lieu les 1er et 2 mai à Cheny (Yonne) n'était cependant pas tout à fait ordinaire : la moitié des participants y portaient des culottes courtes, le jardin était parsemé de jeux éducatifs et les lavabos semblaient conçus pour des lutins. Organisé par la ville de Migennes (Yonne), le premier congrès national des conseils municipaux d'enfants regroupait les acteurs, enfants et adultes, d'une expérience encore balbutiante. Les journées de Cheny devaient leur permettre de confronter leurs points de vue et de préparer pour le 3 juin à Paris une confédération nationale des conseils d'enfants, avant les premières rencontres de ces conseils municipaux au Centre Pompidou le 20 juin.

L'acte de naissance de ces conseils version Petit Poucet est signé en 1979 à Schiltigheim (Bas-Rhin). Cette année-là, le maire, les élus et plusieurs associations décident d'encourager l'insertion des enfants dans la vie de la cité. Résultat : une assemblée municipale où trente-quatre élus d'âge tendre (entre dix et treize ans) se donnent du « cher collègue », se familiarisent avec les rouages de leur ville et apprennent la démocratie. Désignés par leurs pairs dans les écoles, ces citoyens en herbe gèrent des budgets et travaillent en commission comme des grands.

Depuis, une vingtaine de villes, généralement situées dans le nord et dans l'est de la France, ont créé leurs propres conseils juniors. Douze d'entre elles étaient représentées à Cheny par des adultes (élus, enseignants ou conseillers pédagogiques) et par des enfants venus confronter leur résultats. Sages comme des images et décidément pénétrés de leur dignité d'élus, les jeunes se sont succédé au micro, confiants dans la générosité des adultes, comme ce petit garçon de Briey (Meurthe-et-Moselle) qui déclarait, l'œil arrondi derrière des lunettes ovales : *« Un terrain de bicross coûte 50 000 francs, les grands noms le paieront... »*

Aucun doute, les « grands » tiennent les cordons de la bourse et les petits n'exercent qu'un simulacre de pouvoir. La plupart d'entre eux ne s'y trompent pas. *« Il faut être réaliste*, explique posément une blondinette armée d'un bloc-notes et d'un stylo. *Faire partie du conseil nous apprend à ne pas demander n'importe quoi. »* Le plus souvent donc des projets « raisonnables » : terrains de jeux, aide aux pays en voie de développement ou même, le premier âge s'intéressant au troisième, aménagements pour les personnes âgées.

Au-delà des réalisations concrètes, ces conseils municipaux sont une occasion d'exprimer des doutes ou des inquiétudes. *« Les enfants demandent souvent des choses profondes et pertinentes*, souligne Mme Claire Jodry, l'une des premières responsables de l'expérience de Schiltigheim. *En parlant de racisme ou du favoritisme à l'égard des bons élèves, ils peuvent déranger les adultes. A Schiltigheim, le maire avait parfois plus d'appréhension à affronter le conseil des enfants que celui des adultes. »* Moins policés que leurs parents, les petits jettent certains tabous dans l'arène municipale et bouleversent quelques habitudes. *« Ils voient ce qu'on ne voit pas »*, remarque un élu. Reste à espérer que l'apprentissage des institutions et de la hiérarchie ne les prive pas de ce don salutaire.

**RAPHAËLLE RÉROLLE.**

## ÉDUCATION

# La rénovation du premier cycle à Orsay

*Mme Marie-Claire Mery, directrice des études du premier cycle de l'université Paris-Sud (Orsay), et MM. Claude Prudhommeau et Jean Roussel nous adressent les précisions suivantes, à la suite de notre article « L'hécatombe du premier cycle universitaire », paru dans* le Monde *du 2 avril.*

Dans le cadre de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur, les universités ont mis en place des premiers cycles scientifiques rénovés. La motivation essentielle était de réduire *« le considérable taux d'échecs dans le premier cycle »* en formant plus d'étudiants et en les formant mieux.

Le bilan de cette réforme ne pourra être définitivement établi qu'après trois années complètes de fonctionnement. Les résultats obtenus à l'université Paris-Sud, centre d'Orsay, montent déjà que :

– le nombre de diplômes délivrés, à flux d'entrée constant (1 500 étudiants), s'est accru dès la première année ;

– deux étudiants sur trois auront un DEUG ou un DEUST (diplôme du premier cycle) ;

– bien sûr, les bacheliers C réussissent mieux, quel que soit le diplôme préparé, de même que les titulaires d'une mention, mais ces derniers représentent moins de 10 % de l'effectif ;

– parmi les candidats au DEUGA (sciendes de la matière), les bacheliers D, aussi nombreux que les bacheliers C, ont au moins 45 % de chances d'obtenir un diplôme ;

– le taux de réussite des bacheliers F accueillis dans une filière expérimentale est de 30 %.

Tous les bacheliers C, D et E d'un secteur géographique proche ont eu leur place à Orsay et les résultats ci-dessus ont été obtenus sans baisser le niveau des diplômes, comme le démontre, en particulier, le palmarès 1986 des étudiants d'Orsay :

– 8 étudiants admis à Sup-Elec pour 12 places offertes sur le plan national ;

– 41 admis aux ENSI pour 165 places offertes (*le Monde de l'éducation* d'avril 1987) ;

– 22 admis aux Agro pour 100 places offertes.

# REPÈRES

## Procréatique

### Bébé-éprouvette en Jordanie

Deux mères jordaniennes ont chacune donné naissance à deux jumeaux de sexe mâle, après une fécondation *in vitro*, effectuée pour la première fois avec succès, en Jordanie, par une équipe de spécialistes dirigée par le docteur Zeid Kilani, à l'hôpital Khalidi, à Amman.

Le Dr Kilani a précisé, lors d'une conférence de presse, samedi 2 mai, qu'il avait obtenu une *fatwa* (avis juridique islamique) du mufti du royaume hachémite, cheikh Ezzedine al Khatib, autorisant les fécondations *in vitro « dans la mesure où le lien du mariage unit les donneurs »*.

Il a, en outre, indiqué que cet événement représentait une « première » dans le monde arabe pour une équipe de médecins et biologistes arabes. – *(AFP).*

## Médecine

### Les étudiants manifesteront le 12 mai

Les étudiants en médecine en grève depuis trois semaines appellent à une manifestation nationale à Paris le mardi 12 mai. Groupant quatorze centres hospitalo-universitaires (CHU) de Paris et de province, le Comité national inter-CHU (CNIC) a pris cette décision après avoir rencontré, samedi 2 mai, M. Valade, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'UNEF a annoncé sa participation à la manifestation et son soutien au mouvement, qu'animent dix CHU parisiens et quatre de province (Marseille, Toulouse, Rennes et Nancy).

Les étudiants réclament le retrait d'un projet concernant le troisième cycle des études médicales selon lequel ils auraient durant leurs deux années d'internat obligatoire le titre de « résident » et non celui d'interne. Ce dernier serait réservé dorénavant (et comme naguère) aux étudiants qui ont réussi le concours permettant d'accéder au titre de spécialiste.

## Architecture

### Un nouveau centre pour Melun-Sénart

L'aménagement du nouveau centre de la ville nouvelle de Melun-Sénart, en Seine-et-Marne, sera confié à des architectes autrichiens et français. Un concours d'architecture et d'urbanisme avait été organisé par l'Etablissement public d'aménagement. Il a été remporté par une équipe autrichienne la « Coopération Himmelblau », dirigée par MM. Prix et Swiczinsky, et par une équipe française conduite par M. Alain Sarfati.

Ces équipes ont été désignées parmi vingt-cinq autres par un jury que présidait M. Alain Vivien, député (PS) de Seine-et-Marne, président du conseil d'administration de l'EPA.

## Atome

### Israël cache son eau lourde

La Norvège a fait savoir, le samedi 2 mai, qu'Israël avait refusé à l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche) de vérifier si l'eau lourde qu'elle lui avait vendue dans le passé avait été ou non employée à des fins pacifiques. L'eau lourde est en effet utilisée dans certains types de réacteurs nucléaires fonctionnant à l'uranium naturel qui présentent la particularité de produire facilement du plutonium. Aussi, les Norvégiens s'intéressent-ils au devenir de cette matière première un peu particulière qui a pu servir au fonctionnement du réacteur d'origine française de Dimona en Israël, dont certains spécialistes estiment qu'il est modéré à l'eau lourde et a permis de produire du plutonium pour des armes nucléaires.

*La mort de Dalida*

# Le cœur dans tous ses états

Elle était née Iolanda Gigliotti, de parents calabrais émigrés au Caire. Secrétaire dans une société d'import-export, elle avait de longs cheveux, un joli visage aux pommettes hautes et rêvait de cinéma.

A vingt ans, elle remportait le concours de Miss Egypte, tournait un petit rôle dans un film et débarquait un beau jour de l'été 1955 à Paris, sans un sou. Rôdant presque aussitôt dans les studios de Boulogne, elle entendait le sempiternel « *on vous écrira* ». Puis un soir, un découvreur de talents, Lucien Morisse, directeur artistique d'Europe 1, la remarquait dans un cabaret des Champs-Elysées où elle se produisait en « bouche-trou » pour faire patienter les clients. La fille du soleil se transformait du jour



au lendemain en un personnage sorti tout droit d'un roman-photo, empruntant à la fois à Mae West et à Lana Turner.

Dalida en 1956, c'était la chanteuse au port de pin-up pouvant rivaliser avec les reines de beauté alors en vogue au cinéma. Elle avait du charme, sans être une mangeuse d'hommes, elle ne menaçait ni les idées établies ni la morale. Bref, ce n'était pas un danger pour les familles. Avec son exotisme discret, sa voix langoureuse d'alto striée de rocailles, coloriée d'une pointe d'accent latino-oriental, Dalida dépassait de loin toutes celles qui l'avaient précédée dans un genre aussi typé, de Rina Ketty à Gloria Lasso.

*Bambino*, son premier triomphe, va être suivi de beaucoup d'autres : *Gondolier*, *Ciao ciao bambina*, *Itsi bitsi petit bikini*, *Je reviens te chercher*, *Darla Dirladada*. Les airs à la mode où l'on parle beaucoup d'amour alternent avec les airs de films à succès : *Zorba le Grec* et *Jamais le dimanche*, repris en français. En trente ans de carrière, elle enregistre six cents chansons en huit langues et vend 85 millions de disques.

Dalida chante le cœur dans tous ses états et fait preuve d'une réelle sensibilité à l'intérieur des limites imposées par son personnage. Mais « Dali », comme l'appelaient ses fans, ne se contente pas de distiller à travers les générations ses roucoulades sentimentales et, au fil des années, une philosophie de bazar. Avec une énergie jamais démentie et une conviction forçant l'estime, elle a le culot d'une diversité tous azimuts. Reprenant *C'est vrai*, la rengaine de Mistinguett, elle lance : « *On dit que certains soirs, mon meilleur copain, c'est Teilhard de Chardin, c'est vrai.* » Elle chante aussi Jacques Brel (*Quand on n'a que l'amour*), Léo Ferré (*Avec le temps*), le mélodrame, le disco et la chanson arabe. A quarante-cinq ans, elle apprend à danser et exploite, au Palais des sports, le besoin de grand spectacle et de rêve du public.

Sa carrière et sa personnalité auraient pu symboliser l'évolution d'une certain mythologie érotique et féminine, minée de l'intérieur par l'évolution des modes et des mœurs. Mais Dalida a longtemps évité le piège. En vraie star, elle sut, presque toujours, tirer son épingle du jeu et toucher la fibre populaire.

A l'aube des années 80, l'arrivée sur le marché discographique de Linda de Suza, autre chanteuse latine « à accent » lui vole une partie de son public. Le succès de Dalida décline. Elle n'en continue pas moins son aventure avec une belle vitalité. Après le film de Youssef Chahine. Elle poursuivait ses tournées de concert et préparait un nouvel album.

Pourtant, comme beaucoup d'autres étoiles de la chanson et du cinéma, elle était un de ces êtres fragiles nés pour le show-biz mais marqués jusqu'à en mourir par la solitude. Toute la vie privée de Iolanda Gigliotti a été jalonnée d'échecs et de suicides : un ancien époux, Lucien Morisse, un ami intime, le « Comte Saint-Germain », un autre ami, le jeune compositeur italien, Luigi Tenco. Elle-même tenta de mettre fin à ses jours il y a vingt ans en absorbant des barbituriques.

En 1974 et en 1981, la chanteuse avait soutenu la campagne présidentielle de François Mitterrand. Elle était aussi descendue dans la rue en 1984 pour défendre la radio NRJ.

CLAUDE FLÉOUTER.

## L'Egyptienne

*(Suite de la première page.)*

Le piratage habituel sur les enregistrements au Proche-Orient n'avait pas permis à la chanteuse de ramasser des fortunes grâce à ses succès dans la langue des *Mille et Une Nuits*. Au Caire, à l'automne 1986, la sortie du *Sixième Jour*, en présence de la vedette, provoqua la descente dans les rues de Choubra d'une foule comme on n'en avait plus vu depuis le retour de Sadate de Jérusalem. Une foule scandant « *Dalida, Dalida !* » à perdre voix, et devant laquelle celle qui était aussi une star égyptienne nous confia combien cet enthousiasme oriental compensait pour elle la réserve du public occidental.

Une réserve qui, ces derniers temps, risquait de devenir de la froideur, et c'est ce dont Dalida est peut-être morte.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

● **Hommage à Dalida sur TF 1.** – TF 1 rend hommage à Dalida, ce lundi soir à partir de 20 h 35, au cours d'une émission spéciale présentée par Yves Mourousi.

## EN BREF

● **La deuxième édition du Festival départemental de jazz du Val-de-Marne.** – Avril swing en mai a de la voix cette année : Dee Bridgewater, Christiane Legrand, sœur de Michel et ancienne de Double Six et des Swingle Singers, Michel Donato, Elisabeth Caumont, Lavelle, Memphis Slim et Salif Keita se succèderont jusqu'au 22 mai sur une dizaine de scènes de ce département. Didier Lockwood, Martial Solal, Claude Luther pour ne citer qu'eux seront également de la fête.

★ Renseignements et réservations : 46-86-87-37.

● **Le film d'animation à Annecy.** – Amateurs, professionnels et créatifs d'images d'animation se retrouveront au Festival d'Annecy du 28 mai au 2 juin. Le film d'animation qui apparaît de plus en plus souvent à la télévision et au cinéma est très ouvert aux technologies de pointe. Support film ou vidéo, image de synthèse tridimensionnelle ou animation plus « classique ». Annecy accueillera les réalisations de cinquante pays. Ce Festival sera aussi l'occasion de rendre hommage à Norman Mac Laren,

★ Renseignements : BP 399 74 013 Annecy Cedex, tél. : 50-57-41-72.

**MUSIQUES**

*Les Rencontres de Cluny*

# Une nouvelle approche

*Les Rencontres de Cluny avaient rudement été éprouvées par le froid deux ans durant. Le stoïcisme des instrumentistes et des auditeurs avaient fait l'admiration de tous dans le farinier des moines et l'église Saint-Marcel.*

Cette année, la municipalité, touchée par tant de constance, leur avait offert le havre d'une salle de concerts toute neuve, de trois cent cinquante places, où l'on étouffait... le ciel ayant gratifié les Rencontres de trois semaines de festival d'été. Et l'on rêvait de voir tous ces groupes de musique de chambre se répandre dans les rues et les cours, autour des fontaines, de la petite ville médiévale, pour achever le mariage si bien commencé de la musique et des clunisiens (*le Monde* du 12 mars).

Le succès ne s'est pas démenti au cours de ces semaines. On était venu de toute la région et souvent de fort loin. Il semble cependant que les auditeurs du week-end de Pâques aient été plus favorisés, avec un programme de musique de chambre de haute qualité (de Schütz, Haydn et Mozart à Schoenberg, Ligeti et Dutilleux, en passant par toute une journée consacrée à Debussy), que ceux du 1er mai.

Ces trois derniers jours, cependant, offraient des programmes originaux avec des œuvres moins connues, même si elles n'ont pas toujours tenu leurs promesses : on se serait bien passé de la *Sonate pour cor et piano* de Beethoven ou du *Quintette pour harpe et cordes* de E.T.A. Hoffmann, l'écrivain romantique, malgré sa jolie couleur schumannienne un peu douceâtre, ou même de la *Serenata* d'Alfredo Casella, sans nul doute piquante lors de la création en 1928, mais qui nous semble aujourd'hui un arlequin des styles de l'entre-deux-guerres, de Ravel et Falla à Milhaud et Poulenc, auquel il manque un grain d'originalité inimitable.

Mais on ne résistait pas au plaisir de réentendre *le Pâtre sur le rocher*, de Schubert la pittoresque *Tempesta* de Rossini, et surtout *le Maître de chapelle* de Cimarosa, chanté et dirigé tout à la fois avec une bonhomie délicieuse par Philippe Huttenlocher. Cette parodie de répétition, d'une verve irrésistible, n'était-elle pas comme l'image emblématique de ce que les Rencontres veulent offrir au public de Cluny ?

La nouveauté du dernier jour résidait dans la présentation d'un Orchestre romantique de quarante musiciens jouant, sur des instruments censés représenter la facture en usage au milieu du dix-neuvième siècle, *Siegfried-Idyll* de Wagner, le *Konzertstück pour piano et orchestre* de Schumann et des lieder de Liszt.

A vrai dire, l'expérience parut quelque peu décevante. Il n'y a pas de différence radicale entre les instruments de cette époque et de la nôtre, ni de frontière stylistique, comme c'est au contraire le cas pour l'époque baroque, qui a suscité ces dernières années les batailles que l'on sait. Dans le cas le plus marquant, l'Erard de 1850, malgré tout le talent de Cyril Huvé, a semblé très inférieur en couleur, en sensibilité et en puissance à un bon Steinway ou un Bösendorfer actuels. Et si l'on a apprécié la sonorité soyeuse et douce des cordes en boyau, montées sur tous les instruments par un luthier virtuose, on ne saurait dire qu'elle ait fait oublier celle des Philharmoniques de Berlin ou de Vienne. Ce serait négliger tout ce qui tient à la qualité propre des virtuoses et au fondu d'un orchestre de longue tradition, auquel ne pouvait prétendre un ensemble réuni pour la circonstance avec des musiciens, certes émérites, venus des quatre coins de l'Europe. Mais les exécutions n'en furent pas moins de bonne facture sous la direction précise et enthousiaste de Maurice Bourgue, dont la *Gran Partita pour vents* de Mozart, quelques jours plus tôt, avait déjà montré les qualités remarquables.

Bien accueillies à Cluny par les autorités régionales et la population, fortement appuyées par des mécènes (en particulier le groupe hôtelier Accor et le Crédit lyonnais), les Rencontres ont un bel avenir devant elles, à condition d'éviter des ambitions démesurées et de renforcer leur implantation locale, dans le droit fil de leur intuition première : faire de la musique en toute liberté et amitié avec l'entourage, en évitant de devenir un festival comme les autres.

JACQUES LONCHAMPT.

● **RECTIFICATIF** : des difficultés de transmission ont rendu peu compréhensible le deuxième paragraphe de l'article sur *Benvenuto Cellini* (*le Monde* du 2 mai) : c'est la fonte de la statue de Persée victorieux de la Méduse qui a été transposée arbitrairement de Florence dans le Colisée de Rome (et non la naissance de Cellini lui-même).

*Concert-cassette*

# Du plaisir à emporter

*Enregistrement public, discussion avec les musiciens, multiplication immédiate des cassettes. Souvenir d'un moment rare à emporter.*

Sur la porte d'un restaurant chinois du onzième arrondissement, on peut lire une inscription énigmatique : « *les plats à emporter sont les bienvenus* ». A quelques pas de là, chez Stil, au 5, rue de Charonne, Alain Villain, le plus singulier des éditeurs curieux a inauguré cette saison la formule des concerts à emporter : une heure de musique suivie d'une rencontre, verre en main, avec les interprètes, pour permettre aux techniciens qui ont enregistré le concert de multiplier les cassettes que les auditeurs emporteront chez eux en souvenir.

*Le choix des artistes et des* œuvres confère à ces enregistrements la valeur d'un témoignage rare, voire d'un document, au même titre que les disques, les livres, les partitions (ou les films) édités par Stil depuis quinze ans et qui accueillent le public, rangés sur des étagères à l'entrée du salon de musique. C'est un ancien atelier sur cour où peuvent tenir commodément un peu plus d'une centaine d'auditeurs disposés autour d'une petite estrade. On voit et on entend bien de partout, et l'intimité avec les musiciens est telle qu'il faut bien convenir que les sensations qu'on éprouve ici n'ont guère de point commun avec celles offertes par les grandes salles.

Le 29 avril, Gill Feldman (soprano), accompagnée au pianoforte par Aline Zylberajch, présentait un choix de lieder de Mozart les mieux faits pour prouver, contre les idées reçues, que Schubert n'est pas tout à fait le créateur du lied allemand, car on trouve tout de même chez ses prédécesseurs autre chose que des chansonnettes. Mais Gill Feldman chantait aussi des mélodies anglaises de Haydn, des ariettes italiennes, des romances françaises de Mozart, ces dernières avec une clarté d'élocution dont n'ont aucune idée sans doute nos cantatrices, qui trouvent des excuses à une prononciation déficiente de leur propre langue...

Gill Feldman est visiblement plus à l'aise dans la méditation grave (Abendempfindung, Lied der Trennung) que dans l'espièglerie cajoleuse de Zerline proposant une « médecine douce » à son bonhomme de Mazetto. Mais si l'on peut souhaiter quelques clins d'œil, quelques libertés, une certaine détente pour établir entre l'auditoire et la chanteuse cette complicité qui contribue davantage encore à l'intimité que la proximité physique, on ne saurait trop admirer la maîtrise vocale, l'intelligence dans la conduite des lignes, dans l'emploi du vibrato. Peut-être seulement l'opéra est-il plus son domaine que le lied ; ceux qui l'ont entendue à Lyon dans la *Médée* de Charpentier le savaient déjà.

La partie pianistique était assez importante dans ses lieder pour mettre en valeur les qualités éminentes d'Aline Zylberajch, mais la *Sonate en mi bémol* de Haydn lui offrait l'occasion, en intermède, d'aller plus loin encore, quoique sans ostentation, puisque c'est l'intelligence musicale, et non la seule vélocité des doigts, qui permet de dégager la véritable respiration d'une œuvre comme celle-là à travers ses ruptures de ton inopinées, ses volte-face. La musique de Haydn devrait être réservée à ceux qui la comprennent ainsi ; ils ne sont pas si nombreux, mais qu'importe.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochain concert le 16 juin à 20 h 30 : duo contrebasse et violoncelle avec Marc Marder et Sonia Atherton (œuvres de Boismortier, Aperghis, Rossini et Druckman). Réservation obligatoire. Tél. : 48-06-28-19.





## La semaine du mélomane

Faute de pouvoir annoncer tout ce qui se fait de bon, le mélomane se croit fâché avec le monde entier : pour se réconforter, il dresse la liste des artistes qui ne lui en voudront pas cette semaine : l'Orchestre national de France, qui interprétera les pièces *Opus 10*, de Webern, les *Variations*, de Schoenberg, le *concerto pour violon n° 3*, de Mozart et *le Concerto*, de Berg (soliste H. Szeryng), sous la direction de E.-P. Salonen, lundi 4 mai, salle Pleyel à 20 h 30 (tél. 42-30-15-16) ; Caroline Gautier, qui fera revivre l'art du mélodrame (récitation, incitation poétique accompagnée au piano) à travers des pages méconnues de Schumann, Strauss, Nietz, Liszt et R. Hahn, au piano W. Nabore, les 4, 5 et 6 mai, au Centre culturel suisse (tél. 42-71-44-50).

L'Ensemble orchestral de Paris, qui a inscrit au programme du concert qu'il donnera à l'Auditorium des Halles, les 5 et 6 mai, une ouverture d'Arriaga, le *Concerto pour violon* de Mendelssohn, avec C. Crenne, les *Mouvements pour cordes* de Webern et la *symphonie de chambre n° 2*, de Schoenberg (tél. 45-62-67-57). Serge Baudo, qui dirigera le NOP à l'auditorium 104 de Radio France dans un programme Bartok : *Musique pour cordes et percussions*, *concerto pour alto* (avec l'excellent Y. Baschmet) et Prokofiev (*Symphonie n° 3*), mercredi 6 mai, à 20 h 30 (tél. 42-30-15-16). The Baroque Soloists et le Monteverdi Choir dirigés par J.-I. Gardiner, qui interpréteront l'opéra de Purcell *King Arthur* avec N. Argenta, L. Dawson, G. Fischer, etc., vendredi 8 mai à 20 h 30, au TMP Châtelet (tél. 42-61-19-83), et la Camerata de Boston, qui propose un programme de musique élisabéthaine au Théâtre de la ville, les 8 et 9 mai à 18 h 30 (tél. 42-74-22-77).

G. C.

*« Sign of The Times », de Prince*

# Le temps à contre-courant



CLAUDE GASSIAN

Le dernier album de Prince réunit seize chansons et a pour titre *Sign of The Times* (Signe des temps). Cette fois encore, Prince est à contre-courant, là où personne ne l'attendait, là surtout où personne d'autre n'oserait se risquer tant il défie les lois du marché.

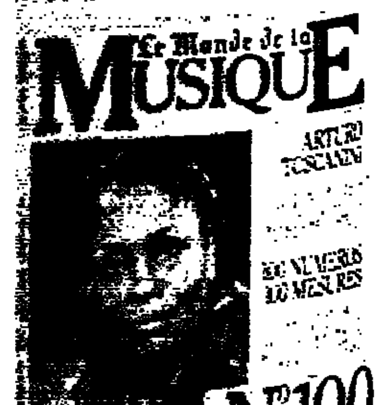
*Les* temps étant à *la* surenchère en matière de production calibrée – suivez, au hasard, le regard perdu de Michael Jackson, – *Sign of The Times* est taillé dans la matière première, radicalement dépouillé. C'est presque le disque d'un « garage band » minimaliste, livré avec les aspérités, délesté de tout effet. Des boîtes à rythmes, un son droit sur la batterie, des synthétiseurs lapidaires, des guitares sauvages, un métissage abrupt – seule la voix module sur tous les tons.

Parallèlement à *Sign of The Times*, Prince vient également de sortir un album (« 8 ») sous le sigle Madhouse. La pochette ne donnant aucune indication autre que les titres des chansons réduits à des chiffres (de « One » à « Eight »), on suppose que, celui-ci aussi, il l'a enregistré seul. La différence ? C'est un disque de jazz, et de la meilleure veine. Il y a quelque chose de fascinant dans cette boulimie créatrice : Prince voulait faire de *Sign of The Times* un coffret de cinq albums, mais WEA, qui distribue son label Paisley Park, s'y est opposé. Il coiffe en tout cas au poteau l'album de Michael Jackson annoncé pour le mois d'avril, déjà trois fois repoussé et attendu maintenant depuis cinq ans. Piqué au vif, après être de nouveau passé par la chirurgie esthétique, Michael est d'ailleurs retourné en studio.

A.-W.

★ Distribution WEA.



# Culture

## THÉATRE

*La « Marianne » de Tristan Lhermite*

### Desarthe entraîneur des juniors

*Les quatre derniers soirs d'avril, au Conservatoire de Paris, les jeunes acteurs de l'Atelier, animé par Gérard Desarthe jouaient la Marianne* de Tristan Lhermite.

*« Hors concours : celui qui ne peut concourir à cause d'une supériorité écrasante sur ses concurrents »*, nous dit le Petit Robert. Chaque génération a ses quelques acteurs hors concours. Gérard Desarthe est du nombre. Sa présence, sur la scène, est particulière : le spectateur n'y distingue pas avec netteté les composantes « terre à terre » d'un corps humain, d'une anatomie palpable. On dirait plutôt une « apparition », une irradiation immatérielle de modulations nerveuses, de fluctuations d'âme.

Bizarrement, l'élément le plus « visible » de Gérard Desarthe est sa voix — voix de vent violent, voix de grande marée, pas intense, d'ailleurs, mais perceuse, laboureuse, et qui électrise les attentions du public entier parce qu'elle suscite une hallucination : les ondes de cette seule voix font surgir les images, les histoires, les plages ou les forêts, les déterminations ou les abdications. Et le corps lui-même de l'acteur, sur les planches, là, est comme un mirage spirituel, une chimère, faite d'une intensité des yeux, du profil aigu de quelques airs d'ensemble. L'acteur, ici, est charge de particules, il est transmission, intercession. A travers son art, la parole naît, respire, et toute l'aventure de la pièce se manifeste, explose, déborde.

Comme le théâtre, en vérité, ne peut vivre, survivre, que grâce au concours d'acteurs énergumènes, d'acteurs phénomènes, comme Gérard Desarthe, pas étonnant que le Conservatoire d'art dramatique lui ait mis la main dessus, se fiant à lui pour brancher quelques comédiens en apprentissage.

A une vingtaine d'entre eux, Desarthe a fait travailler, cette année 1986-1987, la tragédie de Tristan Lhermite, *Marianne*.

Créée au printemps 1636, cette pièce connut un triomphe, aussi fort et même plus que celui du *Cid* de Corneille, qui parut six mois plus tard. A propos de *Marianne*, Corneille, beau joueur, a d'ailleurs dit : *« Il ne se fait pas de miracles tous les jours. » Marianne* fut reprise sans cesse, par de nombreuses troupes, dont celle de Molière, jusqu'au début du dix-huitième siècle. De nos jours, elle n'est presque jamais jouée. Pourquoi ? Mystère.

Desarthe a eu raison de choisir *Marianne* pour faire travailler des étudiants acteurs, pour deux raisons avant tout : premièrement, cette pièce est écrite dans une langue française magnifique, des vers alexandrins vivants, dynamiques, colorés, transparents et mystérieux, sensibles et sauvages. Et s'aguerrir à dire des vers très beaux, pour des acteurs, c'est fondamental, puisque, dans ce cas, chaque « note » de la voix est un élan de conscience, et peut être innervée d'âme, de résolution, d'imaginaire, de souvenances. Et, deuxièmement, cette pièce est sans cesse une décharge, un déchaînement de réactions humaines pures, d'instincts, d'élans passionnels, manifestés dans leur allant, avec génie, comme sans parasites d'un métier.

Le propos de la pièce est d'ailleurs très serré : à Jérusalem, peu d'années avant la naissance de Jésus-Christ, le roi Hérode, fou amoureux de son épouse Marianne qui lui fait la tête, la fait exécuter, cédant à des bruits mensongers d'adultère, de complot. Sa femme morte, Hérode perd la raison et les démonstrations de cette démence, qui occupent tout le dernier acte, n'ont rien de comparable dans l'histoire du théâtre. Pour l'unité de son œuvre, Tristan Lhermite, a négligé l'ensemble du règne d'Hérode qui fut pour la Judée un temps de prospérité et de paix alors qu'Hérode n'était pas juif et s'était fait instituer roi par les autorités de Rome.

Avec trois sous de liquide, des costumes disparates prêtés et quelques mètres d'étoffe rouge empruntés, mais des trésors d'esprit et d'imagination, les jeunes acteurs de Desarthe ont donné de *Marianne* une présentation de *toute* beauté. La poésie du texte rayonnait de toutes ses nuances, de tous ses élancements fulgurants ou murmurés. Et chacun des protagonistes de ce conte de sang et de fureur a pu imaginer, dans un parfait concert d'ensemble, un caractère original, saisissant.

Citons Hérode (Michel Bompoil), sa sœur Salomé et son frère Phérore, qui le poussent au meurtre (Patricia Varnay et Samuel Labarthe), Marianne et sa mère Alexandra (Cyrille Gaudin et Corinne Darmon), le Grand Echanson (Christophe Brault), Narbal qui vient raconter l'exécution de Marianne (Pierre Gérard), il faudrait dire tous leurs noms, mais nous les retrouverons aux « journées de fin d'année » du Conservatoire, en juin prochain, et, plus tard, sur nos scènes de France et de Navarre. Et merci à Gérard Desarthe, incomparable entraîneur. Desarthe acteur considérable, homme réservé et inquiet, chance inespérée pour les comédiens de demain.

MICHEL COURNOT.

## CINÉMA

*« Mikey et Nicky », d'Elaine May*

### La nuit des illusions perdues

*Deux copains qui se retrouvent, s'amusent, se disputent, se battent. C'est l'histoire d'un meurtre, le meurtre de l'enfance.*

Nicky appelle Mikey à l'aide. Poursuivi par des tueurs, il s'est réfugié dans une chambre d'hôtel crapoteuse où il semble croupir depuis des semaines, mais ça fait seulement deux jours. Il est sale, pas rasé, fou de peur ; il nous fait une belle crise de paranoïa. John Cassavetes est Nicky, Peter Falk Mikey : c'est dire si la sobriété du jeu n'entre pas en ligne de compte.

Les raisons pour lesquelles la vie de Cassavetes ne tient qu'à un fil sont floues et importent peu. On apprend vaguement qu'il a escroqué son patron, un mafioso de type petit-bourgeois soucieux, qui a lancé à ses trousses un tueur trop gros, rose et roux — Ned Beatley, — sorte d'eunuque fatigué, obtus, discipliné mais sans imagination.

Le film d'Elaine May, *Mikey et Nicky*, date de 1976, l'âge d'or, pourrait-on dire des anti-héros miteux-minables, protagonistes des faits divers quotidiens, victimes de la grande ville et d'une société stressée qui les oublie quand elle ne les écrase pas. On les reconnaît tout de suite, et d'ailleurs ils sont toujours d'actualité. Le film, c'est, en une heure quarante-cinq d'humour aigre et de suspense, une nuit de dérive, la mise à nu des vérités médiocres, la nuit des illusions perdues.

Mikey vole au secours de Nicky, mais c'est pour l'amener au tueur. Tout pourrait se passer vite et simplement si le tueur ne se perdait pas dans les embouteillages, si l'imminence du danger n'affûtait l'intelligence de Nicky, son instinct de survie. Il traîne son vieux copain — ils se connaissent depuis l'enfance — dans des bistrots glauques, des quartiers sinistres et chez sa maîtresse, une blonde pathétique, usée, incapable de lui résister. Cassavetes, c'est vrai, est irrésistible. Il a beau se montrer abominablement mufle, égoïste, instable, irresponsable, on a envie de faire quelque chose pour lui. On comprend que sa femme, autant que sa maîtresse, se laisse attendrir et se fasse avoir, comme on se laisse avoir par un enfant, même quand il a fait des grosses bêtises.

Nicky est aussi innocemment amoral qu'un enfant et, en plus, c'est un homme séduisant. D'où la jalousie, l'amour haineux et fasciné que lui voue Mikey, Peter Falk, la quarantaine empâtée, empêtrée dans les *frustrations*, les rêves revanchards. Il veut, il doit se débarrasser de « l'autre », le modèle qu'il n'a jamais pu atteindre, qui lui apparaît soudain dans sa banalité dérisoire, et malgré tout auréolé de charme.

La réalisatrice pointe le doigt sur la puérilité des hommes, sur le sentimentalisme des femmes, sans indulgence ni méchanceté, ça la ferait plutôt rire. Elle dessine les personnages au bord de la caricature, c'est-à-dire qu'elle pose le trait juste et le pousse en laissant faire le jeu excessif des acteurs. Excessif, mais authentique, complexe, confus, intensément humain. Elle place l'ambiance de peur par le réalisme du décor et des sons, puis, progressivement, emmène ses « héros » vulnérables dans l'espace abstrait des rues nocturnes, univers parallèle où les vérités éclatent, insupportables à reconnaître... Insupportable à vivre, ce meurtre qui n'en finit pas, long comme un cauchemar en spirale, où l'ironie et le tragique jouent à cache-cache. On rit, on a mal et ça finit... comme doit finir la fable, une fable qui raconte la nuit où meurt l'enfance.

COLETTE GODARD.

*« L'Apiculteur », de Théo Angélopoulos*

### Le voyage dans le vide

*Un vieil homme, un homme du passé sur le chemin de la mort rencontre une fille de nulle part. Et un moment de vie.*

Spyros est un paysan grec, vieillissant, moustachu, massif. Et seul, après que sa fille se fut mariée (il s'est, déjà, séparé de sa femme). Il pleut sur le jardin, la maison sent la désillusion. Spyros, apiculteur, va, dans sa camionnette, traverser la Grèce, du nord au sud, en suivant la « route des fleurs » avec ses ruches. Pour s'apercevoir qu'il est un étranger dans son propre pays.

En 1984, *le Voyage à Cythère*, où se trouvaient confrontés un ancien révolutionnaire et une génération désormais installée dans la démocratie, marquait un changement de cap, d'inspiration, chez Angélopoulos. Les arrière-plans politiques de son cinéma s'estompaient. Le destin de l'individu semblait devenir sa principale préoccupation. Maintenant, c'est sûr, les engagements politiques n'ont plus cours. Spyros (qu'interprète Marcello Mastroianni avec une majesté pathétique), l'homme du passé, erre dans une sorte de désert de pluie, de neige, de pauvreté, de mélancolie, d'absence. En marche vers la mort sans pousser un cri. Le désespoir existentiel est inscrit dans les paysages tels que les voient Spyros, dans des images d'une sobriété admirable qu'on dirait inspirées de ces films d'Antonioni où les routes brumeuses, les agglomérations tristes, les bords de fleuve, disaient la crise d'une civilisaton, l'impossibilité de communiquer.

Le village de l'enfance est mort, l'ancien ami militant est un malade alcoolique avec le visage ravagé de Serge Reggiani, les retrouvailles avec l'épouse sont ratées. Mais il y a cette jeune auto-stoppeuse, sans nom, qui croise le chemin de Spyros et à laquelle il s'accroche. Elle n'a pas d'attaches, elle vit l'instant (étonnantes apparitions de Nadia Mourouzi), elle fait l'amour avec Spyros devant l'écran d'un cinéma désaffecté. Il est prêt à tout pour la garder : à défoncer la vitre d'un bar avec sa camionnette, à supporter qu'elle couche avec un soldat dans un lit voisin du sien.

Après tout, Spyros n'a plus de liens avec la société d'aujourd'hui, et cette fille de nulle part lui permet encore de subir l'intolérable confrontation entre la réalité et l'imaginaire, entre le passé et le présent. Tout juste Spyros retarde-t-il l'échéance. Il faut aussi que la mise en scène prenne le temps — Angélopoulos n'a jamais été et ne peut être un cinéaste psychologique, mais un peintre d'idées et de comportements — de faire sentir au cours du voyage le vide idéologique où se perd l'apiculteur. L'heure venue, les abeilles vont bercer sa fin de leurs bourdonnements. La mort est peut-être un commencement, la tragédie de cette solitude ouvre peut-être sur autre chose. On n'ose pas dire espoir, mais c'est beau à pleurer.

JACQUES SICLIER.

*« Pour qui sonne le glas », de Sam Wood*

### Gary et Ingrid superstars

*L'adaptation du roman d'Hemingway sur la guerre d'Espagne, en 1943, fit pleurer les chaumières. Les acteurs restent merveilleux.*

Hollywood avait mis tous les atouts de son côté. D'abord le réalisateur Sam Wood, spécialiste du grand spectacle édifiant à la *Au revoir, Mr. Chips*. Dudley Nichols, son scénariste le plus célèbre, collaborateur régulier de John Ford. Le décorateur William Cameron Menzies, qui avait conçu *Autant en emporte le vent* pour David O'Selznick. Mais surtout le couple Gary Cooper-Ingrid Bergman : lui, symbole de l'*homo americanus* en lutte contre les forces du mal ; elle, doux ange blond de vingt-cinq printemps arraché à l'Europe en guerre.

Robert, l'« Anglais » comme l'appellent ses camarades de combat, est venu des Etats-Unis se ranger aux côtés de la République espagnole en 1937. Il doit faire sauter un pont lancé à pic sur une rivière. Il a trois jours pour accomplir sa mission. Il se heurte vite à un étrange personnage, Pablo (Akim Tamiroff), à la bravoure éprouvée, mais au comportement suspect. Il remarque dans le groupe une toute jeune fille, Maria, qui a vu ses parents fusillés sous ses yeux par les nationalistes.

Une folle histoire d'amour aux accents claudéliens, sur fond de rochers abrupts et de clair de lune romantique, se développe entre le géant yankee et l'innocente enfant. Toute allusion sexuelle est évacuée, la guerre, présente dans tous les esprits, à l'écran comme au moment du tournage, unit à la vie à la mort ceux qui s'aiment.

Dudley Nichols accentue la ressemblance avec *l'Adieu aux armes*, autre roman d'Hemingway sur la première guerre mondiale dont Frank Borzage tira en 1932 un film émouvant avec ce même Gary Cooper, alors très jeune. Oui, l'intrigue se traîne un peu, on a l'impression par moments d'apporter son obole à la cause commune, Katina Paxinou en passionaria populaire se croit chez Euripide ou Sophocle — le studio a rassemblé la plus surprenante brochette d'acteurs d'Europe centrale et orientale et d'Amérique latine, jouant tous avec un accent marqué, — et puis le miracle a lieu. Le film explose, comme jaillissent les larmes d'Ingrid Bergman bouleversée par le sacrifice de Gary Cooper, comme Cooper lui-même résume en quelques plans une carrière faite de grands espaces et de fidélité à la parole donnée. Jamais Hollywood ne fut plus convaincant.

LOUIS MARCORELLES.

## COMMUNICATION

### Parution de « la légende du siècle »

Lancé le lundi 4 mai, l'hebdomadaire *la Légende du siècle*, bénéficie de plus de 2 000 abonnements. Parmi ceux-ci, un souscripteur célèbre : M. François Mitterrand, président de la République. Ancré à gauche, le journal que dirige M. Roland Castro, architecte responsable de Banlieues 89, ancien animateur au début des années 70 du journal *Tout*, veut être différent : huit pages grand format, striées de bleu et de blanc, plutôt faites de « coups de gueule », de points de vue et d'opinions que d'enquêtes. Destiné à subjuguer ou à irriter, l'hebdomadaire, dont le titre est emprunté à une œuvre de Victor Hugo, a bénéficié du concours bénévole de nombreux journalistes et artistes comme Wolinski, Hélène Bleskine, Catherine Belkhodja, Jean-Paul Dollé, etc.

Quatre numéros seront publiés en mai, avant le lancement définitif, en kiosques, en septembre. Edité grâce au soutien financier d'amis de Roland Castro, l'hebdomadaire espère recueillir 25 000 abonnements. Un débat et une fête au Cirque d'hiver, dans la soirée du 4 mai — avec un show auquel participent Bernard Lavilliers, Didier Lockwood, Carte de Séjour — devraient lui permettre de passer à la vitesse supérieure.

### La 5 recrute à Europe 1

Après les stars du show-business, la 5 recrute désormais les vedettes de l'information et puise, là encore, dans les rédactions de l'audiovisuel. Europe 1 apparaît ainsi comme un vivier convoité puisqu'on annonce plusieurs collaborations régulières à la 5 ainsi que des transferts. Charles Villeneuve, directeur adjoint de la rédaction d'Europe 1, interviendra régulièrement sur le petit écran pour des chroniques en matière de défense, de terrorisme et de politique étrangère liée aux pays arabes. Sans quitter non plus la rédaction d'Europe 1, Catherine Nay devrait, de son côté, faire sur la 5 des chroniques, des portraits, des interventions ponctuelles dans le domaine de la politique intérieure. En revanche, d'autres journalistes pourraient quitter la station de la rue François-Iᵉʳ, parmi lesquels Guillaume Durand, présentateur du journal de 7 heures sur Europe, qui avait déjà largement collaboré à la 5 première formule et que l'on sollicite aujourd'hui pour animer un journal télévisé. Laurent Cabrol pourrait aussi prendre en charge la météo, tandis que Jean-Louis Caldéron ferait du reportage.

Ces hypothèses de départ inquiètent la direction d'Europe 1 et pourraient déstabiliser la rédaction, déjà très déçue de l'échec du groupe Hachette pour reprendre la Une et inquiète des résultats d'audience de la station.

A. Co.



## DANSE

### Maurice Eisner quitte le ministère de la culture

*M. Maurice Eisner, inspecteur général de la danse, atteint par la limite d'âge, quitte son poste au ministère de la culture et de la communication, section direction de la musique et de la danse.*

Batailleur, passionné, fou de danse et connaisseur, Maurice Eisner (Igor pour les amis, c'était sa griffe de critique) s'est dépensé sans compter pour pallier l'insuffisance des structures et des moyens attribués à la danse au sein de la direction de la musique. Il a largement contribué à la mutation du paysage chorégraphique français. Il a favorisé une politique d'aide financière aux jeunes compagnies, de développement de centres chorégraphiques dans les régions, de contrats entre les villes et l'Etat. Il a orienté l'action du ministère vers la diffusion et l'enseignement de cette danse moderne qui connaît aujourd'hui un essor exceptionnel reconnu dans le monde entier.

Maurice Eisner a toujours été attentif aux besoins des danseurs et des chorégraphes. Il a été à l'origine de nombreuses actions, et ce n'est certainement pas sa faute si les conditions faites à la création chorégraphique restent encore dérisoires.

Son action ne s'arrête pas avec son départ. Depuis plusieurs mois — à la demande de M. François Léotard, — il a travaillé sur l'organisation de la future délégation de la danse au sein de la direction de la musique. De l'autonomie de celle-ci, des moyens financiers qui lui seront impartis, dépend l'avenir d'un secteur encore fragile et aujourd'hui fortement menacé. Tout tient à la décision du ministre, qui devrait être rendue publique d'ici à la fin mai.

M. Eisner quitte la fonction publique, mais le journaliste reprend son activité de critique et compte collaborer à des émissions de télévision.

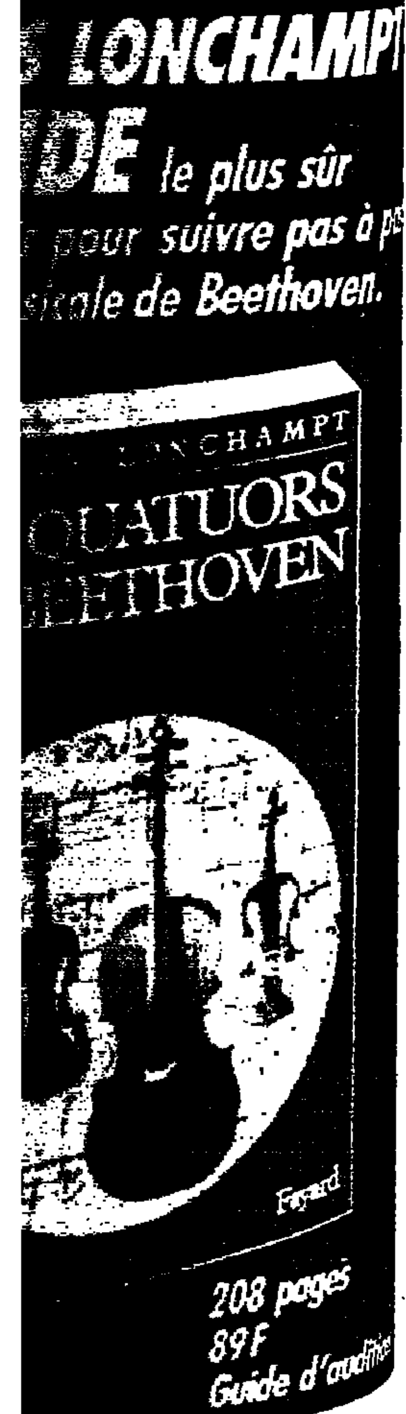
M. M.

# Spectacles

« Pour qui sonne le glas », de Sam Wood

## Gary et Ingrid superstars

LOUIS MARCORELLES




# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

CLARA GAZUL. Neuilly Athletic (46-24-03-83), 20 h 45.

MAHAGONNY. Deutsch de la Meurthe (42-00-67-28), 21 h.

LE MISANTHROPE. Crypte Ste-Agnès (47-00-19-31), 20 h 30.

LES HEURES BLANCHES. Cartoucherie, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30.

FIGURE HUMAINE. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30 (27).

NUIT DE GUERRE AU MUSÉE DU PRADO. Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30 (28).

CREDO. Cité internationale, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (28).

ULRICH ELGER. Roseau (42-71-13-20), 20 h 30 (28).

LES FEMMES SAVANTES. Porte Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 (28).

PROMENADE AU CŒUR DES CHOSES. Jardin (47-47-77-86), 20 h 30 (28).

LE GOUT DU DENTIFRICE. Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h (28).

CAPRICCIO. Neuilly, Théâtre (64-57-24-29), 20 h 30 (28).

MESS. Marie-Stuart (45-08-17-80, 20 h 30 (28).

HORS PARIS

VILLENEUVE-D'ASCQ.

LE NAIN, d'après le roman de Pär Lagerkvist, par le Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36) à la Ferme Dupire, métro Triolo. Réservations, FNAC et Office du Tourisme.

## Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), Galerie Colbert : 18 h : Léo Burckart.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres : 21 h, La revue Action poétique : Action poétique découvre l'Amérique ; 18 h, Actualité de l'édition : Revues Traverses : Théâtres de la mémoire ; Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-Information : 13 h, De la plaine à la montagne, de N. Vincensini ; 16 h, Haroun Tazieff : la mécanique de la Terre, de J.-L. Prévost ; 19 h, Répons : à propos de Pierre Boulez, de B. Gavins ; Vidéo-Musiques : 13 h, Le chevalier à la rose, de R. Strauss ; 16 h, Michel Petrucciani, Karim Kacel ; 19 h, Nabucco, de Verdi ; Concerts-Spectacles : IRCAM : 20 h 30 : Séminaire de composition.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : Britannicus, de Racine.

## Les autres salles

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80), 21 h : Monte-Cristo.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

ROSEAU - THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : Ulrich Elger.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; lun. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

## Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (43-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

## La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Histoire nomade.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) : E. Petit.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Séduite et abandonnée, de P. Germi (v.o.s.t.f.) ; 17 h 15, la Révolte du caporal Ascht, de P. May (NB) (vf).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

14 h 30, Erendira, de R. Guerra ; 17 h 30, O Beijo da Mulher Aranha, d'H. Babenco ; 20 h 30, Ao Sul do Meu Corpo, de P. Cesar Saraceni.

## Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-92) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
de John Ford
mise en scène Jean-Luc Lagarce
45.86.35.53 et 3 FNAC — du 12 au 30 mai à 20 h 30

Un spectacle du Théâtre de la Roulotte.
Création à l'Espace PLANOISE de Besançon : 5, 6 et 7 mai.




### Lundi 4 mai

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; v.f. : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr., A.) (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Amboise, 11e (47-00-89-16).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

KING KONG 2 (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LAPUTA (All., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMI (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Cité Internationale, 14e (45-89-38-69), H. sp.

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

STAND BY ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

## LES FILMS NOUVEAUX

L'APICULTEUR. Film franco-grec de Théo Angelopoulos. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS. Film américain de Gene Saks. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

DOLLS. Film américain de Stuart Gordon. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE. Film français de Gérard Krawczik. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT. Film américain de Michel Dinner. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MIKEY ET NICKY. Film américain de Elaine May. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

## PARIS EN VISITES

### LUNDI 4 MAI

« Les salons de l'Hôtel de Ville, 15 heures, sur inscription au 45-26-26-77 (Paris et son Histoire).

« La Cité universitaire et le parc Montsouris », 15 heures, métro Cité Universitaire (Paris et son histoire).

« Hôtels et passages pittoresques du Faubourg Saint-Honoré », 14 h 40, parvis de l'église de la Madeleine (conf. Michèle Pohyer).

« La bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland (ARS conf.).

« L'Opéra », 13 h 30, dans le vestibule (Conférence Academia).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Sentier.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les prénommés Joseph du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'hôtel des Ventes et l'hôtel Aguado », 14 h 30, 6, rue Drouot (Tourisme culturel).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle des rues Piat et de Belleville (Les Flâneries).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (Nord) place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« L'hôtel de Soubise : un palais du XVIIIe dans le Marais », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« L'hôtel de Vigny », 15 heures, 10, rue du Parc-Royal (Monuments historiques).

« Fêtes et traditions parisiennes : l'arbre de mai ou la basoche en délire », 15 heures, boulevard du Palais devant la grille du Palais de Justice (Monuments et sites historiques).

« Jardins et ruelles du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamark-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

### MARDI 5 MAI

« Exposition Lumière du Nord au Petit Palais », 16 h, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

« Les synagogues inconnues du quartier des Rosiers », 15 heures, métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse (conf. M.-Christine Lasnier).

« L'Opéra de Charles Garnier et les fastes de la vie mondaine au XIXe siècle », 13 h 45, hall d'entrée (conf. Michèle Pohyer).

« Conciergerie et Sainte Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (ARS conférences).

« Hôtels, jardins et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le cimetière Montmartre méconnu hors des parcours traditionnels », 15 heures devant le 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La montagne Sainte-Geneviève, le quartier Maubert et le cellier gothique des Bernardins », 15 heures, 21, boulevard Saint-Germain ».

« Saint-Germain l'Auxerrois et son quartier », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Présence du passé).

« La Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Hôtels et église de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et curiosités de Paris).

## CONFÉRENCES

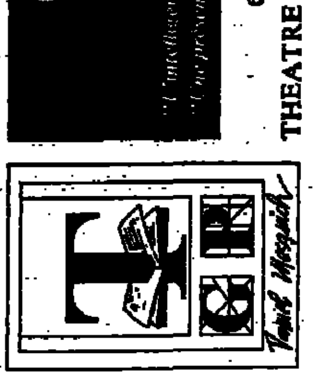
### LUNDI 4 MAI

Grilles de la Petite Ecurie, 78000 Versailles, 14 h 30 : « Monsieur le grand et Monsieur le premier, les grands écuyers aux Ecuries Royales » (C. de Chamborant).

Verrières-le-Buisson (91), salle des fêtes, 14 h 15 « La vie des Templiers » (Georges Bordonove). – Les lundis de Verrières, 91370.

3, rue Rousselet, 19 h « Michel-Ange à la Chapelle Sixtine ».









# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Lundi 4 mai

### TF 1

**20.35 Hommage à Dalida.** Emission spéciale présentée par Yves Mourousi avec des documents d'archives et de nombreux invités. **22.10 Magazine : Acteur studio.** Emission de Frédéric Mitterrand et Josette Robillard. Invité : Francis Lemarque. **23.25 Journal. 23.45 Magazine : Première page.** De Denis Brunetti. Médias et communication.

### A 2

**20.30 Série : La Mafia 2** (5e épisode). Avec Michele Placido, Nicole Jamet, François Périer. ▶ **21.40 Magazine : Caméra 2.** Proposé et présenté par Michel Honorin. *La deuxième vie de Klaus Barbie.* Reportage réalisé en Bolivie, au Pérou et au Brésil. **22.55 Documentaire : Le corps vivant.** Manger pour vivre : s'alimenter. **23.25 Journal.**

### FR 3

**20.35 Cinéma : Blanche et Marie** ■■ Film français de Jacques Renard (1984). Avec Miou-Miou, Sandrine Bonnaire, Patrick Chesnay, Maria Casarès, Clémentine Celarié. *Sous l'occupation allemande, dans une petite ville du Nord, la femme d'un ouvrier et la fille d'un coiffeur vont participer à la Résistance. Chronique historique très attachante sur le rôle des femmes du peuple dans les combats clandestins. Réalisme quotidien, diversité et ambiguïté des comportements. Un film bien réalisé, bien joué et... méconnu.* **22.10 Journal. 22.35 Documentaire : Dimension 3.** 5. L'homme et l'espace. **23.30 Prélude à la nuit** (5e anniversaire de l'émission). Wesendonck Lieder, de Wagner, chanté par Nathalie Stuzmann, avec Suzanne Manoff au piano ; Deux thèmes pour l'audiovisuel, de Gérard ; Suite populaire espagnole, de de Falla, interprétée par Guy Fallot (violoncelle) et Rita Bossa (piano).

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : la Fureur du dragon** □ Film de Hongkong de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Chuck Norris. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Étoiles et buts. 22.35 Les drives de Canal Plus. 23.40 Basket professionnel américain.** Les Sixiers de Philadelphie contre les Hawks d'Atlanta. **1.05** *Cinéma* **: Indécences 1930.** □ Film français de Gérard Kikoïne (1977). Avec Alban, Brigitte Lahaye, Aude Lecoq, Jacques Gateau. **2.20 Magazine : Vidéoplaisir.**

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Un meurtre sera commis** (2e partie). **21.55 Série : Hill Street Blues. 22.50 Série : Mission impossible. 23.45 Série : Série : Laurel et Hardy. 0.20 Série : Lou Grant. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

### M 6

**20.30 Cinéma : The Internecine Project** ■ Film américain de Ken Hughes (1974). Avec James Coburn, Lee Grant, Harry Andrews, Christiane Kruger. *Le PDG d'une multinationale, appelé à de hautes fonctions gouvernementales, veut éliminer quelques témoins gênants. Classique film d'espionnage. On peut toujours jeter un coup d'œil.* **21.55 Série : Clair de lune.** Mon beau David. **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Une pluie douce, entêtante, contre les vitres du salon, la nuit...,** de Carlos Semprun Maura. **21.30 Musique : Latitudes.** Marc Perrone, accordéoniste ; les nouveautés du disque. **22.30 La nuit sur un plateau.** Débat autour de Tony Levy pour « Figures de l'infini : les mathématiques au miroir des cultures ».

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Renseignements sur Apollon.** Concert (en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur, K 216, de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange », de Berg ; Cinq pièces pour orchestre, op. 10, de Webern ; Variations pour orchestre, op. 31, de Schönberg, par l'Orchestre national de France, dir. Esa Pekka Salonen ; à 22.45, Des lieder d'une beauté mystérieuse : Edvard Grieg ; à 23.08, Feuilleton : Bruno Maderna ; à 23.35, Maurice Ravel. **0.00 Nuits parallèles.** Le regard du sourd.

## Mardi 5 mai

### TF 1

**14.40 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.15 Ravi de vous voir.** Jeu : La balance ; Le plus beau jour de ma vie ; Le fabricant et son produit ; Peintures et dessins des écrivains du dix-neuvième siècle ; Histoire d'un aventurier. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...** On offre une récompense. **16.30 Ravi de vous voir** (suite). **17.00 Variétés : La chance aux chansons.** Invités : Patachou, Jack Jacquemin, Christine Blondel. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.25 Loto sportif. 20.35 Feuilleton : Dallas.** Un jeu mortel. **21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Méfiez-vous des morts. **22.20 Documentaire : La face humaine du Japon.** D'Olivier Howes (1re partie). *A travers le portrait de sept Japonais, Olivier Howes tente d'expliquer le Japon d'aujourd'hui.* **23.20 Journal. 23.40 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Ladislas de Hoyos.

### A 2

**14.40 Magazine : Ligne directe.** Pas de panique (2e partie) : la peur de la violence. **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi.** Avec Lio, Nilda Fernandez, Jérôme Dahan, Zouk infernal, Axel Baver. **17.30 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Les Ewoks ; Gags ; Les maîtres de l'univers. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy.** (2e épisode). **18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : Bulletin spécial.** Téléfilm d'Edward Zwick, avec Ed. Flanders, Kathryn Walker, Roxanne Hart, Christopher Allport. **22.10 Débat : Les terroristes sont parmi nous.** Invités : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur ; Jacques Franquet, responsable de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste auprès du directeur général de la police nationale ; Charles Villeneuve, journaliste à Europe 1, qui a écrit *l'Histoire secrète du terrorisme* ; Jean-Louis Guillaud, président de l'AFP ; Alain Marsaud, substitut du procureur de la République ; Philippe Savelli, directeur adjoint au CEA ; docteur Louis Crocq, médecin général des armées. **23.15 Journal. 23.30 Les enfants du rock.**

### FR 3

**14.30 Magazine : Boîte aux lettres** (rediff.). **15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant. 15.50 Documentaire : Les branchés de la Chine. 16.00 Documentaire : Il était une fois le pouvoir. 16.50 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Anna et le roi. 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur. 18.30 Feuilleton ; Cap Danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord pas d'accord.** ▶ **20.35 Cinéma : La dernière séance. 1er film : le Fils du désert** ■■■ Film américain de John Ford (1948). Avec John Wayne. *Trois bandits sont poursuivis après l'attaque d'une banque. Dans le désert, ils recueillent le bébé qu'une femme met au monde avant de mourir et se font ses « parrains ». Un western superbe, où de la ville de Welcome à New-Jerusalem tout est symbolique, les aventuriers devenant les rois mages pour un nouveau-né rédempteur. Amour, tendresse, souffle lyrique, grande interprétation.* **22.20 Dessins animés :** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.45 Journal. 23.10 2e film : L'aigle vole au soleil** ■■ Film américain de John Ford (1957). Avec John Wayne (v.o.). *Un pionnier de l'aéronavale américain, paralysé à la suite d'une chute dans un escalier, entreprend sa rééducation pour continuer à servir son pays. Biographie romancée de Frank W. Weade, qui fut un des meilleurs amis de John Ford. Le film n'est pas édifiant mais riche de simplicité quotidienne, de vérité humaine.*

### CANAL PLUS

**14.00 Cinéma : Mort sur le gril** ■ Film américain de Sam Raimi (1985). Avec Rees Birney, Sheree J. Wilson, Paul Smith. **15.20 Série : Espion à la mode. 16.15 Cinéma : Suivez mon regard** ■ Film français de Jean Curtelin (1986). Avec pierre Arditi, Féodor Atkine, Stéphane Audran, Jean-Pierre Bacri, christian Barbier. **17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Rambo** ■ Film américain de Ted Kotcheff (1982). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Finale du championnat de France de basket.** Match d'appui Orthez-Limoges. En différé d'Orthez. **0.05 Cinéma : Les cinq mille doigts du Dr T.** ■■. Film américain de Roy Rowland (1953). Avec Peter Lind Hayes, Mary Healy, Hans Conried, Tommy Retting (v.o.). **1.30 Cinéma : la Fureur du dragon** □ Film de Hongkong de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Chuck Norris.

### LA 5

**14.55 Série : Kojac. 15.50 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : King Arthur. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Cinéma : On l'appelle Trinita** □ Film italien d'E.B. Clucher (1970). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Steffen Zacharias. *Un voleur de chevaux devenu shérif est encombré de son frère vagabond et bagarreur. Emprunts au western et à la comédie italienne pour une lourde farce qui eut un grand succès commercial en Italie. Le tandem Terence Hill–Bud Spencer commençait ainsi une série proprement débile. Rideau.* **22.25 Série : Hill Street Blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Kojac. 2.35 Série : Star Trek.**

### M 6

**14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** La deuxième chance (2e partie). **18.30 Série : Drôles de dames.** La cage aux dames. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons** (12e épisode). **20.30 Cinéma : Honoré de Marseille** ■ Film français de Maurice Regamey (1956). Avec Fernandel, Rellys, Andrex, Maryse Patris, Francis Blanche, Henri Crémieux. *Honoré, citoyen de Marseille, interviewé par un journaliste, lui raconte à sa façon l'histoire de sa ville depuis le débarquement de Protis, guerrier phocéen, son ancêtre. Sorte de revue à sketches, avec soleil de Provence, accent et chansons de Fernadel, galéjades.* **21.45 Série : Brigade de nuit.** Un autre monde. **22.45 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Le journal du corps.** Folies ; La mer, l'homme et leur santé ; Dossier : le corps de l'enfance et l'enfance du corps. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson :** Mélodies en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même : Littérature ; Profession témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**18.30 Les mardis de la musique de chambre** (en direct du grand auditorium). Musique à découvrir ; œuvres de Dupré, Emmanuel, Messiaen, Tessier, Denis, Tamba, par Rodrigue Milosi (violon), Reine Flachot (violoncelle), Noël Lee (piano) ; à 20.05, Olivier Messiaen, l'orgue intégral : Le livre du Saint-Sacrement, par Almut Rössler (orgue) ; à 22.30, récital : Sonate pour violon et piano nº 2, de Bartok ; Sonate pour violon et piano nº 1 en fa majeur, op. 80, de Prokofiev ; Sonate pour violon et piano nº 3 op. 25, d'Enesco, par Raphaël Oleg (violon) et Hortense Cartier-Bresson (piano). **24.00 Les soirées de France-Musique,** Poissons d'or : Penguin cafe orchestra ; Mike Karn.



# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 mai à 0 heure et le mardi 5 mai à 24 heures.**

Les hautes pressions sur le proche Atlantique font remonter au nord de l'Irlande le courant perturbé océanique, et dirigent vers la France un flux instable et froid de nord.

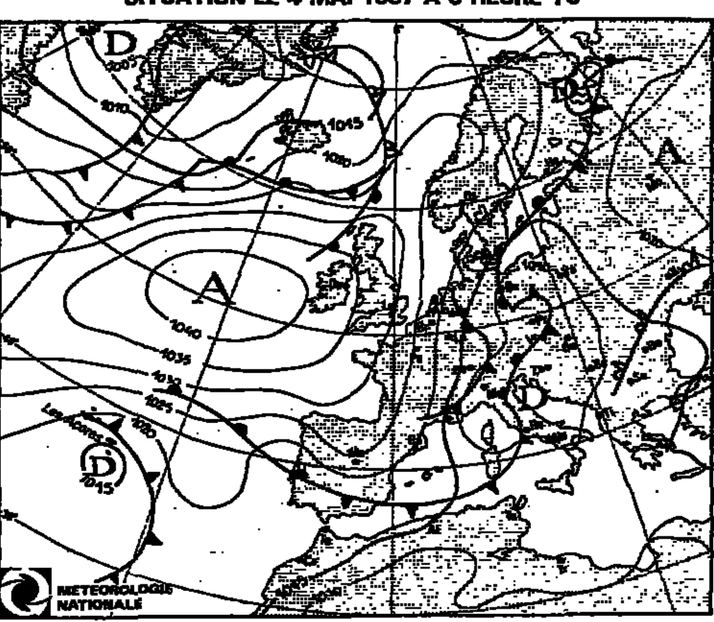
Mardi : une zone de temps couvert avec des chutes de pluie et de neige sur les régions allant de la Méditerranée au Massif Central, aux Alpes, à la Bourgogne, au Jura et à l'Alsace-Lorraine. Il neigera entre 1 000 et 1 200 mètres. Le mistral et la tramontane souffleront à plus de 60 km/h dans la matinée, puis un peu moins fort.

Sur la Corse, averses et orages éclateront fréquemment avec des rafales de vent. Du Nord et de la Champagne aux côtes de la Manche et sur la moitié ouest, alternance de nuages et d'éclaircies. Les éclaircies seront plus fréquentes dans l'intérieur, le ciel restera plus chargé près de la Manche. Nuages épais sur les Pyrénées, où il neigera au-dessus de 1 000 mètres.

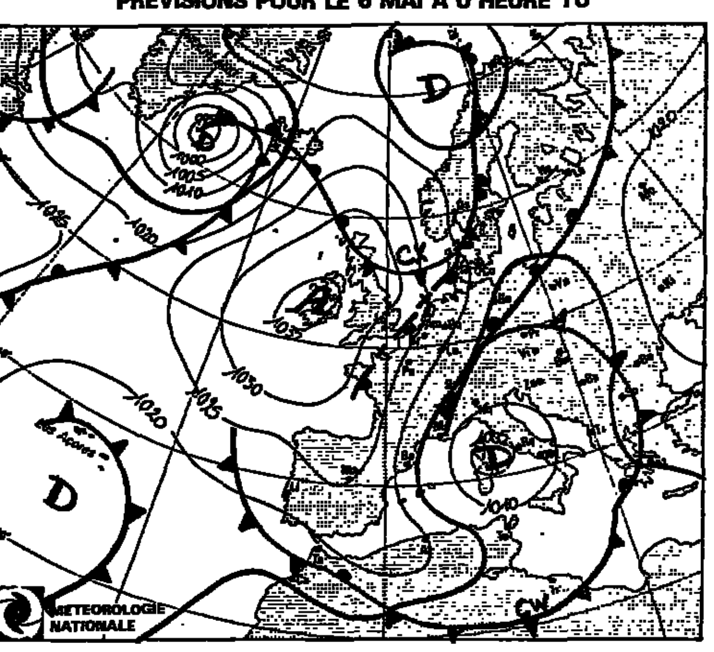
Les températures minimales, 2 à 5 degrés, localement 0 des Vosges au Massif Central.

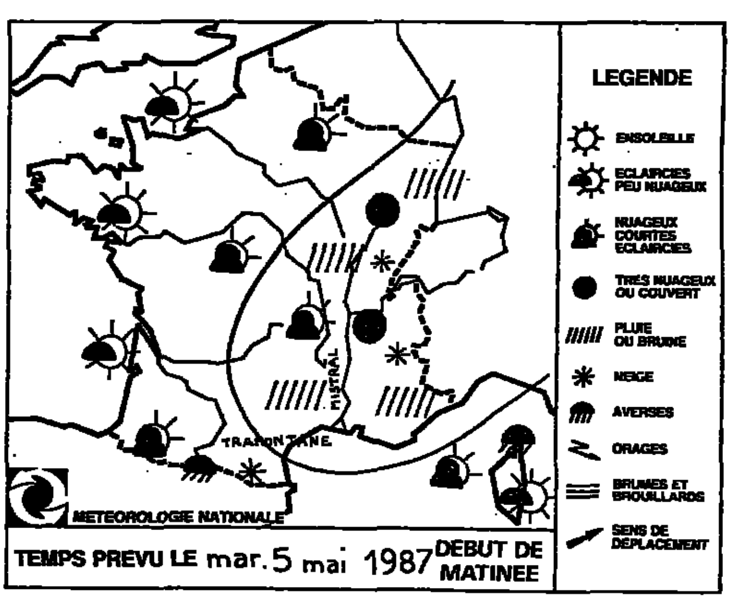
Les températures maximales seront situées entre 7 et 10 degrés dans la zone de mauvais temps, sur l'Est. De 10 à 12 degrés au nord de la Loire, de 12 à 15 degrés dans le Sud-Ouest, et de 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 4 MAI 1987 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI A 0 HEURE TU




## LÉGION D'HONNEUR

### Défense (Résistance)

Sont nommés *chevaliers* :

Mmes et MM. Gabriel Bima-Lioré; Michel Bloit; Irène Casals, épouse Lombard; Marinette Dubois, épouse Roch; Eliane Eldin; Raymond Fournier; Jacqueline Grillot, veuve Mann; Alice Jacob, épouse Derrien; Raymonde Jacob, épouse Sicot; Wanda de Komornicka, veuve Hudault; Ernest Magne; Louis Malenfant; Paul Mosnier; Marie Odiot, veuve Zanni; Lucien Pelloux; Henri Rey.

∴

Mmes et MM. Alexandre Bernardi; Geneviève Bernier; Gwenaël Bolloré; Bernard Boulanger; Jeanne Chevalier, épouse Delaby; Paul Colinet; Moïse Doise; Thérèse Duboc; René Fallas; Germaine Fraine; Cécile Gonard; Jeanne Jenny, épouse Braun; Roger Jolivet; André Ligier; André Mot; Attilio Ottou; Jeanne Pelletey, épouse Franchot; Jules Rolland; Maurice Ser; Gaston Thibayrenc ; Robert Tissot; Marthe Trouvée, épouse Morin.

## EN BREF

● **Concours.** — Jusqu'au 10 mai, dépôt des dossiers de candidature au concours organisé par la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe méditerranéenne qui se tiendra du 9 au 18 octobre à Barcelone. Les faire parvenir à Eurocréation 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Téléphone : 48-04-78-79.

● **Deux journées horticoles à Courson.** — Une soixantaine de pépiniéristes français et étrangers, spécialistes de plantes rares (arbres et arbustes, notamment), exposeront leur production au château de Courson, dans la région parisienne (8 kilomètres à l'ouest d'Arpajon), le samedi après-midi 16 mai et le dimanche 17 toute la journée.

Ces journées, qui, depuis 1982, ont lieu en octobre, se doublent, à partir de cette année, d'une exposition de printemps (renseignements : téléphone 64-58-90-12).

● **JOURNÉES D'ETUDES : mutations économiques, technologiques, sociales et culturelles.** — Ces journées d'études, proposées par l'Association d'étude des réalités institutionnelles et politiques (AERIP) auront lieu les 9 et 10 mai à la Bourse du travail de Saint-Denis.

★ Pour renseignements et inscriptions : tél. 43-66-78-60.

● **SAINT-DENIS : la ville en question.** — Un débat sera animé le 6 mai, à 20 h 30, par M. Roland Castro, délégué interministériel à la rénovation des banlieues, responsable de Banlieue 89.

★ Parti socialiste de la section de Saint-Denis, 19, boulevard Carnot.

● **STAGE : gestion de son temps et développement personnel.** — Ce stage, animé par la direction régionale de la jeunesse et des sports de l'Ile-de-France, se déroulera du 11 au 13 mai et le 15 juin au CREPS de Châtenay-Malabry.

★ I, rue du Docteur-Le-Savoureux. Renseignements : tél. 46-60-67-53.

## JEU GAGNANT N° 18 — LOTO SPORTIF

| | Equipe 1 | Equipe 2 | 1 | N | 2 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | NICE | METZ | X | N | 2 |
| 2 | NANTES | MARSEILLE | 1 | N | X |
| 3 | RENNES | LAVAL | 1 | N | X |
| 4 | BORDEAUX | TOULOUSE | 1 | N | X |
| 5 | SOCHAUX | MONACO | X | N | 2 |
| 6 | LE HAVRE | LENS | 1 | X | 2 |
| 7 | NANCY | PARIS-S.G. | 1 | X | 2 |
| 8 | LILLE | BREST | X | N | 2 |
| 9 | TOULON | ST-ÉTIENNE | X | N | 2 |
| 10 | GUINGAMP | AMIENS | X | N | 2 |
| 11 | DUNKERQUE | LA ROCHE/YON | X | N | 2 |
| 12 | VALENCIENNES | NIORT | X | N | 2 |
| 13 | ABBEVILLE | REIMS | 1 | N | X |
| 14 | LE PUY | MONTPELLIER | 1 | N | X |
| 15 | LYON | MONTCEAU | X | N | 2 |
| 16 | BOURGES | MARTIGUES | 1 | N | X |

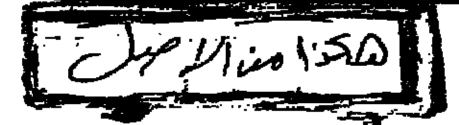
Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 3 Mai 1987 : 1 2 6 7 9 13 14

## Audience TV du 3 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

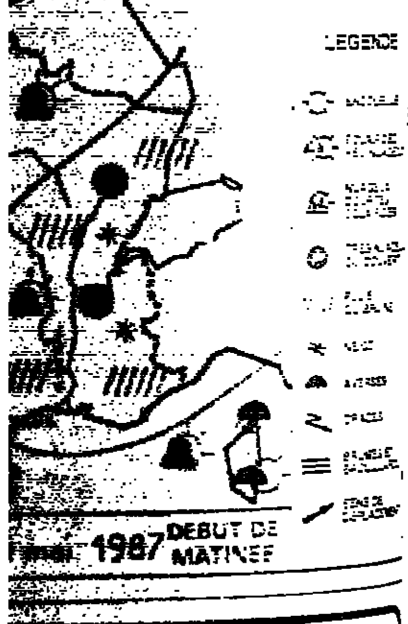
*Audience instantanée, région parisienne*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 52.6 | 13.7 | 13.7 | 8.9 | 3.2 | 7.9 | 5.3 |
| 19 h 45 | 52.6 | 18.9 | 22.6 | 2.6 | 3.2 | 3.7 | 1.6 |
| 20 h 16 | 64.2 | 24.7 | 17.9 | 13.7 | 4.2 | 3.2 | 0.0 |
| 20 h 41 | 69.5 | 33.2 | 14.2 | 6.3 | 3.2 | 9.5 | 6.3 |
| 22 h 08 | 47.4 | 13.2 | 9.5 | 6.8 | 1.6 | 10.5 | 6.8 |
| 22 h 44 | 26.3 | 7.9 | 3.2 | 7.4 | 0.0 | 7.9 | 0.5 |

*Programmes du dimanche 3 mai, à 20 h 30. TF1 :* Pour 100 briques t'as plus rien *(film)* ; *A2 : « Les enquêtes Caméléon » (série) ; FR3 : « Manimal » (série) ; Canal Plus :* Tombe les filles et tais-toi *(film)* ; *la 5 :* le Quart d'heure américain *(film)* ; *M 6 : « L'école des héros » (téléfilm).*









# « Services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4476

|  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | ■ | ■ | | |
| III | | | | | | | | ■ | |
| IV | | | ■ | ■ | | | | | |
| V | | | | | | | | | |
| VI | | ■ | | | | | ■ | | |
| VII | | | | | | | | | ■ |
| VIII | | ■ | | | | | ■ | | |
| IX | | | | | ■ | | | | |
| X | | | | ■ | | | | | |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Echelle de cordes. – II. Bac qui n'entraîne aucun travail lorsqu'on est reçu. En Apulie. – III. Point de suspension. – IV. Passé heureux. Des envies qui collent à la peau. – V. Préfèrent le gratin aux nouilles. – VI. Célèbre liquide écossais. Article. – VII. Instrument à vent. – VIII. Voies de garage. Bien roulé. – IX. Un mot qui revient fréquemment dans la presse. Echassier d'Afrique. – X. Résultat d'un brassage britannique. Mythe divin. – XI. Etaient plus forts que les as.

VERTICALEMENT

1. Pêche « glacée ». – 2. Une façon d'être plein d'attention. Manrice. – 3. Situé. Ne donnent pas signe de vie. – 4. Possessif. Manière d'être. – 5. Un homme de pointe. Avec lui, on peut se piquer au jeu, mais jamais dans le travail. – 6. Faire le plein. – 7. Fleuve côtier des Pyrénées. Article de « pointe ». – 8. Ses bords sont rapprochés. Envie modeste. – 9. Qui penche au point de se laisser tomber. Inaptes pour le service.

**Solution du problème n° 4475**

*Horizontalement*

I. Coupe-cigares. P.-S. – II. Arroseur. Ivre. – III. Saï. Télamon. Eon. – IV. Ciné. Eboueur. – V. Aso. Sultan. Ci. – VI. Doigts. Gê. Cidre. – VII. Enrôlement. Four. – VIII. Date. Europe. – IX. Repas. Sa. Aire. – X. Dés. Esse. Amère. – XI. Pensum. Tonne. On. – XII. Insensées. But. – XIII. Es. Trip. Bibi. – XIV. Lie. Groin. Malle. – XV. Enseignées. Réer.

*Verticalement*

1. Cascadeur. Pille. – 2. Oraison. Eden. In. – 3. Urinoir. Pensées. – 4. Pô. Godasses. – 5. Est. Atlas. Un. G.I. – 6. C.E.E. Set. Ems. Rg. – 7. Iules. Mess. Eton. – 8. Grabuge. Astérie. – 9. Molène. Œsine. – 10. Raout. Tua. – 11. Neac. Riant. – 12. Si. Uniforme. Bar. – 13. Ver. Dopée. Bile. – 14. Pro. Crue. Rouble. – 15. Sentier. Dentier.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 avril 1987 :

DES DÉCRETS

• N° 87-292 du 28 avril 1987 modifiant le décret n° 85-1513 du 31 décembre 1985 pris pour application de l'article L 234-10 du code des communes et relatif à la dotation de compensation de la dotation globale de fonctionnement des communes ;

• N° 87-295 du 29 avril 1987 fixant pour l'année 1987 les cotisations du régime d'allocation vieillesse des professions libérales ;

• N° 87-297 du 29 avril 1987 portant modification du décret n° 84-1057 du 30 novembre 1984 relatif aux contrats d'adaptation à un emploi ou à un type d'emploi ;

UN ARRÊTÉ

• Du 17 février 1987 relatif aux méthodes officielles d'analyse des jus de fruits et de légumes.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 2 mai 1987 :

UN DÉCRET

• N° 87-299 du 30 avril 1987 modifiant le décret n° 85-261 du 22 février 1985 relatif à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière.

DES ARRÊTÉS

• Du 28 avril 1987 relatif à la cession des activités de téléphonie publique de la Compagnie générale de constructions téléphoniques ;

• Du 29 avril 1987 modifiant l'arrêté du 24 avril 1987 fixant les valeurs d'échange des titres d'emprunt remis en paiement des actions du Crédit commercial de France cédées par l'Etat par offre publique de vente du 27 avril 1987 ;

• Du 23 mars 1987 relatif au tarif des divers émoluments et indemnités alloués en application du livre IV du code de la sécurité sociale (accidents du travail et maladies professionnelles).

UNE DÉCISION

• Du 23 février 1987 de la commission créée par l'article 14 de la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 modifiée relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 mai :

DES DÉCRETS

• N° 87-302 du 30 avril 1987 modifiant le code de la sécurité sociale (troisième partie : décrets simples) et relatif à l'allocation spéciale et au fonds spécial d'allocation vieillesse.

• N° 87-305 du 30 avril 1987 portant application de l'article L. 351-25 du code du travail (allocation pour privation partielle d'emploi).

LOTO N° 17 — TIRAGE DU SAMEDI 2 MAI 1987

5 15 19 24 29 33 — 2

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 MERCREDI 6 MAI 1987 A 20 H 35 ET SAMEDI 9 MAI 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE |
|---|---|---|
| 6 BONS N° | 5 | 1 278 015,00 F |
| 5 BONS N° + complémentaire | 45 | 74 000,00 F |
| 5 BONS N° | 1 913 | 5 700,00 F |
| 4 BONS N° | 114 977 | 95,00 F |
| 3 BONS N° | 2 000 364 | 8,00 F |

BONUS DU SAMEDI 109 832
3 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE 4,00 x 2 = 16,00 F

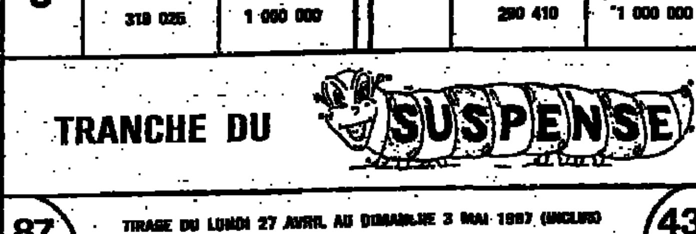
## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de la Tranche du SUSPENSE a été publié au J.O. du 24/06/86

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMÉROS | SOMMES GAGNÉES F. |
|---|---|---|
| 1 | 751 | 1 500 |
| | 118 841 | 50 000 |
| | 249 021 | 50 000 |
| | 229 161 | 1 000 000 |
| | 345 931 | 1 000 000 |
| 2 | 722 | 1 500 |
| | 186 892 | 6 000 000 |
| 3 | 265 743 | 50 000 |
| | 391 703 | 50 000 |
| | 045 223 | 1 000 000 |
| | 302 213 | 1 000 000 |
| 4 | 284 214 | 50 000 |
| | 299 384 | 50 000 |
| | 300 934 | 50 000 |
| | 394 014 | 50 000 |
| 5 | 182 505 | 50 000 |
| | 243 885 | 50 000 |
| | 319 025 | 1 000 000 |

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMÉROS | SOMMES GAGNÉES F. |
|---|---|---|
| 6 | 966 | 1 500 |
| | 283 286 | 50 000 |
| | 303 626 | 50 000 |
| 7 | 7 | 100 |
| | 117 | 1 600 |
| | 288 107 | 50 100 |
| | 307 037 | 50 100 |
| | 380 537 | 50 100 |
| 8 | 868 | 1 500 |
| | 908 | 1 500 |
| | 173 588 | 50 000 |
| 9 | 122 429 | 50 000 |
| | 226 889 | 50 000 |
| 0 | 620 | 1 500 |
| | 186 510 | 50 000 |
| | 194 400 | 50 000 |
| | 236 720 | 1 000 000 |
| | 290 410 | 1 000 000 |




87 — TIRAGE DU LUNDI 27 AVRIL AU DIMANCHE 3 MAI 1987 (INCLUS) — 43°

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– Anne et Michel CHABERT,
et Sarah,
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Margaux,**

le 28 avril.

---

– Marie-Edith et Hubert SOLAND,
Adrien, Julie, Vincent et Morgane
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Margaux,**

le 22 avril 1987, à Lille.

7, rue Jean-Moulin,
59000 Lille.

---

– Jean-Philippe COTIS
et Marguerite, née Léon,
partagent avec
Marianne
la joie d'annoncer la naissance de

**Pierre**

le 22 mars 1987, à Washington, DC.

8711 Irvington Avenue,
Bethesda, Maryland 20817,
USA.

---

– Le médecin général inspecteur
et M^me André JOULIN,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur huitième petit-enfant

**Thomas,**

au foyer de
Catherine et Ollivier JOULIN,
le 6 avril 1987, à Bourges.

---

– Tom ANNEQUIN,

né le 9 avril 1987, est ravi d'annoncer que ses parents,
Françoise GALLAND
et Daniel ANNEQUIN,
semblent bien se remettre de sa naissance.

8, rue Jules-Vallès,
75011 Paris.

## Décès

– Les familles Madar, Costa, Calvo, Brami, Boublil, Ennaifer, Perez, Zarka, Pulli, Dupuis, Cocroli, Avram, Michane, Hayatt, Arzouane et Guenedelman
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur sœur et tante

**M^me Sarah Valentine COSTA-HASSAN,**

survenu le 30 avril 1987, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 mai, à 14 h 30. Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

---

– M^me Debove,
Ses enfants
Et ses petits-enfants
font part du décès de

**Gustave DEBOVE,**

qui a fait don de son corps à la recherche médicale.

M^me Debove, qui ne recevra pas, vous remercie de votre aimable compréhension.

134, avenue Parmentier,
75011 Paris.

---

– M^me Heinz Fuchs,
Anne et Elisabeth Fuchs,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Heinz FUCHS,**
docteur en chirurgie dentaire,
docteur en médecine dentaire
de la faculté de médecine de Tubingen,

survenu le 1^er mai 1987.

8, rue des Coquarts,
92220 Bagneux.

---

– Claude Gille,
son époux,
Les familles Jinchat et Zucchi,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Suzanne GILLE,**
née Daligault,

le 30 avril 1987.

Ils invitent à partager leur peine.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

*« Gémissons mais espérons. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine de Riquebonne-D2,
06220 Vallauris.

---

– Il a plu à Dieu
de rappeler à lui

**M. Joseph GISSINGER,**

le 2 mai 1987, dans sa soixante-troisième année.

Il nous a quittés dans la paix du Christ, aux Loges.

De la part de
M^me Joseph Gissinger,
M. et M^me Albert Gissinger,
Nicolas et Antoine,
M^lle Anne-Marguerite Gissinger,
M. et M^me Christophe Gissinger-Havas,
M. Pierre Gissinger et M^lle Lise Leroy,
Et des familles Gissinger, Armspach, Brechenmacher, Scherrer, Arene, Lugagner-Delpon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mai, en l'église d'Abondant (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Loges,
28570 Abondant.

---

– L'école Saint-Louis-Sainte-Clotilde du Raincy,
Le corps enseignant,
Les élèves,
Les parents
Et tous sles collaborateurs
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Joseph GISSINGER,**
directeur de l'école.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mai, à 14 h 30, en l'église d'Abondant (Eure-et-Loir).

---

– M^me Roger Goirand,
M. François Simonnet et M^me,
née Roselyne Goirand
et leurs enfants,
M. et M^me Jacques Nanthon,
M^me Marie-Louise Pascal,
née Goirand,
M^me Claire Fontana,
née Goirand
et son fils,
M^me Jean Aguillon d'Ailland de Caseneuve,
M. et M^me Henri Bonifay
et leurs enfants,
M. et M^me Louis d'Ailland de Casenave,
M. Maurice d'Ailland de Caseneuve
et ses enfants,
M. et M^me Pierre Aymes
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Roger GOIRAND,**
chirurgien-obstétricien
des Hôpitaux de Marseille,
chef de service en retraite,
ancien directeur de l'école
de sages-femmes de la maternité
de la Belle de Mai,
médaillé de la Résistance,

survenu le 25 avril 1987, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Marseille par le Père Jean Nanthon, le 28 avril 1987, dans l'intimité familiale.

21, chemin de la Batterie-du-Roucas-Blanc,
13007 Marseille.
16, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Olivier RŒHRICH,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Palmes académiques,
sous-directeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers,

survenu le 25 avril 1987, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

De la part de ses enfants,
M^me Nicole Rœhrich,
M. et M^me Roger Rœhrich,
M. et M^me Jacques Chocq,
De ses quatorze petits-enfants
Et de ses trois arrière-petits-enfants.

Le service religieux a été célébré en l'Eglise évangélique de la Résurrection, à Paris, le 28 avril 1987.

*« Il entre dans la paix, celui qui a marché dans le droit chemin. »*
Esaïe LVII, 2.

---

– M^me Roger Kahn,
Le docteur et M^me Michel Meignant,
M^lle Isabelle Meignant,
M. Jean-François Meignant,
M^lle Cécile Meignant,
M^me Pierre Leblanc,
M. et M^me Philippe Cazaban,
M. et M^me Hugues Leblanc,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Roger KAHN,**
bijoutier-joaillier,

leur époux, père, grand-père, frère et oncle,

survenu le 2 mai 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

2 *bis*, rue Scheffer,
75016 Paris.

---

– Rennes. Saint-Grégoire. Nantes. Lyon.

M. René-Loïk Prigent,
M. et M^me Pierre Hecquet,
Docteurs Jean-Malo et Marie-Yvonne Prigent,
M. et M^me Bertrand Prigent,
M. et M^me Gildas Prigent,
M. et M^me Gilles Dubigeon,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

**M. René PRIGENT,**
géomètre-expert DPLG honoraire,
croix de guerre 1914-1918,

fortifié par les sacrements de l'Eglise.

La messe des obsèques a eu lieu le jeudi 30 avril 1987, en l'église Notre-Dame de Rennes.

5, place Hoche,
35000 Rennes.

---

– M. Georges Salomon,
M. et M^me Henri Pinhas,
Françoise Salomon,
Jacques-Henry Pinhas,
Isabelle Pinhas,

ont la douleur de faire part du décès, le 27 avril 1987, de

**M^me Georges SALOMON,**
née Gilberte Roth

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

47, rue Nollet,
75017 Paris.
39, rue Truffaut,
75017 Paris.

---

– M^me Pierre Le Baube,
sa sœur,
Jean-Jacques Servan-Schreiber,
Emeric Gros,
Bernadette Gradis,
Christiane Collange et Jean Ravel,
Perla et Jean-Louis Servan-Schreiber,
ses enfants,
David, Emile, Franklin, Edouard Servan-Schreiber,
Olivier et Susmita, François, Catherine Gros,
France et Jean-Yves Nathan,
Patricia, Corinne, Diego et Christiane,
Yvan Gradis,
Jean-Marc et Catherine, Jean-Christophe et Jane Coblence,
Vincent, Simon Ferniot,
Pascaline, Florence, Eric, Camille Servan-Schreiber,
ses petits-enfants,
Jean-Sébastien, Jean-Baptiste, Jonathan, Julien et Julia,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M^me Émile SERVAN-SCHREIBER,**
née Denise Bresard,

munie des sacrements de l'Eglise, le mardi 28 avril 1987, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité en l'église de Veulettes-sur-Mer (Seine-maritime), le samedi 2 mai 1987, à 11 heures.

Une messe sera dite à son intention, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16^e, le jeudi 7 mai, à 12 h 30.

24, rue Clément-Marot,
75008 Paris.
Ferme de la Vallée,
76450 Veulettes-sur-Mer.

---

– Le conseil d'administration de la société maternelle La nouvelle étoile des enfants de France,
à la grande tristesse de faire part de la disparition de

**M^me Émile SERVAN-SCHREIBER,**
chevalier de la Légion d'honneur,

sa très regrettée présidente, animatrice de l'œuvre depuis sa fondation.

3, rue de Pontoise,
75005 Paris.

[M^me veuve Emile Servan-Schreiber, née Marie-Denise Bresard, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-sept ans, avait succédé à son mari comme « patriarche » de ce que dans le monde de la presse on a longtemps appelé la « tribu Servan-Schreiber ». Elle a en effet toujours été associée de près à l'action de son mari, décédé en 1967, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et qui avait fondé en 1909 avec son frère Robert Schreiber le quotidien économique *les Echos* dont il a assumé la propriété et la direction jusqu'en 1964. Les enfants d'Emile Servan-Schreiber et de son épouse ont constitué une véritable dynastie journalistique puisque quatre sur cinq ont appartenu à la presse : Jean-Jacques, l'aîné, qui dirigeait *l'Express* et fut président du Parti radical et député de Nancy, Christiane Collange, Jean-Louis, qui dirige le groupe Expansion, Brigitte Gros, ancien journaliste, ancien sénateur, décédée. Seule Bernadette Gradis n'appartient pas à la presse.

M^me Emile Servan-Schreiber, qui avait présidé le conseil d'administration de *l'Express* jusqu'à ce que M. James Goldsmith se rende acquéreur en 1977 de cet hebdomadaire, avait toujours été très proche de ses enfants. Elle avait notamment joué auprès de Jean-Jacques un rôle de conseillère et de confidente tout au long de la carrière journalistique et politique de celui-ci.]

## Remerciements

– M^me Philippe Aydalot
et Marion,
M. et M^me Maurice Aydalot,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Philippe AYDALOT,**
professeur à l'université Paris-I,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

## Anniversaires

– Il y a neuf ans déjà, dans des circonstances toujours non élucidées, était assassiné

**Henri CURIEL.**

Ses amis, ses camarades continuent de s'inspirer de son idéal révolutionnaire.

---

– Le 2 mai 1984, quelques jours avant d'avoir vingt ans,

**Bruno HUBERT**

nous quittait.

Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir de lui.

---

– Il y a dix ans disparaissait

**Marie-Christine LHOSTE-BONAFOUX.**

Que s'unissent les pensées de tous ceux qui gardent dans leur mémoire son souvenir vivant.

---

– A l'occasion du quinzième anniversaire du décès de

**Émilie TUBIANA,**

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

## Avis de messes

– La Fédération des sociétés d'anciens de la Légion étrangère
vous invite à participer à une messe à l'intention du

**colonel CHARTON,**

qui sera célébrée, en présence de sa famille, le samedi 9 mai 1987, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

---

– Une messe sera célébrée le mercredi 6 mai 1987, à 18 heures, en la chapelle du couvent des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e, à l'intention de

**M. Louis CHARVET,**

décédé le 6 avril 1987,

et de son épouse

***Lidie du BUIT,***

décédée le 21 janvier 1970.

## Soutenances de thèses

– Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, le mardi 12 mai, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, M^me Farida Magure, née Dahab : « Ford Madox Ford (1873-1939) et la France ».

**CARNET DU MONDE**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .......... 89 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.




LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES
ORGANISE SON

# CONCOURS POUR SON INSPECTION

ECOLES DE COMMERCE
INGENIEURS UNIVERSITAIRES (MAITRISE D'ECONOMIE OU DE GESTION)

**3 000 000 de clients réalisent leurs projets avec nous.**

Répartis sur **36 banques régionales et 1 842 agences**, nos clients s'adressent ainsi à l'un des grands groupes bancaires français qui compte aujourd'hui plus de **28 000 personnes, 138 milliards de francs de dépôts : le Groupe des Banques Populaires.**

**La Chambre Syndicale des Banques Populaires**, organe de contrôle des banques et établissements du groupe, vous propose de débuter en intégrant son corps d'inspection. Il vous sera offert une formation large tant aux techniques bancaires qu'à l'audit, notamment dans ses aspects comptables et informatiques.

Très rapidement, vous participerez à des missions d'inspection dans les banques populaires avec pour objectif de porter un diagnostic sur leur fonctionnement.

Après quelques années, vous serez naturellement conduit à prendre des responsabilités de Chef de Mission et vous vous préparerez à assumer ensuite d'importantes responsabilités opérationnelles.

Vos qualités de rigueur, votre esprit de synthèse et d'analyse, votre dynamisme ainsi que votre parfaite **mobilité géographique** seront vos meilleurs atouts.

Si vous êtes disponible immédiatement ou dans quelques mois, nous vous invitons à participer à notre concours de recrutement qui aura lieu le 20 juin 1987. Pour faire acte de candidature, demandez un dossier d'information et d'inscription, en écrivant, sous la référence CS/87/LM1, à la **CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES** - 131, avenue de Wagram - 75847 PARIS Cedex 17. (Clôture des inscriptions le 7 juin 1987).



BANQUE POPULAIRE
UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

MEDIA PA

---

**Grande entreprise de forte renommée (3 000 personnes, CA 3,5 milliards, plusieurs établissements) rattachée à un puissant groupe financier, étoffe la structure de son département central recrutement et gestion de personnel et recherche :**

## Un chargé de recrutement

Le titulaire du poste devra :
- prendre en charge l'ensemble des missions de recrutement qui lui seront confiées (analyse de poste, choix de méthodes, sélection, intégration),
- participer à la gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières,
- s'intégrer à une équipe performante en amenant une contribution personnelle et développer les relations avec différents responsables opérationnels.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, Droit, Sciences PO... ou Sciences Humaines (Psycho Prat ou Psycho du Travail) + IAE, CELSA ou équivalent.
Une expérience de 2 à 3 ans acquise de préférence au sein d'une grande entreprise ou en Cabinet conseil est nécessaire ainsi que de réelles qualités de contact et de rigueur.
Perspectives d'évolution de carrière au sein de la société et du groupe.

**Poste à Paris.**

**Ecrire sous réf. YR 417 CM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

Un des plus importants groupes qui produit, commercialise et exporte dans 32 pays des tissus d'ameublement (créations haut de gamme, style contemporain) recherche, dans le cadre de son expansion, un :

## DIRECTEUR COMMERCIAL

Rattaché directement au P.D.G., le titulaire de ce poste a l'expérience de la commercialisation de produits de luxe, où le goût et la sensibilité esthétique interviennent tant pour sentir les tendances de la mode que pour vendre à une clientèle spécialisée.

Attaché aux principes du marketing, il est capable d'analyser et de pressentir les orientations nouvelles d'un marché en phase d'évolution.

Il collabore étroitement avec la direction générale dans le cadre de l'élaboration de la politique commerciale. Il participe à la création et au choix des collections. Il suit personnellement les principaux clients, le réseau des représentants, supervise le service commercial et l'administration des ventes.

Il gère le budget de communication et de publicité en proposant les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir les produits et atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

**Les candidats susceptibles de satisfaire ce poste se reconnaîtront dans le profil suivant :**
- 35 ans,
- Formation commerciale ou technique supérieure : HEC, EDHEC, ESC ou niveau universitaire équivalent, ingénieur textile justifiant d'une expérience commerciale similaire,
- Homme de réflexion et d'action, il a réussi dans un poste équivalent,
- Des perspectives d'avenir requièrent pour ce cadre un ascendant naturel, une large ouverture d'esprit alliés à la diplomatie des contacts,
- La pratique courante de l'anglais, la disponibilité pour voyager deux à trois jours par semaine sont indispensables.

Lieu de résidence souhaité : agglomération lilloise.
Le niveau de salaire prévu est en rapport avec le sérieux et les compétences recherchés.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, en indiquant salaire actuel et prétentions, sous référence 459, à : PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE, qui s'engage à répondre à toutes les demandes et à traiter chaque dossier avec la plus grande discrétion.

promonor

---

## Ingénieur généraliste
### étude et réalisation de projets techniques

Une entreprise de 300 personnes, rattachée à un grand groupe français leader européen, recherche un jeune ingénieur pour seconder le Chef de Service des Etudes Générales.

Ce service est chargé d'étudier et de réaliser les investissements. Son activité est complète : analyse des besoins, études de rentabilité, réalisation des cahiers des charges, recherche et sélection des fournisseurs, mise en service.
La réussite dans ce poste implique : une formation d'ingénieur, une première expérience professionnelle, de bonnes capacités d'adaptation à des techniques variées (y compris l'informatique industrielle), des qualités de contact et de réalisation.
Larges possibilités d'évolution dans le groupe. **Poste à Rennes.**

**Ecrire sous réf. VF 406 AM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

## Directeur marketing
### équipement automobile

**bilingue allemand**

Société industrielle d'équipement automobile, affiliée à un groupe international, recherche le **Directeur Marketing** de son département « équipement automobile-marché libre ».

Il prendra en charge toutes les activités commerciales et de marketing s'adressant au réseau de distribution (grossistes, centres auto) en France et à l'export.

Professionnel du marketing, possédant une formation commerciale supérieure, sachant diriger et motiver les hommes, il devrait avoir une solide expérience professionnelle des circuits de distribution des équipements automobile ou des produits similaires.

Dans l'exercice de sa fonction il aura de fréquents contacts avec la société-mère en RFA. Par conséquent, la connaissance de la langue allemande est indispensable.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, sous la référence 2726, à

Conseillers de Direction franco-allemands
Klaus W.Herterich
44, rue La Boétie
75008 PARIS
Téléphone : 45.63.49.24

interconseil

MEDIA PA

---

**IMPORTANTE BANQUE MARNE-LA-VALLEE**

recherche pour encadrer
son équipe Expédition-Courses
(10 personnes) son

## RESPONSABLE DU SERVICE EXPEDITON-COURSES

**Vous avez :**
- environ 35 ans ;
- une excellente formation générale ;
- le sens de l'organisation et des capacités affirmées d'encadrement ;
- une très bonne connaissance des techniques d'expédition automatique et des négociations avec les Routeurs et les P.T.T.

Expérience similaire souhaitée. Statut gradé de banque et salaire selon expérience.

Merci d'adresser, s/réf. 4680/LM, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à

MEDIA PA
71, av. Victor-Hugo
75116 PARIS,
qui transmettra.

---

## Contrôleur de gestion

Un groupe industriel performant (500 personnes – 350 millions) faisant lui-même partie d'un grand groupe français recherche son contrôleur de gestion.

Rattaché à la direction générale et membre du comité de direction,
- il élaborera les budgets d'exploitation et participera à l'élaboration des budgets d'investissement et de financement,
- il analysera les réalisations,
- il effectuera toutes études et propositions concernant tous les aspects de la rentabilité de l'entreprise,
- il sera l'interlocuteur du contrôle de gestion Holding.

Ce poste actif et de terrain conviendrait à un diplômé grande école (d'ingénieurs ou de gestion) ayant au minimum 3 ans d'expérience en contrôle de gestion impérativement acquise dans une entreprise industrielle.
Ses qualités de rigueur, de contact, d'initiative lui permettront de jouer un rôle moteur et d'être reconnu comme un interlocuteur avisé et dynamique.

**Poste à Paris.**

**Ecrire sous réf. MW 398 AM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris




PUBLIPANEL

---

**GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE**
C.A. 1,2 milliard - VAL DE LOIRE
recherche

## le Responsable de son Centre de Fabrication
### de semences sélectionnées (céréales, maïs et protéagineux)

Sous l'autorité du Chef de Service Semences, il aura la responsabilité complète de l'outil de fabrication (transformation du produit brut en semences certifiées commercialisables).

Il aura pour mission d'améliorer les outils de gestion industrielle (prix de revient, stocks, contrôle qualité...).

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ayant une expérience industrielle acquise de préférence dans le secteur agro-alimentaire, ou à un autodidacte confirmé. Il implique des qualités de gestionnaire et d'animateur.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous réf. 179 à C.K. - 107, rue Lauriston - 75116 PARIS.

LM-TOURNAY/ASSCOM




Chantal Kenvyn

---




**IMPORTANTE BANQUE JAPONAISE**
implantée à PARIS (Champs-Elysées)
recherche dans le cadre de son expansion

• DEPARTEMENT DES OPERATIONS BANCAIRES

**ASSISTANT MANAGER**
du service des Credocs et des Remdocs. Cadre Classe V. Diplômé universitaire. Expérience similaire minimum 2-3 ans. Connaissance parfaite des techniques et de la réglementation import-export. Anglais indispensable. Réf. AMM

**GRADE H/F Classe II/III**
Pour le service Caisse, Portefeuille, Transferts Etrangers. BAC minimum. Expérience professionnelle d'au moins 2-3 ans. Anglais indispensable.
Réf. CPM

• BACK OFFICE TRESORERIE/CHANGES

**GRADE H/F Classe II**
Expérience similaire 2-3 ans, bon potentiel avec capacité d'évolution possible. Anglais apprécié.
Réf. BOM

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 25196 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

---




13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS Tél. 42.85.15.53

Le groupe CENTOR recherche pour son département recrutement et sélection de Dirigeants et Cadres deux

## CONSULTANTS SENIORS

35/45 ans, de formation supérieure de type ingénieur en électronique, informatique ou miage pour le premier, type agro/chimie pour le second.
Une bonne connaissance de la vente de biens ou services dans les secteurs HI TECH, agro-alimentaire est nécessaire.
Une expérience de quelques années en cabinet de recherche de Cadres est vivement souhaitée.
Notre Groupe privilégiera les candidatures de consultants possédant à la fois des qualités commerciales, le sens de la relation et du contact et l'aptitude à la négociation.
Adresser lettre de motivation, C.V., photo et rémunération actuelle, sous référence CS/04 M. à Patrick BRUNETEAU.

PB International Management
8, rue Georges-Ville, 75116 PARIS - Tél. 45.00.67.17

**Le Monde — CADRES**

...e de forte renommée ... 3,5 milliards, plusieurs ... à un puissant groupe ... de son département ... gestion de personnel ... cherche :

## ...e recrutement



## ...généraliste

...réalisation ...techniques



## ...r de gestion

...NTS SENIORS

---

# DIRECTION DE VILLAGE DE VACANCES OU D'HOTEL

VILLAGES VACANCES FAMILLES
VOYAGES VACANCES TOURISME
— vvf-vvt —

Vous avez environ 35 ans, une formation hôtelière et une expérience de 5 ans minimum comme responsable d'une unité de vacances.

Votre formation et votre expérience vous confèrent la maîtrise de la gestion, du management du personnel, de la réalisation du projet d'accueil et d'animation.

Vous êtes une personne de contacts et de relations, dotée de qualités d'organisation, d'autorité et de diplomatie.

Si vous vous reconnaissez, votre candidature nous intéresse pour un poste de Directeur de Village de Vacances (1500 lits) ou d'Hôtel.

Postes à pourvoir rapidement, mer ou montagne.

Adressez lettre man., c.v., photo et prét. s/réf. 4888 à V.V.F., Direction des Ressources Humaines. 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

AXIAL

---

# Un véritable manager

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes un puissant groupe alimentaire français à vocation internationale, nous poursuivons dans notre domaine une politique de diversification et de développement.
Nous vous proposons de prendre la responsabilité de deux sociétés sur le même site et de participer à notre expansion.

Pour réussir dans ce poste il est nécessaire :
- d'être diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de gestion (ECP, AM, HEC, ESSEC...),
- d'avoir 8 à 10 ans d'expérience professionnelle dont quelques années comme responsable d'un Centre de Profit ou PME (il serait bon que vous ayez déjà géré un CA d'environ 50 millions car nous vous confierons un chiffre d'affaires au départ de 100 millions de francs, et un effectif de 100 personnes),
- une forte compétence de gestionnaire avec une personnalité ouverte à la production et au marketing, capable d'intervenir au niveau des stratégies, mais aussi du terrain.
  La connaissance des produits de grande consommation est souhaitable.

Notre groupe est performant et sait proposer des carrières motivantes à des candidats alliant la rigueur du gestionnaire au dynamisme commercial.

**Poste Ville Région Lyonnaise.** **Rémunération : 500 000 F**

**Ecrire sous réf. KS 381 AM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

---

# Systèmes automatisés de stockage et de manutention à haute densité

## *"Participez au démarrage de notre groupe en Europe"*

SAILRAIL

SARL, filiale d'un important groupe international (chiffre d'affaires : 8 milliards de dollars). Nous avons développé des installateurs performants de stockage et de manutention, déjà largement utilisés par des sociétés faisant partie des 500 premières entreprises du continent Nord-Américain. Nous nous implantons maintenant sur l'Europe avec des projets ambitieux.

Pour seconder le Directeur délégué pour cette mission, nous recherchons un ingénieur, ayant 5 ans d'expérience dans ce domaine et disposant de bonnes connaissances en pneumatique et électronique.

Il participera activement à l'implantation et au développement de la filiale que nous créons, en particulier par :
- la recherche et la sélection d'un réseau de revendeurs en Europe,
- l'appui technique et commercial de ceux-ci auprès de la clientèle.

Son dynamisme et ses qualités de négociateur lui permettront d'accéder à des responsabilités de premier plan.
Connaissance de l'anglais indispensable.
**Poste à Paris.**

**Ecrire sous réf. UE 405 AM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

**un Groupe leader français de son marché propose le poste de :**

# Directeur des ressources humaines

L'effectif confié au candidat recherché sera de 2000 personnes avec des unités décentralisées.
La mission nécessite une expérience significative en tant que Directeur des ressources humaines d'unité de production industrielle.

Il participera à l'élaboration :
- de la politique sociale de l'entreprise.

Il assurera :
- la gestion des ressources humaines (formation du personnel en place - Gestion carrière - Recrutement - Expression des salariés - Communication).
- le suivi de l'application rigoureuse de la législation ; des régimes sociaux...
- la paie des cadres.

Il entretiendra des relations constructives avec les Administrations et l'ensemble des partenaires sociaux.

Le candidat devra avoir de solides compétences juridiques (en droit social notamment) - un excellent contact - une réelle capacité d'animateur et un goût pour le terrain ; ce qui favorisera son intégration.

Lieu de travail : Est de la France.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 3288 à *Lévi Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02* - qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

---

***Filiale française d'un groupe international, en bonne santé économique et financière, leader dans son domaine, recherche pour l'une de ses usines (+ 1000 personnes) un***

# Contrôleur de gestion industrielle

## 2-3 ans d'expérience

Rattaché au Directeur de l'unité, il sera chargé à l'aide d'une petite équipe notamment :
- d'élaborer, de suivre l'ensemble des budgets,
- de déterminer les coûts standards et analyser les prix de revient,
- de proposer la mise en place de systèmes permettant une meilleure connaissance des performances,
- de participer au niveau du groupe à toutes les études concernant les coûts de fabrication y compris les investissements.

De formation supérieure, de préférence ingénieur, il possédera une première expérience dans le même domaine.
Connaissance de l'anglais souhaitée pour une évolution ultérieure.

Poste : ville ouest de la France

**Ecrire sous réf. OE 413 CM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

# Le recrutement de nos cadres

## *"Un des moteurs de notre performance" et de notre développement*

Nous sommes un des premiers groupes industriels privés français. Nous avons des positions de leader mondial ou européen dans plusieurs de nos activités. Notre chiffre d'affaires est supérieur à 30 milliards et nos résultats sont performants.

Pour l'ensemble du groupe, une équipe de professionnels est chargée du recrutement des cadres (nationaux et internationaux). Nous recherchons un nouveau membre pour cette équipe, capable de mener complètement des opérations de recrutement.
Il sera diplômé d'études supérieures (Psychologue, Sc. Po., grande Ecole de commerce ou ingénieur) et il aura au minimum 3 ans d'expérience dans le recrutement de cadres.
Outre sa connaissance de l'entreprise et ses qualités de sagacité, il témoignera d'un réel esprit d'équipe.
Ce poste constitue un excellent tremplin pour développer une carrière dans le groupe.
Connaissance de l'anglais nécessaire (italien ou allemand apprécié).

**Poste à Paris.**

**Ecrire sous réf. RH 415 AM**
**Discrétion absolue**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

# Ville banlieue parisienne

recrute
selon conditions statutaires
(par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude)

## RÉDACTEURS
**(OPTION ANIMATION)**

pour son service municipal de la jeunesse pour assurer :
— La coordination des activités de loisirs et de vacances pour les jeunes de 15 à 25 ans ;
— L'impulsion et le suivi des activités de formation, d'emploi... ;
— *L'organisation des projets spécifiques dans les* domaines suivants : solidarité, paix, musique et manifestations diverses.

Postes, à pourvoir immédiatement.

Adresser candidature et c.v. *sous* nº 8 558
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy. Paris-7ᵉ.

---

# SPECIALITES CHIMIQUES

## Ingénieur Responsable ventes et marketing

### France et export

Une grande société chimique, filiale d'un des premiers groupes industriels français, recherche le responsable commercial d'un important département fortement implanté sur ses marchés en Europe et en Afrique.

Ce responsable sera chargé de la conception (analyse des marchés, politique de prix, actions promotionnelles) et de la mise en œuvre (établissements des budgets et des programmes, animation du réseau international, suivi des réalisations) de la politique commerciale.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande Ecole ayant 5 à 10 ans d'expérience à dominante commerciale de préférence dans l'industrie chimique.
Il aura un potentiel lui permettant d'évoluer vers des responsabilités plus importantes.
Connaissance de l'anglais indispensable.

**Poste à Paris.**

**Ecrire sous réf. ZJ 409 CM**
***Discrétion absolue***

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

***Puissant groupe international du secteur des métaux non ferreux, disposant en France de plusieurs sites de production, recherche pour l'une de ses unités un***

# Responsable de production

Rattaché au Directeur de l'usine, il lui sera confié l'ensemble du secteur production (75 personnes). Disposant d'une large autonomie dans l'exercice de sa fonction, il *aura pour mission non seulement d'assurer la gestion et l'animation quotidiennes,* mais également d'apporter une contribution décisive à l'évolution technique et humaine de cet établissement industriel fonctionnant en 3 x 8.
*Le candidat, d'une trentaine d'années, ingénieur diplômé, disposera d'une expérience de fabrication si possible en continu, dans l'un des domaines suivants :* métallurgie, sidérurgie, chimie lourde...

Des qualités de dialogue, d'ouverture ainsi qu'une bonne ascendance personnelle sont nécessaires pour réussir dans ce poste.
Potentiel souhaité pour évolution dans le groupe.
Rémunération fonction de l'expérience.

**Lieu géographique 60 km nord Paris.**

**Ecrire sous réf. SC 403 AM**
***Discrétion absolue***

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

# Important organisme fonctionnant dans le domaine de l'économie sociale

recherche

## LE RESPONSABLE

- Des activités de tourisme à vocation sociale pour la France et l'étranger.
- Des activités de loisirs pour les enfants.

*Il a à gérer un budget important et animera une équipe de quatre personnes.*

Réf. exigées, adresser prétentions et c.v. manuscrit avec photo s/nº 8 546,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

---

# Ingénieur Technico-Commercial constructions métalliques

PME des Ardennes, 50 personnes, 30 MF de CA.
Spécialité : la charpente métallique hautes performances.
Aire habituelle d'intervention : la Région Parisienne, le quart Nord-Est de la France.
Du métier, une tradition de qualité, une réputation de grands professionnels.
Nous avons notre place — *solide et d'avenir — sur notre marché régional.*

La fonction que vous tiendrez chez nous est très complète : il s'agit bien sûr de prospecter, de vendre et d'entretenir la clientèle mais aussi d'analyser les projets et de chiffrer les devis avant de les confier à l'exécution.
Ce qui suppose pour vous deux choses : d'abord, de très bonnes connaissances techniques (formation type BTS en construction métallique, 5 ans de métier ou moins en charpente avec la pratique des calculs et des études techniques et financières) et ensuite l'expérience et la vocation commerciales avec, sans doute même, des introductions sérieuses auprès des décideurs.
Votre réussite nous importe tant qu'à terme nous envisagerions volontiers de vous associer à un véritable partenariat.
Merci d'adresser votre dossier à notre Conseil, SEFOP, qui répondra à vos premières questions et nous mettra en contact. Référence : CM 586 M.



SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
*MEMBRE DE SYNTEC*

SOURCES

---

**Lyon**

# Vivez l'exceptionnel au quotidien

Filiale très performante d'un groupe multinational, notre société de 300 personnes doit nécessairement envisager d'accueillir dès maintenant son

# Responsable du personnel

**de l'an 2000.**

Bien sûr, il assumera la responsabilité complète de l'administratif et sera l'homme du concret, du quotidien. Mais il sera aussi et peut-être surtout l'homme du futur, celui qui saura gérer une population riche et exigeante en la comprenant, en l'aidant à être toujours plus performante.

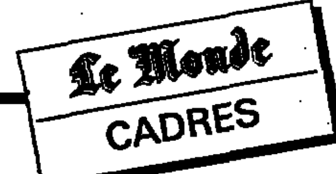
Très jeune encore (30 ans environ), plusieurs expériences en milieu industriel vous ont rendu tout à fait autonome. Ouvert, passionné par tous les aspects de votre métier, vous êtes homme de réflexion et d'écoute mais vous savez aussi vous imposer par une action ferme et souple. Alors, rejoignez notre équipe !

Monique LAURENT attend votre candidature. Merci de lui envoyer un dossier complet en mentionnant la référence 671 M.

68 rue Duquesne — arche conseil — 69006 LYON.

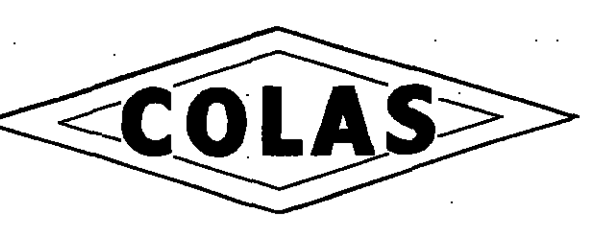
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — média-system




# Jeunes Ingénieurs chantiers... pour l'autonomie

**Autonomie :** autonome, vous le serez dès votre arrivée : le temps de passer un casque et vous voilà sur nos chantiers : plus de 8 000 en France, de quoi satisfaire toutes vos ambitions.
**Initiative :** vous aborderez dès les premiers jours les techniques routières, vous vous familiariserez avec le matériel, la mise en œuvre de nos produits. Vous apprendrez à encadrer et motiver vos équipes.
**Responsabilité :** rapidement vous découvrirez la gestion : résultats, amortissements, valeur ajoutée... et affinerez votre sens des affaires : vous prendrez en charge les relations commerciales avec vos clients et fournisseurs et décrocherez vos premiers marchés.
**Liberté d'action :** une réalité au sein de notre groupe : vous prendrez très vite des responsabilités élargies dans nos filiales France ou à l'intérieur de nos délégations étrangères.
Nous sommes présents dans près de 40 pays.
Notre poids : 19 000 personnes et 8 Milliards de C.A.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 29 M à :




Service Recrutement Formation
39, rue du Colisée - 75008 PARIS

SOURCES

## Futur Directeur commercial

**Biens d'équipement électrique** - La société concernée fabrique et commercialise des équipements destinés au transport d'énergie électrique et aux réseaux de télécommunications ; sa spécialisation et sa taille (environ 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires) en font un des leaders sur ces marchés. Cette société recherche son futur Directeur commercial ; ce collaborateur se verra d'abord confier en particulier les relations avec les clients les plus importants (administrations, etc...) et participera à la définition de la politique commerciale et à sa mise en œuvre. Ce poste convient à un ingénieur grande-école de niveau **X, Mines, Centrale, ENST, Supélec...** de 35 ans environ, ayant acquis une expérience commerciale au sein d'une entreprise de biens d'équipement, de préférence matériel électrique ou électronique. Nous serons particulièrement attentifs au potentiel du candidat dans la mesure où celui-ci est destiné à participer à la direction de l'entreprise. Le poste est basé à **Paris.**

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence A 687.87 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

SOURCES



Chantal Baudron.s.a.

MEMBRE DE SYNTEC




BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

recherche

**CHARGE D'ETUDES pour les activités financières.**

Une banque de 400 personnes, avec 1 million d'actionnaires, spécialisée dans la gestion des produits financiers (4 SICAV, 40 FCP...) et dans les services bancaires aux PME du bâtiment et des travaux publics.
Son dynamisme et sa maîtrise des nouveaux outils financiers lui permettent de réaliser des performances remarquables : • 20 milliards de francs de capitaux gérés, • multiplication du bénéfice hors plus values 250 % en 1 an.

30 ans environ, diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans minimum.

URGENT

### *Votre double culture financière et informatique*

vous permet d'envisager une réelle évolution de carrière dans ces secteurs. Directement rattaché au Responsable des **Etudes et Développements Informatiques** et interlocuteur de la Direction des activités financières, vous interviendrez dans la recherche des besoins organisationnels et informatiques à moyen terme.

**HOMME D'ANALYSE ET D'ORGANISATION,** vous saurez tenir compte de l'évolution des marchés financier et monétaire, imaginer et proposer les solutions adaptées.

***Bénéficiez du savoir-faire reconnu de la BTP.***

Notre Conseil est chargé de ce recrutement.
Adressez votre candidature détaillée s/réf. 401
Léon LAGOUGE - 147, rue de Courcelles
75017 PARIS.
Minitel 36-14 tapez STERIA puis sélec.

steria *sélection*

Pierre Lichau

# & Commercial Associé

“ Je veux engager un commercial qui décide d'être un futur associé

C'est ce que Alain Obadia m'a déclaré lors de notre premier entretien. J'étais abasourdi : j'étais venu voir le président d'une société d'informatique, je l'imaginais classique, j'étais face à un véritable entrepreneur.
Je n'ai pas eu une seconde d'hésitation. Aujourd'hui, après avoir investi dans ASYSTEL une partie de mes premiers salaires, je suis à la tête d'un vrai capital. ”

Patrick PLISSONNEAU

Pour assurer son déploiement, après son formidable bond en avant de 1986 (298 MF CA pour 192 MF en 1985), ASYSTEL recherche des partenaires de très haut niveau désireux de participer à l'une des plus spectaculaires réussites de notre époque.
Merci de prendre contact avec Elisabeth CHARPILLET.
ASYSTEL, 29 rue de Bagneux. 92120 MONTROUGE. Tél. : (1) 42.53.43.00.

ASYSTEL

# L'INSPECTION GENERALE

X, Centrale, Mines, IEP, HEC, ESSEC, ESCP,... vous avez le goût des travaux d'analyse et de synthèse. Votre personnalité et votre sens des contacts vous permettent d'assumer des fonctions qui vous mettront en relation avec des responsables de tous niveaux. Vous êtes disponible pour des déplacements en France et à l'étranger d'une durée de 1 à 3 mois.
Intrégré(e) dans des équipes d'inspection, vous acquérerez les connaissances en technique bancaire et l'expérience nécessaire pour vous voir confier la direction des missions. A ce stade, vous participerez à l'information de la Direction Générale sur la gestion et le fonctionnement, dans tous les domaines, des unités du Siège comme des Succursales ou Filiales de la Banque.
L'Inspection Générale est une voie privilégiée que vous propose la Banque Indosuez pour vous préparer à l'exercice de responsabilités dans les multiples domaines d'activité que peut offrir une grande Banque Internationale.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence GA 15
Banque Indosuez
Service recrutement, carrières, formation,
9, rue Louis Murat
75371 Paris Cédex 08

SOURCES

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
BAC + 4 et BAC + 5




"C'est bouché"



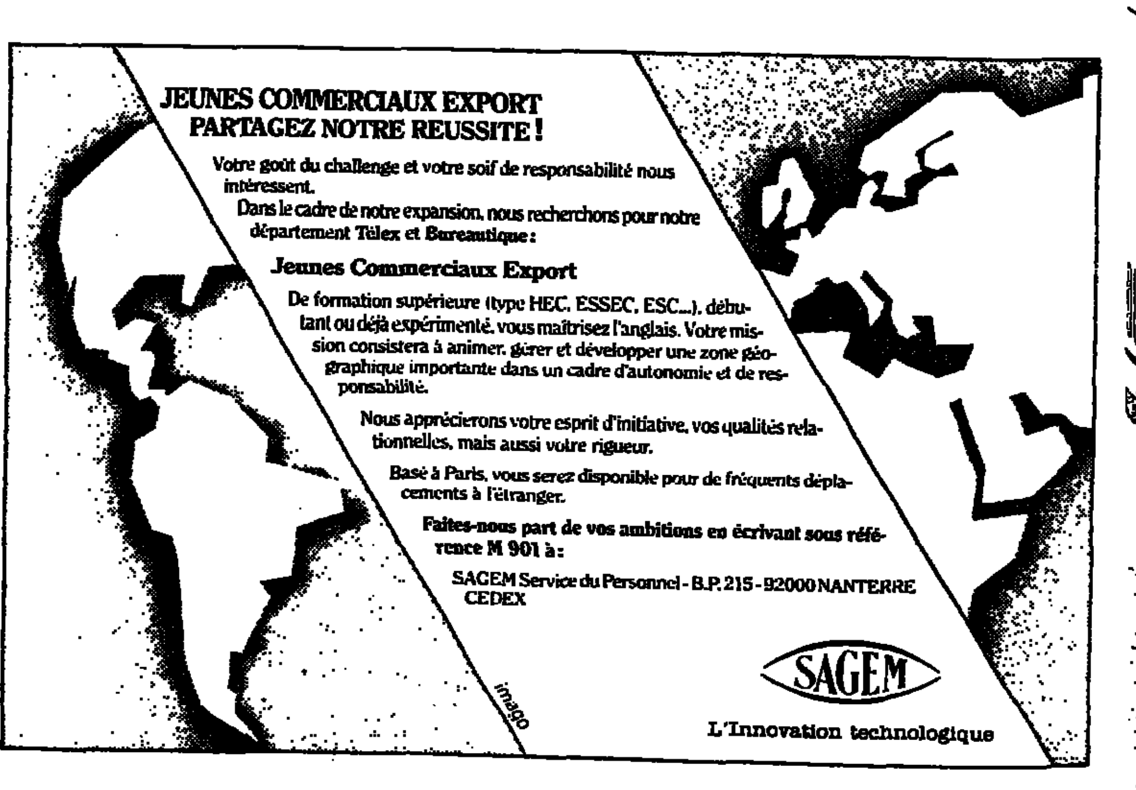

**Le bon sens en action.**

**Nous disons:**

**"Venez rejoindre une banque dynamique"**

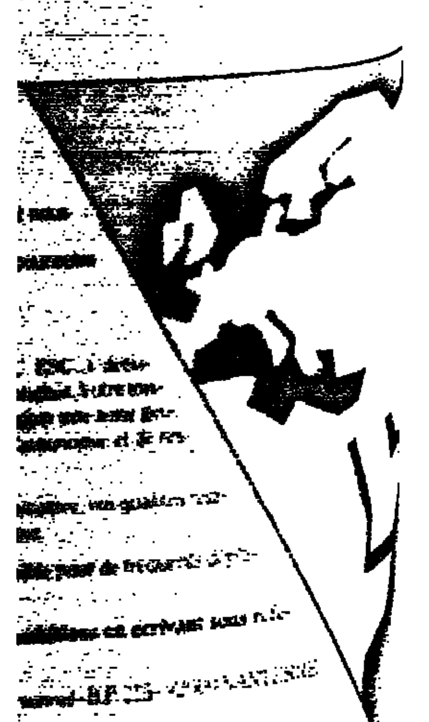
Vous avez une **formation supérieure** commerciale, financière ou ingénieur agricole, peut-être une 1ère expérience professionnelle, mais surtout un fort potentiel d'adaptation, des qualités de manager qui ne demandent qu'à s'affirmer, un excellent contact, des idées neuves et l'enthousiasme de votre jeunesse.
Au Crédit Agricole de l'Aisne, 1er réseau bancaire du département, après une période d'intégration qui vous familiarisera avec les principales techniques et les différents services de notre banque, vous pourrez accéder dans des domaines variés (commercial, marketing, financier, engagements...) à des postes de responsabilité (fonctionnelle ou hiérarchique)...
... Pour progresser ensemble, si votre formation et vos motivations vous le permettent. Adresser lettre, C.V., photo à CRCAM de l'Aisne - Direction des ressources humaines et de la communication interne - 02014 LAON cedex.

MEDIA 84



**Le Monde**
**CADRES**





# Responsables entretien et travaux neufs

## 200.000 F

Filiale d'un important groupe international, cette société française de taille humaine (chiffre d'affaires 300 millions de francs, 350 personnes) est leader dans son domaine d'activité (matériaux de construction). Elle recherche, pour deux de ses usines, deux responsables d'entretien basés :
- dans la grande banlieue sud de Paris - Réf. A/R 9256M
- dans le Gard - Réf. A/R 9257M

Rendant compte à leur directeur d'usine et assistés d'équipes comptant une ou plusieurs dizaines de personnes, ils seront responsables de l'entretien préventif et curatif de l'ensemble des matériels dans des établissements très automatisés et tournant en 3 x 8. Ils apporteront les modifications nécessaires à l'optimisation des équipements, participeront à la définition et à la mise en place des investissements et seront gestionnaires de leur budget d'entretien. Ces postes qui supposent une réelle polyvalence et une grande disponibilité, intéressent des ingénieurs AM, ENSI, INSA, ou équivalent, âgés de 28 ans au moins. Ils pourront justifier d'une expérience réussie dans la maintenance acquise en milieu industriel dans les domaines suivants: mécanique, hydraulique, vapeur et électricité. Une bonne connaissance des automates programmables constituera un atout apprécié. Un anglais conversationnel est souhaité. Selon l'expérience offerte, la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 200.000 francs. Les opportunités de carrière sont de nature à intéresser des candidats de valeur. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence du poste choisi. (PA Minitel 36.14 code PA)




*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

## Société internationale de consulting

pour accompagner notre croissance, nous proposons à

**DEUX CADRES**

35 ans environ, non conformistes et prêts à se remettre en question, de nous rejoindre.

Ils devront être impérativement spécialistes des opérations et procédures bancaires. Anglais requis et connaissance d'une autre langue appréciée.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous n° 8.527 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



**Nous avons cherché à attirer votre attention car**
pour accompagner notre croissance,
nous cherchons actuellement
à intégrer dans nos équipes des

# CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

Ingénieurs, HEC, MBA, MS, Ph D... ayant une première expérience professionnelle réussie, réunissant **à un niveau exceptionnel** les qualités suivantes:
- personnalité de tout premier plan,
- esprit analytique et imagination créative,
- grande rigueur intellectuelle et forte capacité de travail,
- excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement,
- parfait bilinguisme Français, Anglais/ ou Allemand/ ou Italien.

**Voici pourquoi notre activité est susceptible de vous intéresser:**

Notre activité de conseil est centrée sur la **PERFORMANCE** stratégique et opérationnelle avec, au premier chef, une éthique de résultats significatifs.

**SOLVING** est une société totalement indépendante dont les actions sont détenues par les associés, tous engagés dans son activité de conseil. Le partenariat est ouvert aux consultants ayant démontré leur réussite.

**SOLVING** est au service de grandes entreprises en Europe et aux Etats-Unis dont la majorité sont leaders dans leur secteur.

**SOLVING** est une société internationale dont la taille autorise à la fois une capacité importante d'intervention et une forte personnalisation des contacts avec ses clients.

**SOLVING** s'attache à être constamment à la pointe des approches et des méthodes contribuant à l'efficacité du management.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à : Solving Management Consultants 2, avenue de Messine - 75008 Paris.




*Management Consultants*

Jonction

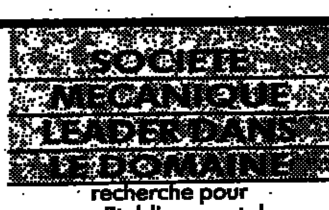
## Promotion économique

Une ville du littoral méditerranéen en profonde évolution recherche son

# DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Sa mission sera de prospecter les entreprises, proposer les implantations, monter les projets, obtenir les concours privés et publics, suivre les réalisations... et d'une manière générale concevoir, proposer et mettre en oeuvre un programme d'expansion industrielle, commerciale, touristique.
C'est un cadre de formation supérieure, ingénieur ou économiste, spécialiste des problèmes d'aménagement.
Sa qualité personnelle, son expérience, son ardeur lui confèrent l'autorité indispensable aux négociations à haut niveau.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 704181/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :




**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 Paris.

***IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER***
*réalisant des opérations variées (logements collectifs, maisons individuelles, locatif, accession, location-accession, réhabilitation...)*

*recherche pour la **région Ile de France***

# *RESPONSABLE DE PROGRAMMES*

*pour diriger une équipe chargée du montage et de la réalisation des opérations.*
*Une formation supérieure et une expérience de 10 ans dans la promotion sont nécessaires.*

*Adresser candidature en indiquant prétentions et disponibilité.*

Pierre Lichau

**CEFLU RECRUTEMENT**
*5, rue de Vienne - PARIS 8ème*
***La clé de l'emploi dans l'immobilier.***

# DIRECTEUR DES VENTES

**PARIS**

**400 000 F**

Diplômé ESSEC, ESCP ou SUP de CO, âgé de plus de 35 ans, disposant d'une expérience large (vente, encadrement, gestion autonome), vous êtes aujourd'hui en mesure d'animer la distribution nationale, organisée en centres de profits régionaux (150 vendeurs + encadrement), de la filiale d'un Groupe international (biens d'équipement).

Adressez votre dossier sous n°933

**Gabriel MARCU**
154, Bd Malesherbes, 75017 PARIS.

DESSEIN

**SOCIETE MECANIQUE LEADER DANS LE DOMAINE**
recherche pour son Etablissement de
**PARIS-NORD**
(400 personnes)

# CHEF DU PERSONNEL

Il prendra en charge la gestion et l'administration du personnel, l'information, le recrutement, la formation, les services généraux, les relations sociales, l'hygiène et la sécurité.

Le candidat, de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, possède une expérience similaire d'une dizaine d'années dans un établissement de production. Il aura une grande pratique des relations avec les partenaires sociaux et une très solide connaissance en législation sociale.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 25200 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

## DIRECTEUR MARKETING

**(FILIALE DE GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE)**

**LA FONCTION** : qui évoluera vers la D.G. de cette division stratégique du groupe nécessite que le candidat soit capable de concevoir et de mettre en œuvre une politique Marketing audacieuse.

**LE CANDIDAT :**
- Formation supérieure (HEC, Agro., Sup. de Co.) + première expérience réussie de 3 à 5 ans.
- Opérationnel, anglais courant.
- Homme de développement, très bon négociateur.
- Passionné par le contact et la communication.
- Innovateur, créatif, forte ouverture d'esprit.
- Tenace, esprit de synthèse, fort potentiel personnel.
- Autonome sachant travailler en équipe.
- Simplicité de comportement.

**POSTE BASÉ EN BRETAGNE.**

Adr. c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions s/n° 8 545
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

## Cabinet de conseils en brevets
**PARIS-8e**

recherche
pour création de poste

# SON RESPONSABLE DE L'INFORMATION JURISTE (H./F.)

Ce poste s'adresse à un juriste de haut niveau, possédant une formation de gestionnaire de la documentation et ayant une première expérience professionnelle réussie.

Cette personne sera impérativement bilingue anglais. Elle devra faire preuve de dynamisme, d'esprit d'initiative et avoir le sens des relations humaines.

Poste à responsabilités, offrant des perspectives d'avenir intéressantes.

Une connaissance de la propriété industrielle n'est pas indispensable mais serait un atout.

Adresser c.v., photo et prétentions sous n° 8551
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Groupe bancaire recherche pour ses agences de Paris, Région Parisienne et grandes villes de Province

# Jeunes diplômés

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL OU GESTION**

Une première expérience commerciale a révélé votre sens du contact et vous permet maintenant d'aborder avec ambition le monde des et de la finance.
Un groupe bancaire d'implantation nationale (80 agences) mais à taille humaine (950 personnes), vous offre la possibilité de valoriser votre formation en alliant à votre dynamisme commercial votre rigueur de gestionnaire.
Votre personnalité et votre mobilité seront les éléments déterminants de votre évolution vers des postes de direction d'agence.
Motivez votre intérêt pour cette offre en écrivant avec CV, photo et salaire actuel à Compagnie du Crédit Universel, Département du Personnel, 152 boulevard Haussmann, 75008 Paris. Réponse et discrétion assurées.

***COMPAGNIE DU CREDIT UNIVERSEL***

média-system

## Important organisme fonctionnant dans le domaine de l'économie sociale

recherche

# SON CHEF COMPTABLE

- Il aura la responsabilité d'une équipe de 4 personnes.
- Les diplômes et l'expérience, un BTS de comptabilité et gestion, 2 à 3 années d'expérience.

**Disponibilité immédiate.**

Adresser vos prétentions et votre c.v. manuscrit avec photo s/n° 8 547 MA, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Un groupe privé, à vocation de services, leader sur le marché et bien décidé à le rester recherche de

# jeunes Responsables Commerciaux

niveau BAC + 2.
**Le poste :** entretenir et développer une clientèle habituée à des contacts de qualité.
**Plusieurs secteurs :** l'Est - Vallée du Rhône - Sud-Ouest (nombreux déplacements).
**Le salaire :** 120 000 F/an + primes objectifs.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 827 M à Chantal DHERBIER - **PLEIN EMPLOI**
10, rue du Mail - 75002 PARIS.








# Ingénieur d'affaires

**190.000 F**

Filiale d'un puissant groupe international dont l'objet est de vendre des moteurs et des ensembles mécaniques, cette société recherche un ingénieur d'affaires. Placé sous l'autorité du chef du département OEM, il sera chargé d'assurer la gestion commerciale et le suivi technique des grands contrats France et export qui lui seront confiés. Basé en proche banlieue ouest de Paris, ce poste qui suppose une certaine disponibilité, s'adresse à un cadre commercial confirmé âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou technique et parlant couramment l'anglais. Il doit, en outre, justifier d'une première expérience de la gestion d'affaires qui lui ait permis de mettre en œuvre son sens de la négociation tant au niveau commercial qu'au niveau technique. Fonction des compétences présentées la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 190.000 francs. Ecrire à JM. JACLOT en précisant la référence A/R9255M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC




*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

---

GRANDE FÉDÉRATION NATIONALE
recherche

# LE DIRIGEANT QUI SAURA ANIMER NOTRE BRANCHE CONSEIL

Homme de développement, vous avez réfléchi au marketing des services.

Vous maîtrisez complètement les systèmes d'information de l'entreprise ainsi que les démarches de leur conception et de leur mise en œuvre.

Une expérience professionnelle d'au moins 15 ans vous a en outre permis de réussir dans des postes de responsabilité au sein :
- d'organismes professionnels,
- et/ou d'entreprises du secteur de l'économie sociale.

Nous vous offrons les moyens d'utiliser ces compétences dans un domaine primordial pour notre mouvement.

Vos qualités humaines et notre confiance seront des facteurs déterminants de réussite.

Confidentialité assurée.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + rémunération actuelle, sous la réf. 4781, à

MÉDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

---

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES recherche le

# JEUNE CADRE COMMERCIAL

CAPABLE D'ASSUMER DANS UN PROCHE AVENIR DES RESPONSABILITES DE PREMIER PLAN DANS LE DEVELOPPEMENT DES «ASSURANCES DE PERSONNES».

Dans un premier temps, il animera une équipe jeune, qu'il saura dynamiser pour développer la vente de produits performants auprès d'une clientèle de particuliers et d'entreprises sur Paris et la région parisienne.

Il disposera de moyens importants (marketing, publicité) pour conquérir un marché en pleine expansion.

Agé de 28 ans minimum, de formation supérieure (école de commerce ou équivalent), il doit justifier d'une première expérience commerciale réussie en Compagnie.

Ses meilleurs atouts sont : un tempérament créatif, l'esprit d'entreprise et le goût du challenge.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé, prétentions et photo sous réf. 4859 à AXIAL 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

---

# UN MASTERE EN UN AN

Notre objectif : former les futurs cadres et dirigeants des plus grandes entreprises aux fonctions du management des technologies de l'information. Sanctionnée par un diplôme de haut niveau (Mastère spécialisé, habilité par la Conférence des Grandes Ecoles), cette formation intéresse des

DIPLOMES GRANDES ECOLES : X, CENTRALE, SUPELEC, MINES, HEC, ESSEC, OU UNIVERSITAIRES DE MEME NIVEAU.

Dans un environnement géographique exceptionnel (Sophia Antipolis, la première Technopole de France à 15 km de Nice), un contexte intellectuel particulièrement stimulant, les «pontes» de l'informatique les préparent aux fonctions de **Chef de Projet** en conception, mise en place et gestion des Systèmes d'information au plus haut niveau. Les candidats sélectionnés - les plus brillants évidemment - bénéficieront d'une **Bourse d'Etudes** de 60 000 F, et d'une allocation mensuelle de 5 000 F (offertes par BULL, RANK XEROX, SOPRA, SEMA-METRA...).
Mais c'est avant tout le départ d'une grande carrière que nous leur proposons.
Veuillez demander un dossier de candidature et d'information au CERAM, Département Informatique, BP 20, Sophia Antipolis, 06561 VALBONNE CEDEX.
Téléphone : 93 95 45 73.

DESSEIN




SOPHIA ANTIPOLIS

---

# PME alimentaire située en Bourgogne

**recherche**

DANS LE CADRE DE SA RÉORGANISATION

# UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

faisant partie de l'équipe de direction.
il prendra en charge, à court terme

- Le suivi des problèmes administratifs et fiscaux.
- La gestion comptable et la préparation du bilan.
- Les budgets, trésorerie et relations bancaires.

Agé de plus de 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur. il maîtrise l'informatique.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous n° 8 561 MA,* LE MONDE PUBLICITÉ, *5, rue Montessuy, 75007 PARIS.*

---

# cadres supérieurs et dirigeants

**FF 300.000+ à 1.000.000+**

Leader de la Communication pour le Recrutement des Cadres de haut niveau, nous cherchons en permanence des Cadres supérieurs et des Dirigeants pour des entreprises françaises et internationales.

Que vous soyez Président, Directeur Général, Directeur Marketing/Ventes, Directeur Commercial, Directeur Financier, Directeur Industriel, Directeur des Relations Humaines, Directeur Informatique, Directeur des Affaires Internationales et Export, etc... ou Responsable d'un poste clé de votre entreprise, nous pouvons vous proposer en France et à l'Etranger près de 1000 offres de Direction chaque année.

Si vous souhaitez connaître ces offres confidentielles, nous vous adresserons gracieusement et sur simple demande de votre part, un specimen de notre brochure spécialisée. Ecrivez à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, ou téléphonez au 47.70.02.39.

Pour connaître immédiatement toutes les recherches I.C.A. en cours, consultez votre MINITEL en appelant le 3615 code JOBTEL, puis taper ICA.

**I.C.A.** International Classified Advertising NEW YORK PARIS

---

# Important organisme social et financier

recherche pour son secteur contentieux :

# RÉDACTEURS JURIDIQUES

Les candidats devront être obligatoirement titulaires d'une maîtrise en droit.

- Horaire hebdomadaire : 29 heures.
- Avantages sociaux.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un c.v. détaillé et l'enveloppe portant la mention « CANDIDATURE RÉDACTEUR JURIDIQUE » devront être adressées avant le 15 MAI à :

U.R.S.S.A.F. DE PARIS
direction du personnel
3, rue Franklin, 93518 Montreuil Cedex.

---

Cabinet de Conseil, membre du réseau Ernst & Whinney (28 000 personnes dans le monde) nous nous rapprochons de notre clientèle Rhône-Alpes et, dans le cadre de notre développement, créons en association avec des professionnels de la région, notre filiale lyonnaise. Nous recherchons un

# Consultant en Organisation Informatique

à qui nous confierons des missions variées : diagnostic et audit de systèmes informatiques, mise en place de systèmes de gestion informatisés, établissement de schémas directeurs opérationnels. Le candidat, formé à notre méthodologie, bénéficiera d'une large autonomie pour mener à bien les missions confiées.

Nous recherchons un Ingénieur (Mines, INSA, ENSIMAG) justifiant d'une expérience de 5/6 ans acquise au sein d'une SSII ou d'un cabinet de conseil renommés. La rigueur, le sens du conseil et l'esprit d'équipe figurent parmi les principales qualités recherchées. La pratique de l'anglais et une bonne connaissance du tissu économique de la région constitueront des atouts supplémentaires.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV et rémunération actuelle) s/réf. CO981 à Ernst & WHinney Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 PARIS, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.




**Ernst & Whinney Conseil**

---

# *Diriger une unité de production*

Le Groupe Parisot développe avec ses 3100 collaborateurs un C.A. de 1,5 milliard de Francs. Sa politique de diversification et sa dynamique lui permettent une expansion rapide qu'il souhaite optimiser. Dans cet objectif, le premier fabricant français de meubles recherche le

# *Directeur de Production*

de sa filiale -Sièges de France-(320 personnes) située près d'***Amiens***. Ingénieur diplômé, votre solide expérience acquise à la tête d'une unité de production vous a permis de confirmer vos qualités d'animateur et d'organisateur. Vous êtes présent et savez motiver vos équipes. Dans un souci permanent d'améliorer les rendements qualitatifs et quantitatifs de votre unité, vous êtes attentif aux évolutions techniques et concevez de nouvelles solutions que vous aidez à mettre en œuvre. Une évolution importante de vos fonctions est liée à votre réussite à ce poste.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM




*Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à la Direction des Relations Humaines Groupe PARISOT 70800 St Loup sur Semouse*

---

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

# ● *Auditeurs* HF

diplômés de l'enseignement supérieur, ayant acquis pendant 1 ou 2 ans la pratique de l'audit en Cabinet.

# ● *Auditeurs débutants* HF

formation ESC - IEP - MSTCF ou équivalent.
Les candidats retenus :
- *interviendront auprès de sociétés dans des secteurs d'activités variées*
- *bénéficieront d'une formation diversifiée.*

*Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à* COGERCO - FLIPO
72, rue de Bellechasse - 75007 PARIS

---

# Nous

sommes un important établissement financier de Basse-Normandie.
Notre challenge : accroître notre part de marché.
Nos projets : - développer la clientèle par la diversification des produits offerts,
- contribuer à l'expansion des entreprises par l'efficacité et la qualité de l'assistance financière.
Venez intégrer une équipe dynamique et devenez notre

# SECRETAIRE GENERAL

# Vous

assisterez le Directeur Général notamment en :
- apportant une assistance juridique et fiscale à l'ensemble des services,
- contribuant, en tant que « chef de cabinet », au bon fonctionnement de l'établissement.

Vous êtes un homme de communication. Vous avez une formation juridique (droit civil, droit commercial...) et de solides connaissances fiscales. Une expérience professionnelle est indispensable ; acquise dans le milieu bancaire, elle faciliterait votre insertion.
Merci d'adresser votre dossier de candidature et prétentions sous référence 460.01 à notre conseil Jacques Pignard.

COMMUNICO

**JMLP** Péricentre IV, 149, rue de la Délivrande 14000 CAEN

---

# LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TOULOUSE

recherche

- 1 chef de projet SYSTÈME (Bull DPS 6, DPS 7).
- 1 chef de projet ÉTUDES MÉDICALES.
- 3 analystes programmeurs, appelés à travailler sur des produits diffusés dans les hôpitaux.
- 1 analyste programmeur SYSTÈME.
- 1 analyste programmeur, spécialisé dans l'exploitation des réseaux.

NIVEAUX REQUIS :
- Poste de chefs de projet :
  - Diplôme d'ingénieur.
  - 5 ans d'expérience.
- Poste d'analyste programmeur.
  - Diplôme maîtrise informatique.

Adresser dossier candidature comprenant c.v., prétentions, photographie, justificatifs des diplômes et de l'expérience professionnelle à :
Monsieur le directeur du personnel, centre hospitalier régional de Toulouse, place Baylac, 31052 Toulouse Cedex.
Tél. : 61-49-11-33, poste 5268.

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche
pour Agences Parisiennes

# FONDE DE POUVOIRS

Responsable de la Clientèle de Particuliers de l'Agence.

# ATTACHES DE DIRECTION

Chargés de la recherche, du développement et de l'entretien d'une Clientèle de Particuliers de très bon niveau.

Les postes s'adressent à des candidats (H/F) ayant :
- nécessairement, une expérience bancaire d'un minimum 3 ans (problèmes patrimoniaux, Marchés financiers),
- une très bonne formation générale, universitaire et/ou technique (ITB...),
- de sérieuses dispositions commerciales.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédement acquise.
Ces postes permettent une évolution de carrière dans les Agences ou au Siège.

Nous remercions les candidats d'adresser leur CV + photo et prétentions sous réf. 25323 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

# UNIVERS DE LA GESTION

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Responsables d'un organisme social d'audience nationale, nous cherchons à renforcer notre équipe dirigeante dans une perspective de développement.

Vous aurez la mission de coordonner et de conduire l'action des services communs, dans un objectif d'accroissement de leurs performances, avec un sens nourri du contact.

A 45 ans, de formation supérieure, vous avez une connaissance approfondie de la gestion du personnel et de l'informatique de gestion, acquise au cours d'un passage dans un groupe important.

Vous êtes également familier du fonctionnement des sièges sociaux et de leurs différents services.

La qualité des relations que vous saurez promouvoir auprès de nos Directions Opérationnelles constituera un atout fondamental de votre réussite.

Confidentialité assurée.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + rémunération actuelle, sous la réf. 4780, à

MEDIA PA — 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

## Jeune contrôleur de gestion

Filiale d'un des tout premiers groupes français intervenant sur des domaines de pointe à l'échelle mondiale, notre société (200 personnes) est spécialisée dans le domaine de l'ingénierie de process et la réalisation de systèmes élaborés à base d'électrolyse et d'électrodyalise. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un jeune contrôleur de gestion. Véritable adjoint de notre directeur financier, il devra intervenir plus particulièrement dans la mise en place d'outils de gestion adaptés, leur suivi, le contrôle des performances et leur analyse, l'établissement du reporting mensuel. De formation supérieure (ESC, maîtrise de gestion...), justifiant d'une première expérience significative, il saura allier à sa rigueur technique des qualités de relations humaines et de communication. L'importance et le dynamisme de notre groupe d'appartenance garantissent une évolution de carrière rapide. La rémunération proposée sera fonction de l'intérêt de l'acquis professionnel de ce jeune cadre. Ce poste est à pourvoir en banlieue sud-ouest de Paris. Ecrire à Ph. LESAGE en précisant la référence B/5922M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

## Responsable clientèle PME/PMI

### Banque - 200/250.000 F

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle PME/PMI. Basé à Paris, et placé sous l'autorité directe du chef d'agence, il s'intégrera dans l'équipe existante (3 personnes) et bénéficiera sur place de l'assistance technique et administrative dont il aura besoin. Il prendra ainsi en charge un portefeuille de clients qu'il gérera et développera de manière autonome. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et spécialisé dans les relations avec une clientèle PME/PMI. La rémunération, de l'ordre de 200/250.000 francs sera fonction de l'expérience. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9259M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC




## ECCO

Je recherche, pour notre société holding :

### UN(E) JEUNE ÉNARQUE MAIS AUSSI, POURQUOI PAS, X, NORMALE SUP.

Ambitieux :
Vous refusez les tableaux d'avancement et leur système.

Battant :
Energie et imagination vous donnant soif de vaincre et de convaincre dans le cadre d'un marché sans frontières.

Communicatif :
Vous ne cessez d'écouter.

Volontaire pour ce nouveau départ, écrivez-moi personnellement :
M. P. FORIEL-DESTEZET, président ECCO S.A.,
16, boulevard des Invalides, 75007 PARIS.

---

La société des autoroutes PARIS-RHIN-RHONE

recherche pour sa direction régionale d'exploitation CENTRE AUVERGNE GANNAT (03)

### UN RESPONSABLE ENTRETIEN ÉLECTRIQUE/ÉLECTRONIQUE

30 ans minimum
diplôme BTS, DUT ou équivalent

Expérience en matériel électronique, électromécanique, microprocesseurs et périphériques.

Position CADRE, rémunération annuelle : 130 000 F.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. à :
S.A.P.R.R.
Direction du Personnel
36, rue du Docteur-Schmitt,
21850 Saint-Apollinaire.

---

CLINIQUE CHIRURGICALE BANLIEUE EST DE PARIS

recherche URGENT

### COMPTABLE

bilan compris, préf. donnée à comptable ayant connaissance Clinique Privée à But Lucratif.

Env. c.v., ph., réf. s/réf. 8 559
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

---

L'ACADÉMIE ACCOR, CENTRE DE FORMATION DU GROUPE ACCOR. (50 000 empl. de 70 pays)

recherche

### FORMATEUR/CONSULTANT

en relations humaines et management.
Il(elle) est parfaitement bilingue (français, anglais) et a une expérience des séminaires dirigés sur le management participatif, cercles de qualité, communication et cohésion d'équipe. En somme un professionnel avec un état d'esprit d'entreprise.

Attaché au centre de formation d'Évry, une grande disponibilité est requise pour des voyages à l'étranger.

Merci d'adresser votre c.v. + photo ainsi qu'une lettre man. et prét. à l'attention de : Chris. Thompson/Eliane Farey
ACADÉMIE ACCOR
1, rue de la Mare-Neuve,
91021 Evry Cedex.

---

### Foyer mixte jeunes travailleurs

PARIS, embauche de suite.

### DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

de formation universitaire ou équivalente.
Conven. collect. F.J.T.
Envoyer candidature manus., c.v. détaillé, sous n° 8 544 M
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

---

Cette annonce s'adresse aux jeunes (étudiants ou non) qui veulent se confronter à la vente.

RECHERCHONS

Filles ou garçons aimant les contacts pour animer la vente de nos téléphones dans les grands magasins de la région parisienne et de la province. Libres les 29 et 30 mai, les 19 et 20 juin.

Ecrire en adressant photo à :
Modulophone
(Réf. LE MONDE)
17, rue des Dames-Augustines,
92200 NEUILLY.

---

P.M.E. secteur tertiaire recherche

### COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

(H./F.) première exp. exigée.
Ecrire sous le n° 8557 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Société en création recherche pour région NANCY après formation rég. parisienne

### INGÉNIEUR CONFIRMÉ

MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN
pour études et montage système complexe, ayant le sens des responsabilités et du travail en équipe.
Ecrire lettre manuscr. + prét. et C.V. sous n° 8556 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

CABINET ADMINISTRATEUR DE BIENS cherche

### COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Env. C.V. et prét. à n° 6954,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

---

ÉDITEUR TECHNIQUE

recherche

### AUTEURS

pour la rédaction d'ouvrages destinés aux entreprises, ayant une bonne expérience

### DE LA VENTE

de la formation et de l'encadrement

### DES VENDEURS.

Envoyer c.v. sous le n° 8 552
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

---

Pour conseil et assistance aux petites entreprises

UN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ

recherche

### 3 JEUNES DIPLOMÉS

(lic., Sc. éco. droit, DUT gest.)

Une 1re exp. prof. est dem. Bonne conn. de l'allem. et de l'informat. seront appréciées.

Ecrire sous le n° 8 553
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

---

### L'ADDA DES HAUTES-PYRÉNÉES

recrute

UN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL A LA MUSIQUE

Adresser dossier candidature le 18 mai 1987 à :

M. François Lacaze, hôtel du Département, 6, rue du Pradeau, BP 310, 65013 Tarbes.

---

### LA MAIRIE DE MARLY-LE-ROI

RECHERCHE

pour son service du personnel

### UN RÉDACTEUR

Connaissance du statut de la fonction publique territoriale nécessaire.
Dynamique, organisée et capable de s'adapter rapidement,
il(elle) devra s'intégrer à une équipe de 5 personnes.

Adresser c.v., lettre manuscrite et photo à Monsieur le Maire, 78160 Marly-le-Roi.

---

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES recherche pour son service régional Ile-de-France implanté à Boissy-Saint-Léger (94)

### UN INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN H./F.

Pour réalisation d'études géotechniques, notamment en mécanique des sols, encadrement de techniciens, négociation d'opérations commerciales. Formation ingénieur type ENSG, Ecole des mines, ponts et chaussée... requise. Connaissances en géologie, hydrogéologie et informatique appréciées.
Anglais technique exigé.
Poste à pourvoir rapidement.
Adresser lettre manuscrite avec c.v., prétentions au BRGM, DPEL, sous référence OP 87/14, BP 6009, 45060 Orléans-la-Source.

---

H/F
Votre culture, votre sensibilité vous incitent à vous intéresser aux

RELATIONS HUMAINES

de l'entreprise.

Vous avez le goût du challenge, vous pensez que votre rémunération doit être à la mesure de vos ambitions.

Vous avez environ 25 ans, BAC + 2 à BAC + 4, peut-être une 1re expér. professionnelle.

Adresser vos ambitions, C.V. et photo à :

SOCIALMA
36, rue du Docteur-Bauer,
93400 SAINT-OUEN.
J.-M. Mestre ou M. Richard.

---

LA M.J.C. MESNILS-PASTEUR
27, rue Leclerc, 39100 DOLE
recrute
UN ANIMATEUR PERMANENT

plein temps secteur Jeunes et coordination d'activités.
Niveau du diplôme BAFD obligatoire, formation DEFA (obtenue ou en cours).
Adr. C.V. avant 20 mai 87.

---

Le conservatoire municipal de Garges-lès-Gonesse recrute

### UN PROFESSEUR DE CHANT

CHORALE ET DE FORMATION MUSICALE
(7 heures hebdomadaires de cours).
Les C.V. avec dossier complet sont à envoyer à M. LE MAIRE, Conseiller général, Hôtel de Ville, B.P. 2, 95141 Garges-lès-Gonesse.

---

S.A. D'HLM

recherche

### RESPONSABLE COMPTABLE

Niv. DECS, exp. HLM appréciée, b. pratique de l'informatique. Poste à pourvoir de suite.

Env. c.v. man. et prétent. à :
Monsieur le Directeur de la S.A. des Sites et Jardins,
324, route d'Enghien,
95100 Argenteuil.

---

## Prendre en main la Direction Financière puis la faire évoluer

C'est le challenge que vous propose ce grand spécialiste international de l'aménagement des espaces de travail. 600 M$ de CA dont 90 MF en France.
Nous avons constamment conservé notre place de leader sur ce marché grâce à une forte politique d'expansion et d'innovation.

Bras droit du Directeur Général France, membre du comité de direction, vous prendrez en charge en toute autonomie la direction du service finances/comptabilité et administration des ventes comprenant une dizaine de personnes. Au delà de la supervision des opérations comptables, du reporting, de la fiscalité, de l'administration du personnel et des services généraux, vous assurerez directement le processus de contrôle de gestion (plans et budget) et serez le garant de notre efficience.

A 30 ans environ, de formation supérieure, DECS, votre expérience de la fonction, acquise de préférence dans une moyenne entreprise internationale précédée par une expérience de cabinet d'audit international vous a donné de solides compétences en comptabilité et contrôle de gestion anglo-saxons et le sens de la négociation.
Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à TEG, en précisant la référence 64505 RVR.

TEG
113 rue de l'Université
75007 PARIS.

The Executive Group

DESSEIN

---

## Notre point de rencontre, l'exigence d'une gestion ambitieuse

### vous CONTROLEUR DE GESTION

**Vous souhaitez affirmer votre potentiel, élargir votre horizon professionnel, contribuer à une position de leader dans un grand groupe industriel.**

Agé de 28-30 ans, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et de Gestion
- H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. -

NOUS, THOMSON GRAND PUBLIC, leader français de l'électroménager et l'un des grands groupes mondiaux de l'électronique grand public, réalisons un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs avec un effectif de 32.000 personnes.

**Nous vous proposons pour deux de nos marques prestigieuses de contribuer à l'optimisation des performances de l'une de nos sociétés de distribution.**

Rattaché à la Direction Générale et en collaboration avec la Direction des Ventes, vous animerez les différents services de gestion et comptabilité, réaliserez l'analyse et la synthèse des résultats pour intervenir dans la gestion prévisionnelle.
Vous proposerez aux responsables opérationnels les orientations de gestion, nécessaires au développement de la société.
Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo + prétentions) sous référence TH 87/0 à
SIEGLINDE BOCH - CENTI-PROFILE - 128, rue de Rennes -
75006 PARIS




HAVAS CONTACT

---

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, filiale du leader mondial en informatique de réseaux, 3,3 milliards de francs de C.A.

## Responsables Comptables

De formation supérieure (DECS), vous avez plusieurs années d'expérience comptable et financière, en particulier de contrôle interne. Vous connaissez la comptabilité anglo-saxonne, vous utilisez les systèmes de communication et d'informations (ordinateurs personnels et gros systèmes).

En rejoignant notre direction financière, vous serez l'interlocuteur des contrôleurs de gestion et vous animerez une équipe de 10 personnes.

Deux postes sont aujourd'hui à pourvoir :

- responsable de la comptabilité analytique des ventes,
- responsable de la comptabilité générale.

Votre compétence vous ouvrira de réelles opportunités de carrière.

Envoyez votre candidature sous réf. MON389 à Anne CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - B.P. 136 - 91004 EVRY CEDEX.

### Digital : un choix de société

digital




# Jeune Financier

**Paris 8ème** **FF 200.000 + bonus**

Nous sommes filiale d'un groupe de communication britannique côté en Bourse de Londres.

Notre activité est le recrutement de cadres financiers, comptables et bancaires pour le compte de multinationales, PME, banques et institutions financières, activité dans laquelle nous sommes leader.

Nous souhaitons intégrer un jeune financier, comptable ou banquier possédant le goût des contacts, un réel sens commercial et surtout les qualités d'entrepreneur et de manager qui lui permettront ultérieurement de diriger une équipe.

Veuillez adresser votre CV sous réf. REC1 à COPIPRINT, 82 rue Lafayette, 75009 Paris qui transmettra.

A.R.P.






*Nous sommes un groupe international, fabricant et distributeur de composants électroniques professionnels (1300 personnes).*

*Nous avons une expansion très rapide qui nous conduit aujourd'hui à étoffer notre structure de suivi et contrôle financier des activités de l'ensemble du groupe.*

*Dans ce cadre, vous participerez dans un premier temps à la création d'un **MANAGEMENT REPORTING SYSTEM**; vous aurez la responsabilité du contrôle de son bon fonctionnement, notamment à travers des missions d'audit opérationnel.*

*Dans un second temps, vous contribuerez à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un **SYSTÈME DE CONSOLIDATION FINANCIÈRE.***

*Cette création de poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial ayant confirmé sa formation par quelques années de pratique d'audit dans un cabinet international.*

*L'anglais usuel est indispensable.*

*Le poste est basé au siège à Sèvres (92).*

*Si vous êtes motivé par une fonction complète et évolutive, merci d'adresser CV et lettre manuscrite à Mme Anglaret, TEKELEC AIRTRONIC, 1, rue Carle Vernet, Cité des Bruyères, 92310 SÈVRES sous la réf.: M402.*

GAYAL

TEKELEC TA AIRTRONIC

TECHNIP, Groupe français d'ingenierie, recherche pour son siège situé à La Défense :




Jeune diplômé en gestion - minimum BTS + Expérience - vous souhaitez intégrer une équipe largement ouverte à l'ensemble des activités de l'entreprise, dans un poste offrant de réelles perspectives d'évolution.

Rattaché au Responsable du Service budget/contrôle de gestion, vous participerez à l'établissement des prévisions budgétaires annuelles, au contrôle budgétaire et à l'activation des procédures. L'intérêt que vous portez aux outils de contrôle de gestion, l'attrait pour l'environnement informatique et votre connaissance des logiciels mis en œuvre (tableur, bases de données) seront vos principaux atouts.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence ACG, à TECHNIP, Division du Personnel, Cedex 23, 92090 LA DEFENSE.




média-system

CABINET D'AUDIT

## Jeunes Diplômés (assistants)

Les candidats seront diplômés d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent) et auront une bonne connaissance de l'anglais.

Possédant ou non une première expérience professionnelle, les candidats prépareront le DECS.

Une formation de haut niveau sera acquise sur des missions effectuées auprès de sociétés ou de groupes dans des secteurs variés. L'évolution vers des responsabilités au sein du cabinet sera fonction des compétences et de l'ambition des candidats.




Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé sous référence 871 à ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS, 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

CURRICULUM

Rattaché au Trésorier d'un important organisme social, vous serez son

## DIRECTEUR FINANCIER

Votre mission consistera à gérer notre portefeuille (3 Milliards) et à développer nos relations avec les partenaires financiers déterminants pour nos projets.

Agé de 30-35 ans et de formation supérieure type HEC, ESSEC, ESC, votre parcours professionnel vous a conduit au sein :
- d'une Direction Financière,
- et/ou d'une Banque d'Affaires.

Vous avez acquis une connaissance pointue des techniques et des marchés financiers qui fait de vous un spécialiste reconnu de la gestion efficiente des portefeuilles à court, moyen et long terme.

Vos facultés d'adaptation et le sens de la pédagogie seront autant d'atouts précieux.

Confidentialité assurée.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + rémunération actuelle, sous la réf. 4779, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une entreprise de restauration spécialisée dans le catering aérien, filiale d'un groupe international en pleine expansion et nous recherchons notre :

## CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT

Si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur en gestion option finances et justifiez d'une première expérience réussie (2 à 3 ans) en contrôle de gestion/audit,

Si vous maîtrisez la langue anglaise et souhaitez rejoindre une équipe performante,

vous êtes concerné par ce poste évolutif et assisterez le contrôleur de gestion dans ses fonctions :
- amélioration des procédures existantes et mise en place de nouveaux outils de contrôle,
- suivi de l'actualité juridique, financière, fiscale, sociale et réalisation d'études dans ces domaines,
- établissement des comptes consolidés et du reporting externe,
- élaboration du budget annuel, du contrôle budgétaire, des tableaux de bord et des prix de revient.

Merci de nous adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Sylvie RICHARME
Département des Ressources Humaines - BP 20316
95713 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex.

VALENS CONSEIL

BANQUE PARIS - 8e

Filiale d'un groupe important recherche un

## ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DES TITRES

HF

Ce poste requiert :
- une formation professionnelle (BP - ITB)
- une expérience de 8 à 10 ans, acquise dans le service des titres d'une banque active sur les marchés financiers et boursiers,
- une bonne connaissance de tous les travaux du service (opérations sur titres, transferts, paiement des coupons, conservation) et de l'informatique titres.

Pour ce poste à pourvoir très rapidement, veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 124/LM, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

MEDIA PA




VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

PARIS-PROVINCE

## 5 exploitants bancaires
### (Associations, PME-PMI)

Cette offre s'adresse à de jeunes professionnels titulaires d'une formation supérieure ou bancaire souhaitant valider une expérience déjà significative en exploitation.

Pour réussir dans ces postes, un fort potentiel commercial et une bonne maîtrise de l'analyse financière sont indispensables.

De larges perspectives d'évolution sont offertes au sein de notre réseau en forte expansion.

Nous garantissons une discrétion absolue dans le traitement de votre dossier que nous vous demandons de transmettre, sous la réf. 4775, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)

PME filiale d'un groupe important recherche

## Chef comptable

VOS ATOUTS :
- jeune, environ 30 ans,
- FORMATION SUPERIEURE DE TYPE ECOLE DE COMMERCE + DECS, OU EQUIVALENT,
- quelques années de pratique de la comptabilité, décentralisée de préférence
- bonne maîtrise de l'informatique.

MAIS SURTOUT :
- l'esprit et la rigueur d'un GESTIONNAIRE,
- les qualités de communication et de disponibilité - la force de proposition et de dynamisme d'un MANAGER responsable.

NOTRE PROPOSITION :
En relation avec le Responsable Administratif et Financier :
- vous animerez et coordonnerez une équipe de 15 personnes,
- vous assumerez la responsabilité entière du service : comptabilité jusqu'au bilan, gestion de trésorerie, déclarations fiscales, et sociales, tableaux de bord mensuels,...
- vous participerez à la mise en place et à l'optimisation du système informatique, et d'autres procédures,
- vous évoluerez dans une ambiance agréable et bénéficierez d'une rémunération à la hauteur de vos performances.

Adressez vite CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS sous réf. 49.835 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

MUTUALITE FRANCAISE

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche pour son DEPARTEMENT ETUDES

## JURISTE H/F

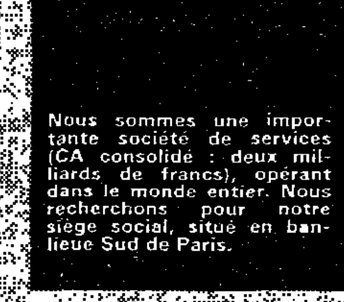
Chargé essentiellement des affaires contentieuses.

Bonne formation juridique générale exigée : DEA, DESS.

Formation complémentaire en Assurance et expérience professionnelle de quelques années dans ce secteur ou en institution de prévoyance souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et rémunération souhaitée à MUTUALITE FRANCAISE
Division des Relations Sociales
56/60, rue Nationale, 75649 PARIS Cedex 13.

CONTESSE




## Chef du service consolidation
### ET COMPTABILITE FILIALES

**Votre profil :**
- à 25-30 ans environ, vous êtes titulaire du DECS, et avez une excellente pratique de l'anglais,
- vous justifiez d'une première expérience en entreprise ou en cabinet comptable ; vous possédez en outre de bonnes connaissances en micro-informatique.

**Votre mission :**
- rattaché au chef du département comptable, vous serez chargé de l'établissement des comptes consolidés et superviserez la comptabilité de certaines filiales.

Ce poste vous intéresse ? Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions), sous référence 4772/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Bank of America

recherche pour sa succursale de Paris un :

## ACCOUNT OFFICER

pour suivre et développer un portefeuille de sociétés americaines et internationales implantées en France.

De formation supérieure et parlant couramment l'anglais, vous avez une première expérience réussie de plusieurs années dans une banque française ou étrangère, où vous avez acquis une connaissance pratique des mécanismes bancaires traditionnels ainsi qu'une bonne familiarité avec tous les nouveaux instruments financiers (FRA's, Swaps...).

Les conditions de rémunération sont très compétitives. Nous offrons à un candidat de premier plan la possibilité d'évoluer au sein du Groupe.

Merci d'envoyer un dossier complet (CV, photo, lettre de candidature) à
Mme GINDRE - BANK OF AMERICA
43/47, avenue de la Grande Armee - 75016 PARIS
Tél. : 45.01.54.12 poste 225.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
PROCHE BANLIEUE OUEST PRES DE LA DEFENSE RECHERCHE
POUR LE SERVICE FINANCIER DE SON SIEGE SOCIAL

## TRESORIER

FORMATION [illegible] COMPTABLE OU BANQUE

Expérience bancaire et/ou service financier de grande entreprise exigée.

Il sera chargé de la gestion quotidienne de la trésorerie informatisée (CERG VALEUR), de la mise en place des crédits à court terme, du contrôle des comptes lié à la trésorerie, de la tenue des statistiques financières.

Adresser lettre mansucrite, CV détaillé, photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE s/réf. 25330 - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE







# UNIVERS DE LA GESTION




## Directeur des Services Administratif & Financier H/F

ITALIE

**280.000 FF**

*La filiale italienne d'un groupe américain* fabriquant et distribuant du matériel de vissage, d'agrafage et de clouage, cherche à étoffer sa structure en créant le poste de Directeur des Services Administratif et Financier. Sous l'autorité du Directeur Général de Filiale, il supervise l'organiation générale notamment : le Personnel, les Achats, la Gestion des stocks et l'Administration des ventes d'une unité représentant un C.A. de 16 MF réalisé après la première année d'activité; le C.A. est en très forte expansion. Il assure également les relations avec les banques. Ce poste conviendrait à un cadre âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure comptable ou financière, ayant acquis une expérience de 5 ans dans *une société industrielle et commerciale* ou dans un cabinet d'expertise comptable. Bilingue français/italien (anglais souhaité, gestion ENASARCO appréciée). Il bénéficie d'une formation de 2 mois en France avant de rejoindre son poste basé à Milan. Une connaissance des méthodes informatiques constitue un atout supplémentaire. Les entretiens auront lieu à Paris ou à Milan selon l'origine des candidatures. La rémunération annuelle brute, de l'ordre de 280.000 FF, est liée à l'expérience du candidat.

*Merci d'adresser votre candidature, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 5029/M à Jean-Paul MENASSIER, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE.*

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM

sélé CEGOS

---

**Groupe industriel français C.A. consolidé 3 milliards F.**

**DONT 1/3 AUX USA-CANADA**
**CASH-FLOW : 7,1 %**
recrute pour son Siège
(GRANDE BANLIEUE OUEST PARIS)

## Cadre Financier DEBUTANT
### Grande Ecole de Gestion

*pour assister le Chef du Sce Financier, en particulier dans les domaines suivants :* **CONTRÔLE FINANCIER, ÉTUDES ET DOCUMENTATION** économiques et financières. **RÉDACTION DES RAPPORTS** sur l'activité des Sociétés du Groupe.

**Ce poste**

APPELLE UNE FORMATION SUPÉRIEURE acquise dans une Grde Ecole de Gestion (HEC-ESSEC-ESCP-IEP *Ecofi*)
UNE RÉELLE OUVERTURE SUR LES FINANCES ET LA GESTION POUR ÉVOLUER ENSUITE VERS DES POSSIBILITÉS PLUS LARGES AU SEIN DU GROUPE

S.C. vous garantit une **DISCRÉTION ABSOLUE** et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé) sous réf. 8651 à

**SC sélection conseil**
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

**SECSO**

## DIRECTEUR
**Paris - Toulouse**

**Transports de Fonds**
**Sécurité**
**Monétique**

SECSO SA, filiale de plusieurs groupes bancaires de premier plan, poursuit son développement sur l'ensemble du territoire national. Elle recherche le DIRECTEUR de sa branche SECURITE, spécialisée dans les installations de sécurité, la télésurveillance et les interventions (50 MF de chiffre d'affaires). Rattaché au Directeur Général, le candidat prendra en charge la direction et le développement de cette branche par croissance interne et externe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une expérience professionnelle réussie, connaissant les techniques sécurité et la clientèle bancaire, il agira comme un vrai chef d'entreprise dans le conseil des clients, la commercialisation, le management et la gestion. Le poste est basé à PARIS ou à TOULOUSE et les candidatures, traitées avec toute la confidentialité requise, seront reçues par :

SECSO SA, Direction des Relations Sociales
BP 474 - 31010 TOULOUSE CEDEX

PA Advertising

---

LYON

## LE GROUPE BOUYGUES

recherche
pour sa filiale en **Rhône-Alpes** (800 personnes)

## LE RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

Diplômé d'une grande école de Commerce (DECS apprécié), votre expérience de 3 à 5 ans, acquise impérativement en contrôle de gestion ou en cabinet d'audit, vous a conforté dans votre motivation pour cette fonction.

Les challenges que nous vous proposons sont ambitieux. Vous devrez améliorer la performance de l'outil de gestion en l'adaptant à l'évolution de l'entreprise tout en sensibilisant et conseillant les hiérarchies. Votre esprit d'analyse et de synthèse vous permettra d'être une véritable force de propositions auprès de la Direction Financière.

Homme de communication, vous animerez une équipe de 6 contrôleurs de gestion.

De larges perspectives d'évolution sont offertes pour un candidat de valeur.

*Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Pierre LICHAU SA s/Réf. 4794 12, rue Président Carnot. 69002 Lyon qui transmettra.*

---

## directeur société thermale

Agé de 35 ans minimum, gestionnaire, organisateur et animateur, d'esprit pratique et travailleur, autonome, adaptable et clairvoyant, venant si possible du secteur Santé (clinique, centre de soins), sous l'autorité du Président, il aura à assumer et encadrer un effectif saisonnier et permanent de l'ordre de 120 personnes.

En plus de la gestion courante, il aura à représenter la Société à l'extérieur et à en assurer le développement.

Localisation : 6 mois à Paris, 6 mois (logé) en province. Date d'entrée : le plus tôt possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous réf. 5645-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

**I.C.A.** International Classified Advertising NEW YORK PARIS

---

## Un(e) fiscaliste d'entreprise ouvert(e) à la fiscalité internationale

Nous sommes un groupe pharmaceutique français à vocation internationale. Notre Directeur Financier recherche un fiscaliste d'entreprise pour assurer l'optimisation fiscale des projets et accords (notamment à portée internationale), le respect des réglementations fiscales, le contrôle des déclarations ainsi que le suivi des impositions avec l'Administration.

Vous avez une formation supérieure (maîtrise de Droit,...) et une spécialisation fiscale. Votre expérience dans un poste équivalent en entreprise ou dans un cabinet d'expertise fiscale n'est pas inférieure à 3 ans.

Vous parlez anglais, vous êtes mobile et prêt à vous implanter dans une ville universitaire agréable, où se trouve le siège de la société.

Alors pour nous rejoindre, adresser lettre + CV, photo et prétentions sous référence 2418 M à

**SOURCES** 106 rue Saint-Honoré - 75001 PARIS qui transmettra.

---

*Nous sommes une importante société de services (CA consolidé : deux milliards de francs), opérant dans le monde entier. Nous recherchons pour notre siège social, situé en banlieue Sud de Paris*

## chef du département comptable

Agé de 30-35 ans environ, vous avez une formation supérieure comptable (DECS + Certificat Supérieur Comptable) et une parfaite maîtrise de l'anglais.
De plus, vous justifiez d'une expérience de quelques années en entreprise où vous avez acquis une bonne pratique de la gestion informatique et micro-informatique.

Rattaché au Directeur Financier, vous superviserez une équipe d'une quinzaine de personnes (comptabilités de la société-mère et consolidés).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence 4773/LM, à

**MEDIA PA** 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

---

BANQUE PARIS 2e (quartier Bourse)
**SERVICE TITRES**

## Responsable de division
(CLASSE IV OU V)

**Votre profil :** BAC + 3 gestion finances ou formation bancaire • 3/5 ans d'expérience titres • connaissances informatique appréciées.
**Votre mission :** animateur d'une équipe de 6 personnes, vous aurez l'entière responsabilité de back office, titres et bourse.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 7774/LM, à

**MEDIA PA** 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra. Confidentialité assurée.

---

## CONTROLEUR FINANCIER

Une société distribuant des produits de haute technologie informatique, *filiale d'un groupe américain très dynamique*, crée un poste de Contrôleur Financier.

De formation supérieure, (DECS, anglais nécessaire), vous avez 5 à 10 ans d'expérience en comptabilité, budget, trésorerie, crédit, gestion compte client.
Bon animateur, vous aurez à motiver et coordonner une équipe de 10 personnes.

Votre ambition et votre autonomie constitueront d'excellents facteurs d'évolution dans l'Entreprise.

La rémunération sera de 250 à 300 KF selon l'expérience. Voiture de société.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo, sous référence 8730M à notre Conseil.
**Roubeix Décision**, 32 rue des Volontaires, 75015 PARIS.

DESSEN

---

## Etablissement financier

FILIALE GROUPE LEADER INTERNATIONAL EN PLEIN EXPANSION

RECHERCHE

## adjoint de direction

Bonne maîtrise des services généraux avec un potentiel de manager du personnel. Expérience de préférence en milieu bancaire et/ou boursier.

Profil souhaité : environ 30 ans, IEP + DESS gestion sociale. Anglais indispensable.

*Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à M. PHAN - - ÉLYSÉES 26 - - 75008 PARIS.*

---

## Votre expérience commerciale...
## Nos activités de marchés.

Banque commerciale, banque d'affaires, banque de marchés, nous sommes la filiale bancaire française de GROUPE BRUXELLES-LAMBERT. Vous-même souhaitez intégrer une banque dynamique pour y exercer des fonctions au cœur des marchés.

Chargé de clientèle, vous aurez à commercialiser auprès des grandes entreprises ou institutionnels, l'ensemble des produits de ce secteur, soit les produits de gestion de taux, gestion de devises et principalement gestion d'excédents (instruments négociables, OPCVM).

Nous pourrons compléter votre formation dans ces domaines si vous disposez d'un diplôme d'études supérieures, de 3 ou 4 années d'expérience commerciale bancaire et d'une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci de nous écrire (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence DM 813 M à la Direction des Affaires Sociales - BGP. 26, rue de la Baume 75008 PARIS.

BGP BANQUE DE GESTION PRIVEE-SIB

---

*Société de Conseil en Entreprises*
*recherche*

## Jeunes directeurs financiers consultants

*Formation grande école.*

*Expérience en Cabinet d'Audit, anglo-saxon et pratique de la Direction Financière de P.M.E. (1 à 2 ans).*
*Anglais courant souhaité.*

*Adresser lettre + C.V. à **D.S.A.***
*6 bis, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.*

---




21120 IS-SUR-TILLE

Nous sommes une entreprise de taille moyenne située en Bourgogne. Notre métier est la transformation des matières plastiques dans le domaine du ménage, de la décoration florale, du mobilier de jardin, de l'industrie.

Notre objectif de compétitivité nous a amenés à entreprendre des modifications profondes dans nos méthodes de travail. Poursuivant notre effort, nous recherchons la collaboration d'un

## CHEF COMPTABLE

Animateur d'une équipe comptable, il aura la responsabilité de toutes les opérations comptables : comptabilité générale et analytique, déclarations sociales et fiscales, arrêté mensuel des comptes, présentations des résultats, bilans, plans de trésorerie. Il fournira tous les éléments nécessaires au contrôle budgétaire.

Ce poste convient à un candidat d'une formation supérieure en comptabilité, possédant au minimum le DECS, ayant une expérience en milieu industriel d'au moins 5 ans.

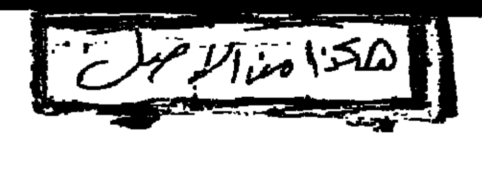
La pratique de l'informatique est souhaitable, la connaissance de l'anglais sera appréciée.

La personnalité du candidat aura autant de poids que ses compétences.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions confidentiellement à Monsieur Roger JACQUES, service du personnel, Société AMI, 50, avenue Carnot, 21120 IS-SUR-TILLE.

---

MUTUALITE FRA...
ORGANISME DE PREVOYA...
REDACTEUR
HE...
restauration
BANQUE REPUTEE PARIS
ANALYSTE CONFIRME



# UNIVERS DE LA GESTION

**MUTUALITE FRANCAISE**

**IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE**
recherche pour son DEPARTEMENT ETUDES

## REDACTEUR H/F

Chargé des recours contre tiers.

Capacité ou DEUG Droit ou équivalent.

Expérience de quelques années dans un poste similaire souhaitée.

Disponibilité immédiate.

Adresser lettre manus., CV, photo (restituée) et rémunération souhaitée à MUTUALITE FRANCAISE, Division des Relations Sociales 56/60, rue Nationale, 75649 PARIS Cedex 13.

CONTESSE

---

## HEDIARD

### CONTROLEUR DE GESTION
(réf. 7042 M)

Sous l'autorité du Directeur Financier, il aura en charge la préparation et le suivi des budgets, les études de rentabilité et l'audit des magasins ; il supervisera, dans un premier temps, la comptabilité.

De formation supérieure, le candidat devra justifier du DECS, de trois ans d'expérience du contrôle de gestion et d'une bonne connaissance de la micro-informatique. - Anglais indispensable.

### CHEF COMPTABLE
(réf. 7048 M)

Rattaché dans un premier temps au Contrôleur de Gestion, il aura en charge la comptabilité générale et analytique (comptes mensuels, déclarations fiscales, établissement des bilans).

De formation DUT, BTS minimum avec 5 ans d'expérience similaire, il animera une équipe de 5 personnes (informatique indispensable).

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite de motivations, photo et prétentions à PARAPHE - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS en indiquant sur l'enveloppe la référence choisie.

---

**restauration**




## Contrôleur de Gestion International ?

Rejoignez au sein de la CIWLT la Direction Centrale de Restauration (CA 3,5 milliards, 14 000 personnes, 1500 établissements basés en France et en Europe).

Dans le cadre de la Direction Financière, vous participez activement à l'élaboration des budgets, du plan à moyen terme et vous contrôlez les résultats financiers.

A l'occasion de vos déplacements internationaux, vous assurez également une mission d'assistance auprès des Directeurs opérationnels.

Dans vos bagages ? Une formation supérieure financière (Sup de Co, IEP, Maîtrise Gestion) complétée de préférence par un DECS et 3 ans d'expérience en cabinet ou entreprise.

Vous avez le goût des contacts humains ; vous parlez l'anglais et une autre langue (espagnol, allemand, italien...).

Adressez votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo, et prétentions) à EUREST, Service Recrutement, 14 rue d'Athènes, 75009 PARIS.

DESSEIN

---

Pour Département Commercial
**ABEILLE PAIX VIE**
recherche

## GESTIONNAIRE DE L'APRÈS-VENTE

30 ans environ, BAC + 3 (ESC, Licence...), vous avez quelques années d'expérience réussie dans la banque, l'Assurance ou un Service Financier.
Méthodique, logique, dynamique, vous avez des connaissances juridiques et fiscales ainsi que le goût des relations avec la clientèle.
Intégré à l'après-vente, en rapport avec nos délégués commerciaux, vous devrez assurer la gestion administrative des dossiers clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Mlle RAMEAU - APV SERVICES 64, rue de Provence - 75009 PARIS

APV

Bleu

---

## BANQUE REPUTEE PARIS

filiale d'un important groupe financier recherche pour **sa Direction des engagements** au Siège un

## ANALYSTE CONFIRME

chargé sous le contrôle du Chef du Service, de l'analyse, de l'étude du risque des demandes de prêts émanant de grandes entreprises ou de grosses PME.

Il est demandé un diplôme d'études supérieures et une expérience d'au moins 4 années dans un poste comparable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à
CONTESSE PUBLICITE s/réf. 25343
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS
Cedex 01 qui transmettra.

---

## Un Responsable des Etudes Financières

**La direction financière d'un groupe réalisant 13 Milliards de chiffre d'affaires dans le domaine de la distribution renforce sa structure (à Paris).**

Les missions et responsabilités que nous vous confierons seront variées : études et participation aux négociations et à la mise en place de lignes de financement à long terme, à l'élaboration des résultats annuels du groupe; mise au point du plan de financement et des bilans prévisionnels de la maison mère et de nos filiales spécialisées; relations permanentes avec les différentes directions fonctionnelles.

Diplômé d'études supérieures vous avez une expérience de 2 à 3 années acquise au sein d'une direction financière ou dans une banque.

Votre connaissance des mécanismes financiers et comptables mais aussi votre esprit rapide, imaginatif et votre sens du contact vous permettront d'être très vite autonome.

**Nous vous remercions d'écrire sous référence 639/M à A.L. CONSEIL, 102, bd. Malesherbes 75017 PARIS chargé de cette mission.**

AL conseil

CURRICULUM

---

**BASF France**, filiale du groupe industriel allemand implanté dans le monde entier, recherche un

## CHEF DU SERVICE COMPTABILITE

Sous l'autorité du Responsable Financier, il sera chargé de l'ensemble des comptabilités, générale et auxiliaires, de l'établissement du bilan, des déclarations fiscales ; c'est à dire de l'animation d'un service d'environ 20 personnes.

Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures : ESC Finances/DECS complet, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans une importante entreprise ou d'audit en cabinet et connaissant bien sûr la langue allemande.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) sous référence M 405 à

BASF France
140, rue Jules Guesde
92303 LEVALLOIS PERRET Cédex

**BASF**

---

**Importante Banque**
**recherche pour faire face au**
**Développement de ses Activités de Marchés**

## UN GESTIONNAIRE ACTIONS

Le candidat choisi devra être un professionnel justifiant d'une expérience réussie, d'au moins trois ans, dans une banque, une charge ou une compagnie d'assurances.

Intégré dans une équipe dynamique comptant dix gestionnaires, il participera à l'élaboration de la stratégie d'investissements qu'il aura la responsabilité d'appliquer à la fois dans la gestion des comptes individuels et des O.P.C.V.M.

De très larges perspectives peuvent être envisagées pour un candidat évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2408 à :




37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

---

**SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION**
**BANLIEUE EST DE PARIS**
recrute

## UN RÉVISEUR COMPTABLE

**CHARGÉ DU CONTROLE DES PROCÉDURES ET DES COMPTES DE NOS UNITÉS DÉCENTRALISÉES EN RÉGION PARISIENNE**

**LE CANDIDAT SOUHAITÉ :**
H.F. - 26/32 ans de préférence.
Possède le D.E.C.S.
et une compétence technique affirmée
(2 ans minimum de cabinet d'expertise comptable ou D'AUDIT).

Statut cadre.
Rémunération en fonction de la valeur et de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence Nº 4021 à :
PRAIRIAL - 47, rue des Tournelles,
75003 PARIS, qui transmettra.
*(Ne pas téléphoner - Ne pas se déranger.)*

---

*L'INVESTISSEMENT RENTABLE :*

LE GUIDE DES CHASSEURS DE TÊTES ET DES CABINETS DE RECRUTEMENT

voir page 30 cette annonce vous intéresse

---

GROUPE INFO'ROP
GESTION INDUSTRIELLE

## ASSISTANTE CONTROLE DE GESTION

BAC G + 1re expérience connaissant tableur sur PC. Mission d'un an, sal. 80 KF +. Lieu de travail, banlieue sud. Disponibilité immédiate. Tél. 47-61-14-41 M. CHILTZ.

## secrétaires

Le centre de calcul de
**CGI**
Compagnie Générale d'Informatique recherche sa

## SECRÉTAIRE

Fonctions : achats techniques, facturation, gestion des activités de l'équipe, secrétariat classique...

*Profil :* secrétaire expérimentée ayant déjà exercé des fonctions de même nature dans une SSII.

Lieu de travail : Paris-13e.

Ecrire avec c.v., s/réf. XL/587 Madame JAMET CGI, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

## capitaux propositions commerciales

J.F. cherche UN PRÊT de 5 000 F remb. par mensualité avec intérêt. T. Mme Diane 46-02-61-28 ou 46-02-96-25.

## travail à domicile

Saisie de texte au km s/micro-ordinateur PC, 8 F/mille, 46-04-07-89, après 14 h.

---

# DEMANDES D'EMPLOIS

## GÉNÉRALISTE

H. 38 ans - IEP opt. économie

Expérience : négociation, organisation, communication, animation service public 50 personnes

cherche

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ou BRAS DROIT - Paris.

Ecrire sous nº 8534, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

## CADRE SUPÉRIEUR

56 ANS

Expérience :
- Directeur des ressources humaines de grandes sociétés.
- Secrétaire général de groupe.
- D.G. de P.M.E.

Ouvert à toutes propositions PARIS y compris missions limitées.

*Ecrire sous nº 8529,*
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

---

H. 37 a. cherche poste region parisienne. Chargé de mission auprès d'un cabinet d'audit ou Responsable au niveau d'une Direction financière d'entreprise.
Titulaire de :
- D.E.C.S. (complet);
- Diplôme de l'Instut nat. des techn. économiques ;
- Un certificat supérieur ;
- Niveau révision.
+ 15 ans expérience dont :
- 5 ans auprès d'un important cabinet parisien d'audit ;
- 5 ans responsable gestion comptable et financière auprès d'un groupe international.
Libre à partir du 4 mai 1987.
Ecrire sous le nº 1 213
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

---

J.F. 32 ans, tril. angl., esp., tr. b. présentation, excell. culture gle, solide exp. prof. Et. ttes proposit., de préf. à mi-temps.
Ecrire sous le nº 1 227
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

---

VOUS CHERCHEZ UNE COLLABORATRICE ?
Prête à s'installer de sté offrant tr. intér. J.F. 40 ans, cadre RESP. ADM. Asst. direct. BTS secr. not. droit, anglais, cherche situation Paris et région.
Ecrire sous nº 8 493
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

---

J.F. 27 ans, 3 ans expérience ass. direction, ch. poste ass. pub. internationale dans agence ou support, déplac. étranger poss. Tél. : 39-73-44-28, toute la journée.

---

Rentrée scolaire 87-88
DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ
rech. direction établissement technique sup. ou établissement enseignement secondaire.
Ecrire sous le nº 8 550
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

---

Dipl. dr. publ. et sc. pol. 36 a., polyglote, exp. étranger et rel. cult., ch. poste dans dom. cult./artist., préf. inter. poste de préf. Paris. Jean Weinfeld, 8, r. Saint-Saëns, Paris-15e.

---

Ing. agricole, 29 ans, 3 ans d'exp. presse écrite et parlée, cherche emploi journaliste spécialisé. Tél. (16) 45-92-07-68.

---

H. 31 ans european business school + 1er cycle du DECS, 6 a. exp. Etudie ttes propos. management gestion/commercial. Tél. au (1) 47-71-27-84.

---

Responsable des achats/ventes société de consommables informatiques ch. à apporter ses compétences à une sté leader, homme de terrain.
Ecrire sous le nº 8 560
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

---

LES PIEDS SUR TERRE
J'AI DU SAVOIR-FAIRE

## ASSISTANTE DE DIRECTION

Qualités remarquables de communication et de rigueur.
Efficace et sérieuse.
10 ans expérience secrétariat de direction.
Cherche à Paris poste de confiance.
42-85-89-04.

---

## RESPONSABLE SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES

Cadre 46 ans.
10 expérience dans une grande société.

Références professionnelles et morales.
Relations haut niveau.
Possibilité obtention habilitation.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Salaire 18.000 F/mois net, recherche emploi France ou pays francophone.

Ecrire CONTESSE Publicité s/réf. 25.178, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

## GESTIONNAIRE CONFIRMÉE

DYNAMIQUE ET MÉTHODIQUE
Age 35 ans, 15 ans d'expérience, cherche emploi stable.
Tél. après 18 h et pendant week-end : 34-15-44-84.
Adresse : Jacqueline GELLE, 5, rue Monet, 95120 ERMONT.

---

Femme 41 a., format. psychol. + informat., 9 a. exp. recrutem. informaticiens, ch. poste.
Ecrire sous le nº 8524
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Directeur général, 36 a., agro-ind. (40 pers., C.A. 60 MF), ing. + I.A.E., ch. entreprise à diriger. Préf. Rhône-Alpes.
Ecrire sous le nº 8525
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Pour la Suisse
Cadre commercial
cherhe RESPONSABILITÉS tous niveaux.
Ch. Jaquier, 8, ch. de la Combe, 1510 Moudon-sur-Lausanne.

---

J.F. 27 ans, 3 ans expérience ass. Direction, ch. poste ass. pub. internationale dans agence ou support, déplacements étranger possibles.
Tél. : 39-73-44-28
toute la journée.

## automobiles

## ventes

R-18 GTD, année 1984, très bon état. Prix 43 000 F. Tél. 39-89-01-47.

---

Particulier vends Austin noire 1 000 E, 33 000 km, mod. 84, tr. bon état, tableau et volant en bois, housses noires, radio-cassette, pare-chocs, 22 000. Mme Foglietta 45-56-19-32.

## capitaux propositions commerciales

## GROUPE D'INVESTISSEURS ALLEMANDS
(pas de placements de capitaux)

Cherche une participation active, minoritaire ou majoritaire, à une ou plusieurs sociétés, fonctionnant bien, *qui gèrent des maisons pour handicapés* ou personnes âgées et/ou des cliniques privées, le cas échéant leur reprise complète.

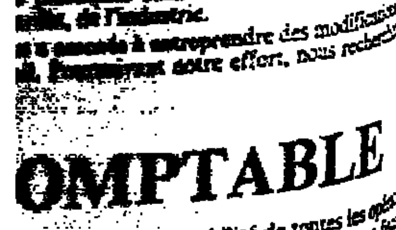
Continuer la gestion présente en est la condition.

Seront préférées les sociétés qui sont engagées dans plusieurs villes du pays et s'occupent d'au moins 1 000 patients.

Envoyez vos lettres,
qui seront traitées confidentiellement, à Conrad Jentsch, Wirtschafts und Vermögensberater.
Ecrire sous le nº 00000 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**



# Francophonie

## La préparation du deuxième sommet

# Ottawa se montre de plus en plus actif dans l'organisation des pays utilisant le français

**M. Lucien Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris, a déclaré au quotidien montréalais *la Presse*, si *« une réforme en profondeur »* de l'Agence (francophone) de coopération culturelle et technique (ACCT, siégeant à Paris et regroupant quarante nations) était mise en train, Ottawa doublerait sa quote-part annuelle (actuellement de 5 millions de dollars canadiens), ce qui ferait du Canada fédéral le premier contributaire, avant la France, de l'organisation. Selon M. Bouchard, la réforme de l'ACCT devrait permettre d'en faire *« le secrétariat permanent de la francophonie »* à l'issue du sommet de Québec, prévu en septembre. Depuis le premier sommet des pays utilisant le français, tenu en 1986 à Versailles et à Paris, Ottawa a fait passer de 9 millions de dollars canadiens à 21 millions la somme consacrée annuellement par le budget fédéral aux affaires francophones.**

A quatre mois du deuxième sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, fixé du 2 au 4 septembre, un premier état peut être dressé de l'avancement des vingt-huit projets mis sur pied lors du premier sommet francophone.

Les Français, hôtes de celui-ci, ont été chargés de la présidence du comité international du suivi, confiée à M. Jacques Leprette, ambassadeur de France. C'est d'ailleurs Paris qui assure la plus grosse part du financement des réalisations prévues, à hauteur très approximativement de 70 millions de francs. Le Canada fédéral et le gouvernement provincial du Québec apportent, 2 100 000 dollars canadiens. L'ACCT, financée elle-même en grande partie par la France, le Canada, la Belgique et le Québec, contribue de son côté pour 14 millions de francs au pot commun.

Parmi les principaux projets, certains en sont déjà, selon M. Leprette, au stade de la réalisation, tels les centres de formation d'agronomes (coût : 7 millions de francs) et d'artisans (14 millions de francs) en Afrique noire. De même, si le Salon du livre francophone, organisé à Paris, en mars, dans le cadre du Salon du livre, a généralement déçu par son peu d'ampleur (*le Monde* du 26 mars), en revanche, le lancement d'une collection de livres de poche francophones, au prix de 10 F l'exemplaire, réclamée depuis des années par le tiers-monde, paraît en bonne voie et sera inaugurée avec Victor Hugo et le poète libanais Georges Schéhadé, lequel a reçu récemment le premier Grand Prix de la francophonie, financé par Ottawa. 500 000 F sont consacrés, au départ, aux éditions de poche.

L'Agence internationale francophone d'images a également, en principe, commencé à fonctionner à Paris, en liaison avec Radio France outre-mer. L'extension du réseau télévisé ouest-européen par câble TV5 à l'Amérique du Nord et à l'Afrique devait être effective, au moins pour le Québec, au moment du sommet (une quarantaine de millions de francs pour les deux opérations durant l'exercice 1986-1987).

Ont, en revanche, rencontré des difficultés techniques ou « politiques » les projets d'un Institut francophone de l'énergie, la constitution d'une banque de données sur les logiciels de langue française et même, apparemment, la création d'un bac francophone universel.

Ottawa et Québec entendent, de leur côté, faire du sommet de septembre le véritable point de départ de l'organisation du mouvement francophone, le sommet de Paris n'ayant été pour eux qu'un « banc d'essai ». De même, ils entoureront la conférence d'un éclat populaire et culturel qui avait manifestement manqué au premier sommet.

Des dizaines de manifestations se dérouleront avant, pendant et après le sommet, à Québec et à Montréal. Un rassemblement international de jeunes, celui de cinq cents savants de trente-trois pays, celui des francophones des Amériques, etc. sont également prévus. L'ensemble des dépenses entraînées par le sommet et les festivités l'entourant est évalué à environ 12 millions de dollars canadiens, pris en charge selon l'usage par la nation invitante.

Auparavant, les ministres des affaires étrangères des quarante-deux pays attendus à Québec se seront réunis, probablement au Burundi, en juillet, afin de préciser notamment le profil « politique » que prendra un sommet dont les fondements essentiels restent toutefois linguistiques et culturels.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le Monde

# ECONOMIE



LA FLAMBÉE DE L'« ÉCONOMIE CASINO »

## Rien ne va plus aux Etats-Unis

*Les Américains doivent faire face au défi des conglomérats japonais*

SCANDALES financiers et boursiers, mise à feu et à sang de l'industrie américaine à coups d'offres publiques d'achat *« sauvages »*, spéculation internationale sur les monnaies, les lois de la dérégulation sont-*elles devenues celles de la jungle* ? La recherche du profit à court terme est-elle le but en soi auquel peut être subordonnée toute une société, même si elle a par ailleurs d'autres objectifs ? A-t-elle plus à y gagner qu'à y perdre ? Ce sont les questions que se posent actuellement les Américains, considérant, tout compte fait, que l'*« économie casino »* n'est pas un jeu...

Ce n'est pas le souci de la morale qui pousse l'Amérique à remettre soudain en question les bases de sa vie financière, mais celui de son intérêt mieux compris et particulièrement la nécessité de faire face au défi japonais lancé par des conglomérats financiers intégrant entreprises et banques dans une vision à beaucoup plus long terme. Il ne faudrait pas en déduire néanmoins que les Etats-Unis sont en train de jeter par-dessus bord leurs sacros-saints principes du libéralisme, ni même les acquis de la déréglementation.

La confusion qui règne à cet égard dans l'esprit de nombreux observateurs européens est due au fait que les préoccupations énoncées se traduisent dans des domaines différents, qu'on a tendance à confondre : la réglementation de la Bourse et ses applications, la législation sur les entreprises, et les transactions internationales sur les monnaies. Pour y voir clair, il est nécessaire de dissocier ces trois domaines.

● **Dans le domaine de la Bourse, la tendance est de dire que la mise au jour des scandales prouve que la législation est bonne, et non le contraire.** La nouveauté est plutôt que la répression fonctionne. Les transactions sur informations privilégiées, interdites par la réglementation, se sont multipliées parce que les autorités de contrôle fermaient les yeux.

Selon une étude récemment publiée par la Commission des opérations de Bourse, sur 172 offres publiques d'achat réussies entre 1981 et 1985, *dans tous les cas* une augmentation anormale des cours des actions de la société visée s'est produite dans les trois semaines avant l'annonce de l'opération. Il est clair que lorsque le banquier vedette de Kidder Peabody, Martin A. Siegel, trente-huit ans, se rendit par trois fois à la rencontre des envoyés de son confrère Ivan F. Boesky pour échanger un mot de passe et recevoir une valise pleine de billets de banque, il savait qu'en vendant pour 700 000 dollars des renseignements qui allaient permettre à son complice d'en gagner des millions, il enfreignait la réglementation qui établit un « mur de Chine » entre les banquiers d'affaires et les courtiers en titres.

Comme l'a fait remarquer le président démocrate de la commission du commerce de la Chambre des représentants, John Dingell, le mur de Chine n'a pas empêché les Mongols de passer, et les individus malhonnêtes trouvent toujours le moyen de tourner la législation. Mais au-delà des individus, des banques aussi réputées que Goldman Sachs, Shearson Lehman Brothers, Lazars Frères, sont impliquées dans ces affaires. Elles ne se sont pas plaintes des profits qu'elles ont retirés des activités de leurs employés, qui travaillaient en même temps pour leur compte. Kidder Peabody, par exemple, a réalisé l'an dernier le quart de ses bénéfices à partir de son département d'arbitrage créé il y a très peu de temps. La notion de *« profits excessifs »* n'existe pas à Wall Street...

Devant une tendance assez générale à rechercher la rentabilité à tout prix, et à considérer que la déréglementation permet d'oublier même la réglementation existante, l'administration Reagan s'est trouvée conduite à augmenter la répression. Pas seulement à Wall Street. Le département de la santé, qui avait fait 165 procès à des entreprises en 1981, en a fait 1 066 en 1986. Celui de l'environnement a soulevé 94 dossiers pénaux en 1986, contre 40 en 1985.

Le secrétaire au travail a porté des plaintes qui ont abouti à 910 000 dollars d'amendes pour Chrysler, et 1,4 million pour Union Carbide par exemple. Il s'agissait en l'occurrence de l'application de la législation sur les accidents du travail. Eastern Air Lines a été sanctionnée de 9,5 millions de dollars pour violation de la réglementation sur l'entretien des avions. Le plus difficile a été clairement pour l'administration de faire entendre au monde économique et financier que l'effort de déréglementation, qui n'était en réalité qu'un allégement de la réglementation et la restauration de la concurrence, ne signifiait pas que tout fût permis.

La cause est entendue. La Bourse de New-York a annoncé, le 18 février dernier, une série de nouvelles dispositions pour obliger les courtiers à renforcer leurs propres garde-fous internes contre la violation des règles existantes de la Commission des opérations de Bourse. Les employeurs auront la responsabilité de sanctionner eux-mêmes leur personnel. Mais c'est l'occasion de remettre à plat le fonctionnement de l'ensemble du système.

La question est posée de savoir s'il ne conviendrait pas de réduire de dix jours à vingt-quatre heures le délai imparti pour déclarer la prise de contrôle de plus de 5 % d'une entreprise, afin de renforcer l'égalité de tous les opérateurs devant l'information. Les boursiers de Chicago, préférant prévenir que guérir, viennent d'annoncer un programme pilote d'un an limitant à 12 points la fluctuation maximale en un jour des valeurs à terme (l'équivalent de 96 points du Dow Jones), afin de limiter la spéculation et mettre un terme à l'accusation de perturbation du marché qui est souvent faite à leurs *programm traders (arbitragistes sur ordinateurs)*.

Des moyens nouveaux vont être donnés à la Commission des opérations de Bourse afin de s'équiper en ordinateurs et surveiller de plus près les mouvements de fonds. Autant que l'évolution de la réglementation et des esprits, c'est l'éclatement des techniques informatiques qui a récemment contribué à transformer Wall Street. L'administration a eu, sur l'industrie, un temps de retard qu'elle tente de combler.

● **Le débat sur les offres publiques d'achat et sur les méthodes de gestion des entreprises se superpose aux affaires boursières.** Mais, alors que celles-ci mettent en question des pratiques, ce débat pose des questions de principe. William Proxmire, président démocrate du comité bancaire du Sénat, et le président de la sous-commission antitrust, Howard Metzenbaum (également démocrate), ont tendance à vouloir faire d'une pierre deux coups : tout en renforçant la législation contre les informateurs privilégiés et en assainissant la Bourse, ils veulent limiter la possibilité de lancer des offres publiques d'achat hostiles contre les entreprises et reconsidérer la législation sur les entreprises.

La Chambre syndicale des agents de change vient elle-même de faire une proposition dans ce sens. Mais, dans la mesure où elle n'accroît pas les pénalités contre les firmes dont les employés contreviennent à la réglementation sur les « initiés », et où elle ne touche pas aux possibilités d'utiliser les *junk bonds* (titres de rebut) pour financer les OPA, elle est déjà considérée comme insuffisante. Au cours des auditions qui ont eu lieu aussi bien au Congrès qu'à la Commission des opérations de Bourse, l'éventualité de créer deux classes différentes d'actions, pour les actionnaires gestionnaires et pour les actionnaires seulement financiers, a été envisagée.

Malgré le principe *« une action, un vote »*, le milieu des affaires s'apprête à reconnaître que *« certaines actions sont plus égales que d'autres »*. Mais est-il bon de protéger systématiquement le management en place s'il n'est pas le meilleur possible ? Toutefois, la Cour suprême de justice américaine vient de rendre un jugement qui permet aux Etats américains d'avoir leur propre législation concernant la réglementation des OPA. C'est un succès pour les firmes qui veulent se protéger.

### La pratique du « chacun pour soi »

Le milieu des chefs d'entreprise est plus en porte à faux que celui de la finance. La division des organisations patronales sur les nombreuses questions actuellement soulevées est significative du malaise ambiant. Le Conference Board a perdu l'année dernière quarante-sept de ses entreprises membres du fait des fusions, et 290 000 dollars de cotisations. Il tend plutôt à protéger l'establishment des grandes firmes. La Chambre de commerce, la Conférence des entreprises (Business Roundtable), et l'Association des industriels tentent de se retrouver à Washington pour manifester leur unité.

Toutefois, aussi bien la réforme des entreprises que la question fiscale ou le problème du protectionnisme les divisent. Il y a les traditionalistes contre les innovateurs, ceux qui recherchent des avantages fiscaux contre ceux qui s'en passent, les importateurs contre les exportateurs. En outre, des groupes d'entreprises nouvelles se forgent une représentation séparée, par secteur, ou par centre d'intérêt. La solidarité patronale, qui avait abouti aux mesures du début de la présidence Reagan, a vécu ; de plus en plus, à Washington, les chefs d'entreprise, mis en position de compétition, pratiquent le « chacun pour soi ». La réforme de l'entreprise, si elle est à l'ordre du jour, en sera d'autant retardée.

● **La spéculation sur les monnaies internationales est le troisième volet de l'*« économie casino »*.** La perception générale est que *« les conditions du marché sont créées, non par les spéculateurs, mais généralement par l'échec des politiques économiques gouvernementales »*. Les arbitragistes et les spéculateurs font varier les cours dans l'instant, mais n'influencent pas réellement l'évolution des monnaies sur une plus longue période.

C'est pourquoi, à Washington, la tendance est plutôt à admettre qu'une plus grande coordination des politiques économiques est nécessaire entre les grandes nations, même si l'on se refuse à se voir dicter une politique de l'extérieur. En revanche, aucune volonté de contraindre les opérateurs dans la pratique du marché ne semble se faire jour.

Ces trois ordres de préoccupations se rejoindront évidemment dans l'appréciation politique que les électeurs porteront à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988. *« Dans l'ambiance actuelle il est préférable d'être perçu comme « antibusiness » que comme « probusiness »*, affirment les sondeurs d'opinion. L'état d'esprit a bien changé, en effet, depuis la première élection du président Reagan.

A la question : *« Qui a tué la compétitivité américaine ? »*, il n'est plus possible de répondre en accusant *« la grande administration »* dont les ailes ont été coupées, ni les syndicats dont l'influence s'est considérablement affaiblie. Les consommateurs votent chaque jour pour les produits d'importation. Restent les chefs d'entreprise et les « spéculateurs ».

Au Congrès comme au département du Trésor et à la Commission des opérations de Bourse, les responsables d'éventuelles réformes sont soucieux que les remèdes apportés ne soient pas pires que les maux diagnostiqués.

de Washington
JACQUELINE GRAPIN.



## Un jeu qui n'est pas à somme nulle

par RICHARD BERAIN (*)

BIENTOT, si vous ne goûtez plus les charmes du marché des actions, votre banquier pourra vous proposer d'investir vos liquidités en Bunny Bonds, Tigers, Zebras, ou Zero Coupon. Ces produits financiers, baptisés de noms plus propres au monde de la zoologie qu'à celui de la finance – et marqués du sceau de l'humour bien particulier du milieu des opérateurs de marché, – font partie de la nombreuse famille des innovations introduites sur les marchés financiers depuis moins de dix ans.

Ce processus, qui n'a longtemps touché que le cercle étroit des professionnels, atteint aujourd'hui le grand public, ce qui traduit bien l'importance de la mutation que connaît le monde financier, et est en fait un phénomène de société. On peut en dater les prémices au début des années 70, avec le développement des euromarchés et l'apparition des premiers instruments de financement à taux variables, qui coïncidèrent avec la fin du système de Bretton-Woods et la volatilité plus grande des taux d'intérêt.

C'est toutefois l'émergence de la crise de l'endettement, en 1981-1982, avec ses multiples conséquences économiques, financières et bancaires, qui fut à l'origine de la vague d'innovations que nous connaissons aujourd'hui. A cette époque, quatre facteurs essentiels se conjuguèrent pour favoriser l'éclosion et la multiplication des nouveaux produits financiers. Ils ont chacun donné naissance à une famille d'instruments.

### Des besoins de couverture

La volatilité croissante des taux de change et d'intérêt, conséquence de la détérioration de la situation économique mondiale, a multiplié les besoins de couverture et suscité le développement d'instruments spécifiquement adaptés à cet usage, par exemple les options, les futures ou les swaps. Par ailleurs, l'alourdissement de la situation financière des banques, du fait de l'immobilisation d'une part importante de leur bilan – créances sur les pays en développement (PED), ou sur certains secteurs en difficulté, – a conduit les autorités de tutelle à accroître leurs exigences en matière de ratios de structure financière des bilans. Ces contraintes réglementaires nouvelles ont amené les banques à développer des opérations de hors-bilan, comme les facilités de financement renouvelables.

En effet, la crise de l'endettement s'est accompagnée de l'apparition d'un nouveau type de recyclage. Au niveau de l'offre, les pays industrialisés à fort excédent de balance des paiements ont progressivement remplacé les pays de l'OPEP. De même, au niveau de la demande, les pays développés ont évincé les PED traditionnellement emprunteurs. Cette évolution majeure s'est traduite par l'apparition d'un nouveau type d'investisseurs privilégiant les titres négociables par rapport aux placements bancaires traditionnels. Pour répondre à cette demande, les banques ont alors développé une multitude d'instruments adaptés aux besoins de la clientèle, mais tout en tirant parti du processus de titralisation *(securitisation)* qui met face à face emprunteurs finaux et investisseurs.

Enfin, une déréglementation générale des marchés nationaux et l'apparition d'innovations technologiques dans le domaine des télécommunications, de l'informatique ou des systèmes de paiement ont permis le développement de tous ces instruments financiers d'utilisation complexe, pouvant s'adapter à tous les besoins et dont la gestion pouvait s'opérer en temps réel sur des marchés interconnectés.

(*) Economiste.

*(Lire la suite page 31.)*

## FAIM DE TERRE AU PÉROU

# La réforme agraire... réformée

LE général Juan Velasco, au pouvoir depuis le putsch du 3 octobre 1968, proclame le 24 juin 1969 la réforme agraire. Un char d'assaut démolit un pan de mur de « Casa Grande », la plus importante hacienda de canne à sucre du pays, symbole de l'extraordinaire pouvoir des *« barons du sucre »*. Le *« mur de l'ignominie »*, déclare le général. Sur le frontispice de « Casa Grande », à côté de l'horloge, la consigne *« Tais-toi, prie et travaille »*, imposée par l'implacable patron allemand aux cinq mille ouvriers agricoles.

Ce même jour, les douze haciendas sucrières situées dans le désert côtier, au nord du pays, sont expropriées et transformées en coopératives, les « caps ». Progressivement, la réforme agraire va aussi s'attaquer aux latifundia des Andes, fiefs de véritables seigneurs féodaux. L'oligarchie agraire est pulvérisée par quelques décrets, et, en six années, la propriété des 10 millions d'hectares de terre passe des « barons » aux paysans, mais les structures des unités de production sont préservées.

Dix-huit ans après, le problème de la terre agite une nouvelle fois le monde paysan. Dans les Andes, les communautés indigènes envahissent les coopératives, les « sais » de la région de Puno. Sur la côte, nombre de « caps » sont démembrées ; les coopératives sucrières essaient d'échapper à la banqueroute en se convertissant aux cultures vivrières.

EQUATEUR
COLOMBIE
BRÉSIL
Marañon
PÉROU
Ucayali
OCÉAN
PACIFIQUE
LIMA
Callao
Cañete
Ica
Lac Titicaca
Puno
BOLIVIE
ALTIPLANO
0 500 km

Cette nouvelle effervescence est provoquée par la faim de terre et la faim tout court (*le Monde* du 28 avril). Le Pérou, avec seulement 1 million d'hectares de terres cultivables – le coefficient terre-homme le plus bas du continent – doit nourrir vingt millions de bouches. Ce problème ne se résout pas par une simple redistribution de la terre : à maints égards, la réforme du général Velasco a échoué. C'est pourquoi le régime social-démocrate que préside depuis le 28 juillet 1985 M. Alan Garcia se lance avec pragmatisme dans la « réforme de la réforme agraire », qu'il juge *« socialement incomplète, techniquement déficiente, économiquement stérile »*.

● *« Socialement incomplète »* : deux paysans sur trois sont restés en marge de la redistribution. Gérants, techniciens et bureaucrates des « caps » et des « sais » se sont comportés comme une nouvelle caste, souvent pire que celle des anciens propriétaires.

● *« Techniquement déficiente »* à cause de l'absence de crédits et d'assistance, d'une politique de prix inadéquate qui avantage le secteur urbain de la bureaucratisation et de la corruption qui ont favorisé la « décapitalisation » des entreprises.

● *« Economiquement stérile » :* la production n'a cessé de décliner. Le déficit alimentaire s'est creusé, et la dépendance du Pérou a augmenté (400 millions de dollars d'importation en 1986 en blé, en maïs, huile, viande, lait, sucre, etc.).

### La déesse des hauts plareaux

Les hauts plateaux du sud-est du pays, dans le département de Puno, sont une des zones les plus pauvres du Pérou. Dans cette région, 2 % seulement de la terre sont cultivables (pommes de terre, quinoa, orge). L'altiplano est couvert de « itchu », une paille naine, que paissent de rachitiques troupeaux de moutons, de lamas, d'alpagas.

Les habitants de Puno sont presque tous paysans, paysans sans terre le plus souvent. Ils consomment la moitié seulement des protéines et des calories jugées comme minimum vital par la FAO. Leur revenu mensuel est inférieur à 42 francs.

A Puno, près de 2 millions d'hectares de terres des latifundia ont été confisqués lors de la réforme agraire et octroyés de façon collective aux vingt mille familles organisées en « sais », des coopératives calquées sur le modèle ancien de l'ex-latifundia. 98 % de la population paysanne sont restés en marge de ce processus ; les centaines de communautés indiennes n'ont reçu que 9 % de la terre.

Pourtant, ces communautés, cellules de base sur lesquelles reposa l'empire inca, ont démontré par leurs rendements qu'elles étaient particulièrement efficaces. Dépossédées de leurs terres à partir de la colonisation, refoulées toujours plus haut sur les plateaux arides, elles n'ont cessé de se rebeller pour *« reprendre la terre »* appelée « la pacha mama », la déesse-terre. *« L'Indien a épousé la terre*, a écrit le penseur Mariategui, *c'est pourquoi il peut être indifférent à tout, sauf à sa possession.* » Et, depuis des siècles, la lutte pour la terre se poursuit.

Chaque famille d'une « sais » possède en moyenne 166 hectares, celle d'une communauté indigène, dix fois moins. D'où les véritables ceintures de misère autour des « sais ». Par exemple, la « sais » « La Géante », a une grande partie de son territoire en jachère, alors que, sur les berges du lac Titicaca, des paysans se disputent un maigre sillon. Gérants et ingénieurs sont souvent plus avides de faire des affaires, notamment de la contrebande de laine, que de veiller au progrès de l'entreprise.

### La rebellion des paysans

Le président Alan Garcia, en arrivant au pouvoir, avait annoncé une *« révolution agraire »* pour Puno. Les terres actuellement en jachère devaient être réparties entre les communautés. Mais la *« révolution »* a traîné. Las de promesses, les paysans se sont rebellés : le 13 décembre 1985, une première « sais », « La Kunurana », a été envahie.

« La Kunurana », ce sont 40 000 hectares travaillés par 154 familles. A ses frontières, huit communautés indigènes comprenant 1 150 familles sont entassées sur 30 000 hectares. Celles-ci ont « pris » pacifiquement 10 000 hectares en friche de la « sais » pour les cultiver. L'armée est intervenue. Bilan : deux morts,

*Deux paysans sur trois sont restés en marge de la redistribution des propriétés*

plusieurs blessés, des centaines de détenus.

Les guérilleros communistes du Sentier lumineux ont incité les paysans à s'armer pour défendre le terrain conquis. Promoteurs d'invasions violentes, ils ont essayé d'embrigader les communautés pour brûler les installations des « sais », voler le bétail et les outils. L'intervention conjointe de l'Eglise et du syndicat paysan, la CCP, a empêché la guérilla de prendre racine dans le département et a incité les autorités à presser le mouvement. Le 5 février 1986, le gouvernement annonçait que le tiers des terres des « sais », soit 700 000 hectares, allait être adjugé, en six mois, aux 700 000 familles qui ne possèdent que 170 000 hectares. Un an s'est écoulé, et la situation reste explosive car 500 000 hectares seulement ont été répartis.

Au cours d'une assemblée populaire régionale, un vieux dirigeant de « LaKunurana » se lance dans un discours incendiaire en quechua contre l'actuelle restructuration et le gouvernement. Il conclut par deux mots en espagnol : *« Comision liquidadora »*, et reçoit une ovation spectaculaire. Commission liquidatrice des « sais » : c'est le nouveau mot d'ordre dans le département.

Les paysans, appuyés par la CCP et l'Eglise, mènent campagne pour le démembrement total des « sais », pour une restructuration globale et démocratique qui permettrait à chaque famille des communautés indigènes de disposer d'une moyenne de 15 hectares. Les ex-membres des « sais » recevraient 30 hectares et les équipements des entreprises seraient utilisés en commun. Toutefois, gérants, techniciens et ingénieurs des « sais » résistent à ce démembrement avec plus de fortune que les anciens propriétaires des latifundia car ils contrôlent le pouvoir local.

Une statue de bronze et granit du général Velasco trône au milieu des jardins à l'anglaise des la « caps » « Tuman ». *« Il a tout changé,* explique, ému, un ouvrier agricole. *Au temps des patrons, nous n'avions aucun droit, même pas sur notre propre vie. Mainte-*

# Le miracle des vins

LE vin dans un pays en développement peut-il être un nouveau produit d'exportation, une source de devises ? L'expérience du vignoble de Tacama au Pérou montre qu'un tel espoir n'est pas vain. Contrairement à ce qui se passe pour les autres cultures (canne à sucre, café, coton) et matières premières (farine de poisson, voire pétrole), le marché est demandeur. Mais l'histoire de cette entreprise, la Negociacion Industrial Vitivinicola Tacama S.A., révèle aussi combien il est difficile à la petite et moyenne industrie de se développer lorsque l'environnement économique, l'aval et l'amont sont eux-mêmes déficients.

Le vignoble péruvien est presque entièrement regroupé dans la vallée d'Ica, à 300 km au sud de la capitale. Curieuse vallée, une oasis plutôt, alimentée par le rio Ica, gros torrent intermittent qui descend de la Sierra et se perd dans les sables du désert côtier, sans même parvenir à l'océan Pacifique. De savants travaux d'irrigation, dont certains ouvrages remontent au XV[e] siècle des Incas, ont fait de cette boutonnière fermée par les Andes, cernée par les sables, une coulée verte : 30 000 hectares de culture, dont aujourd'hui 3 500 hectares de vigne.

L'entreprise vinicole de Tacama fêtera dans deux ans son centenaire. En 1889, le grand-père de l'actuel propriétaire, M. Olaechea, avocat d'affaires international et président du Banco de Lima, fondait la cave de Tacama, au cœur d'une hacienda de plusieurs centaines d'hectares. La cave, les habitations, la chapelle, aujourd'hui désaffectée, le tout d'une couleur unique, un ocre-rose plutôt rococo, sont disposées en carré autour d'un patio ombragé. Mais la vigne elle-même est plus ancienne.

On pense que la première vigne du Pérou fut plantée à Ica en 1563, l'année même de la fondation de la ville par les Espagnols, parmi lesquels figuraient des ancêtres des Olaechea.

Dans les années 20, devant la chute des cours de coton, principale culture du domaine, le vignoble est étendu et les premiers cépages français sont importés, notamment du Malbec. En 1958, via le Chili, d'autres variétés françaises sont introduites. En 1961, quand Robert Niederman, jeune ingénieur œnologue français, débarque à Tacama, la vigne s'étend sur 75 hectares, le coton sur 750 hectares. Il n'est pas le premier français à diriger Tacama. Quatre autres ingénieurs l'ont précédé depuis 1924. Mais Robert Niederman a l'astuce et la chance de s'entourer de l'avis d'experts – Emile Peynaud, le père de l'œnologie moderne, et Max Rives, alors directeur du laboratoire de recherche viticole de l'INRA à Bordeaux – qui se passionneront pour ce curieux vignoble des tropiques.

Il n'y pleut jamais (le courant froid de Humbold empêche les précipitations, d'où le désert côtier) et les terres sablonneuses et pierreuses, nées des avalanches de boues des Andes, sont, disent les experts, aptes à produire des vins de qualité comparable à celle des productions des meilleurs pays viti-vinicoles du monde. Ainsi commencera, selon l'expression d'Emile Peynaud *« le miracle des vins des pays chauds »*.

La vigne à Tacama, c'est aujourd'hui un savant mélange de tradition et de modernité. Côté tradition, des cépages anciens, certains pieds ont plus de cent ans –, une culture en cuvettes, les « pozas », irriguées par l'eau du rio Ica ou des pompages dans les nappes souterraines, des supports en bambou, des poteaux de huarango, un arbre très dur qui pousse très lentement en plein désert.

La chaleur de l'été, nuisible à une bonne conduite des fermentations en cuve, la température moyenne annuelle élevée, néfaste au vieillissement des vins appellent des moyens techniques modernes, notamment de réfrigération. Comme les techniciens, le matériel de Tacama est d'origine française (sauf le micro-ordinateur sur lequel sont suivies toutes les opérations de l'entreprise). évitée. Sous la conduite de Max Rives, les essais de nouvelles variétés ont eu comme objectif de corriger le manque d'acidité du sol : d'où l'introduction (d'ailleurs peu concluante) de la Folle blanche, ou encore de la Jacquère, cépages respectifs du gros plant et de l'apremont... sous l'Equateur. Au total cinquante variétés, dont vingt importées, ont été mises en culture. Après étude du comportement de la vigne et micro-vinification, dix-sept cépages sont aujourd'hui en production. Bref ! Tout est réuni pour faire de Tacama un vignoble performant.

### Chez Fauchon à Paris

Mais le 24 juin 1969 s'est produit le séisme de la réforme agraire péruvienne.

Dix-huit ans après, Tacame est toujours sous le coup de cette réforme ; le domaine a été réduit à 150 hectares, aujourd'hui entièrement plantés de vigne, dont 40 % en raisin de table, car la loi stipulait aussi un pourcentage obligatoire de cultures « vivrières ».

Avec le raisin de table – très rentable, – une production de vin de 12 à 13 000 hectolitres (des rouges, rosés, mousseux et des blancs, dont un savoureux blanco de blancos, du pisco et des vins liquoreux pour la fabrication du Dubonnet), le vignoble atteint les limites d'une productivité, d'ailleurs bonne, puisqu'on est passé de 6 000 kilos de raisin à l'hectare (moyenne usuelle encore dans le reste de la vallée d'Ica) à 40 000 ou 50 000 kilos, soit des rendements en vin de 200, parfois 300 hectolitres à l'hectare. Dans ce vignoble des tropiques, quantité n'est pas le contraire de qualité, du fait de la spécificité des sols, du climat et des techniques de vinification. C'est aussi une caractéristique commune aux nouveaux pays viticoles.

*« Si tout le Pérou était comme nous, ce serait la Suisse »*, dit avec malice Robert Niederman. En effet, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 millions de dollars, verse 1 million de dollars d'impôts et conserve un bénéfice plus élevé (environ 1,5 million de dollars). Quant au vin, la demande est plus forte que l'offre : 90 000 caisses sont vendues sur le marché intérieur, 30 000 à l'exportation, en Colombie surtout, au Costa-Rica, aux Etats-Unis et quelques unes chez... Fauchon à Paris. Mais la vente à l'étranger n'est pas encore bénéficiaire, car il s'agit d'être concurrentiel : les prix à l'export sont moins élevés que sur le marché intérieur.

Au plan local, le travail offert n'est pas négligeable : 50 ouvriers permanents pour la cave et la vigne, 40 salariés pour la gestion à Ica et Lima, 250 employés temporaires pour la taille, et de 150 à 200 autres pour les vendanges. Les salaires, 85 intis par jour, en dépit de leur faiblesse relative (l'équivalent de 30 F), tirent l'ensemble des rémunérations pratiquées dans la région vers le haut. Mais il n'est pas rare que les petits propriétaires, qui ne supportent ni charges sociales ni impôts, paient des ouvriers au noir, de 20 à 30 intis la journée.

Malgré son impact sur l'économie, le développement de l'affaire est rendu difficile par le climat général du pays. Ainsi des timbres fiscaux sont obligatoirement collés sur chaque bouteille, encore faut-il les trouver. Autre exemple : il est interdit d'importer ce que le pays peut produire, afin de réduire la dette extérieure. Le Pérou fabrique des bouteilles de verre, mais soit parce qu'il y avait une rupture de stocks, soit parce que la qualité laissait à désirer, Tacama a été contraint d'en importer, avec les tracasseries administratives qu'on imagine.

L'obstacle principal au développement reste la limitation des surfaces héritée de la réforme agraire, laquelle – comme c'est presque toujours le cas – n'a pas tenu compte de la différence d'impact sur l'emploi entre une agriculture extensive et un vignoble intensif. Bien que cette réforme ait été effectuée sous un régime militaire, une remise en cause paraît impossible. Malgré tout, Tacama cherche à s'agrandir. Des négociations sont en cours.

Les responsables de l'entreprise excluent en effet une solution souvent suggérée : acheter du raisin chez les autres. Parce que la conduite de la vigne et la qualité du produit ne sont pas conformes aux besoins de Tacama ; et si les viticulteurs alentour plantaient les cépages choisis par Tacama, ils seraient pieds et poings liés par cette entreprise, acheteur unique.

Pourtant les conditions climatiques et agronomiques permettaient une généralisation dans la plaine d'Ica de l'expérience de Tacama. Le vin pourrait devenir une source de profit à l'exportation, de création d'emplois et, à tout le moins, de fixation des habitants dans la région. Les structures, et, faute de formation, la qualité des hommes ne le permettent pas. Il faudrait à la plaine d'Ica deux ou trois autres Tacama... pour l'émulation.

L'esprit d'entreprise se heurte enfin à un obstacle plus diffus, impalpaple. La redistribution des terres opérées « militairement » il y a près de vingt ans, et l'insécurité intérieure rendent le droit de propriété incertain et ne poussent guère à l'investissement en dépit d'une fiscalité très incitative.

*« Tout dépend,* nous a-t-on dit, *du degré de confiance que l'on a dans la propriété privée... et sa continuité. »* A en juger par les travaux en cours de réalisation à Tacama, qui sera bientôt aussi visitée que Cuzco ou le Macchu-Pichu, la famille Oleachea fait confiance au Pérou de Torama.

de Torama
JACQUES GRALL







# … réformée

*nant, nous sommes libres de décider ce qui nous convient. Cela marche grâce à la discipline.* » Et il ajoute avec fierté : « *Ici, nous n'avons pas de syndicat.* »

Pas de syndicat et de la discipline. C'est sans doute le secret de la demi-réussite de « Tuman », alors que les onze autres « caps » sucrières sont techniquement en faillite. « Cayalti », déjà bien malade en 1969, est moribonde. Les travailleurs n'ont pas touché leur salaire depuis avril 1986. Pas d'argent, donc pas de pièces de rechange, pas d'engrais, pas d'insecticide. Pas d'eau non plus.

Depuis des années, les ouvriers ne travaillent que quelques heures par jour, et les travailleurs occasionnels, les « hirondelles », ont été intégrés et jouissent de congés payés… A « Cayalti », le syndicat a largement contribué à tuer la coopérative.

## Le sucre amer des coopératives

Agitation syndicale, chaos administratif, gel du prix du sucre sur le marché interne, ont été a l'origine des premières difficultés des « caps », à partir de 1974. Puis sont venues se greffer la chute du prix sur le marché international et la progressive réduction des quotas de sucre exporté aux Etats-Unis à un cours très supérieur à celui du marché mondial. Et trois ans de sécheresse.

En 1977, l'industrie sucrière est déclarée en état d'urgence. En 1980, la crise s'aggrave car le régime libéral du président Belaunde décide d'indexer sur le dollar la dette des coopératives, ce qui la multiplie par dix et contribue à l'asphyxie financière des « caps ». Curieusement, au cours de son premier mandat, quinze ans plus tôt, le président Belaunde avait exonéré les « barons du sucre » de tout impôt.

Résultats : les « caps » ont perdu 60 % de leur patrimoine, la production a baissé de moitié et un tiers du personnel est en excédent. En 1950, le sucre représentait 26 % du total des exportations. Aujourd'hui, le Pérou doit en importer de grandes quantités. Le déficit des coopératives est d'ailleurs si important qu'il serait plus rentable d'importer le sucre que de supporter les coûts de production…

Pour les autorités péruviennes, la solution passe par la reconversion des « caps » sucrières vers les cultures vivrières et par le déplacement de la canne à sucre vers son habitat naturel, les vallées tropicales où l'eau abonde. A « Casa Grande », cette reconversion est d'ailleurs bien amorcée. La « caps » n'a consacré cette année que 15 000 hectares à la canne à sucre, et 10 000 autres hectares au blé, au maïs, à l'orge, au riz et aux légumes secs, des produits qui occupent le sol moins longuement et se vendent plus aisément avec une meilleure rentabilité.

La situation dans les autres coopératives côtières n'était guère florissante lorsque le président Belaunde autorisa en 1982 la mise en vente des terres, interdite par le général Velasco. De façon spontanée, plusieurs « caps » ont décidé leur démembrement. C'est ainsi que 1 million d'hectares sont redevenus « privés ».

Un ex-membre d'une « caps » de Canete, aujourd'hui petit propriétaire terrien, jubile : « *Avant, la seule plante qui poussait était une mauvaise herbe. Aujourd'hui, tout est vert. Bien sûr, nous travaillons du lever au coucher du soleil, et non pas trois heures comme avant. Et toute la famille s'y met.* » En effet, « travailler pour soi » a permis une sensible augmentation de la productivité. Mais cette solution peut entraîner de graves problèmes sociaux dans un avenir proche.

A Canete, les seize « caps » et leurs 3 000 adhérents employaient à l'occasion 15 000 « hirondelles », d'où un certain équilibre entre les privilégiés et les paysans sans terre, qui profitaient aussi des services communautaires comme l'école, le dispensaire, et même l'eau, l'électricité, le transport. Pour les travailleurs occasionnels, le démembrement signifie le chômage et la fin de l'accès à ces services.

Cette politique pragmatique, qui est, suivant les cas, un bond en avant ou un saut en arrière par rapport à la réforme agraire du général Velasco, permettra-t-elle aux sociaux-démocrates au pouvoir d'apaiser cette faim de terre et cette faim tout court ?

## Plusieurs records historiques battus

Dans l'immédiat, des mesures ponctuelles ont été prises qui favorisent les agriculteurs : contrôle du prix des engrais, rabais sur les importations d'équipement agricole, diminution des taux d'intérêt bancaires (jusqu'à un intérêt zéro dans le trapèze andin), création de prix-planchers pour certains produits.

Ces décisions ont permis de battre plusieurs records historiques : record de croissance de la production agricole en 1986, (+ 4 %), record de la valeur de cette production, record des surfaces cultivées. Le produit brut du secteur en 1987 pourrait augmenter de 8 %, alors que la population s'accroîtrait de moins de 3 %.

de Lima
NICOLE BONNET.

LA FLAMBÉE DE L'« ÉCONOMIE CASINO »

# Un jeu qui n'est pas à somme nulle

*(Suite de la page 29.)*

L'interaction de tous ces phénomènes a entraîné un développement foudroyant de l'innovation, dont quelques chiffres permettent de mesurer l'ampleur. Entre 1983 et 1986, selon les dernières statistiques de l'OCDE, le volume des capitaux levés sur les marchés internationaux (tous produits confondus) est passé de 86,6 milliards de dollars à 328,3 milliards de dollars, soit une croissance de 292 % sur la période.

## La concurrence à tous les niveaux

Face à une telle évolution, il convient de s'interroger sur ses conséquences. Pour au moins deux raisons, l'innovation financière est porteuse d'améliorations essentielles pour l'avenir. Elle développe, en premier lieu, la concurrence à tous les niveaux, que ce soit entre les opérateurs, entre les produits ou entre les marchés. En ce sens, elle érode les rentes de situation du système bancaire, brise les privilèges et les positions dominantes.

En outre, par sa souplesse et sa créativité, la nouvelle finance va élargir la gamme des prêteurs et des emprunteurs, favorisant ainsi la mobilisation des ressources d'épargne, partout où elles sont disponibles, et permettant dans le futur d'utiliser de façon optimale les ressources financières disponibles pour les besoins de l'investissement.

On peut se demander aussi, compte tenu de l'instabilité de l'économie mondiale au cours des récentes années, s'il aurait été possible de mener efficacement un certain nombre d'activités (négoce, grands contrats) sans les nouveaux produits. Enfin, les instruments de couverture peuvent permettre de réduire une partie des risques inhérents au métier de banquier (taux, change, contrepartie).

Cela dit, le développement de l'innovation n'est pas sans soulever un certain nombre d'interrogations, tant de la part des professionnels eux-mêmes que de la part des autorités de tutelle. On commence à prendre la mesure d'un certain nombre d'effets pervers, d'autant plus préoccupants qu'ils portent sur des instruments en très forte croissance. Les dangers que soulèvent les nouveaux instruments sont d'ordre à la fois technique et économique.

Au plan strictement financier, de nombreux participants ignorent que les innovations jouent essentiellement un rôle de redistribution du risque à l'intérieur du système ; autrement dit, dans le cas des options, par exemple, une partie des intervenants est d'*autant mieux garantie* que d'autres acceptent de prendre des positions spéculatives. Or un tel jeu n'est probablement pas à somme nulle et le défaut de quelques-uns pourrait se répercuter à tout le système. A cet égard, l'expérience du passé est lourde d'enseignements ; dans les années 70, on avait créé les eurocrédits à taux variables pour garantir les banques contre le risque de taux d'intérêt, mais c'est un risque de crédit imprévu qu'elles durent affronter dix ans plus tard.

L'une des conséquences les plus préoccupantes de l'innovation financière tient au manque de transparence qu'elle introduit dans les bilans bancaires, dans la mesure où ces produits sont, pour l'essentiel, soit comptabilisés en hors bilan, soit n'apparaissent pas clairement dans les cadres comptables classiques. Il devient, dès lors, de plus en plus difficile de juger de la situation d'un établissement, que ce soit pour un investisseur ou même pour la direction. Il existe en outre un danger que les établissements de crédit, soumis à une concurrence de plus en plus vive, utilisent ces nouveaux produits pour prendre des positions peut-être rémunératrices, mais risquées.

## Une surveillance étroite

Au plan économique, l'innovation financière présente aussi des aspects négatifs. Elle affaiblit la distinction entre monnaie et autres actifs financiers, et risque de faire perdre une partie de son efficacité à la politique monétaire. Selon des études récentes, il y aurait une étroite corrélation entre l'utilisation de ces instruments et la volatilité des taux sur certains marchés à court terme. Enfin, elles font courir à l'économie un risque de « découplage », dans la mesure où elles favorisent et auto-entretiennent l'investissement purement financier au détriment de l'investissement industriel.

Peut-on s'attendre à voir le phénomène d'innovation financière se renverser, au moins s'infléchir ? C'est assez peu probable tant que les raisons profondes de son apparition se prolongeront. Retrouver les taux de change fixes, ou une volatilité moins grande dans les taux d'intérêt, semble exclu dans les toutes prochaines années ; quant au phénomène de dérégulation, il apparaît durable et largement souhaitable. Comme il ne saurait être question de freiner autoritairement ce processus, au moins convient-il de le contrôler pour éviter que des sinistres n'apparaissent.

Dès le début du phénomène d'innovation, les autorités de tutelle ont pris conscience de ses dangers et étudié ses conséquences, notamment sur le plan de la réglementation bancaire. Elles commencent, dans tous les pays, à mettre en place des systèmes tendant à maîtriser le développement de l'innovation, soit en favorisant d'abord la connaissance statistique du phénomène, soit en construisant progressivement des batteries de ratios de contrôle de l'évolution de ces concours, soit, enfin, en instituant une véritable surveillance des marchés, dans la mesure où les banques ne sont plus qu'un des participants à ces nouveaux marchés financiers.

En outre, ces réactions donnent lieu à une concertation au sein d'instances internationales, comme la Banque des règlements internationaux. C'est sans doute seulement au prix d'une surveillance étroite des marchés et d'un contrôle de leur activité que l'économie mondiale pourra mettre à profit les aspects positifs de l'innovation financière. Cet appel à la prudence collective prendra toute sa signification dans le cadre du futur grand marché financier européen.

RICHARD BERAIN.

## *La chronique de Paul Fabra*

# L'autre partenaire de la Banque de France

ALAIN PRATE offre pour guérir nos maux monétaires une solution séduisante dans le livre qu'il publie sous le titre *la France et sa monnaie, Essai sur les relations entre la Banque de France et les gouvernements* (1). Que lui manque-t-il pour apparaître tout à fait convaincante ? L'auteur, qui fut sous-gouverneur rue de La Vrillière de novembre 1979 à novembre 1984, avant d'être *« muté »*, comme il dit, à Luxembourg, où il occupe le poste, au demeurant important, de vice-président de la Banque européenne d'investissement, constate que, dans les pays où l'Institut d'émission jouit d'une large autonomie à l'égard du pouvoir politique, la monnaie est généralement plus stable qu'ailleurs. Tel est le cas pour la Suisse, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, les Etats-Unis.

Or l'histoire du franc et de la Banque de France, depuis leurs créations par Napoléon, semble montrer qu'il existe plus qu'une coïncidence entre les deux phénomènes. Le franc a conservé sa valeur pendant toute la période qui a pris fin en 1914, longue de cent onze années, pendant laquelle l'Institut d'émission a exercé, conformément aux vœux de son fondateur, la plénitude de ses fonctions de *« gardien de la monnaie »* alors pratiquement contestées par personne. Sur cette « leçon » de l'expérience, Alain Prate appuie sa proposition centrale. La meilleure assurance contre l'instabilité du franc, réduit, après dix-sept dévaluations depuis la première guerre mondiale, au millième de sa valeur de 1914 (en terme de pouvoir d'achat), serait de conférer à l'Institut d'émission toute liberté d'action pour être en mesure de gérer véritablement la monnaie, au besoin en s'opposant aux exigences du Trésor, ce que, dans l'époque moderne, aucune banque centrale, remarquons-le, n'a jamais été capable de faire dans les moments les plus critiques, comme on l'a vu en 1979-1980 en Allemagne.

C'est par ce moyen que les réformes présentement en cours d'application, visant à introduire en France des méthodes modernes de régulation monétaire par variation des taux d'intérêt (et non plus par l'instrument « primitif » du contingentement du crédit), prendraient toutes leurs dimensions. L'auteur garde comme une blessure le souvenir de l'expérience qu'il a connue pendant les premières années du gouvernement de gauche, quand la Banque de France a dû financer une formidable augmentation des dépenses publiques. Qu'on ne s'attende pas dans ce livre à des révélations. Alain Prate pousse la tradition de discrétion de la fonction publique jusqu'à ne mentionner aucun nom propre — y compris ceux de Mitterrand, Mauroy (sauf dans une note anodine), Delors, etc. — ni parti politique à partir de... 1972. Cependant il s'attache à rapprocher les pratiques dont il a été le témoin (et en partie au moins l'acteur obligé) à celles qui n'ont quasiment pas cessé de régner en France, à deux exceptions près — la stabilisation Poincaré et celle de de Gaulle — depuis qu'un pouvoir monétaire respecté de tous, et d'abord du gouvernement, n'existe plus en France.

Si la dépréciation du franc a été aussi considérable par rapport aux autres grandes monnaies, y compris, ne l'oublions pas, celle des Etats-Unis (le dollar valait, au lendemain de la dernière guerre, 50 anciens francs, il vaut aujourd'hui 600 de nos centimes), cela est dû à l'extraordinaire légèreté, pour ne pas dire plus, d'une politique monétaire qui a pourtant connu un nombre impressionnant de plans de stabilisation et de plans de redressement. C'est le grand mérite de l'ouvrage d'Alain Prate de le rappeler. Il fut un temps où les avances de la Banque de France au Trésor n'étaient effacées que par la revalorisation du stock d'or et de devises consécutive aux dévaluations successives du franc, l'or cédé à l'étanger pour boucler la balance des paiements étant payé par l'Etat à la Banque de France en bons du Trésor, si bien que le déficit de la balance des paiements était lui aussi source de financement de celui du budget. La voie ainsi tracée au lendemain de la Libération a été suivie d'autres subterfuges, dont certains de récente application, pas davantage recommandables.

Quand elle était dans l'opposition, la majorité actuellement au pouvoir pensait, comme M. Prate, que, pour rompre définitivement avec ce passé et avec le dirigisme (impossible à appliquer si les autorités monétaires ne sont pas au service du pouvoir politique), il convenait, comme cela était écrit en toutes lettres dans la *Plate-Forme pour gouverner ensemble* du RPR et de l'UDF, de doter la Banque de France de *« l'autonomie par un statut nouveau »*. Dans les semaines qui suivirent son installation à Matignon, Jacques Chirac confirma cette promesse, dont la réalisation aurait consisté à effacer la subordination de l'Institut d'émission à l'Etat, acquise de droit depuis 1936 (le Front populaire avait cependant laissé subsister la fiction d'une Banque de France institution privée), confirmée par l'ordonnance de nationalisation de 1945 et, enfin, codifiée par la loi de 1973 votée alors que Valéry Giscard d'Estaing était ministre de l'économie et des finances.

CE dernier texte est des plus *explicites* puisqu'il stipule que le rôle de la Banque de France est *« de contribuer à la préparation et de participer à la mise en œuvre de la politique monétaire arrêtée par le gouvernement »*. Nulle part, comme le souligne à juste titre Alain Prate, il n'y est dit que le gouverneur et le « conseil général » qui l'assiste ont pour mission de veiller à la stabilité de la monnaie nationale. Le gouvernement a, selon toute vraisemblance, abandonné ses engagements sur ce chapitre. De cette renonciation, l'opinion publique ne semble pas s'être émue. Son indifférence est-elle apathie, signe d'un attachement secret mais honteux aux délices de l'inflation (pas totalement incompréhensible dans un pays où les taux d'intérêt restent si hauts, presque 50 %, et 100 % plus élevés pour les obligations, que respectivement les taux allemands et les taux suisses), ou, au contraire, méconnaissance, par ignorance, de ses intérêts véritables ? Compte tenu de l'esquive gouvernementale, la question posée par le livre d'Alain Prate est celle de savoir si l'analyse qu'il présente est de nature à relancer le débat par des arguments renouvelés, et une mise en perspective convaincante de l'enjeu — effectivement considérable, mais peut-être encore, malgré tant de déboires, mal perçu ?

Le parti pris descriptif auquel l'auteur se tient délibérément a pour lui la force, incomparable, de l'exemple. Que, pendant la Commune, les insurgés se soient montrés soucieux de négocier avec les représentants de la Banque de France restés à Paris pour ne pas détruire par des demandes excessives d'avances la délicate machinerie de l'émission est un fait plus éloquent que maints raisonnements. Il reste que cette machinerie n'est pas d'une complexité telle que le lecteur n'a pas le droit à un démontage en règle. Cela lui permettrait précisément, sans qu'il soit nécessaire de l'informer du détail de la technique, de mieux mesurer de quoi il s'agit. L'Institut d'émission a en définitive pour mission de régler le bon fonctionnement du marché des reconnaissances de dettes, à commencer par celles qui sont émises par le Trésor.

C'est ici qu'intervient le partenaire le plus important de l'immense partie qui se joue et dans laquelle il s'agit de savoir si son rôle est celui d'un acteur à part entière ou d'un sujet plus ou moins passif. Or ce protagoniste n'est ni la banque centrale ni le gouvernement. La nature et l'objet des relations entre ces deux institutions officielles sont évidemment propres à avoir une très grande influence sur le régime monétaire. Mais celui-ci est en définitive déterminé par la place qu'y occupent les détenteurs de monnaie eux-mêmes, autrement dit le public. Ce sont des considérations de rang et de prestige nationaux qui mènent Alain Prate à se faire l'avocat convaincu de la solidité du franc. Mais il a dû reconnaître au passage que c'est historiquement à un pouvoir régalien, centralisé, que l'on doit la pratique des manipulations portant sur la valeur des monnaies que s'étaient donnée les marchands.

CE n'est pas un souci de « grandeur » nationale, à la limite, c'est le contraire qui a conduit l'Allemagne fédérale, si souvent citée en exemple, à se doter d'une monnaie solide. Au départ, l'objectif était de restreindre à tout jamais le pouvoir des autorités politiques allemandes sur la monnaie afin de leur ôter la possibilité de financer, par le déficit, un nouveau programme militaire. Une seule fois, et comme en passant, l'auteur aborde cet aspect essentiel du problème. C'est lorsqu'il fait allusion à l'heureuse réforme du roi Charles V, introduite en 1360 et qui s'appuyait sur *« les théories de Nicolas Oresme »* (évêque de Lisieux). Celui-ci, rappelle Alain Prate, *« soutenait la théorie très simple, encore d'actualité, que la monnaie n'appartient pas au prince et donc au gouvernement, mais à la communauté »*. C'est au nom de la propriété et donc de la solvabilité des débiteurs, privés ou publics, que les régents de la Banque de France, émanation de ses principaux actionnaires, les « deux cents familles », firent jusqu'à la réforme Poincaré respecter l'indépendance de l'Institut d'émission. Celui-ci ne recouvrira une authentique liberté d'action qu'à la condition de retrouver une légitimité liée au *droit* des citoyens à jouir de la stabilité monétaire.

∴

Je signalerai encore la lecture indispensable pour une bonne connaissance du sujet du livre, publié en 1983 chez Dunod par Henri Koch, ancien directeur des études, puis des services étrangers de la Banque de France, sous le titre : *Histoire de la Banque de France et de la monnaie sous la IVᵉ République*.

(1) Aux Editions Julliard, 288 pages, 145 F.



### A propos de la Corrèze

A la suite du reportage sur la Corrèze publié dans « le Monde de l'économie » du 7 avril, M. Jacques Fraysse, maire adjoint de Tulle, nous écrit : *« Nous considérons l'axe de la 89 (route ou et autoroute) comme le plus important pour la Corrèze, à moyen et à long terme. Le passage éventuel d'une autoroute à 10 ou 20 kilomètres de Tulle n'est pas un handicap pour la ville, bien au contraire.*

*Cela n'a rien de commun avec la mise en place d'un aérodrome à l'autre bout du département et manifestement sans aucun intérêt pour notre ville et le département. »*





VOILE

La fièvre

RUGBY : Toulon

Herrero, la force

# Sports



## VOILE : régates de Carnac

# La fièvre du catamaran

**Le département du Morbihan a vécu à l'heure des compétitions nautiques pendant le long week-end du 1er mai. Alors qu'une soixantaine de multicoques participaient, au large de la Trinité-sur-Mer, à la huitième édition du Trophée de cette série, remporté par Patrick Tabarly sur le trimaran de son frère Eric *Cote d'Or II*, dix grands monocoques prenaient dans le port de Lorient le départ de la Transatlantique (*le Monde* daté 3-4 mai). Nouvelles et plus modestes, les régates de catamarans de sport, organisées à Carnac par des étudiants ingénieurs, ont su soutenir la comparaison avec leurs prestigieuses voisines. Cent quatre-vingts équipages se sont amusés à sortir une coque de l'eau pour tenter d'atteindre la vitesse grisante de vingt nœuds.**

*CARNAC*
*de notre envoyé spécial*

Combinaison ruisselante, visage marbré de sel, Marc tire son Dart 18 sur la cale en pente. Le barreur hale, l'équipier pousse, derniers efforts après une matinée passée à régater autour d'un triangle olympique. Bien sûr, le départ a été un peu difficile : le nombre des concurrents a gêné les manœuvres. Après les récriminations d'usage, Marc avoue quand même qu'il s'est bien amusé.

Il évoque le *« plaisir de la glisse »*. Il cherche à définir cette joie que lui procure la vitesse. Mais les mots ne viennent pas. Alors, il parle en images. La coque qui se lève doucement, les paquets d'embruns expédiés par l'autre partie du bateau de plus en plus immergé, la position en rappel des deux occupants de la nacelle devenue rapidement un plan incliné, et puis encore la vitesse qui procure ces sensations indéfinissables...

Les passionnés de catamaran de sport partagent cet engouement pour les *« envolées vertigineuses »* lorsque la mer est presque calme et le vent bien établi. Leurs frêles esquifs saisissent, grâce à la grand-voile souvent lattée, les moindres risées pour se propulser à des vitesses à faire pâlir les plaisanciers. Naissance d'un nouveau phénomène ? Responsable du yatch-club de Carnac, Eric le Borzec raconte la lente évolution qui, selon lui, a vu le dériveur être détrôné par la planche à voile, avant que cette dernière ne cède du terrain au catamaran. *« Beaucoup de véliplanchistes se tournent vers les deux coques lorsqu'ils ont envie d'augmenter leur plaisir ou qu'ils cherchent à faire partager à quelqu'un la griserie de l'envol sur l'eau. »* Jeunes et adultes achètent donc ces bateaux, dont les prix varient entre 15 000 F et 50 000 F. Avantage non négligeable : ces voiliers sont assez facilement transportables, une fois démontée la nacelle qui relie les deux coques.



PHOTO F. BALLE
Le Hobie 16 : venu des Etats-Unis et à l'origine du développement du catamaran de sport

*« L'équipement est assez sobre »*, remarque un élève ingénieur, qui ajoute que l'entretien est donc rendu plus facile. Lui, il a découvert le catamaran très jeune, car ses parents sont des adeptes de ce voilier depuis plusieurs années. Le Hobie Cat familial se laisse barrer par toutes les générations. L'étudiant raffole des régates où il *« s'éclate en courant au maximum »* ; les parents, eux, préfèrent les raids qui emmènent les caravanes de catamarans à la découverte de plages ou de sites nouveaux.

Etrange bateau que le Hobie Cat, avec ses deux flotteurs relevés aux extrémités et son mât largement incliné vers l'arrière. *« Ces sortes de bananes servaient à affronter les vagues de la côte ouest des Etats-Unis »*, affirment les spécialistes, qui vantent les cent cinquante mille exemplaires de ce voilier vendus à travers le monde. Autre catamaran de sport, le Dart, aux lignes plus sobres et privé de dérive, avoue ainsi son origine anglaise.

Ces engins de 4,50 à 5 mètres ont rapidement séduit les amateurs français. Près de trois mille unités ont été importées ces dernières années, avant que des chantiers de l'Hexagone se lancent à la conquête de ce nouveau marché.

Les passionnés de « fun », coiffés de casquettes américaines aux longues visières, raffolent du Hobie Cat, qui leur apporte un goût de la Californie. A côté d'eux, de jeunes cadres en rupture de planche à voile recherchent les détails techniques qui vont améliorer la vélocité de leur Dart. *« La tribu des dartistes et celle des amoureux du Hobie Cat s'entendent bien »*, explique Eric le Borzec. Il évoque les manifestations qu'organise son club pendant l'été pour donner aux différents clans la joie de pratiquer leur sport. *« Un raid jusqu'à l'île de Houat pour un pique-nique, voire une balade de deux jours, réunit environ une cinquantaine de participants »*, se réjouit le responsable. Complètement conquis par ces voiliers, il tente maintenant de convaincre les autres membres de son club de proposer l'initiation au catamaran de sport dans le programme de l'école de voile. *« Les jeunes s'enthousiasment pour ces embarcations légères et apprennent très vite à le manœuvrer. »* La première épreuve, organisée par de futurs ingénieurs de grandes écoles, a montré que les adultes aussi prenaient beaucoup de plaisir à filer dans le clapot, le corps suspendu au-dessus de l'eau.

SERGE BOLLOCH.

## AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Saint-Marin

# Mansell remet la gomme

**Le Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) a dominé le Grand Prix de Saint-Marin de formule 1, disputé dimanche 3 mai sur le circuit Dino-Ferrari à Imola. Il a devancé le Brésilien Nelson Piquet (Lotus-Honda) de 27 secondes et l'Italien Michele Alboreto (Ferrari) de 39 secondes. Alain Prost a dû abandonner au quinzième tour, à la suite d'une panne de son générateur électrique.**

**Deux écuries françaises débutaient leur saison à Imola. Philippe Alliot (Lola-Larrousse et Calmels à moteur Ford-Cosworth atmosphérique) a pris la onzième place. En revanche, les deux Ligier équipées *in extremis* du moteur turbo BMW-Megatron ont connu de gros ennuis. René Arnoux n'a pu prendre le départ après la rupture, lors des essais du matin, du point d'attache à la coque d'un triangle de suspension, et Piercarlo Ghinzani a préféré abandonner au huitième tour devant le comportement « anormal » de sa monoplace.**

*IMOLA*
*de notre envoyé spécial*

La nette victoire d'Alain Prost au Grand Prix du Brésil et l'écrasante supériorité de sa McLaren lors des premiers essais préliminaires du Grand Prix de Saint-Marin pouvaient laisser présager un cavalier seul du pilote français en ce début de saison de formule 1. L'épreuve italienne est venue très opportunément rappeler que, dans sa course à la sophistication technologique, la formule 1 n'est toujours pas devenue une science exacte.

Tout avait presque trop bien marché pour les McLaren lors des essais et surtout du *warm-up* (essais dans les conditions de course avec le plein de carburant) du dimanche matin. *« Nous n'avons pas eu le moindre problème*, expliquait Ron Dennis, le directeur de l'écurie britannique. *Nos résultats recoupent ceux des essais de la semaine dernière et ils étaient très prometteurs. »* En revanche, Nigel Mansell était resté immobilisé durant une grande partie du *warm-up* pour un problème de boîte de vitesses et Ayrton Senna, victime d'ennuis de freins, avait dû utiliser sa voiture de remplacement.

Dans ces conditions, la victoire du Britannique et la deuxième place du Brésilien peuvent surprendre, mais sont plutôt de bon augure pour l'intérêt du championnat 1987. Coiffé sur le fil en Australie pour le titre mondial 1986, privé cette année des services de Patrick Head, l'ex-ingénieur en chef de l'écurie Williams, passé au service de Nelson Piquet chez Lotus, Nigel Mansell avait bien besoin de ce succès pour retrouver la confiance et le moral d'un gagneur.

En l'absence de son frère-ennemi Nelson Piquet, interdit de grand prix par le médecin fédéral après sa violente sortie de route lors des essais du vendredi (*le Monde* daté 2-3 mai), Nigel Mansell , vite débarrassé de la menace d'Alain Prost, a pu conduire la course à sa guise, ne laissant le commandement, pour un changement de pneumatiques, que du vingt-deuxième au vingt-septième des cinquante-neuf tours du circuit.

Pour tenter d'obtenir le titre mondial une troisième année consécutive, Alain Prost sait qu'il devra encore compter avec les deux pilotes des Williams-Honda, dont l'animosité devrait être tempérée cette saison par le retour sur les grands prix du directeur d'écurie Franck Williams, victime en mars 1986 d'un grave accident de la circulation, où il a perdu l'usage de ses membres inférieurs.

Mais, pour le pilote français, la plus grande menace pourrait venir à court ou moyen terme d'Ayrton Senna. Le Grand Prix de Saint-Marin a, certes, montré que le moteur Honda des Lotus est un peu plus gourmand en consommation que celui des Williams, mais il a aussi permis de constater, surtout aux essais, où le Brésilien a réalisé le meilleur temps pour la seizième fois de sa jeune carrière, les progrès dans la mise au point de la nouvelle suspension « active » qui équipe la monoplace jaune.

### Suspension « active »

Les fonds apportés par Camel, nouveau commanditaire de l'écurie britannique, ont permis aux ingénieurs de Lotus d'intensifier ces derniers mois le développement de cette suspension de grand avenir, dont l'étude avait été entreprise il y a déjà sept ans. Dans cette suspension, les ressorts métalliques classiques sont remplacés par un système hydraulique. Mais la grande originalité de ce système réside dans sa commande par un ordinateur.

Cette suspension « active », explique Gérard Ducarouge, le directeur technique de l'écurie, pourrait être comparée au comportement d'un skieur dont le corps et surtout les jambes absorbent les inégalités de la pente. Comme les pieds, les pneus enregistrent des sensations et les transmettent à l'ordinateur, qui est le cerveau. Celui-ci réagit instantanément et envoie ses ordres au système hydraulique, qui joue le rôle des muscles. Une fois parfaitement au point, cette suspension « active » devrait ainsi fortement atténuer les mouvements néfastes à la stabilité de la monoplace, pour accroître son rendement et diminuer l'usure des pneumatiques.

L'observation du comportement et des résultats de la Lotus de Senna aux essais et en course semble indiquer que cette suspension « active » est, pour l'instant, moins efficace lorsque la monoplace roule avec le plein d'essence. *« Lorsque nous maîtriserons cette suspension, nous bénéficierons d'un avantage déterminant »*, affirme Gérard Ducarouge. Question de mois ou de semaines ? La réponse pourrait aussi être déterminante pour l'attribution du titre mondial 1987.

GÉRARD ALBOUY.

## RUGBY : Toulon champion de France

# Herrero, la force d'entraînement

**Cinquante-six ans après son dernier titre, le Rugby club toulonnais (RCT) a été sacré champion de France, le samedi 2 mai, au Parc des Princes, en battant le Racing club de France (RCF) 15 à 12. Uniquement ponctuée de coups de pied, la première mi-temps s'était achevée sur le score de 9 à 6 en faveur de Toulon.**

**Grâce à un essai du remplaçant Jaubert transformé par Bianchi (52e), le RCT prenait un avantage (15 à 6) que l'on croyait définitif. Mais sur une interception, le talonneur parisien Jean-Pierre Genet marquait un essai transformé par Pouyan (69e) qui ramenait le RCF à trois points de son adversaire. Pendant les dix dernières minutes, les Toulonnais furent réduits à défendre leur maigre avantage face à des Parisiens survoltés.**

En rugby aussi, les statistiques sont implacables. Meilleure attaque (71 essais marqués) et meilleure défense (18 essais encaissés) du championnat, l'équipe de Toulon possède dans ses rangs le meilleur marqueur d'essais de la saison (Eric Fourniols) et le meilleur buteur (Jérôme Bianchi). Le RC Toulon est donc un champion de France logique.

Pourtant, la loi des chiffres a failli être bafouée par quelques drôles de numéros. Les lignes arrière du Racing, minorité galopante et dérangeante, ont perturbé la fin de la classe. Tandis que le pack toulonnais administrait doctement sa leçon de rugby, les chenapans du « show-biz » ont sorti suffisamment de poil à gratter pour secouer le Parc des Princes d'insoutenables démangeaisons. En maraudant une balle perdue par les avants de Toulon, Jean-Pierre Genet avait donné le signal du chahut. Après avoir été longtemps à la peine, le numéro deux parisien se retrouvait à l'honneur.

Son exploit avait réveillé les ardeurs de ses coéquipiers lancés dans une folle sarabande pour combler leur retard de trois points. Il avait réveillé en même temps les vieilles angoisses des Toulonnais, tout à coup menacés du même sort funeste qu'en 1985. Les Varois avaient dû laisser le titre à Toulouse dans les dernières minutes d'une finale intense. La blessure de Bianchi, contraint de sortir du terrain alors que son équipe menait au score, le drop de Christian Cauvy s'écrasant sur un poteau à l'ultime seconde : ces images ont peuplé pendant deux ans les nuits des joueurs toulonnais. Elles ont resurgi samedi soir l'espace de dix minutes consacrées à défendre, jusqu'à l'obsession, un trophée que Toulon revendiquait depuis le début de la saison.

Jérôme Gallion et ses coéquipiers ont été saisis d'une sainte frousse : *« Je n'avais encore rien gagné, ni grand chelem ni titre. A trente-deux ans, je commençais à désespérer »*, expliquait le capitaine toulonnais, remplaçant de luxe du Quinze de France que les Britanniques, fins connaisseurs en la matière, considèrent depuis dix ans comme le meilleur demi de mêlée du monde. Il disait *« jouer* [sa] *carrière »* dans ce match. Il l'a fait à la perfection, manœuvrant avec autorité derrière son pack et envoyant, par un judicieux renversement d'attaque, ses trois-quarts vers le seul essai toulonnais de la rencontre.

Mais ce n'est pas son nom que les milliers de supporters varois scandaient au coup de sifflet final. C'était celui de Daniel Herrero, l'entraîneur du RCT. Un homme à part dans le monde du rugby, qui a su, en quatre années, exorciser le jeu maudit de Toulon où la violence était érigée en tactique et faire du club varois l'un des plus modernes de France. Le visage buriné, mangé de barbe, auréolé d'une tignasse poivre et sel, le front éternellement ceint d'un bandeau rouge, il promenait samedi soir, au milieu de ses joueurs, son bonheur à bout de bras : ce bouclier de Brennus que Toulon convoitait depuis 1931. Dans son regard clair de bon géant brillait *« une grande joie simple et modeste »*.

### Bleu de chauffe et nœud papillon

Bien que savourant pleinement l'aboutissement d'*« une aventure humaine très riche »*, Daniel Herrero sait mesure garder. A ceux qui pleuraient des larmes de désespoir il y a deux ans, il avait expliqué sagement : *« Le désespoir, c'est le Chili, ce n'est pas une finale perdue. »* Dans la victoire, il évite tout excès de triomphalisme, sachant bien que le RC Toulon, tétanisé par l'enjeu, n'a pas montré tout ce qu'il savait faire. En fin technicien, il sait que la finale ne sera pas inoubliable, hormis pour les mémoires toulonnaises. On aura beau refaire cent fois le match autour des comptoirs du quartier de Besagne à Toulon, reconstituer la bataille avec des ribambelles de verres de pastis, il restera le souvenir d'une rencontre âpre, inachevée, dont l'issue demeura trop longtemps incertaine. *« Nous sommes porteurs de toute l'ancestralité toulonnaise*, disait Daniel Herrero. *Nous avons été inhibés par notre désir absolu de remporter cette finale. »*

Avec un jeu plus spectaculaire – ce rugby de mouvement qu'il a inculqué peu à peu à ses troupes, – Herrero aurait voulu prouver que la finale ne se résumait pas à un duel *« entre le bleu de chauffe et le nœud papillon »*, entre les forçats et les aristocrates du rugby. Qu'importe, le résultat final est pour lui la preuve intangible que *« Toulon est un haut lieu du rugby français, n'en déplaise à certains »*. La remarque est pointée vers le Sud-Ouest, là où siège l'omnipotent pouvoir fédéral dont le conservatisme intransigeant n'a pas toujours apprécié les innovations toulonnaises.

### Philosophie et humanisme

Au pied du mont Faron, on s'entraîne quotidiennement : les joueurs sont soumis à des tests physiologiques réguliers, ils sont suivis par deux médecins, un préparateur physique et un agrégé en pédopsychiatrie. Ces structures et cet encadrement, c'est Herrero qui les a voulus au nom d'une conception scientifique du rubgy de haut niveau. Mais le rugby n'est pas seulement une technique que l'on améliore en laboratoire ou en soufflerie. Dany la Science est le premier arrivé à la table des troisièmes mi-temps car elles sont *« porteuses de la philosophie et de l'humanisme qui caractérisent ce jeu »*. Des notions qu'ignorait le jeune Herrero lorsqu'il participait naguère aux campagnes musclées de la horde toulonnaise.

En 1976, il décida de plaquer ce jeu de vilains, sa ville et ses frères pour connaître le monde. Six années sur les routes d'Amérique du Sud, de l'Inde et d'Europe ont forgé un esprit indépendant, attentif, ouvert à toutes les formes de communication. De retour sur la rade, il avait un prénom. Il pouvait succéder à André, le frère aîné « historique » de la tribu Herrero, au poste d'entraîneur du RCT. Jaloux de son indépendance, Daniel Herrero n'a accepté l'offre que *« pour dépanner »*. Quatre ans plus tard, le club, façonné à son image, accède à la respectabilité. Quant à Daniel Herrero, professeur à l'UEREPS de Nice, il assurera bientôt la direction pédagogique de toute la partie sportive du Lycée international de rugby qui ouvrira ses portes en septembre 1988 à La Garde, près de Toulon. Le routard a définitivement posé son sac. Dans une vraie capitale d'« Ovalie ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## Les résultats

### Automobilisme

**GRAND PRIX DE SAINT-MARIN**

1. Mansell (G-B, Williams-Honda), les 295,236 km en 1 h 31 mn 24 s (moyenne : 193,807 km/h) ; 2. Senna (Br, Lotus-Honda), à 27 s ; 3. Alboreto (It, Ferrari), à 39 s ; 4. Johansson (Suè, McLaren TAG), à 1 mn ; 5. Brundle (G-B, Zakspeed) à 2 tours ; 6. Nakajima (Jap, Lotus-Honda) à 2 tours.

**CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS**

1. Mansell (G-B), 10 pts ; 2. Prost (Fra), 9 ; 3. Johansson (Suè), 7 ; 4. Senna (Bré), et Piquet (Bré), 6.

### Football

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
Première division
*(Trente-troisième journée)*

| | |
|---|---|
| Toulouse b. *Bordeaux | 3-2 |
| Marseille b. *Nantes | 2-0 |
| *RC Paris b. Auxerre | 3-0 |
| *Sochaux b. Monaco | 2-1 |
| *Nice b. Metz | 3-1 |
| *Nancy et Paris-SG | 0-0 |
| *Lille b. Brest | 2-1 |
| Laval b. *Rennes | 2-1 |
| *Le Havre et Lens | 0-0 |
| *Toulon b. Saint-Etienne | 2-1 |

Classement. – 1. Marseille, 47 pts ; 2. Bordeaux, 46 ; 3. Toulouse, 42 ; 4. Auxerre, 40 ; 5. Monaco, 38 ; 6. Metz et Paris-Saint-Germain, 35 ; 8. Laval, 34 ; 9. Brest, Nantes, Lens et Nice, 33 ; 13. Lille et Le Havre, 31 ; 15. RC Paris, 28 ; 16. Saint-Etienne, Toulon, 27 ; 18. Nancy, 26 ; 19. Sochaux, 24 ; 20. Rennes, 17.

### Handball

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

*Gagny a conservé son titre national en terminant invaincu avec dix points d'avance sur Nîmes.*

### Karaté

**CHAMPIONNATS D'EUROPE A GLASGOW**

*Les Français ont remporté deux titres par Didier Moreau (toutes catégories) et Emmanuel Pinda (poids lourds). Paul Giacenti a obtenu une médaille d'argent (poids moyens), Dorville (poids légers), Marc Pyrée (poids lourds) et Emmanuel Pinda (toutes catégories) des médailles de bronze.*

### Natation

**COUPE LATINE**

*L'équipe de France a remporté, dimanche 3 mai à Buenos-Aires (Argentine), la treizième Coupe latine de natation devant l'Italie et l'Espagne.*

### Sports équestres

**GRAND PRIX DE SAUT D'OBSTACLES DE ROME**

*L'Australienne Vicki Roycroft sur Apache a remporté, samedi 2 mai, le CSIO de Rome devant l'Allemand de l'Ouest Bernard Kamps, le Suisse Willi Melliger et les Français Frédéric Cottier et Pierre Durand. Auparavant, elle avait gagné avec l'équipe d'Australie l'épreuve de la Coupe des nations.*

### Tennis

**TOURNOI DE HAMBOURG**
*(375 000 dollars)*

Demi-finales. – Lendl (Tch) b. Carlsson (Suè), 3-6, 7-5, 6-0 ; Mecir (Tch) b. Bengoetchea (Arg), 7-6, 6-1.

Finale. – Lendl (Tch) b. Mecir (Tch), 6-1, 6-3, 6-3.

## BASKET-BALL : la finale du championnat de France

# Une belle pour Orthez et Limoges

Nettement battu à Limoges au match aller (88 à 108), l'Elan béarnais d'Orthez a rétabli la situation, samedi 2 mai, dans sa salle de la Moutète, en remportant le match retour de la finale du championnat de France contre le CSP Limoges par 93 à 76 à l'issue d'une rencontre houleuse.

La lutte intense que se livraient sous les paniers le Limougeaud Kea et le Béarnais Henderson a dégénéré (16e), puis s'est transformée en pugilat général. Un match d'appui désignera, mardi 5 mai à Orthez, le champion de France 1987. Si de nouveaux incidents se produisaient, les deux équipes pourraient, a averti M. René David, président de la Fédération française de basket-ball, être privées de compétitions européennes la saison prochaine.

## HOCKEY SUR GLACE : les championnats du monde

# Couronne suédoise

A la surprise générale, la Suède a remporté, dimanche 3 mai à Vienne (Autriche), le titre de champion du monde de hockey sur glace. C'est le quatrième titre mondial des Suédois, dont le dernier sacre remontait à 1962. Les Scandinaves l'ont emporté à la différence de buts avec l'URSS. La Tchécoslovaquie termine troisième et le Canada quatrième.

Au cours des deux dernières rencontres de la poule finale, dimanche 3 mai, les Suédois, en écrasant le Canada par 9 à 0, avaient fait un grand pas vers le titre. Pour qu'ils soient battus, il fallait que, dans l'ultime match, la Tchécoslovaquie batte l'URSS, championne en titre, ou que les Soviétiques gagnent par 10 à 0. Finalement, l'URSS l'emportait sur la Tchécoslovaquie par 2 à 1, abandonnant sa couronne mondiale aux Suédois.

# Justice

## Klaus Barbie devant les assises du Rhône

# L'histoire d'un SS exemplaire

Lorsque Klaus Barbie arrive à Lyon en novembre 1942, il a vingt-neuf ans. Depuis le 20 avril – date anniversaire de Hitler, précisera-t-il – il a le grade de SS Untersturmführer, c'est-à-dire rang de sous-lieutenant. Une note de ses supérieurs le présente alors *« comme un chef SS qui va droit au but et qui aime l'action »*. Cette même fiche lui accorde *« un don marqué pour le travail d'information et dans le domaine criminel »* et porte déjà à son crédit *« le démantèlement de nombreuses organisations ennemies »*. Autant de raisons pour considérer que *« du point de vue caractère et opinion c'est une personne sur laquelle il est permis de compter »*.

Ces brevets de confiance sont mérités, fondés sur dix années déjà d'un engagement sans réserve au service du national-socialisme, et qui doit lui apparaître naturel.

Il est né le 25 octobre 1913 à Bad-Godesberg, non loin de Bonn. Son père et sa mère sont l'un et l'autre instituteurs. Le premier, combattant de la première guerre mondiale, mourra des suites d'une blessure au front, et l'on verra dans ce fait une raison au ressentiment qu'aurait éprouvé déjà ce fils envers la France et les Français. Pourtant les années d'enfance sont banales. Après des études classiques dans un lycée de Trèves et un diplôme d'« Abitur » équivalent du baccalauréat, le jeune Klaus Barbie aurait souhaité faire son droit à l'université de Bonn ou devenir médecin. C'est le décès de son père, privant la famille de ressources suffisantes, qui, assure-t-il, l'oblige à renoncer. Et le voici à la naissance du IIIe Reich engagé à l'Arbeitdienst (service du travail), organisation paramilitaire mêlant étudiants et travailleurs manuels. Il construit des digues.

Cependant, dès 1933, l'année de ses vingt ans, il a adhéré aux Jeunesses hitlériennes. Chef de patrouille, il commande un groupe de cent-vingt garçons de dix à quatorze ans. Il fréquente un responsable nazi à la section de Trèves. C'est là qu'il rencontre un membre du Sicherheitsdienst, le service de sécurité (SD). Le SD embauche. Il recherche des jeunes gens bacheliers disposés à travailler dans ses rangs. Il faut des capacités physiques, une bonne présentation. Il faut, bien sûr, aussi être de « pure race », établir cette « filiation aryenne » qui fait partie du dogme. Klaus Barbie remplit les conditions. S'il a soutenu qu'il ne voyait là, à l'époque, qu'une bonne occasion de devenir fonctionnaire avec les garanties d'une sécurité de l'emploi, il a aussi admis que l'idée de faire du renseignement, de l'espionnage, séduisait bien le jeune homme qu'il était.

Le voilà donc candidat et candidat agréé. Le 1er octobre 1935, il prête, avec d'autres à Berlin, le serment exigé. C'est celui de la SS. Durant deux ans, il reçoit la formation exigée avant d'être affecté à la direction régionale du SD de Düsseldorf. Elle est dirigée alors par un homme qui fera son chemin, c'est-à-dire Helmut Knochen, que l'on retrouvera de 1942 à 1944 adjoint à Paris du général SS Carl Oberg, chef suprême de la police allemande en France occupée.

En cette même année 1937, Klaus Barbie adhère au Parti national socialiste ouvrier allemand (NSDAP), le parti unique de l'Allemagne hitlérienne. Voilà bouclée la boucle de l'engagement total, inconditionnel. C'est à la même époque que deux autres futurs responsables de la SS, Eugen Hagen et Kurt Lischka, adhèrent aussi.

La carrière suit son cours. Un rapide service militaire de trois mois en 1938, des fiançailles suivies d'un mariage le 25 avril 1940 à Düsseldorf, avec pour témoins deux collègues SS, et voilà le SS Untersturmführer Klaus Barbie dans la guerre. Son dossier confirme la confiance qu'il inspire : camarade irréprochable, des performances dans le service excellentes, un comportement de SS exemplaire, tant dans le service qu'en dehors. Et en point d'orgue ceci : *« Son opinion relative à la conception du monde nazi est considérée comme affirmée. »* Plus tard, en 1943, puis en 1944, suivront les distinctions afférentes : médaille du mérite militaire, croix d'argent de seconde classe, croix de fer de seconde classe.

La guerre éclair de 1940 donnera à Klaus Barbie une première occasion d'action dans l'Europe occupée. Dès le mois de mai de cette année, il est affecté à l'Einsatz-Kommando (EK) – groupe d'intervention de la police de sécurité, – d'Amsterdam. Il assure n'avoir eu là pour mission que de rechercher des renseignements sur des questions de politique intérieure et extérieure, en clair sur les partis politiques et les mouvements de résistance. Il admettra pourtant des *« collaborations occasionnelles »* avec la section des affaires juives, dont il n'a pas gardé de souvenirs précis. Pour le reste, s'il lui est arrivé de rechercher des renseignements concernant des juifs, il ne pouvait s'agir que de personnes coupables d'*« actions illégales »*. Ainsi s'esquisse sa défense.

C'est en novembre 1942, au lendemain du débarquement allié en Afrique du Nord, que Klaus Barbie, après un passage à Gex, arrive à Lyon. Dès le 11 novembre 1942 en effet, les troupes allemandes sont entrées dans la partie de la France qui jusque-là, en application de la convention d'armistice de 1940, était « zone libre ». En même temps, sont mis en place les services de police nazis. C'est une organisation complexe élaborée au fil des ans.

Avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, elle était subdivisée en deux grandes branches : l'Ordnungspolizei (ORPO) chargée du maintien de l'ordre et la Sicherheitspolizei (SIPO) ou police de sécurité. Dans cette dernière, deux services : la Kriminal Polizei (Kripo) équivalent de la police criminelle, et la Staatspolizei (Stapo), appelée plus fréquemment Geheime Staats Polizei (Gestapo).

En 1933, les nazis ajoutent dans ce système le Sicherheitsitdienst ou SD, service de sécurité du parti. Le 17 juin 1936, une ordonnance réunit l'ensemble de ces services pour les placer sous la seule autorité de Himmler, reichsführer SS et chef suprême de la police. En même temps, la Sipo-SD, groupant SD, Stapo et Kripo, se voit plus particulièrement placée sous la direction du général SS Reinhardt Heydrich. Elle va devenir en 1939 le Reichsicherheitshaupamt (RSHA) ou direction de la sécurité du Reich. Peu après, tous les membres de la Gestapo et de la police criminelle sont obligatoirement inscrits aux SS avec des grades équivalents au poste qu'ils occupent.

### Lutte sans merci

Comment se concrétise le système en France après l'armistice de 1940 ? Les pouvoirs de police en zone occupée vont être donnés, dans un premier temps, à l'autorité militaire, qui disposera pour le maintien de l'ordre de la Feldgendarmerie – gendarmerie de campagne – et d'une police secrète de campagne.

En fait dès juin 1940, le RSHA de Heydrich installera à Paris un Sonderkommando SS ou « groupe spécial » à la tête duquel apparaît Helmut Knochen. S'il dépend théoriquement du commandement militaire, il ne tarde pas à intervenir de plus en plus directement et à obtenir finalement, avec l'appui de Heydrich à Berlin et de Otto Abetz, ambassadeur à Paris, son autonomie et un renforcement de ses effectifs. Sa puissance est consacrée, le 11 mars 1942, avec la nomination à Paris d'un chef des SS et de la police en France, Carl Albert Oberg, dit von Oberg.

Dès son arrivée, la Sipo-SD (police d'ordre, police de sécurité et service de renseignements) est renforcée. Knochen en devient le chef avec le grade de colonel et le titre befehlshaber der Sipo-SD ou « BDS ». Il a sous ses ordres tous les kommandeurs du Sipo-SD, ou KDS, installés eux au siège de chaque préfecture régionale, où ils dirigent leurs einsatz-kommando respectifs. Ils seront treize : ceux de Paris, Nancy, Dijon, Orléans, Rouen, Rennes et Bordeaux dès 1940, auxquels s'ajouteront à partir de novembre 1942 ceux de Vichy, Limoges, Marseille, Montpellier, Toulouse et Lyon. Au total, deux mille policiers spécialistes du renseignement mais ayant tous en commun le même objectif : une lutte sans merci contre *« les ennemis du Reich »*.

Barbie est l'un de ceux-là, rien de moins, rien de plus. Il vient d'être nommé obersturmführer, lieutenant. Il va diriger à Lyon la section IV, la plus importante des six qui composent le service. Si elle est chargée de la « répression des crimes et délits politiques », elle comporte cinq sous-sections, dont la IV B dite « anti-juive ». Dans les milieux de la résistance et de la clandestinité, elle sera très vite redoutée. Si Barbie se trouve hiérarchiquement soumis à l'autorité du commandeur le capitaine Hollert, auquel succédera le lieutenant-colonel Werner Knab, c'est de lui que se souviendront toujours ceux qui eurent le malheur de l'arrestation et l'ont tenu alors pour le véritable chef de ce qu'on appela « la gestapo de Lyon ».

De ce que fut son activité durant ces deux années – novembre 1942, août 1944 – tant à Lyon et dans les environs immédiats que dans les dix départements que contrôlait son einsatz-kommando, les deux procès par contumace de 1952 et de 1954 ont présenté un tableau effrayant. Arrestations, tortures, pillages, exécutions massives d'otages, déportations ont alors été énumérés. Il est évident que Klaus Barbie ne fut pas le seul et unique auteur de ces crimes alors jugés comme crimes de guerre. Des Allemands, ses collaborateurs immédiats tel Steingritt, y ont eu leur part. Des Français aussi, dont Francis André, le chef local du Parti populaire français (PPF), des miliciens. Ceux-là, arrêtés en leur temps, condamnés, ont chargé Klaus Barbie, mais aussi des témoins, des rescapés qui tous ont insisté sur son zèle et surtout sur sa propension à la violence, à la torture infligée systématiquement, qui lui valut le surnom du *« boucher de Lyon »*. De ces faits-là il ne peut juridiquement plus être question. Plus de vingt ans se sont écoulés depuis les condamnations à mort par contumace qu'ils ont entraînées contre Klaus Barbie, ce qui fait que les peines sont prescrites.

### Des crimes ignorés

Pour autant, d'autres faits avaient échappé à la justice de l'époque. C'est parmi eux qu'il convenait de retenir, contre un Barbie enfin capturé, ceux qui pouvaient être qualifiés de crimes contre l'humanité, c'est-à-dire ceux qui demeurent imprescriptibles et dont les auteurs doivent répondre en dépit d'une ancienneté qui ne permet pas l'oubli. En définitive l'ancien SS se trouve ainsi accusé :

1. De la liquidation du comité lyonnais de l'Union générale des Israélites de France (UGIF) après une rafle opérée le 9 février 1943, 12, rue Sainte-Catherine à Lyon, suivie de la déportation de quatre-vingt six personnes.

2. De la déportation de 41 enfants et de 5 adultes de la colonie d'enfants juifs établie à Izieu dans l'Ain, tous arrêtés le 6 avril 1944.

3. De la déportation d'environ 650 personnes embarquées le 11 août 1944 dans le dernier convoi qui quitta Lyon à destination des camps d'extermination.

4. De la mort, précédée de tortures, du professeur Marcel Gompel ainsi que d'une série de déportations individuelles en 1943 et 1944.

5. De la déportation, suivie de la mort, de Georges Lesèvre et de son fils Jean-Pierre, ainsi que de l'envoi en déportation de Mme Lise Lesèvre, leur épouse et mère, qui échappa à la mort.

Pour être précis, il est reproché à Klaus Barbie d'avoir commis ces crimes contre l'humanité *« en prenant part à l'exécution d'un plan concerté pour réaliser la déportation, la réduction en esclavage et l'extermination de populations civiles ou des persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, se rendant complice, dans les faits qui ont préparé ou facilité leur action, des auteurs des meurtres »* ou, en cas de survie, en déportant lui-même et en se rendant coupable de séquestration supérieure à un mois.

### « Si c'est un juif... »

Ces faits, Klaus Barbie les nie, ou pour le moins assure n'en n'avoir gardé aucun souvenir. Sa défense, comparable en cela à celle des accusés allemands jugés dans les années 50, consiste à dire que sa mission à Lyon était limitée à une activité de militaire chargé d'infiltrer la Résistance et travaillant en liaison étroite avec l'armée de terre allemande qu'il s'agissait uniquement de protéger. Il n'aurait donc pas eu à se mêler des opérations contre les juifs, qui dépendaient du seul Eichmann et de l'Office IV que celui-ci dirigeait à Berlin. Cependant n'y avait-il pas à l'einzatskommando de Lyon une sous-section dite « antijuive » et dépendant de celle-là même dont il était le chef ? Certes, mais selon lui, c'était un kommando spécial, disposant d'une certaine autonomie. Ses membres venaient spécialement de Paris ou de Berlin et, a-t-il glissé, des ordres arrivaient aussi de Vichy, qui avait son propre organisme chargé des questions juives.

Ainsi, la rafle de la rue Sainte-Catherine n'éveille aujourd'hui en lui aucun souvenir. Il ne s'y trouvait pas. Il ne lui appartenait pas non plus de donner des ordres pour cela. A la déposition d'un témoin qui affirme l'avoir vu et entendu dire à ceux qui interrogeaient et frappaient : *« Si c'est un juif, vous pouvez faire tout ce que vous voulez »*, il rétorque : *« Pourriez-vous après quarante ans, reconnaître quelqu'un ?*

Savait-il du moins ce qu'étaient les camps de concentration nazis et la « solution finale » préconisée dès 1941 à la conférence de Wansee près de Berlin ? Non. De cela il ne savait rien. Il pensait que les déportés étaient simplement internés et qu'il fallait arrêter les juifs qui vivaient en Allemagne comme tous les autres étrangers avec lesquels le IIIe Reich était en guerre. La réalité, c'est le procès de Nuremberg qui la lui a révélée. Un témoin l'a entendu dire publiquement : *« Déporté ou fusillé c'est la même chose. »* Il réplique que l'expression n'est pas de lui, qu'elle a été attribuée à d'autres SS à l'occasion d'autres procès.

S'il y a ses dires, il y a aussi ses écrits. Alors qu'il se proclame étranger tant à l'affaire de la rue Sainte-Catherine qu'à celle des enfants juifs d'Izieu, il s'est vu opposer non seulement des témoins, mais aussi deux documents signés de lui. Ce sont deux rapports adressés, l'un le 11 février 1943, surlendemain de la rafle à l'UGIF, l'autre le 6 avril 1944, jour de l'affaire d'Izieu à Helmut Knochen à Paris.

L'un et l'autre décrivent les faits, disent le nombre de personnes arrêtées, annoncent leur « acheminement », et surtout précisent que les opérations ont été menées de Lyon, ce qui exclurait l'arrivée d'un kommando extérieur. Klaus Barbie et Me Vergès ont déjà contesté l'authenticité de ces documents. Mais Knochen, à qui ils ont été présentés et qui vit encore en Allemagne, les a reconnus vrais. Ils ne furent d'ailleurs pas contestés par la défense au procès de Lischka, Hagen et Heinrichsohn devant le tribunal de Cologne. Quant au fait qu'ils aient été établis au recto de cartes de la Grande-Bretagne, il a pu être rétorqué et prouvé que ces cartes, devenues sans objet après le renoncement par Hitler à une invasion de l'Angleterre, furent utilisées par les Allemands comme papier à cause de la pénurie. C'est pourquoi l'accusation et les parties civiles pensent tenir là des éléments de preuve capables, plus encore que des témoignages émouvants ou passionnants, de convaincre les jurés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

---

## Dans un hebdomadaire britannique

# Barbie présente ses moyens de défense

L'hebdomadaire populaire britannique *Mail on Sunday* a publié, dimanche 3 mai, le texte d'une interview de Klaus Barbie par laquelle l'ancien chef de la section IV du Sipo-SD de Lyon présente ses arguements de défense. *« Je sais,* déclare-t-il notamment, *que je suis innocent des crimes dont on m'accuse. Je ne sais pas si la justice française est assez juste pour enregistrer ce fait. »*

Pour le reste, l'ancien SS fait état des moyens qu'il entend développer pour sa défense au cours du procès. Ainsi insiste-t-il sur ce que fut en France *« la collaboration, phénomène très répandu, qui n'excluait aucun secteur de la société, officiers, prêtres, juges, classe moyenne, ouvriers et aristocrates »*. Il ajoute que, si l'accusation n'a pas retenu contre lui l'affaire Jean Moulin, *« c'est parce que les Français ne veulent pas que les noms des traîtres qui ont livré Jean Moulin soient connus »*.

Klaus Barbie expose que, si sa qualité d'officier de renseignements lui a commandé jusque-là de ne pas donner les noms de ses informateurs, il n'acceptera pas que ceux-ci *« l'attaque afin de conforter leurs positions ambiguës de héros »*.

Enfin, l'ancien SS affirme qu'il a pu quitter l'Europe pour la Bolivie après la guerre avec l'aide du haut commandement allié, de la Croix-Rouge internationale et du Vatican. Il ajoute que sous l'identité de Klaus Altman, il a pu à plusieurs reprises, durant son exil en Amérique du Sud, se rendre aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne et même une fois à Paris, en 1971.

Ces déclarations de Barbie correspondent à la position qu'il a déjà prise pour sa défense durant l'instruction menée à Lyon. Quant à la façon dont elles ont été obtenues, le *Mail on Sunday* indique seulement qu'il avait transmis au prisonnier *« à l'insu de ses gardiens »* la liste de ses questions et que les réponses lui sont parvenues écrites de la main de Barbie mais signées Klaus Altman.

---

## POINT DE VUE

# Ce procès n'est pas un acte de vengeance

par Théo Klein

président du Conseil représentatif des institutions juives de France

LE procès Barbie va s'ouvrir, et sans doute est-il temps que les institution juives de ce pays – et le CRIF en *leur nom* – s'expriment sur cet événement d'importance. Il y a, en France, des juges et il y aura des jurés courageux qui accompliront leur tâche et assumeront leurs lourdes responsabilités, en toute conscience, sans se laisser impressionner ni par les interventions du dehors, ni par les excès ou les diversions du dedans. Il ne nous appartient pas de nous prononcer, en leur lieu et place, sur la culpabilité de Barbie. Ceux qui sont encore vivants et qui ont été arrêtés, torturés et déportés, ceux qui ont réussi à s'enfuir ou à échapper aux investigations de la Gestapo et des services allemands de Lyon et de sa région, viendront témoigner. Certains événements ne s'oublient pas, et ceux qui ont vécu la présence allemande ne peuvent effacer ce souvenir de leur mémoire.

La réputation de Barbie est née d'une accumulation de vérités qui, la liberté revenue, sont lentement remontées à la surface de l'histoire. Barbie sera jugé et cela est considérable. Mais plus considérable encore, en cette occasion – qui se situe près de quarante-cinq ans après les faits – plus nécessaire aussi, est de faire le procès de ce qui s'est déroulé alors, et qui insulte notre siècle.

Serait-il permis d'ignorer cette ignominie qui a consisté à mettre hors de l'humanité, hors de toute protection légale, une communauté d'hommes, de femmes et d'enfants, pour la seule raison de leur appartenance à cette communauté ?

Serait-il permis d'ignorer que cette ignominie a été voulue, organisée, poursuivie avec une obstination méthodique, qui ne laissait place à aucun sentiment ? Pas à la pitié, bien sûr, mais pas même au simple réflexe humain qui veut que l'on relève celui qui vient de tomber, et que l'on porte secours, spontanément, à celui qui est en danger ?

Cette obstination a été celle des nazis. Mais elle a été rendue possible par la passivité du peuple allemand d'abord et par celle des fonctionnaires d'ordre et de responsabilité dépendant du gouvernement de Vichy et qui, à de nobles exceptions près, ont considéré comme de leur devoir de fonction de ne pas accomplir leur devoir d'homme. Tous ceux-là, qui ont été passifs, ou qui ont apporté leur concours – pour certains peut-être involontaire, mais néanmoins déterminant – tous ceux-là ont eu largement le temps du regret et du repentir. Certains l'ont manifesté ; d'autres s'enferment encore dans le silence d'une conscience qui ne sera, sans doute, jamais en paix.

Car, il faut le rappeler, près de cent mille juifs ont été déportés de France. La plupart ne sont pas revenus. Leur vie a été brisée, leur existence effacée, et nous sentons encore, nous qui les avons connus, leur absence, comme autant de vies, d'actions, de pensées prêtes à s'inscrire dans l'histoire du monde, et dont cette histoire ne se remettra pas d'avoir été privée. Comment oublier ces enfants arrachés à l'espoir, au chant et au rire, et assassinés sans même qu'ils aient pu faire essuyer leurs larmes par leurs mères ? Nous en appelons à chacun d'entre vous, hommes, femmes, jeunes en âge de comprendre, et qui vivez sur cette belle terre de France.

### Que feriez-vous alors ?

Si demain, parce qu'ils sont nés dans telle province, ou adeptes de telle religion, ou appartenant d'origine à tel peuple, vos parents, vos enfants, vos amis ou simplement vos voisins étaient frappés de ces mesures inouies. S'ils étaient, un matin, tirés de leurs logements, jetés dans des autobus, conduits dans un vaste lieu de rassemblement, puis déportés dans un camp lointain où les attendraient ou la mort immédiate ou la mort lente. S'ils étaient frappés dans leur dignité d'homme, insultés, mis à l'écart de la société et littéralement hors la loi. Que feriez-vous, alors ? Auriez-vous le courage, qui a été celui des résistants de toutes croyances, comme de toutes origines, ou bien vous laisseriez-vous abêtir, enregimenter et conduire à l'abandon de votre fierté d'homme ? Auriez-vous le réflexe humain de ceux qui, dans ces temps de tragique dérision, ont eu le courage et pris le risque de tendre une main fraternelle aux persécutés – ou détournerez-vous le regard par peur de vous engager ?

L'interrogation peut vous paraître hors du temps. Sachez que toute discrimination finit toujours par engendrer ses bourreaux. Ils ne s'appellent pas tous Barbie. Mais tous méritent que, à travers ce redoutable procès et le rappel de la démission de l'homme devant les appels à la haine de l'autre, vous vous interrogiez – nous nous interrogions tous – sur la nécessité, en tout temps et en tout lieu, de défendre ces valeurs humaines qui ont noms : le respect de la vie et de la dignité de chacun, la tolérance et la fraternité.

Ce procès ne fera pas renaître nos frères, nos sœurs, nos parents disparus. Ce procès ne nous consolera pas de leur irrémédiable absence et de la perte des générations qu'ils auraient engendrées. Ce procès n'est pas un acte de vengeance. Ce procès est un avertissement. Un appel à la défense de la démocratie, de la justice, de la liberté.

Ce procès est aussi un appel urgent à l'Europe démocratique : seul son rassemblement nous fortifiera contre le risque de voir la force, au service d'une minorité active, conduire un peuple à l'abjection.

---

● **M. Pierre Tatu, avocat général à la cour d'appel de Paris.** – Par décret du président de la République, M. Pierre Tatu, procureur de la République adjoint au tribunal de grande instance de Paris, vient d'être nommé avocat général à la cour d'appel de Paris et délégué à la Cour de cassation afin d'y exercer les fonctions d'avocat général, en remplacement de Mme Flipo.

---

## FAITS DIVERS

### Près de Roanne

#### Six personnes trouvent la mort dans un accident de la route

Six personnes sont mortes et une autre a été blessée, dimanche 3 mai, vers 2 heures du matin, après que leur voiture eut quitté la route pour une raison indéterminée, près de Roanne (Loire). Les sept personnes, des hommes originaires de la région, venaient de fêter la naissance du troisième enfant de l'un d'entre eux, M. Jean-Paul Berthier.

L'automobile Mercedes à bord de laquelle ils se trouvaient a fait une brutale embardée, pour une raison encore inconnue, sur une petite route aux abords du village de Parigny, quittant la chaussée puis plongeant dans un bassin installé dans un parc. Plusieurs des vicitimes ont succombé à la noyade, M. Ghislain Bellard, représentant de commerce à Amplepuis (Rhône), est l'unique survivant de l'accident.

### Dans le Vaucluse

#### Grenade contre un hameau de harkis

Quatre jeunes gens circulant à bord d'une voiture immatriculée dans les Bouches-du-Rhône ont lanché, vendredi 2 mai, vers 16 heures, une grenade défensive dans le domaine du Collet Blanc, un hameau de harkis près de Cucuron (Vaucluse). L'engin, qui a heurté un grillage, a explosé sur la route.

Peu après, les quatre jeunes gens identifiés comme les agresseurs ont été pris à partie et molestés par des habitants du hameau avant d'être interpellés et placés en garde à vue à la gendarmerie de Cadenet. Une perquisition effectuée au bar Le Cercle PMU à Cucuron, où les quatre jeunes gens avaient déjeuné, a permis de saisir un Kalachnikov et trois chargeurs. Le propriétaire de l'établissement et son épouse ont également été placés en garde à vue.

Les six personnes ont été remises en liberté dimanche après-midi 3 mai.

---

L'évolution de l'emploi [...]

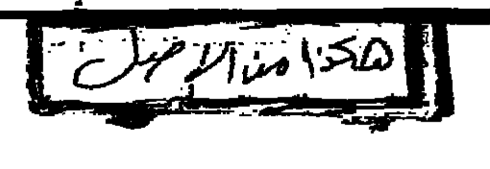
## Stagnation en [...]

Le ralentissement de l'activité

[...] les contrats de conversion [...] déjà placés en réanimation

Une opération négative

ALAIN LEBAUBE.



## SOCIAL

### L'évolution de l'emploi selon l'INSEE

# Stagnation en 1986

L'INSEE et l'UNEDIC, on le sait, n'avancent pas les mêmes estimations sur l'évolution des effectifs salariés en 1986 (*le Monde* du 1er avril). Tandis que l'un assure que 50 000 emplois salariés des secteurs marchands non agricoles ont été créés, l'autre prétend que 50 000 postes de travail auraient été perdus.

Le verdict, dans ce qui est devenu davantage qu'une querelle d'experts, interviendra en juin prochain quand l'UNEDIC, sur laquelle « *se cale* » d'ordinaire l'INSEE, fera connaître son résultat définitif.

En attendant, il revenait à M. Olivier Marchand et à Mme Elisabeth Martin-Le Goff de commenter, dans la revue *Economie et statistique* (avril 1987 numéro 198), la version INSEE de l'évolution de l'année 1986. Ils se sont acquittés de cette tâche avec prudence et, déjà, se préparent à une révision. Si les SIVP (Stages d'initiation à la vie professionnelle) ne sont pas inclus, écrivent-ils, « *l'emploi salarié n'augmente plus en 1986 et l'emploi total diminue d'environ 50 000* ». Tout cela devant être confirmé, « *notamment par les statistiques en provenance de l'UNEDIC* ».

A cette réserve d'importance près, les données fournies mettent en évidence les traits caractéristiques de l'année écoulée. Qu'il soit salarié ou non salarié, le niveau de l'emploi « *total* » est demeuré stable entre 1985 et 1986. 21 229 000 personnes disposaient d'une activité. Droite et gauche sont ainsi renvoyées dos à dos pour la période récente. Si l'une a profité des mesures du plan jeunes pour se maintenir, l'autre avait obtenu son amélioration (+ 0,4 %) grâce aux TUC (travaux d'utilité collective). Débarrassés de ces habillage, l'emploi total aurait reculé de 0,5 % en 1985 et de 0,3 % en 1986.

Et de poursuivre : « *Le redressement amorcé en 1985 se confirme donc en 1986* », puisque les pertes avaient été de 1,1 % en 1984, de 0,8 % en 1983, et que, pour l'essentiel, l'amélioration commencée à l'automne de 1985 disparaît au cours du deuxième semestre de 1986. Progressivement, l'embellie provoquée par le plan jeunes s'enraye tandis que l'on enregistre les premiers effets négatifs de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. En brut, le plan aurait entraîné de 50 000 à 100 000 embauches supplémentaires ; évaluation qui ne tient compte ni de l'anticipation ni de la substitution qu'entraînent une telle mesure.

#### Le ralentissement de l'activité

« *Dans le même temps que le plan contribuait à la baisse du chômage des jeunes*, observent les auteurs, *le nombre de chômeurs de plus de vingt-cinq ans continuait de croître de façon préoccupante.* » Quant aux licenciements économiques, ils ont augmenté de 5 000 par mois pendant le second semestre de 1986, estime l'INSEE, la hausse étant de 17 % entre les trois mois de septembre, octobre et novembre 1985 et les mêmes mois de 1986 pour les établissements de plus de cinquante salariés.

D'autres évaluations sont significatives et sont moins soumises à de futures controverses. La situation de l'emploi se détériore à partir de l'été 1986 quand l'activité économique se ralentit, « *du fait, notamment, de la consommation des ménages, moteur de la croissance en 1986* ». A cause de l'agriculture, l'emploi non salarié régresse sérieusement (− 1,1 %), alors que la baisse des embauches dans l'administration ou les organismes parapublics explique largement la stagnation dans les services non marchands.

L'amélioration, quand elle s'est produite, tient « *essentiellement au bâtiment et aux commerces, surtout aux commerces de détail alimentaires* », qui auraient créé 100 000 emplois en 1986, les banques et les assurances n'ayant pratiquement pas bougé. Mais encore cette progression s'expliquerait-elle par de moindres gains de productivité. A l'inverse, l'industrie aurait perdu 2 % de ses effectifs et les gains de productivité, déjà élevés, se seraient encore accrus (3,9 % en 1985, 4,5 % en 1986).

Parallèlement, le marché du travail s'est adapté. Les embauches de salariés sous contrats à durée déterminée ont progressé, mais, notent les auteurs, « *l'extension de tous ces emplois, souvent précaires, compense difficilement la chute des emplois stables et définitifs* ». Le marché du travail « *semble aussi plus dynamique* », même s'il se déplace. Le chômage des jeunes diminue, la rotation de la main-d'œuvre est plus rapide, le chômage des adultes s'est aggravé. « *Au cours des trois derniers mois de 1986, la situation des plus âgés a brutalement empiré du fait de l'augmentation des licenciements et de la diminution du nombre de demandeurs d'emploi de plus de cinquante-cinq ans susceptibles d'être dispensés de recherche d'emploi.* »

« *Après une année de stabilisation*, poursuivent M. Marchand et Mme Martin-Le Goff, *le chômage reprend sa progression en 1986.* » On a compté 140 000 demandes d'emploi supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, les régions résistent plus ou moins bien à ces mouvements. Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon se distinguent pourtant. Si elles voient toutes trois augmenter leur chômage, elles sont également les seules à voir progresser leurs effectifs salariés, l'Alsace, frontalière, bénéficiant d'une situation unique. Comme quoi il y aurait quelque chose de nouveau sous le soleil.

A. Le.

### 766 bénéficiaires depuis leur naissance

# Les contrats de conversion sont déjà placés en réanimation

Les contrats de conversion ne connaissent toujours pas le succès. Conçus par les partenaires sociaux pour compenser les effets de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et inclus dans l'accord interprofessionnel d'octobre 1986, ils ne sont pas, pour l'heure, l'accompagnement social espéré par le gouvernement, le patronat et certains syndicats (la CGT y est franchement hostile, la CGC se montre dubitative).

« *C'est trop peu, c'est l'évidence* », reconnaissait M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du CNPF lors d'une récente conférence de presse à l'issue d'une journée de bilan organisée, justement, pour susciter l'intérêt des responsables patronaux. « *A peine avouable* », selon ses propres dires, le chiffre a, en effet, de quoi inquiéter. Depuis leur mise en place, à la fin février, les contrats de conversion n'ont attiré que 766 salariés licenciés de leur entreprise, alors que les plus prudents escomptaient un effectif de 20 000 personnes par an, et les plus optimistes allaient jusqu'à prévoir 100 000 bénéficiaires. En mars, on a compté en moyenne 160 contrats par semaine. Il y en a eu 210 au cours de la première semaine d'avril, selon le dernier pointage connu.

S'il est trop tôt pour porter un jugement définitif, le doute s'est manifestement emparé des partenaires intéressés. Les uns et les autres recherchent, hâtivement, les moyens de « *mettre sur orbite* » la formule. Soucieux, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a écrit à M. Pierre Guillen pour lui demander d'agir auprès des employeurs. Peu après, le ministre s'est adressé à M. Alain Deleu, président de l'Association de gestion des contrats de conversion (AGCC) pour l'assurer que des dispositions seraient prises afin d'améliorer l'aide de l'Etat. A son tour, M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint de la CFTC, veut se retourner vers les signataires de l'accord pour leur demander d'« *organiser une assistance efficace* » en faveur des contrats de conversion lors des licenciements économiques. Il évoque la nécessité d'améliorer la formule et envisage de lancer une campagne de promotion et d'information.

« *Ce dispositif doit et va marcher* », a répondu M. Pierre Guillen, qui s'est déclaré favorable « *à une campagne de sensibilisation* », en voulant croire que « *l'information n'a pas encore atteint tous les intéressés* ».

#### Une opération négative

Tant de sollicitude s'explique. Chacun, dans cette affaire, joue une part de sa crédibilité. Le ministre des affaires sociales a besoin d'une contrepartie à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, qui, en outre, lui permettrait de ne pas compter les salariés licenciés parmi les chômeurs pendant cinq mois. Le patronat doit apporter la preuve que son seul souci n'était pas d'obtenir le licenciement rapide des sureffectifs. Les syndicats, enfin, attachent du prix à la concession qui leur a permis de justifier l'abandon du contrôle de l'administration en cas de licenciement économique.

Seulement voilà, le contrat de conversion n'apparaît pas comme une ardente obligation aux employeurs, quand ils ont à se séparer de leur personnel et ne tente guère les salariés, encore sous le choc de leur licenciement. Outre que ceux-ci ne disposent que de sept jours pour choisir cette solution, les avantages ne sont pas très attrayants. On leur propose cinq mois de formation pendant lesquels ils seront indemnisés à 70 % de leur dernier salaire, mais on leur demande d'abandonner le montant de leurs indemnités de préavis. S'ils conservent tous leurs droits aux allocations de l'UNEDIC, celles-ci ne sont pas versées pendant deux mois. Selon les cas, et en fonction des perspectives réelles ou supposées d'emploi, l'opération peut se révéler négative financièrement. Quand les « *bénéficiaires* » ne doutent pas tout simplement de la valeur des stages ou des chances de reclassement prioritaire.

ALAIN LEBAUBE.

● **La CGT continue la grève des contrôleurs aériens.** — Le trafic aérien devrait être encore perturbé cette semaine en raison du mouvement des aiguilleurs du ciel. La CGT a en effet maintenu son mot d'ordre de grève de 6 h 30 à 9 heures jusqu'au 7 mai inclus. La CGT est le seul syndicat à avoir maintenu son préavis de grève à l'issue de la réunion du mercredi 29 avril entre la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et les syndicats SNCTA (autonome), CGT, CFDT, FO, CFTC. La revendication principale des contrôleurs aériens porte sur la prise en compte des primes dans le calcul de leurs retraites. Cette revendication a été repoussée par la DGAC, qui l'estime contraire aux pratiques en vigueur dans la fonction publique. En revanche, la DGAC a proposé une série de modalités permettant une amélioration des rémunérations et une revalorisation des primes.

## ÉTRANGER

# La lutte contre la reconversion industrielle en Espagne

*(Suite de la première page.)*

La garde civile pénétra dans l'usine et le libéra le lendemain à l'aube. Elle tenta ensuite de disperser les travailleurs en colère qui encerclaient l'entreprise. On battit le rappel, toute la population de Reinosa descendit dans la rue, et il s'en suivit une bataille rangée qui dura toute la journée, d'une violence extraordinaire de part et d'autre. Fait sans précédent, on vit même un groupe de gardes civils acculés dans une impasse et forcés de se rendre face aux manifestants en furie.

Depuis, la garde civile préparait sa revanche, affirme-t-on à Reinosa. Après des semaines d'accrochages limités, elle vient le 16 avril dernier, lorsque, après avoir dispersé une manifestation, les forces de l'ordre entreprirent de « *donner une leçon* » à cette ville turbulente. De la police municipale au curé, des commerçants aux journalistes, tous les témoignages concordent : il y eut ce jour-là dans les rues de Reinosa une véritable ratonnade. Des dizaines de plaintes contre la Garde civile s'accumulent au siège de la police municipale : simples passants matraqués dans la rue, emmenés à la caserne et là à nouveau brutalisés, grenades lacrymogènes lancées à bout portant dans les bars, les garages particuliers, les boutiques (l'agence de pompes funèbres fut presque complètement détruite).

« *Il faut tenir compte du fait que la garde civile avait été soumise durant des semaines à une véritable stratégie de la tension* », souligne M. Antonio Pallares, délégué du gouvernement de Madrid dans la province de Santander, et responsable de l'ordre public. « *N'oubliez quand même pas que les habitants de Reinosa ont séquestré un chef d'entreprise, qu'ils ont bloqué à de multiples reprises la route et la voie ferrée, qu'ils ont failli faire dérailler un train, et que des groupes de jeunes harcelaient et lapidaient les forces de l'ordre sans relâche.* »

Reinosa a-t-elle été la proie, comme l'affirment les responsables de l'ordre public, d'un essai de « *guérilla urbaine* » ? Ses habitants s'indignent face à cette accusation. Tout comme le Père Eduardo Gardiola, responsable de la paroisse, qui a pris fait et cause pour ses ouailles et a dénoncé en chaire l'action de la garde civile. « *Les habitants de cette ville ne sont ni des vandales ni des sauvages*, affirme-t-il. *Ce sont des gens qui ont essayé durant des mois de se faire entendre de manière pacifique sans être écoutés, et qui en avaient assez.* »

« *Notre stratégie syndicale ne passe pas par la séquestration* », renchérit M. Carlos Pena, dirigeant de la centrale communiste Commissions ouvrières, majoritaire à Forjas y Aceros et à Cenemesa. « *Mais cela fait des mois que nous dénoncions la perte d'emplois progressive dont souffre notre ville. Il arrive un moment où l'on conclut qu'à moins de descendre dans la rue on ne sera pas écouté.* »

#### Absence de perspectives

La crise de Reinosa remonte, en effet, à plusieurs années déjà. Depuis 1981, l'entreprise Forjas y Aceros a perdu 550 emplois, soit 23 % de son personnel, et Cenemesa 111, soit 21 %. La population de Reinosa n'a perçu que progressivement l'impact de cette première « *reconversion silencieuse* », faite surtout de retraites anticipées et de départs volontaires.

« *La retraite anticipée n'est peut-être pas traumatisante pour celui qui en bénéficie, mais elle l'est, en revanche, pour celui qui cherche du travail, car l'offre d'emploi globale se réduit tout autant* », soulignent les syndicalistes de Reinosa. « *Il est significatif à cet égard que le chômage dans notre ville affecte bien davantage les jeunes à la recherche d'un premier emploi que les ouvriers plus âgés.* »

Si Reinosa a finalement réagi à cette érosion constante de l'emploi, c'est parce que les mises à la retraite anticipée ne suffisaient plus et qu'il a fallu recourir aux licenciements, tant à Forjas y Aceros qu'à Cenemesa. Grâce à leur mobilisation, les habitants de la ville ont finalement obtenu une première victoire : les résiliations de contrats de travail ont été transformées en suspensions temporaires de cinq mois. Face à cette concession, les syndicats sont désormais divisés : la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs), soucieuse d'éviter une rupture avec le « parti frère » au gouvernement à Madrid, prône désormais le cessez-le-feu : « *Notre lutte a porté ses fruits. Il faut savoir suspendre une mobilisation à temps et ouvrir une négociation lorsque les circonstances sont favorables* », souligne M. Carlos Romero, dirigeant de l'UGT de Reinosa. « *On ne peut pas se contenter de mobiliser les travailleurs sans stratégie de négociation à moyen terme* ».

Mais les syndicalistes des Commissions ouvrières ne l'entendent pas de cette oreille. « *Une suspension de contrat ne fait que reporter le problème* », soulignent-ils. « *Les perspectives de création d'emplois ne seront pas meilleures dans cinq mois qu'aujourd'hui. Le problème de fond, ce n'est pas le maintien du niveau de main-d'œuvre à Forjas et Cenemesa, c'est l'absence de perspective de réindustrialisation pour notre région. On nous reproche de nous accrocher à des entreprises en crise, mais quelle autre solution nous offre-t-on ?* »

« *La reconversion industrielle à Reinosa, ce n'est pas comme à Madrid ou à Bilbao* », renchérit le Père Guardiola. « *Là-bas, si l'on ferme une usine, on peut espérer qu'une autre la remplace. Ici, si l'on ferme une usine, c'est Reinosa qui ferme.* » Et qui convaincra l'investisseur potentiel de s'installer dans cette petite ville aux communications difficiles (les routes d'accès sont étroites et tortueuses), à la climatologie adverse ? Pris de court, le gouvernement vient d'accorder à la hâte une série d'avantages fiscaux aux entreprises désireuses de s'installer dans la région : si Reinosa n'avait pas rué dans les brancards, sans doute n'en aurait-elle jamais bénéficié.

Déjà, d'autres villes de la région s'agitent pour se faire entendre elles aussi de Madrid : A Guarnizo, à une vingtaine de kilomètres au sud de Santander, travailleurs et gardes civils s'affrontent depuis une semaine. A Camargo, dans les faubourgs de Santander, les syndicats annoncent aussi des lendemains difficiles.

THIERRY MALINIAK.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# L'association Ouest-Atlantique a favorisé la création de mille emplois en 1986

*NANTES*
*de notre correspondant*

Le temps est fini où l'association Ouest-Atlantique, qui réunit la DATAR, les collectivités territoriales et les chefs d'entreprises, pouvait distribuer la manne des investissements et répartir les décentralisations industrielles sur le territoire des trois régions de sa compétence, à savoir la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes. C'est le constat qu'a fait l'association, dont l'assemblée générale se tenait le 30 avril à Nantes, sous la présidence de M. Michel Albert, président de la Compagnie d'assurances AGF.

Ouest-Atlantique, créée par M. Paul Delouvrier en 1970, joue donc un ton en dessous depuis déjà quelques années. Mais elle est bien décidée à tenir toute sa place dans le développement économique de l'Ouest : « *Pour passer de l'aménagement à l'animation*, a dit M. Albert, *nous sommes conduits à fertiliser nos territoires comme de bons jardiniers.* »

Les quatre cent cinquante chefs d'entreprise réunis dans l'association ont donc fait « *un acte de foi* » dans la capacité des hommes de l'Ouest à relever les défis qui les attendent. Il en faudra dans une région où la population active augmente deux fois plus vite que les créations d'emplois. Une donnée qu'il convient de corriger par le fait, plus positif, que, dans l'Ouest, le chômage est davantage la résultante de la pression démographique que du déclin économique.

Pour Ouest-Atlantique et son équipe de trente-cinq personnes animée par M. Charles-André de Saint-Julien, il n'est pas question de ralentir l'activité. Cette activité s'est d'ailleurs concrétisée en 1986 par de bons résultats en matière d'opérations nouvelles (1 027 créations d'emplois contre 583 en 1985), une augmentation des contrats de participation à l'étranger, les actions d'animation du tissu industriel local et des propositions concernant la politique interrégionale d'aménagement du territoire dans le grand Ouest.

Y. ROCHECONGAS.

# Economie

## AFFAIRES

# L'industrie française des pâtes et papiers retrouve le sourire

**La longue éclipse est finie : après des années de difficultés, l'industrie des pâtes, papiers et cartons sourit à nouveau : retour à la rentabilité financière, reprise des investissements, enfin et surtout marché porteur.**

L'utilisation des papiers sous toutes leurs formes est un bon baromètre de la conjoncture. La COPACEL (Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et cellulose) a calculé que, depuis 1982, l'indice de consommation de ces produits est supérieur à celui du produit intérieur brut, alors que sa progression était parallèle depuis 1977.

Selon les professionnels, trois locomotives tirent le train pâtes-papiers-cartons : ce sont la publicité, la bureautique, car, depuis l'informatisation des sociétés, celles-ci n'ont jamais autant consommé de papier, et l'emballage, enfin, avec la carrière étonnante de la caisse de carton ondulé.

En 1986, la consommation apparente de papiers et cartons a augmenté de 6 %, après un fléchissement en 1985 qui laisse donc apparaître un accroissement moyen annuel sur le long terme de 3 %.

La production nationale n'a que partiellement répondu à cet accroissement du marché : elle progresse de 4,5 % (avec aussi une croissance moyenne sur le long terme de 3 % l'an). Si l'outil industriel français a ainsi laissé une place plus large encore aux importations, dont le taux de pénétration est passé de 38 % à 40 % entre 1985 et 1986, il n'en reste pas moins que depuis 1982 également la progression de la production de la branche est plus forte que la production industrielle en général. Les responsables de la profession s'en félicitent et constatent que les exportations portent sur des produits à haute valeur ajoutée, alors que les importations, en provenance des pays scandinaves principalement, sont composées surtout de produits de masse.

Les performances de l'année comme les prévisions varient selon les types de produits. Dans le domaine des papiers à usage graphique, la demande a progressé de 7,5 %, et la production, qui représente 45 % des papiers et cartons nationaux, augmente de 4,6 %. L'importation (1 350 000 tonnes) progresse de 11,8 % et l'exportation (650 000 tonnes), de 4,2 %.

Après cinq années de stagnation, le marché du papier-journal (523 000 tonnes) présente des signes de reprise. Le papier couché, support privilégié de la publicité et des magazines, est en forte expansion : 8 % pour le marché, avec 875 000 tonnes ; 45 % des tonnages produits en France sont exportés. Le non couché, lié aux usages de la bureautique, augmente de 6 %, avec 900 000 tonnes, et les importations de papier, en augmention, représentent 27 % du marché français.

### Toujours le carton ondulé

Dans le secteur des emballages, l'industrie française a bien répondu à la demande croissante et régulière des papiers pour carton ondulé (production en hausse de 6,8 %, avec 1 655 000 tonnes, exportations en forte progression de 35 %, avec 303 000 tonnes, et importations toujours fortes, + 11 %, avec 623 000 tonnes). Le secteur des papiers d'emballage souple (sacs) et celui des cartons plats sont moins florissants. Les premiers sont confrontés à la concurrence des autres matériaux, les plastiques surtout, à celle aussi des producteurs scandinaves. Les seconds se heurtent à la concurrence étrangère, qui s'est encore renforcée et représente 59 % du marché national.

La production française de pâtes a atteint le chiffre quasi record de 2 022 000 tonnes, pour une capacité de production de 2 250 000 tonnes. Elle progresse de 3,9 % sur 1985 et couvre 52 % des besoins des usines françaises. En dix ans, les importations ont progressé de 29,4 %. Elles s'élèvent à 1 769 000 tonnes, dont 30 % proviennent du bloc nordique, 25 % d'Amérique du Nord et 15 % de la péninsule Ibérique, en forte progression. Pour la même période, les exportations ont augmenté de 113 % et s'élèvent à 345 000 tonnes.

Si la rentabilité des entreprises de pâtes a été affectée au premier semestre, du fait notamment de la baisse du dollar et des perturbations qu'elle a entraînées sur le marché des matières premières, toutes sont aujourd'hui redevenues bénéficiaires. La très forte demande de pâtes, que, pour 1987, M. Jacques Calloud, président de la COPACEL, qualifie de *« fantastique »*, a tiré les prix vers le haut. Les stocks sont au plus bas, l'Extrême-Orient et la Chine sont acheteurs. Bref ! Le cours actuel de 585 dollars la tonne pour la pâte de référence pourrait bondir, selon des rumeurs, à 610 dollars en juillet.

Pour 1987, dans son ensemble, M. Calloud prévoit une hausse des productions de 5 %, avec, selon les indications du premier trimestre, une rentabilité convenable.

Pour le long terme, il ne voit que des raisons d'espérer : le marché restera porteur, la France fortement consommatrice, avec un approvisionnement en matières premières (bois et vieux papiers) à des coûts très compétitifs sur le plan européen (sauf pour le bois au Portugal). Pour effacer l'image d'une industrie lourde malade, les professionnels de la filière misent sur les produits spéciaux à forte valeur ajoutée, dans lesquels on peut valoriser une avance technologique.

*« Il n'en reste pas moins,* reconnaît M. Calloud, *que les importations des produits de masse sont dangereuses. »* De fait, le satisfecit que se décerne la profession ne doit pas faire oublier que le déficit de la balance commerciale des papiers et cartons seuls est passé de 3,4 milliards en 1985 à 4,4 milliards en 1986.

JACQUES GRALL.

### Contrats avec l'URSS pour les cartonniers français

La société Martin a signé, le 29 avril, avec Prommashimport des contrats totalisant 282 millions de francs pour l'installation en Union soviétique de trois usines de fabrication de carton.

Ces contrats sont les plus importants passés depuis le début de 1987 entre la France et l'URSS. Ils sont, en outre, financés par un crédit libre non garanti, en francs français, dont le Crédit lyonnais est le chef de file. Pour une fois, la partie bancaire prend ainsi à sa charge la totalité du risque, ce qui lui permet d'échapper aux règles du consensus OCDE instaurant des taux d'intérêt minimaux pour les crédits garantis.

En revanche, l'Union soviétique a préféré des crédits en francs à des prêts en ECU. Pour équilibrer ses échanges libellés en devise française ou parce qu'elle préfère jouer sur une monnaie jugée faible plutôt que sur une unité de compte renforcée par le poids du deutschemark ou du florin ? La question reste ouverte.

### Une bonne santé confirmée à la Bourse

La Bourse de Paris confirme la bonne santé des valeurs papetières. Aussedat Rey, dont le cours a quadruplé en 1986, pour terminer l'année à 495 F, se traitait, le 30 avril, à 667 F. Arjomari, qui valait 2 130 F fin 1986 (+ 100 % en un an), s'échange actuellement à 2 995 F. Quant à Béghin-Say, qui possède une division papetière importante, il a gagné 259 F en 1986 (585 F le 31 décembre). Sa progression, début 1987, est plus heurtée ; le cours s'établissait, le 30 avril, à 608 F.

● **Production industrielle stable en avril.** — En avril, l'activité industrielle s'est stabilisée, d'après les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE dans son enquête mensuelle. L'accroissement de la production dans les biens intermédiaires et la construction automobile a compensé le repli qui a affecté les biens d'équipement et les biens de consommation. Les chefs d'entreprise estiment inférieur à la normale le niveau actuel de leurs stocks de produits finis, sauf dans les secteurs des biens d'équipement et de consommation. Ils ont enfin enregistré, en avril, une amélioration de la demande globale, notamment de la demande étrangère.

● **M. Boiteux va présider un groupe de travail sur le grand marché européen.** — Le ministre de l'économie a demandé à M. Marcel Boiteux, président sortant d'EDF, atteint par la limite d'âge, de présider un groupe de travail sur la réalisation du grand marché unique européen. M. Balladur a, en effet, décidé de confier au groupe de réflexion économique créé au printemps 1986, une nouvelle mission, celle *« d'étudier, de définir et de préparer l'ensemble des mesures économiques, financières, douanières, fiscales, bancaires, monétaires qu'implique la préparation de l'échéance de 1992 »*. Ce groupe devra faire *« l'inventaire de tous les problèmes qui se posent et des solutions qui doivent leur être apportées »*.

● **Mort accidentelle de Albert-Bruno Prouvost.** — Albert-Bruno Prouvost, arrière petit-fils d'Amédée Prouvost, fondateur du groupe, et fils de M. Albert Prouvost, a trouvé la mort dans un accident d'avion, le 28 avril, en Patagonie. Le collaborateur de M. Prouvost, Charles Fleury, et le pilote de l'avion de tourisme, à bord duquel l'industriel avait pris place, ont été tués. Albert-Bruno Prouvost (quarante-six ans) était PDG du Peignage Amédée (mille cents salariés) depuis 1980. Il était également responsable, au sein du groupe, de l'ensemble des peignages à travers le monde. Prouvost SA avait l'intention de s'installer en Patagonie.



## A TRAVERS LES ENTREPRISES

### Usinor et Sacilor : 12,5 milliards de pertes totales

Usinor et Sacilor affichent, pour 1986, 12,5 milliards de francs de pertes consolidées totales pour un chiffre d'affaires agrégé de 72 milliards de francs, à comparer avec une perte de 8,7 milliards de francs en 1985 et de 15,3 milliards en 1984. Toutefois, la tendance de l'exploitation s'est améliorée, puisque la perte courante s'est limitée, l'an passé, à 3,6 milliards, contre un déficit de 6,2 milliards en 1985 et de 7,1 milliards en 1984.

Les pertes exceptionnelles s'élèvent à 8,9 milliards en 1986, se ventilant entre des dépréciations sur valeurs d'actifs (3,8 milliards) et des provisions pour restructuration (4,2 milliards, dont 2 milliards de provisions pour coûts sociaux), notamment.

### Volkswagen : l'escroquerie aux changes a coûté 256 millions de marks

Les escroqueries aux couvertures de changes découvertes par Volskwagen dans ses services au début de l'année ont déjà coûté 256 millions de deutschemarks (844,8 millions de francs) à l'entreprise, a révélé le président du directoire, M. Carl Hahn. Le constructeur d'automobiles avait constitué, dès la découverte de l'affaire, une provision pour risque de 473 millions de deutschemarks. M. Hahn a estimé que le montant définitif de la perte serait *« légèrement inférieur »* à la provision constituée.

Par ailleurs, M. Hahn a annoncé que Volkswagen a réalisé, en 1986, les meilleures ventes de son histoire, avec 2.765 millions de véhicules vendus dans le monde, mais que cette performance ne s'est pas traduite dans les résultats financiers, son bénéfice ayant diminué de 2,7 % l'an dernier, à 580 millions de deutschemarks.

### Ford et Nissan : un projet d'usine commune aux Etats-Unis

Ford et Nissan ont décidé d'étudier la construction d'une usine commune, qui produirait 200 000 véhicules par an aux Etats-Unis. Les deux constructeurs vont faire une étude pour déterminer le site de l'usine, et les perspectives de vente des nouveaux véhicules. Si elle aboutit, la production pourrait démarrer début 1990. Le nouveau modèle produit outre-Atlantique serait conçu à partir de la Nissan Prairie. Ford écoulerait par ses réseaux les trois quarts de la production, et Nissan le reste.

Cette alliance devrait permettre au deuxième constructeur japonais de consolider sa position sur le marché américain, où, handicapé par la hausse du yen, il a vu ses ventes diminuer de 4,1 % l'an dernierd. Nissan produit déjà 240 000 véhicules par an outre-Atlantique, dans son usine de Smyrna (Tennessee), inaugurée en 1985.

### American Brands quitte l'Afrique du Sud

Gallaher, filiale britannique du groupe American Brands, a vendu deux de ses unités en Afrique du Sud et prévoit d'en vendre deux autres. Après quoi, American Brands n'aura plus d'investissements dans ce pays. M. Edward Whittemore, PDG du groupe, a déclaré : *« Notre décision reflète la détorioration du contexte politique et économique en Afrique du Sud »*, ajoutant que le conseil d'American Brands avait *« réitéré sa ferme opposition au système de l'apartheid »*.

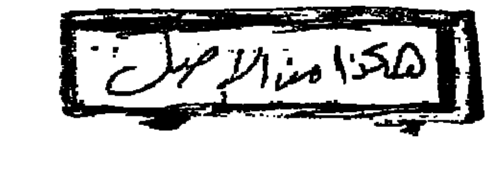
American Brands, société tabacole à l'origine, est aujourd'hui très diversifiée dans les biens de consommation et les services financiers. En 1986, elle employait 80 000 personnes et réalisait un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de dollars. Les filiales de Gallaher en Afrique du Sud comptaient 900 employés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 % du total du groupe.

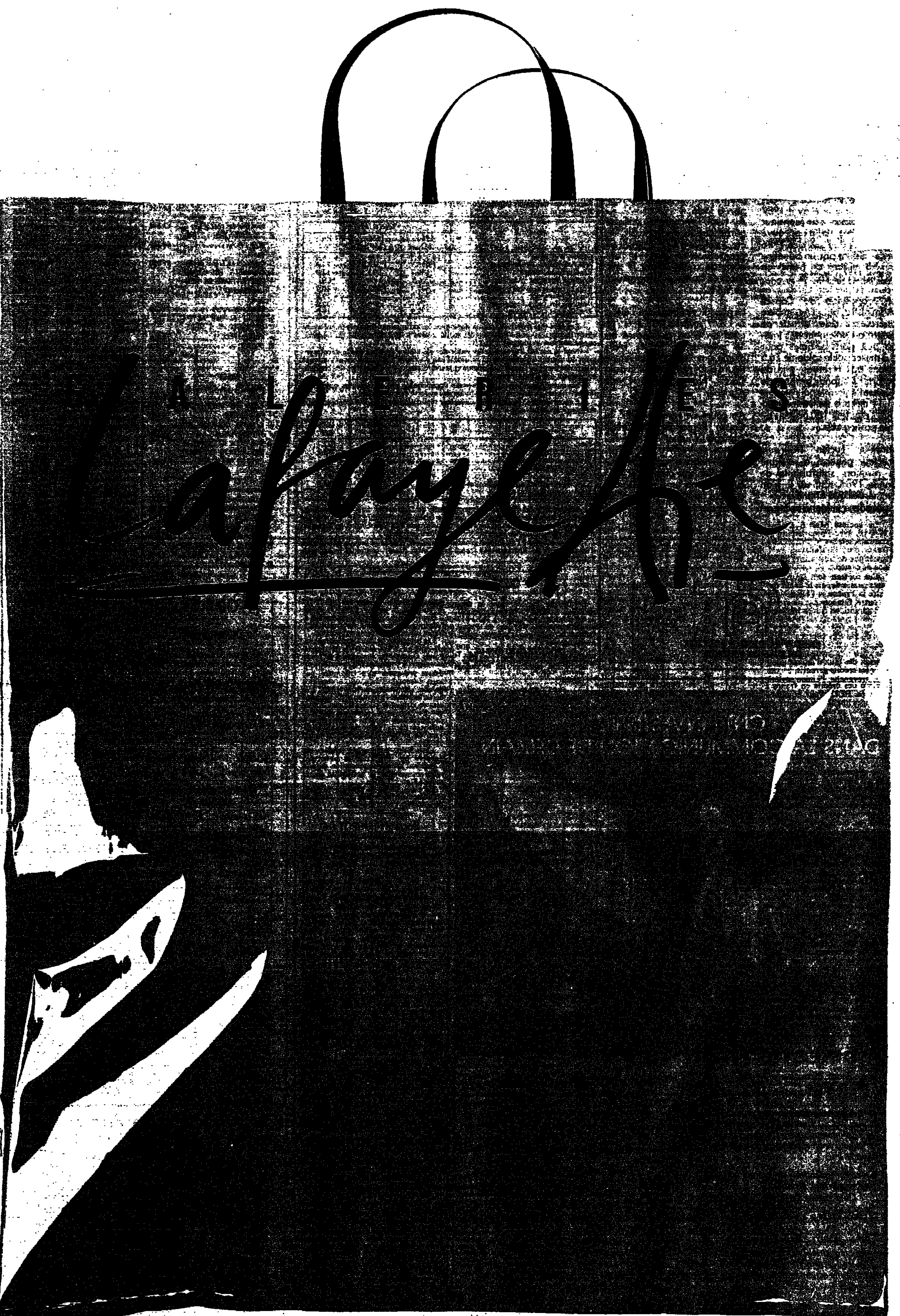
### Grande-Bretagne : OPA réussie de la brasserie Bass sur Horizon Travel

La brasserie britannique Bass a remporté son offre publique d'achat sur l'agence de voyages Horizon Travel, lancée le 3 avril. Son offre a été approuvée par la direction de l'agence de voyages.










La mode est là !

PARIS HAUSSMANN ET MONTPARNASSE. AVIGNON. BAYONNE. BORDEAUX. CANNES. CHAMBÉRY. LA ROCHELLE. LE MANS. LYON LA PART DIEU ET CORDELIERS. MARSEILLE. MONTPELLIER. NANTES. NICE. PERPIGNAN. TOULON. TOULOUSE. VALENCE/BANGKOK. NAGOYA. SINGAPOUR.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE-DE-FRANCE

L'assemblée générale de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ile-de-France, réunie le 6 avril 1987 sous la Présidence de Monsieur Robert Delalande, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui se soldent par un bénéfice de 91,3 millions de francs en progression de 26,7 %.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale a décidé d'affecter ce résultat au paiement des intérêts aux parts sociales pour 14,8 millions et le solde de 76,5 millions aux réserves, afin de conforter les fonds propres de la Caisse Régionale qui s'élèvent à 1,11 milliard de francs, auxquels s'ajoutent 160 millions de titres participatifs.

*Monsieur Lucien Douroux, Directeur général, a souligné les résultats satisfaisants de l'année 1986, tant sur le plan commercial que financier.*

Les dépôts à vue et à terme en provenance de la clientèle se sont élevés à 12,2 milliards, en progression de 15,5 % par rapport à 1985.

Au total, l'encours de collecte gérée (dépôts, épargne, SICAV, etc...) s'élève à 43,9 milliards en progression de 21,5 % et l'encours de crédit atteint 17 milliards de francs, en progression de 9,3 %.

Le produit net bancaire s'élève à 1 379 millions (+9,3 %). Le total de bilan a dépassé les 30 milliards de francs, alors même que l'épargne collectée figure pour partie au bilan de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

*Au cours de l'année 1987, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ile-de-France poursuivra ses efforts de développement, afin de diversifier son activité et l'accent sera mis sur la qualité des services apportés aux sociétaires et clients.*

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE DE FRANCE



Le conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux, réuni le 29 avril 1987, a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1986. Les principaux résultats apparaissent dans le tableau suivant :

| | SOCIÉTÉ | | |
|---|---|---|---|
| | 1985 MF | 1986 MF | En % |
| Chiffre d'affaires | 3 083 | 3 300 | + 7 |
| Amortissements et provisions | 276,9 | 299,1 | + 8 |
| Résultat d'exploitation | 163,7 | 190,1 | + 16 |
| Résultat financier | 103,4 | 165,4 | + 59,9 |
| Résultat courant avant impôts | 267,1 | 355,5 | + 33,1 |
| Bénéfice net | 150,9 | 191,1 | + 26,7 |

| | GROUPE | | |
|---|---|---|---|
| | 1985 MF | 1986 MF | En % |
| Chiffre d'affaires | 14 756,3 | 15 696 | + 6,4 |
| Amortissements et provisions | 1 055,9 | 1 212,8 | + 14,8 |
| Résultat d'exploitation | 880,1 | 993,5 | + 12,9 |
| Résultat financier | – 74,8 | + 59 | N.S. |
| Résultat courant avant impôts | 805,3 | 1 052,6 | + 30,7 |
| Bénéfice net total | 408,8 | 530,5 | + 29,8 |
| Bénéfice net (part du groupe) | 279,8 | 370,3 | + 32,3 |
| Bénéfice net : par action | 72,9 | 80,4 | + 10,3 |

Les résultats définitifs sont en ligne avec les estimations précédemment avancées : la progression du bénéfice net social s'élève à 26,7 % et celle du bénéfice consolidé (part du groupe) à 32,3 %.

Pour la société, l'évolution favorable des résultats s'explique par le développement du nombre d'abonnés et du volume d'eau distribué, des conditions climatiques plus favorables que l'année précédente et la modération de la croissance des charges, notamment des achats d'énergie.

En outre, les rentrées de trésorerie occasionnées par les récentes opérations financières ont généré des produits financiers en forte augmentation.

Concernant les résultats consolidés, leur répartition entre les différents secteurs du groupe est la suivante :

| | 1985 MF | 1986 MF |
|---|---|---|
| Eau | 111,6 | 122,7 |
| Propreté urbaine | 30,4 | 32,8 |
| Énergie et chaleur | 36,1 | 57 |
| Services funéraires | 23,9 | 30,4 |
| USA | 69,8 | 91,5 |
| Sociétés industrielles, financières et immobilières | 8 | 35,9 |
| Résultat net (part du groupe) | 279,8 | 370,3 |

Malgré l'impact de la perte exceptionnelle de Degremont, tous les secteurs du groupe, y compris celui de l'eau pris dans son ensemble, ont accru leur contribution au résultat net. Les filiales étrangères, essentiellement aux Etat-Unis et en Espagne, voient une progression de leurs bénéfices exprimés en francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 24 juin, la distribution d'un dividende de 30 francs (45 francs avec l'avoir fiscal), contre 29 francs pour l'exercice précédent.

## CESSATION DE GARANTIE

La banque Paribas, dont le siège social est à Paris (2e arrondissement), 3, rue d'Antin, avec agence à Paris (17e arrondissement), 91, rue de Prony, informe le public que la garantie qu'elle avait accordée à :

**FORETS GESTION**
**3, RUE VERNIER, 75017 PARIS**

en ce qui concerne les opérations visées à l'article premier (6e) de la loi no 70-9 du 2 janvier 1970, à savoir « Gestion immobilière » prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Les personnes qui auraient néanmoins effectué entre les mains de la société Forets Gestion des versements de fonds ou valeurs à l'occasion des opérations ci-dessus indiquées sont informées que leurs éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de la garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par la banque Paribas, agence Prony, si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication (art. 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

La présente publication, rendue obligatoire par les articles précités, n'emporte aucune appréciation défavorable concernant la solvabilité de la société Forets Gestion.

La cessation de la garantie de notre établissement intervient à la demande de la société Forets Gestion.

## Société PEUGEOT SA

Au cours de la réunion du 29 avril, le Conseil de surveillance a pris connaissance des comptes et du bilan de la société Peugeot SA pour l'exercice 1986, que le Directoire lui a présentés aux fins de vérification et de contrôle.

Le compte de résultats de la Société Peugeot SA fait ressortir un bénéfice net de 668 millions de francs, sensiblement supérieur à celui de 165 millions de francs réalisé lors de l'exercice précédent. Sa progression provient pour l'essentiel des produits financiers nets et, en particulier, de l'excédent des reprises sur provisions antérieures par rapport aux dotations de l'exercice.

Au cours de la même réunion, le Directoire a informé le Conseil de surveillance qu'en considération des prévisions de résultats consolidés, marquant la poursuite du redressement du groupe, il avait pris la décision de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la reprise du service du dividende, qui avait dû être suspendu depuis 1981.

Au titre de l'exercice 1986, le dividende net dont la mise en paiement sera proposée aux actionnaires s'élèvera à 10 F par action et sera assorti d'un avoir fiscal de 5 F, pour donner avec ce dernier un revenu global de 15 F. Compte tenu en outre du précompte mobilier à verser à l'Etat, la distribution globale serait ainsi de 243 millions de francs.

Les états financiers consolidés du groupe PSA pour l'exercice 1986 seront commentés dans la première quinzaine du mois de mai, lors d'une réunion d'information organisée à l'intention des analystes et journalistes financiers.

Enfin, le principe d'une opération financière destinée à accélérer le renforcement des fonds propres a été arrêté. Dans la perspective de cette opération, l'exercice des bons de souscription d'actions en circulation sera prochainement suspendu.





# Marchés financiers

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 23 avril |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 425 780 |
| dont : | |
| Or | 218 213 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 125 419 |
| ECU | 64 101 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 17 944 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 40 382 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | 31 830 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 147 375 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 71 573 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 75 083 |
| 5) DIVERS | 12 048 |
| Total | 700 648 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 212 649 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 12 893 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 21 034 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 111 454 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves | 51 461 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 70 882 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 253 067 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 3 208 |
| 8) DIVERS | 15 463 |
| Total | 700 648 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

| Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1985 | 24 avril | 30 avril |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 113,8 | 113 |
| Valeurs industrielles | 118,1 | 117,4 |
| Valeurs étrangères | 115,7 | 114,7 |
| Pétroles-Energie | 113,1 | 116,5 |
| Chimie | 117,2 | 115,9 |
| Métallurgie, mécanique | 124,8 | 121,6 |
| Electricité, électronique | 114,7 | 114 |
| Bâtiment et matériaux | 128,7 | 126,2 |
| Ind. de consommat. non alim. | 111,1 | 110,9 |
| Agro-alimentaire | 112,8 | 113,2 |
| Distribution | 112,3 | 111,4 |
| Transports, loisirs, services | 112,8 | 111,9 |
| Assurances | 107 | 105,6 |
| Crédit banque | 108,4 | 108,9 |
| Sicovi | 91,2 | 90,6 |
| Immobilier et foncier | 104,1 | 102,6 |
| Investissement et portefeuille | 113,6 | 112,3 |
| **Base 100 : 31 décembre 1985** | | |
| Valeurs franç. à revenu fixe | 101,5 | 101,3 |
| Emprunts d'Etat | 102,3 | 102 |
| Emprunts garantis et assimilés | 101,4 | 101,2 |
| Sociétés | 100,4 | 100,3 |
| **Base 100 en 1949** | | |
| Valeurs franç. à revenu var. | 3 814,5 | 3 787,7 |
| Valeurs étrangères | 4 180,2 | 4 144,1 |
| **Base 100 en 1972** | | |
| Valeurs franç. à revenu var. | 550,4 | 546,5 |
| Valeurs étrangères | 565,4 | 560,5 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des val. franç. à rev. fixe | 121 | 120,8 |
| Emprunt d'Etat | 118,3 | 118 |
| Emprunts garantis et assimilés | 121,8 | 121,6 |
| Sociétés | 122,1 | 122 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 454,7 | 453,6 |
| Produits de base | 294,2 | 288,9 |
| Construction | 502,1 | 502,7 |
| Biens d'équipement | 395,9 | 396,8 |
| Biens de consom. durables | 665,6 | 647,1 |
| Biens de consom. non durables | 570,4 | 577,8 |
| Biens de consom. alimentaires | 467,5 | 464,1 |
| Services | 421,8 | 418,7 |
| Sociétés financières | 614,2 | 611,2 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 480,2 | 479,8 |
| Valeurs industrielles | 430,3 | 430,1 |
| **BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 400,4 | 397 |

## CHANGES

### Dollar : 5,94 F

En début de semaine, le dollar se maintenait par rapport au yen, mais s'affaiblissait vis-à-vis du deutschemark, sur qui se reporte la spéculation. Conséquence logique, le deutschemark monte à Paris.

| FRANCFORT | 30 avril | 4 mai |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,7895 | 1,7759 |

| TOKYO | 30 avril | 4 mai |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 139,50 | Clos |

### MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (4 mai) ..... 77/8-715/16%

New-York (30 avril) .. 65/8-71/2%

## INDICES BOURSIERS

### PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 29 avril | 30 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 111 | |
| Valeurs étrangères | 112,9 | |
| **Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)** | | |
| Indice général | 453,4 | 453,6 |

### NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

| | 30 avril | 1er mai |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 286,36 | 2 280,39 |

### LONDRES

(Indice « Financial Times »)

| | 30 avril | 1er mai |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 612 | 1 626,9 |
| Mines d'or | 447,3 | 444,4 |
| Fonds d'Etat | 91,69 | 91,96 |

### TOKYO

| | 1er mai | 2 mai |
|---|---|---|
| Nikkei (Dow Jones) | 23 680,8 | 24 000,83 |
| Indice général | 2 114,92 | 2 138,63 |

## MATIF

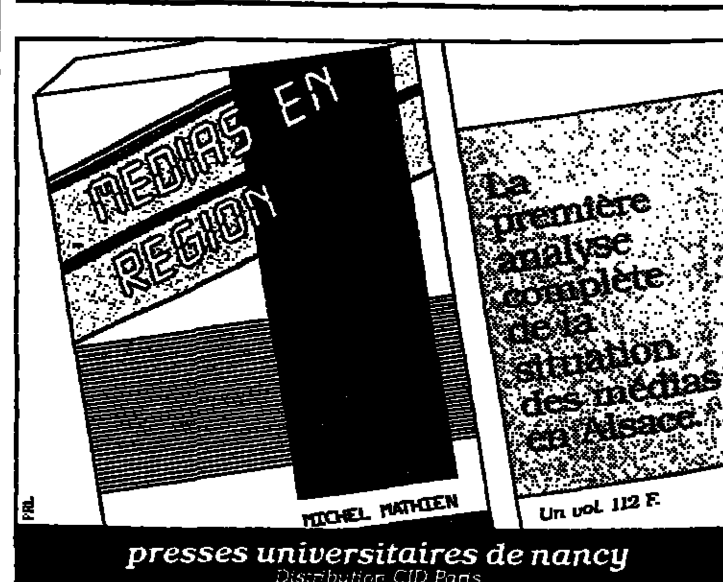
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 avril
Nombre de contrats : 17 252

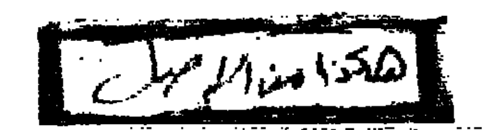
| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Juin 87 | Sept. 87 | Déc. 87 | Mars 88 |
| Dernier | 106,65 | 106,75 | 106,70 | – |
| Précédent | 106,85 | 107 | 106,90 | – |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**COLAS ENREGISTRE UN BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ DE 140 MILLIONS DE FRANCS.** – La société Colas a dégagé un bénéfice net de 40 millions de francs au niveau de la société mère, contre 14 millions de francs en 1985. Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8,7 milliards de francs, contre 8,3 milliards de francs en 1985. 40 % sont réalisés à l'étranger et outre-mer. Le bénéfice net consolidé a atteint 140 millions de francs (124 millions de francs hors intérêts minoritaires), contre 84 millions de francs en 1985 (72 millions de francs hors intérêts minoritaires). Compte tenu de ces résultats, le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 20 F, contre 10 F l'année précédente.

**BIS UN DIVIDENDE DE 32 F.** – Le groupe Bis a vu, en 1986, son résultat courant avant impôt augmenter de 16,7 %, à 185,7 millions de francs. Le bénéfice s'élève à 110,048 millions de francs, contre 91,7 millions de francs en 1985. Le conseil proposera la répartition d'un dividende net de 32 F par action assorti d'un avoir fiscal de 16 F.





# Marchés financiers

## BOURSE DE PARIS — 30 AVRIL

Cours relevés à 17 h 34

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1740 | 4,5 % 1973 | 1846 | 1885 | 1875 | + 1 63 |
| .... | C.N.E. 3% | 4206 | 4201 | 4201 | − 0 10 |
| .... | B.N.P. C.I. | 579 | 588 | 587 | + 1 38 |
| 1209 | B.N.P. T.P. | 1238 | 1238 | 1235 | − 0 23 |
| 1239 | C.C.F. T.P. | 1258 | 1258 | 1259 | + 0 08 |
| 1180 | Créd. Lyon. T.P. | 1230 | 1233 | 1233 | + 0 24 |
| 3010 | Electricité T.P. | 3010 | .... | .... | .... |
| 2150 | Renault T.P. | 2218 | 2225 | 2225 | + 0 23 |
| 2300 | Rhône-Poul. T.P. | 2448 | 2450 | 2451 | + 0 12 |
| 1395 | St-Gobain T.P. | 1473 | 1480 | 1476 | − 0 06 |
| 1330 | Thomson T.P. | 1445 | 1470 | 1480 | + 2 42 |
| 540 | Accor | 528 | 526 | 525 | − 0 57 |
| 2350 | Agence Havas | 2330 | 2300 | 2300 | − 1 29 |
| 2290 | Ag. Havas C.I. | 2270 | 2245 | 2245 | − 1 10 |
| 740 | Air Liquide | 720 | 716 | 712 | − 1 11 |
| 3000 | Alcatel | 3000 | 2999 | 2999 | − 0 03 |
| 2200 | Ala. Superm. | 2210 | 2175 | 2175 | − 1 58 |
| 585 | A.L.S.P.I. | 580 | 585 | 585 | + 0 86 |
| 480 | Alsthom ★ | 463 | 480 | 465 | + 0 43 |
| 2940 | Arjom. Prioux | 2990 | 2989 | 2970 | − 0 67 |
| 690 | Aussedat-Rey | 670 | 670 | 664 | − 0 90 |
| 1650 | Aux. Entrepr. ★ | 1656 | 1650 | 1610 | − 2 77 |
| 1230 | Avions Dassault | 1295 | 1285 | 1275 | − 1 54 |
| 795 | BAFIP | 800 | 800 | 805 | + 0 63 |
| 455 | Bail-Equipem. ★ | 456 | 460 | 450 | − 1 31 |
| 965 | Bail-Investiss. | 939 | 921 | 921 | − 1 91 |
| 760 | Cie Bancaire | 771 | 771 | 771 | .... |
| 635 | Bazar H.-V. | 625 | 618 | 620 | − 0 80 |
| 605 | Béghin-Say ★ | 613 | 619 | 606 | − 1 14 |
| 800 | Berger (Ma) | 810 | 825 | 825 | + 1 85 |
| 765 | Bic ★ | 722 | 722 | 742 | + 2 77 |
| 1540 | B.I.S. | 1600 | 1595 | 1590 | − 0 63 |
| 2980 | Biscuit (Génl.) | 2880 | 2890 | 2890 | + 0 35 |
| 2960 | Bongrain S.A. | 2985 | 2940 | 2940 | − 1 51 |
| 1460 | Bouygues | 1370 | 1325 | 1325 | − 3 28 |
| 155 | B.P. France | 146 20 | 148 | 148 | + 1 23 |
| 5260 | B.S.N. | 5230 | 5250 | 5250 | + 0 38 |
| 1480 | Carnaud | 1499 | 1539 | 1538 | + 2 60 |
| 3880 | Carrefour | 3613 | 3630 | 3630 | + 0 47 |
| 2240 | Casino | 2205 | 2200 | 2195 | − 0 45 |
| 1750 | Casino A.D.P. | 1814 | 1788 | 1700 | − 6 28 |
| 1270 | C.C.M.C. | 1265 | 1260 | 1260 | − 0 40 |
| 900 | Cetelem | 955 | 950 | 917 | − 3 97 |
| .... | Cerus | 880 | 853 | 885 | + 0 58 |
| 2600 | C.F.A.O. | 2515 | 2580 | 2580 | + 2 58 |
| 1490 | C.G.I.P. | 1473 | 1525 | 1525 | + 3 53 |
| 1880 | Chargeurs S.A. | 1666 | 1665 | 1672 | + 0 36 |
| 90 | Chiers-Châtill. | 97 60 | 98 | 98 | + 0 41 |
| 1070 | Ciments franç. ★ | 1085 | 1085 | 1085 | .... |
| 680 | Club Méditerr. | 677 | 678 | 676 | − 0 15 |
| 215 | Codetel | 220 | 219 | 219 | − 0 45 |
| 365 | Cofimeg | 379 90 | 372 40 | 368 | − 3 13 |
| 2300 | Colas | 2440 | 2370 | 2385 | − 2 25 |
| 330 | Compt. Entrepr. | 306 50 | 305 | 305 | − 0 49 |
| 825 | Compt. Mod. | 843 | 838 | 831 | − 1 42 |
| 1130 | Créd. Foncier | 1100 | 1099 | 1099 | − 0 09 |
| 620 | Crédit F. Imm. | 636 | 645 | 640 | + 0 63 |
| .... | Créd. Lyon. (DP) | 845 | 852 | 855 | + 1 18 |
| 1410 | Crédit Nat. ★ | 1390 | 1390 | 1387 | − 0 21 |
| 340 | Crouzet ★ | 383 20 | 385 | 378 | − 1 35 |
| 3140 | Damart S.A. | 3000 | 2980 | 2980 | − 0 67 |
| 480 | Darty ★ | 472 | 467 60 | 477 | + 1 05 |
| .... | Darty (DP) | 370 | 370 | 370 | .... |
| .... | De Dietrich | 2690 | 2740 | 2740 | + 1 86 |
| 390 | Dév. P.d.C. (Li) | 390 10 | 390 10 | 390 10 | .... |
| 695 | D.M.C. | 681 | 670 | 666 | − 2 20 |
| 2900 | Docks France ★ | 2900 | 2900 | 2900 | .... |
| 2500 | Dumez ★ | 2499 | 2499 | 2480 | − 0 76 |
| 1500 | Eaux (Gén.) | 1506 | 1501 | 1500 | − 0 39 |
| 2840 | Ecco ★ | 2751 | 2751 | 2700 | − 1 85 |
| 1340 | Electro-Finan. | 1460 | 1460 | 1455 | − 0 34 |
| 335 | Elf-Aquitaine | 356 | 355 | 355 | − 0 28 |
| 320 | − (certific.) | 329 | 330 | 330 | + 0 30 |
| 3110 | Epeda-B-Faure | 3109 | 3100 | 3100 | − 0 29 |
| 3300 | Essilor | 3250 | 3249 | 3259 | + 0 28 |
| .... | Essilor Int. (DP) | 2715 | 2675 | 2675 | − 1 47 |
| 495 | Esso S.A.F. ★ | 485 50 | 486 50 | 487 | + 0 30 |
| 3050 | Eurafrance | 3030 | 3020 | 3020 | − 0 33 |
| 1650 | Eurocom ★ | 1680 | 1680 | 1680 | .... |
| 3850 | Euromarché | 3880 | 3710 | 3680 | .... |
| 840 | Europe nº 1 ★ | 818 | 829 | 810 | − 1 09 |
| .... | Exor | 1135 | 1100 | 1100 | − 3 08 |
| 1940 | Facom | 1810 | 1830 | 1810 | .... |
| 1210 | Fichet-Bauche | 1150 | 1160 | 1160 | + 0 87 |
| 235 | Finextel | 246 50 | 247 | 246 | − 0 20 |
| 250 | Fives-Lille | 236 | 236 | 237 | + 0 42 |
| 340 | Francarep | 350 | 354 | 354 | + 1 14 |
| 1420 | Fromageries Bel | 1398 | 1398 | 1398 | .... |
| 1230 | Gal. Lafayette | 1241 | 1269 | 1269 | + 2 34 |
| 485 | Gascogne | 493 | 480 | 480 | − 2 64 |
| .... | Gaz et Eaux | 2800 | 2810 | 2810 | + 0 36 |
| 515 | Géophysique ★ | 570 | 581 | 607 | + 6 49 |
| 2770 | Gerland | 2790 | 2790 | 2790 | .... |
| 830 | GTM-Entrepose | 823 | 820 | 820 | − 0 36 |
| 850 | Guyenne-Gasc. ★ | 808 | 805 | 800 | − 0 99 |
| 3050 | Hachette ★ | 3154 | 3135 | 3085 | − 2 18 |
| 890 | Hénin (La) | 932 | 934 | 934 | + 0 21 |
| .... | Hutchinson | 1475 | 1472 | 1476 | .... |
| 117 | Imétal | 122 30 | 122 | 120 | − 1 88 |
| 470 | Imm. Plaine-M. | 463 | 460 | 460 | − 0 65 |
| 5300 | Inst. Mérieux | 5240 | 5300 | 5300 | + 1 15 |
| 600 | Interbail | 611 | 612 | 612 | + 0 16 |
| 1690 | Intertechnique | 1605 | 1638 | 1638 | + 2 06 |
| 2300 | J. Lefebvre | 2600 | 2594 | 2604 | + 0 15 |
| 2380 | Lab. Bellon | 2405 | 2370 | 2370 | − 1 46 |
| 1690 | Lafarge-Coppée | 1739 | 1745 | 1738 | − 0 06 |
| 2070 | Lebon ★ | 2000 | 1960 | 1989 | − 0 55 |
| 5990 | Legrand | 5950 | 5990 | 6000 | + 0 84 |
| .... | Legrand (DP) | 5690 | 5660 | 5660 | − 0 53 |
| 875 | Leroy-Somm. ★ | 898 | 890 | 905 | + 0 77 |
| 1880 | Lesieur | 1960 | 1980 | 1980 | + 1 02 |
| 785 | Locabail Immob. | 800 | 795 | 792 | − 1 |
| 765 | Locafrance ★ | 725 | 725 | 730 | + 0 68 |
| 950 | Locindus | 940 | 942 | 942 | + 0 21 |
| 1100 | L. Vuitton S.A ★ | 1100 | 1090 | 1091 | − 0 81 |
| .... | Luchaire | 704 | 665 | 672 | − 4 55 |
| 1700 | Lyonn. Eaux ★ | 1670 | 1682 | 1695 | + 1 49 |
| 145 | Mais. Phénix | 133 90 | 134 40 | 134 | + 0 14 |
| 880 | Majorette (Ly) | 835 | 825 | 830 | − 0 60 |
| 56 | Manurhin | 64 | 67 | 67 | + 4 69 |
| 540 | Mar. Wendel | 515 | 537 | 537 | + 4 27 |
| 1900 | Martell | 1950 | 1938 | 1940 | − 0 51 |
| 2720 | Matra | 2825 | 2778 | 2778 | − 1 66 |
| 2790 | Merlin-Gerin ★ | 2770 | 2760 | 2751 | − 0 68 |
| 3690 | Michelin | 3560 | 3580 | 3575 | + 0 42 |
| 1510 | Midi (Cie) | 1598 | 1580 | 1577 c | − 0 72 |
| 470 | Midland Bk S.A. | 488 | 470 | 473 | − 3 07 |
| 825 | Min. Salsig. (Ma) | 900 | 898 | 898 | − 0 22 |
| 57 | M.M. Penarroya | 60 | 62 50 | 63 | + 5 |
| 2400 | Moët-Hennessy | 2425 | 2470 | 2470 | + 1 86 |
| 113 | Moulinex | 112 40 | 113 70 | 113 90 | + 1 33 |
| 1160 | Navig. Mixtes | 1104 | 1135 | 1130 | + 2 36 |
| 197 | Nord-Est | 198 50 | 201 | 200 | + 0 76 |
| 485 | Nordon (Ny) | 489 | 489 | 489 | .... |
| 820 | Nouvelles Gal. | 780 | 780 | 780 | .... |
| 1320 | Occident. (Gén.) | 1288 | 1291 | 1291 | + 0 23 |
| 1690 | Omn.F.Paris | 1715 | 1721 | 1721 | + 0 35 |
| 176 | Olida-Caby | 176 | 173 | 172 | − 2 27 |
| 550 | Opfi-Paribas | 550 | 549 | 549 | − 0 18 |
| 4300 | Oréal (L') | 4500 | 4510 | 4490 | − 0 22 |
| .... | Paribas | 514 | 514 | 516 | + 0 39 |
| 830 | Paris-Réesc. ★ | 816 | 811 | 815 | − 0 12 |
| 1720 | Pechelbronn ★ | 1728 | 1705 | 1730 | + 0 11 |
| 1690 | Penhoet | 1680 | 1734 | 1729 | + 2 92 |
| 1110 | Pernod-Ricard | 1120 | 1125 | 1121 | + 0 09 |
| 1620 | Peugeot S.A. | 1639 | 1638 | 1624 | − 0 92 |
| 14 | Poclain | 12 40 | 12 20 | 12 20 | − 1 61 |
| 2360 | Poliet | 2380 | 2373 | 2372 | − 0 34 |
| 940 | P.M. Labinal | 887 | 840 | 846 | − 4 62 |
| 3510 | Presses Cité | 3480 | 3440 | 3440 | − 1 15 |
| 1400 | Prétabail Sic. | 1365 | 1380 | 1365 | .... |
| 875 | Primagaz | 824 | 826 | 825 | + 0 12 |
| 805 | Printemps ★ | 780 | 780 | 772 | − 1 02 |
| 2590 | Promodès | 2580 | 2580 | 2580 | .... |
| 280 | Prouvost S.A ★ | 300 | 299 80 | 297 | − 1 |
| 1700 | Radiotechn. | 1700 | 1653 | 1651 | − 2 88 |
| 155 | Raff. Dist. Total | 151 40 | 148 | 148 | − 2 25 |
| 3020 | Redoute (La) ★ | 3060 | 3058 | 3230 | + 5 55 |
| 535 | Robur financière | 550 | 550 | 550 | .... |
| 1730 | Roussel-Uclaf | 1738 | 1768 | 1754 | + 0 92 |
| .... | Roussel-C.N.I. | 1336 | 1320 | 1325 | − 0 82 |
| 7050 | R. Impériale (Ly) | 6470 | 6500 | 6500 | + 0 46 |
| 295 | Sade | 293 | 291 | 291 | − 0 68 |
| 3800 | Sagem | 3800 | 3890 | 3890 | + 2 37 |
| 465 | Saint-Gobain | 456 | 457 50 | 457 50 | + 0 33 |
| 1140 | St-Louis B. | 1165 | 1181 | 1185 | + 1 72 |
| 1970 | Salomon | 1965 | 1980 | 1980 | + 0 76 |
| 1750 | Salvepar | 1880 | 1942 | 1942 | + 3 30 |
| 870 | Sanofi | 881 | 898 | 890 | + 1 02 |
| 735 | S.A.T. | 775 | 808 | 810 | + 4 52 |
| 1150 | Saupiquet (Na) | 1295 | 1386 | 1386 | + 7 02 |
| 675 | Schneider ★ | 688 | 685 | 684 | − 0 58 |
| 132 | S.C.O.A. | 131 | 128 80 | 128 80 | − 1 68 |
| 820 | S.C.R.E.G. | 820 | 815 | 825 | + 0 61 |
| 885 | Seb ★ | 880 | 878 | 880 | .... |
| 470 | Sefimeg | 475 | 475 | 476 | + 0 21 |
| 1960 | S.F.I.M. | 1870 | 1851 | 1851 | − 1 02 |
| 112 | S.G.E. | 108 50 | 108 30 | 107 50 | − 0 92 |
| 665 | Sign. Ent. El. ★ | 649 | 641 | 644 | − 0 77 |
| 1160 | Silic | 1190 | 1179 | 1179 | − 0 92 |
| 650 | Simco-U.P.H. ★ | 627 | 620 | 618 | − 1 43 |
| 410 | Simnor (Li) | 520 | 476 | 476 | − 8 46 |
| 1290 | Skis Rossignol | 1296 | 1305 | 1296 | .... |
| 750 | Siminco | 730 | 743 | 743 | + 1 78 |
| .... | Sodecco | 304 | 304 | 304 | .... |
| 280 | Sodero (Na) | 270 | 280 | 280 | + 3 70 |
| 2930 | Sodexho | 2910 | 2890 | 2890 | − 0 69 |
| 445 | Sogerap | 460 | 475 | 478 | + 3 91 |
| 2180 | Somm-Allib. ★ | 2190 | 2195 | 2219 | + 1 32 |
| 750 | Source Perrier | 768 | 767 | 767 | − 0 13 |
| 1160 | Sovac ★ | 1189 | 1185 | 1180 | − 0 75 |
| 650 | Spie-Batignol. | 644 | 647 | 647 | + 0 47 |
| 795 | Strafor | 799 | 770 | 770 | − 3 63 |
| 415 | Synthélabo ★ | 429 | 428 | 410 | − 4 42 |
| 815 | Talcs Luzenac | 776 | 770 | 769 | − 0 77 |
| 3360 | Tél. Elect. | 3275 | 3275 | 3280 | + 0 15 |
| 1740 | Thomson-C.S.F. | 1715 | 1693 | 1690 | − 1 46 |
| 500 | Total (CFP) ★ | 503 | 515 | 509 | + 1 19 |
| 103 | − (certific.) | 106 | 107 | 107 | + 0 94 |
| 2330 | T.R.T. | 2425 | 2380 | 2390 | − 1 44 |
| 780 | U.F.B. | 801 | 800 | 801 | .... |
| 1450 | U.I.C. | 1470 | 1460 | 1460 | − 0 68 |
| 720 | U.I.F. | 685 | 672 | 673 | − 1 75 |
| 930 | U.I.S. | 937 | 941 | 941 | + 0 43 |
| 380 | U.C.B. ★ | 356 | 364 | 351 | − 1 40 |
| 810 | Unibail | 806 | 796 | 796 | − 1 12 |
| 640 | Valéo | 606 | 616 | 615 | + 1 49 |
| 109 | Vallourec | 114 80 | 109 90 | 109 90 | − 4 27 |
| 4200 | V. Clicquot-P. | 4115 | 4105 | 4105 | − 0 24 |
| 650 | Via Banque | 607 | 610 | 610 | + 0 49 |
| 805 | Elf-Gabon | 806 | 801 | 800 | − 0 74 |
| 127 | Amax Inc. | 136 | 132 90 | 134 | − 1 47 |
| 430 | Amer. Express | 398 50 | 404 | 404 | + 1 38 |
| 152 | Amer. Teleph. | 151 50 | 148 90 | 148 90 | − 1 72 |
| 140 | Anglo Amer. C. | 149 50 | 150 | 150 | + 0 33 |
| 720 | Amgold | 744 | 750 | 750 | + 0 81 |
| 920 | BASF (Akt) | 918 | 899 | 899 | − 2 07 |
| 1090 | Bayer | 1019 | 998 | 993 | − 2 55 |
| 138 | Buffelsfont. | 140 | 143 | 144 | + 2 86 |
| 215 | Chase Manh. | 219 90 | 222 | 222 | + 0 95 |
| 305 | Cie Pétr. Imp. | 286 | 282 | 285 | − 0 35 |
| 79 | De Beers | 80 20 | 79 50 | 79 95 | − 0 31 |
| 2180 | Deutsche Bank | 2145 | 2124 | 2124 | − 0 98 |
| 97 | Dome Mines | 94 50 | 94 50 | 90 20 | − 4 55 |
| 1160 | Dresdner Bank | 1126 | 1126 | 1126 | .... |
| 149 | Driefontein Cnd | 153 | 157 | 157 | + 2 61 |
| 700 | Du Pont-Nem. | 661 | 658 | 658 | − 0 45 |
| 470 | Eastman Kodak | 441 | 454 | 454 | + 2 95 |
| 62 | East Rand | 68 80 | 70 80 | 71 90 | + 4 51 |
| 310 | Electrolux | 308 50 | 311 50 | 311 80 | + 1 07 |
| 275 | Ericsson | 273 | 273 | 273 | .... |
| 540 | Exxon Corp. | 508 | 503 | 510 | + 0 39 |
| 515 | Ford Motors | 492 | 533 | 533 | + 8 33 |
| 108 | Freegold | 109 20 | 113 | 112 | + 2 56 |
| 119 | Gencor | 115 50 | 119 | 119 | + 3 03 |
| 645 | Gén. Electr. | 626 | 621 | 621 | − 0 80 |
| 585 | Gén. Belgique | 611 | 605 | 605 | − 0 98 |
| 535 | Gen. Motors | 520 | 518 | 518 | − 0 38 |
| 97 | Goldfields | 97 | 96 90 | 96 90 | − 0 10 |
| 48 | GdMetropolitain | 48 50 | 49 50 | 49 50 | + 2 06 |
| 98 | Harmony | 100 | 102 | 101 | + 1 |
| 38 | Hitachi | 39 | 40 40 | 40 | + 2 56 |
| 935 | Hoechst Akt. | 907 | 910 | 910 | + 0 33 |
| 127 | Imp. Chemical | 134 | 133 | 132 60 | − 1 04 |
| 104 | Inco. Limited | 97 50 | 97 | 97 | − 0 51 |
| 945 | IBM | 943 | 949 | 959 | + 1 70 |
| 355 | ITT | 338 50 | 340 | 342 | + 1 03 |
| 153 | Ito-Yokado | 152 90 | 155 | 155 | + 1 37 |
| 64 | Matsushita | 67 90 | 68 | 68 | + 0 15 |
| 950 | Merck | 900 | 881 | 881 | − 2 11 |
| 775 | Minnesota M. | 759 | 758 | 757 | − 0 26 |
| 290 | Mobil Corp. | 277 | 275 70 | 275 70 | − 0 47 |
| 260 | Morgan J.P. | 263 | 265 | 265 | + 0 76 |
| 37490 | Nestlé | 37310 | 38200 | 38200 | + 2 39 |
| 161 | Norsk Hydro | 166 50 | 165 50 | 164 50 | − 1 20 |
| 265 | Ofsil | 270 | 278 | 278 | + 2 96 |
| 1650 | Petrofina | 1668 | 1660 | 1660 | − 0 48 |
| 535 | Philip Morris | 510 | 498 50 | 498 50 | − 2 25 |
| 151 | Philips | 146 50 | 141 80 | 141 80 | − 3 21 |
| 635 | Quilmès | 621 | 617 | 635 | + 2 25 |
| 905 | Randfontein | 940 | 911 | 911 | − 3 09 |
| 730 | Royal Dutch | 709 | 705 | 705 | − 0 56 |
| 91 | Rio Tinto Zinc | 96 80 | 98 | 97 90 | + 1 14 |
| 123 | St Helena Co | 123 60 | 124 40 | 124 90 | + 1 05 |
| 260 | Schlumberger | 245 40 | 242 | 241 90 | − 1 43 |
| 116 | Shell transp. | 117 50 | 119 90 | 120 | + 2 13 |
| 2370 | Siemens A.G. | 2365 | 2349 | 2350 | − 0 63 |
| 119 | Sony | 124 90 | 121 90 | 123 | − 1 52 |
| 121 | T.D.K. | 127 20 | 125 | ....... | ....... |
| 31 | Toshiba Corp. | 32 80 | 33 50 | 34 20 | + 4 27 |
| 1730 | Unilever | 1712 | 1718 | 1718 | + 0 35 |
| 285 | Unit. Techn. | 274 20 | 277 50 | 277 50 | + 1 20 |
| 825 | Vaal Reefs | 830 | 841 | 840 | + 1 20 |
| 305 | Volvo | 310 | 313 50 | 313 | + 0 97 |
| 410 | West Deep | 400 | 404 70 | 404 70 | + 1 18 |
| 465 | Xerox Corp. | 462 | 455 | 458 | − 0 87 |
| 1 27 | Zambia Corp. | 1 29 | 1 30 | 1 30 | + 0 78 |

### Comptant (sélection)

**Obligations**

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 7 % 1973 | 8730 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 123 50 | 8 270 |
| 9,80 % 78/93 | 102 65 | 7 867 |
| 10,80 % 79/94 | 105 35 | 7 072 |
| 13,25 % 80/90 | 108 15 | 12 052 |
| 13,80 % 80/87 | 102 45 | 7 448 |
| 13,80 % 81/89 | 108 70 | 4 008 |
| 16,75 % 81/87 | 102 85 | 10 692 |
| 16,20 % 82/90 | 117 40 | 4 793 |
| 16 % juin 82 | 119 25 | 14 290 |
| 14,60 % fév. 83 | 118 60 | 2 780 |
| 13,40 % déc. 83 | 122 15 | 4 809 |
| 12,20 % oct. 84 | 114 01 | 6 852 |
| 11 % fév. 85 | 115 35 | 2 079 |
| 10,26 % mars 86 | 108 95 | 1 402 |
| ORT 12,75 % 83 | 1751 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 109 07 | 9 288 |
| OAT 9,80 % 1997 | 108 17 | 3 770 |
| OAT 9,80 % 1996 | 106 59 | 2 443 |
| Ch. France 3 % | 171 30 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 70 | 2 701 |
| CNB Paribas | 101 75 | 2 701 |
| CNB Suez | 101 60 | 2 701 |
| CNI janv. 82 | 101 60 | 2 701 |
| PTT 11,20% 85 | 109 10 | 4 336 |
| CFF 10,30% 88 | .... | .. |
| CNE 11,50% 85 | 109 30 | 9 414 |
| CNT 9% 85 | 99 | 0 531 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 108 40 | 3 278 |

**Actions**

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 1510 | 1478 |
| Agache (Sté. Fin.) | 2055 | 2020 |
| A.G.F. (St Cent.) | 825 | 825 |
| Applic. Hydraul. | 829 | 830 |
| Arbel | 240 | 248 |
| Astorg | 465 | 489 |
| Avenir Publicité | 2700 | 2580 |
| Bain C. Monaco | 410 | 405 |
| Banque Hypoth. Eur. | 580 | 580 |
| Béghin-Say (C.I.) | 480 | 469 |
| B.G.L. | 669 | .... |
| Blanzy-Ouest | 585 | 580 |
| B.N.P. Intercontin. | 421 | 395 70 |
| Bénédictine | 4750 | 4810 |
| Bon-Marché | 909 | 895 |
| B.T.P. | 168 | 156 |
| Cafl | 1000 | 1040 |
| Cambodge | 945 | 945 |
| C.A.M.E. | 800 | 800 |
| Campenon Bern. | 739 | 725 |
| Carbone-Lorraine | 950 | 936 |
| C.E.G.Frig. | 800 | 800 |
| Centen. Blanzy | 2950 | 3060 |
| Centrest (Ny) | 273 | 279 |
| Cerabati | 105 | 103 |
| C.F.D.E. | .... | .... |
| Chambourcy (M.) | 1051 | 1051 |
| Champex (Ny) | 190 | 186 |
| C.I.C. (Financ. de) | 380 | 391 |
| C.I. Maritime | 869 | 835 |
| Cima-Slam | 1026 | 1020 |
| Citram (B) | 670 | 670 |
| Clause | 1494 | 1480 |
| Cofradel (Ly) | 2520 | 2520 |
| Cogifi | 477 | 472 |
| Comiphos | 652 | 680 |
| Cie Industrielle | 4060 | 4050 |
| Comp. Lyon-Alem. | 804 | 840 |
| Concorde (La) | 1155 | 1130 |
| C.M.P. | 43 30 | 46 50 d |
| Créd. Gén. Ind. | 1045 | 1105 |
| Cr. Universel (Cie) | 930 | 929 |
| Créditel | 155 10 | 156 |
| Dablay S.A. | 950 | 902 |
| Delalande S.A. | 1818 | 1827 |
| Delmas-Vieljeux (Fin.) | 1310 | 1365 |
| Didot-Bottin | 910 | 910 |
| Eaux Bass. Vichy | 1550 | 1570 |
| Eaux Vittel | 2800 | 2850 |
| Economats Centre | 860 | 625 |
| Electro-Banque | 470 | 488 |
| Elf-Antargaz | 819 | 800 |
| E.L.M. Leblanc | 1004 | 1005 |
| Entrepôts Bretagne | 359 60 | 353 |
| Entrepôts Paris | 619 | 645 |
| Epargne (B) | 3425 | 3500 |
| Europ. Accumul. | 98 20 | 100 |
| Esmit | 3050 | 3195 |
| Finalens | 312 | 315 |
| FIPP | 460 | 490 |
| Fnac | 1301 | 1356 |
| Foncière (Cie) | 652 | 648 |
| Fonc. Lyonnaise | 5205 | 5240 |
| Foncina | 572 | 573 |
| Forinter | 1110 | .... |
| Fougerolle | 465 | 465 |
| France I.A.R.D. | 500 | 530 |
| France (La) | 7500 | 7500 |
| From. Paul Renard | 522 | .... |
| GAN | 1155 | 1225 |
| Gaumont | 625 | 571 o |
| Gévelot | 902 | 895 |
| Gr. Fin. Constr. | 517 | 505 |
| Gds Moul. Paris | 480 | 470 |
| Groupe Victoire | 3970 | 3950 |
| G. Transp. Ind. | 614 | 640 |
| H.E.F. | 468 | 470 |
| Hydroc S.A. | 562 | .... |
| Immindus | 315 10 | 330 |
| Immobail | 480 | 480 |
| Immobanque | 799 | 799 |
| Immob. Marseille | 11470 | 12000 |
| Immofice | 574 | 574 |
| Invest. (Sté Cent.) | 3680 | 3600 |
| Jaeger | 239 90 | 233 |
| Lafitte-Bail | 680 | 685 |
| Lambert Frères | 270 | 277 |
| Lille-Bonnières | 1850 | .... |
| Loca-Expansion | 346 | 335 |
| Locafinancière | 447 50 | 440 |
| Locatel | 710 | 762 |
| Louvre (Sté) | 1840 | 1880 |
| Machines Bull | 52 10 | 52 80 |
| Magasins Uniprix | 250 | 257 90 |
| Magnant S.A. | 145 | 138 20 o |
| Maeurs Parz. | 510 | 510 |
| Métal Déployé | 613 | 510 |
| Mora | 232 | 230 |
| Naval Worms | 101 50 | 100 10 |
| Navig. (Nat. de) | 196 | .... |
| OPB Paribas | 470 | 486 |
| Optorg | 350 | 345 |
| Oréal (L') C.I. | 3140 | 3140 |
| Origny-Desvroise | 1331 | 1331 |
| Palais Nouveauté | 1140 | 1105 |
| Paribas-CIP | 495 | 485 |
| Paris France | 319 80 | 302 |
| Paris-Orléans | 400 | 395 50 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 1700 | 1690 |
| Partenbas | 920 | 910 |
| Pathé-Cinéma | 900 | 890 |
| Pechiney (cert. inv.) | 245 | 253 |
| Piles Wonder | 1250 | 1403 |
| Piper-Heidsieck | 1349 | 1295 o |
| P.L.M. | 202 | 217 |
| Porcher | 670 | 690 |
| Providence S.A. | 2130 | 2139 |
| Publicis | 2728 | 2760 |
| Raff. Souf. R. | 177 50 | 170 40 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 400 | 403 |
| Ricqlès-Zan | 376 | 350 |
| Rochefortaise S.A. | 443 | .... |
| Rochette-Cenpa | 144 | 144 80 |
| Rosario (Fin.) | 490 | 515 d |
| Rougier | 340 | 345 |
| Rougier et Fils | 131 | .... |
| Sacer | 590 | 557 o |
| SAFAA | 1761 | .... |
| Safic-Alcan | 1100 | 1100 |
| SAFT | 2575 | 2576 |
| Saga | 450 | 447 |
| St-Gobain C.I. | 445 | 428 |
| Salins du Midi | 593 | 600 |
| Santa-Fé | 170 | 170 |
| Satam | 275 | 270 |
| Saulnes | 83 | 82 90 |
| Savoisienne (M) | 290 | .... |
| SCAC | 868 | 855 |
| Senelle Maubeuge | 699 | 699 |
| S.E.P. (M) | 226 | 225 |
| Serv. Equip. Véh. | 115 | 116 |
| Sicil | 295 | 309 |
| Sicotel | 445 | 444 |
| Siméo | 325 | 324 90 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 520 | 499 |
| Sté Générale-CIP | 1861 | 1936 |
| Sofal financière | 1970 | 2082 |
| Soffo | 670 | 680 |
| Soficomi | 845 | .... |
| S.O.F.I.P. (M) | 176 | .... |
| Sofragi | 1281 | 1281 |
| Sogepal (Ms) | 175 50 | 173 |
| Soudure Autog. | 592 | 600 |
| Sovabail | 779 | 800 |
| Speichim | 47 10 | 43 40 o |
| S.P.I. | 820 | 820 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 1700 | 1699 |
| Stemi | 940 | 940 |
| Taittinger | 2270 | 2212 |
| Testut-Aquitaine | 413 40 | 503 d |
| Tour Eiffel | 695 | 700 |
| Ufiner S.M.D. | 761 | 761 |
| U.A.P. | 2435 | 2430 |
| U.T.A. | 2620 | 2620 |
| Vicat | 1700 | 1749 |
| Viniprix | 1800 | 1872 d |
| Virax | 215 | 205 |
| Waterman S.A. | 897 | 880 |
| Brass. du Maroc | 149 | 143 o |

**Étrangères**

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 980 | .... |
| Akzo | 390 | .... |
| Alcan Alum | 235 | .... |
| Algemeine Bank | 1548 | 1502 |
| American Brands | 295 | 285 |
| Am. Petrofina | 320 | .... |
| Arbed | 278 | 209 d |
| Asturienne Mines | 179 | .... |
| Bco Pop Espanol | 400 | 395 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1280 | .... |
| B. Régl. Internat. | 58000 | 58100 |
| Br. Lambert | 619 | 617 |
| Canadian-Pacific | 102 | 104 |
| CIR | 35 | .... |
| Commerzbank | 888 | 875 |
| Dart. and Kraft | 381 | 370 |
| De Beers (port.) | 79 40 | .... |
| Dow Chemical | 503 | 500 c |
| Gén. Belgique | 611 | 605 |
| Gevaert | 970 | 1070 |
| Glaxo | 146 | 153 50 |
| Goodyear | 361 | 375 |
| Grace and Co | 386 | 388 |
| Gulf Canada Corp. | 115 10 | 118 |
| Honeywell Inc. | 484 | 460 |
| I. C. Industries | 197 | 201 |
| Johannesburg | 1150 | 980 e |
| Kubota | 20 | 20 50 |
| Latonia | 283 | 281 |
| Mannesmann | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 63 | 62 |
| Mineral-Ressourc. | 79 | 72 10 |
| Nixdorf | 2765 | 2651 |
| Noranda | 126 70 | 127 70 |
| Olivetti | 37 50 | 37 50 |
| Pakhoed Holding | 226 50 | 228 |
| Pfizer Inc. | 420 | 425 |
| Procter Gamble | 520 | 515 |
| Ricoh Cy Ltd | 31 50 | 31 50 |
| Rolinco | 271 | 267 |
| Robeco | 290 20 | 291 20 |
| Rodamco | 433 | 440 |
| Saipem | 23 10 | 23 80 |
| Shell fr. (port.) | 113 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 331 | 357 |
| Steel Cy of Can. | 105 | .... |
| Tenneco | 275 | 259 |
| Thorn EMI | 68 | 67 20 |
| Toray indust. inc | 29 20 | 30 |
| Vieille Montagne | 940 | 893 |
| Wagons-Lits | 886 | .... |
| West Rand | 27 50 | 29 80 |

**Hors-cote**

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Asturp | 7 | 7 80 d |
| Calciphos | 1395 | 1397 |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 179 | .... |
| C. Occid. Forestière | 180 10 | 180 |
| Copurex | 520 | 490 |
| Dubois Inv. (Conto.) | 1200 | 1200 |
| Gachot | 313 | 310 |
| Hydro-Energie | 325 | .... |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Mitra Hod. (échan.) | .... | .... |
| Nicolas | 1110 | 1065 |
| Patemelle-R.D. | 3400 | .... |
| Révillon | 433 | 440 |
| Rorento N.V. | 152 10 | 151 |
| Sopalom | 85 70 | 0 10 e |
| S.P.R. | 280 | 280 d |
| Ufimer | 380 | .... |
| Union Brasseries | 142 | .... |

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 1299 | 1295 |
| Alain Manoukian | 1000 | 990 |
| Asystel | 714 | 725 |
| B.I.C.M. | 1080 | 1080 |
| B.I.P. | 1128 | 1105 |
| Bolloré Technologies | 1375 | 1325 |
| Boiron | 801 | 753 |
| Câbles de Lyon | 1510 | 1550 |
| Calberson | 1115 | 1115 |
| Cardif | 2810 | 2795 |
| Cap Gemini Sogeti | 2830 | 2830 |
| C.D.M.E. | 1199 | 1210 |
| C. Equip. Elect. | 335 | 348 |
| C.E.G.I.D. | 3135 | 3220 |
| C.E.P.-Communication | 1614 | 1600 |
| C.G.I. Informatique | 1124 | 1120 |
| Dafsa | 280 | 280 |
| Dauphin O.T.A. | 3800 | 3505 |
| Devanlay | 2810 | 2820 |
| Deville | 1005 | 1005 |
| Drouot-Assurances | 600 | 580 |
| Drouot-Obl. convert. | 4130 | 4180 |
| Editions Belfond | 370 | 370 |
| Elect. S. Dassault | 1003 | 1018 |
| Expand | 860 | 912 |
| Filipacchi | 815 | 845 |
| Guimoli | 890 | 910 |
| Guy Degrenne | 1185 | 1114 |
| I.C.C. | 307 50 | 308 |
| IN Informatique | 370 | 369 |
| Le gd livre du mois | 501 | 519 |
| Loca-Investissement | 335 | 330 |
| Locamic | 564 | 551 |
| Marutan | 585 | 585 |
| Merlin Immobilier | 463 | 463 |
| Métallurg. Minière | 192 10 | 195 |
| Métrologie Internat. | 782 | 792 |
| M.M.B. | 780 | 745 |
| Molex | 231 10 | 250 |
| Navale-Delmas | 940 | 950 |
| Olivetti-Logabax | 610 | 601 |
| Om. Gest. Fin. | 540 | 536 |
| Petit Bateau | 288 | 286 |
| Petrofigaz | 720 | 710 |
| Razel | 1750 | 1800 |
| St-Gobain Emballage | 1590 | 1590 |
| St-Honoré Matignon | 240 | 249 |
| S.C.G.P.M. | 308 | .... |
| Sema-Metra | 1724 | 1799 |
| S.E.P. | 1510 | 1505 |
| S.E.P.R. | 1968 | 1968 |
| S.M.T. Goupil | 380 | 395 d |
| Sodexorg | 1650 | 1675 |
| Sofibus | 454 | 425 90 |
| Supra | 1190 | 1200 |
| Valeurs de France | 388 | 388 |

### SICAV (sélection) — 30/4

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 860 62 | 839 63 |
| Actions France | 509 45 | 491 04 |
| Action Invest. | 394 73 | 376 83 |
| Actions sélectives | 625 41 | 602 90 |
| Audificandi | 867 58 | 834 20 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1268 65 | 1235 76 |
| A.G.F. 5000 | 845 23 | 829 49 |
| A.G.F. ECU | 1122 01 | 1110 90 |
| A.G.F. Interfonds | 465 48 | 444 37 |
| A.G.F. OBLIG. | 1128 58 | 1120 98 |
| Agfimo | 702 90 | 685 76 |
| Alafi | 215 95 | 208 14 |
| A.L.T.O. | 187 | 180 24 |
| Ameri-Gan | 5672 55 | 5415 32 |
| America-Valor | 735 53 | 702 18 |
| Amérique Gestion | 383 67 | 366 27 |
| Amplitude | 594 47 | 577 18 |
| Arbitrages court terme | 5328 46 | 5317 80 |
| Argonautes | 440 24 | 420 28 |
| Associc | 1153 65 | 1153 65 |
| Aurecic | 1367 65 | 1327 82 |
| Axa Europe | 114 91 | 109 70 |
| Axa Investissements | 126 61 | 120 87 |
| Bourse-Investiss. | 499 50 | 476 85 |
| Bred Associations | 2636 14 | 2628 26 |
| Bred International | 97 09 | 95 19 |
| Capital Plus | 1678 32 | 1678 32 ♦ |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Columbia | 880 39 | 840 47 |
| Convertimmo | 416 22 | 400 21 |
| Cortal court terme | 12302 29 | 12302 29 |
| Cortena | 968 57 | 924 65 |
| Crediter | 489 18 | 484 64 |
| Croiss. Finance | 293 49 | 280 86 |
| Croiss. Mercure | 2607 67 | 2531 72 |
| Croiss. Immobil. | 703 26 | 671 37 |
| Croiss. Prestige | 393 41 | 375 57 |
| Déméter | 13191 50 | 13191 50 |
| Drouot-France | 756 30 | 722 |
| Drouot-Investiss. | 1203 70 | 1149 12 |
| Drouot-Sécurité | 255 88 | 244 28 |
| Drouot-Sélection | 149 94 | 143 14 |
| Ecocic | 1185 12 | 1167 61 |
| Elicoop Sicav | 11389 01 | 11389 01 |
| Elf-Valeurs | 10219 84 | 9970 58 |
| Energia | 292 12 | 278 87 |
| Epacic | 2920 55 | 2914 71 |
| Epacourt Sicav | 4016 99 | 4006 97 |
| Epargne Associations | 23792 80 | 23768 98 |
| Epargne-Capital | 7889 60 | 7811 49 |
| Epargne-Croiss. | 1585 52 | 1523 62 |
| Epargne-Industr. | 849 47 | 810 95 |
| Epargne-Inter | 688 90 | 670 48 |
| Epargne J | 61164 04 | 61164 04 |
| Epargne-Long-Terme | 1798 74 | 1711 67 |
| Epargne-Oblig. | 192 09 | 186 95 |
| Epargne-Unie | 1339 70 | 1278 95 |
| Epargne-Valeur | 439 09 | 427 34 |
| Eparoblig | 1268 76 | 1268 26 |
| Epsilon | 1010 43 | 1010 43 |
| Eurocic | 9848 90 | 9703 36 |
| Euro-Croissance | 569 07 | 542 79 ♦ |
| Eurodyn | 1138 76 | 1101 32 |
| [illegible] Sicav | 578 87 | 582 98 |
| Francière Plus | 26847 78 | 26383 94 |
| Fixord Placement | 69602 68 | 69024 59 |
| Fixord Trimestriel | 1137 49 | 1120 68 |
| Finord Valorisation | 13144 07 | 12898 34c |
| Fonsicav (div. par 10) | 10494 89 | 10489 66 |
| Foncier Investiss. | 1182 36 | 1134 01 |
| Foncival | 288 82 | 275 72 |
| France Eco Plus | 10572 74 | 10468 06 |
| France-Gan | 6807 65 | 6695 78 |
| France-Garantie | 292 47 | 291 89 |
| France-Investiss. | 608 55 | 580 95 |
| France-Net | 128 09 | 126 82 |
| France-Obligations | 456 02 | 451 50 |
| Francic | 451 51 | 438 36 |
| Francic Régions | 1226 43 | 1190 71 |
| Fructi-Associations | 1332 65 | 1332 65 |
| Fructicapi | 300 27 | 295 83 |
| Fructidor | 267 69 | 253 88 |
| Fructifrance | 897 78 | 875 88 |
| Fructivar | 82011 91 | 81807 39 |
| Fructi ECU | 571 15 | 562 71 |
| Fructi-Première | 12319 06 | 12137 |
| Futuroblig | 1122 58 | 1121 48 |
| Gestilion | 61526 65 | 61372 22 |
| Gestion Associations | 155 57 | 152 15 |
| Gestion Mobilière | 759 28 | 724 86 |
| Gest. Rendement | 473 83 | 452 34 |
| Gest. Sél. France | 809 97 | 773 15 |
| Haussmann Associat. | 1209 12 | 1209 12 |
| Haussmann court terme | 1166 90 | 1166 90 |
| Haussmann Epargne | 1360 83 | 1360 83 |
| Haussmann Europe | 2136 01 | 2059 80 |
| Haussmann France | 1144 01 | 1102 86 |
| Haussmann Oblicroiss. | 1283 45 | 1283 45 |
| Haussmann Obligation | 1514 01 | 1459 29 |
| Horizon | 1259 65 | 1222 86 |
| I.M.S.I. | 622 22 | 594 |
| Indo-Suez Valeurs | 805 94 | 769 38 |
| Ind. française | 13394 41 | 13131 77 |
| Interoblig. | 12056 62 | 11692 90 |
| Interselect France | 487 24 | 474 69 |
| Intervaleurs Indust. | 727 61 | 694 62 |
| Invest. net | 14309 18 | 14280 60 |
| Invest. Obligataire | 17720 34 | 17684 97 |
| Japacic | 193 34 | 187 71 ♦ |
| Jeune épargne | 250 81 | 247 10 ♦ |
| Laffitte-Amérique | 264 18 | 252 20 |
| Laffitte-crt-terme | 61258 71 | 61258 71 |
| Laffitte-Expansion | 886 51 | 846 31 |
| Laffitte-France | 375 65 | 358 62 |
| Laffitte-Immobilier | 269 52 | 254 43 |
| Laffitte-Japon | 349 75 | 333 89 |
| Laffitte-Oblig. | 148 37 | 141 64 |
| Laffitte-Placements | 64581 33 | 64581 33 |
| Laffitte-Rend. | 227 72 | 217 39 |
| Laffitte-Tokyo | 1281 71 | 1223 59 |
| Lion-Associations | 11242 70 | 11242 70 |
| Lion-Institutionnels | 23254 98 | 23196 98 |
| Lionplus | 72070 31 | 71356 74 |
| Livret portefeuille | 653 36 | 634 36 |
| Méditerranée | 187 63 | 179 12 ♦ |
| Mondiale Investissem. | 463 33 | 442 32c |
| Monacic | 5886 49 | 5886 49 |
| Moné J. | 53372 33 | 53372 33 |
| [illegible] | 259887 14 | 259887 14 |
| Multi-Obligations | 431 30 | 411 74 |
| Mutuelle Unie Sél. | 167 20 | 159 62 |
| Natio-Assoc. | 6553 32 | 6540 24 |
| Natio-Epargne | 13335 49 | 13203 46 |
| Natio-Immobilier | 1075 04 | 1046 27 |
| Natio-Inter. | 1142 04 | 1111 47 |
| Natio-Obligations | 547 59 | 532 93 |
| Natio-Patrimoine | 1497 68 | 1457 58 |
| Natio-Placements | 62770 58 | 62770 58 |
| Natio-Revenus | 1087 85 | 1078 88 |
| Natio-Sécurité | 54848 10 | 54848 10 |
| Natio-Valeurs | 794 88 | 773 59 |
| Nippon-Gan | 6033 68 | 5760 08 ♦ |
| Nord-Sud Développ. | 1241 47 | 1238 99 ♦ |
| Oblicic-Régions | 1046 37 | 1030 91 |
| Oblicoop Sicav | 1467 83 | 1439 05c |
| Obligations Convert. | 469 44 | 448 15 |
| Oblilion | 1110 38 | 1080 68 |
| Optimavalor | 893 07 | 861 84 |
| Options et Rendement | 53444 08 | 52854 25 |
| Odéon-Gestion | 180 27 | 172 10 |
| Paramérique | 550 99 | 526 |
| Parunion | 880 85 | 840 91 |
| Paribas Epargne | 15192 25 | 15161 93 |
| Paribas France | 115 75 | 112 38 |
| Paribas Gestion | 843 38 | 817 15 |
| Paribas Opportunités | 107 11 | 103 99 |
| Paribas Patrimoine | 567 29 | 544 16 |
| Parnasse-Valor | 1059 71 | 1058 65 |
| Patrimoine-Retraite | 1689 93 | 1637 19 |
| Phénix Placements | 265 61 | 254 34 |
| Pierre Investiss. | 780 58 | 745 18 |
| Placement A | 1141 30 | 1141 30 |
| Placement crt-terme | 71983 22 | 71983 22 |
| Placement J | 58024 58 | 58024 58 |
| Placement Premier | 51008 69 | 51008 69 |
| Placements Rendement | 11501 63 | 11501 63 |
| Placements Sécurité | 109982 57 | 109982 57 |
| Première Obligations | 10232 61 | 10212 19 |
| Priv'Association | 22804 13 | 22804 13 |
| Province Investiss. | 650 86 | 621 46c |
| Quartz | 119 02 | 116 09 |
| Rentacic | 169 89 | 167 38c |
| Revenus Trimestriels | 5956 35 | 5897 38 |
| Revenu Vert | 1171 50 | 1170 33 |
| Rivoli Plus | 1069 98 | 1021 46 |
| St-Honoré Assoc. | 13981 17 | 13911 81 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 867 64 | 828 30 |
| St-Honoré Pacifique | 604 82 | 577 39 |
| St-Honoré P.M.E. | 519 09 | 495 55 |
| St-Honoré Réal | 11550 71 | 11504 69 |
| St-Honoré Rendement | 11474 73 | 11417 64 |
| St-Honoré Technol. | 832 28 | 794 52 |
| St-Honoré Valor | 12168 72 | 12070 16 |
| Sécuricic | 11267 63 | 11256 37 |
| Sécur. Mobilière | 405 62 | 387 23 |
| Sécuri Taux | 10245 22 | 10245 22 |
| Sél. court terme | 12575 60 | 12481 99 |
| Sélection Croissance | 561 92 | 545 55 |
| [illegible] (Caisse BP) | 782 96 | 751 68 |
| Sicav-Associations | 1402 33 | 1400 23 |
| S.F.I. fr. et étr. | 837 78 | 819 20 |
| Sicavimmo | 825 44 | 788 01 |
| Sicav 5000 | 379 04 | 369 90 |
| Sélectifrance | 607 57 | 591 31 |
| Sivam | 435 19 | 423 54 |
| Sivarente | 228 66 | 222 64 |
| Slivinter | 426 05 | 414 66 |
| S.I.-Est | 1317 82 | 1258 06 |
| S.I.G. | 924 23 | 881 82 |
| S.N.I. | 1303 37 | 1265 41 |
| Sogepargne | 394 65 | 380 39 |
| Sogeroc | 53242 14 | 51891 40 |
| Sogevar | 1089 51 | 1049 65 |
| Sogister | 1304 19 | 1245 05 |
| Soleil Investiss. | 496 39 | 473 88 ♦ |
| Technocic | 1232 38 | 1198 49 |
| Techno-Gan | 6178 71 | 5898 53 |
| U.A.P. Investiss. | 416 91 | 400 88 |
| Uni-Associations | 108 64 | 108 64 |
| Unifrance | 516 04 | 482 64 |
| Unifoncier | 1398 08 | 1323 21 |
| Uni-Garantie | 1342 28 | 1315 92 |
| Unigestion | 981 65 | 917 95 |
| Uni-Japon | 1490 44 | 1422 85 |
| Uni-Régions | 3428 28 | 3270 91 |
| Univenta | 2202 18 | 2129 77 |
| Univer | 175 63 | 175 53 |
| Univers-Obligations | 1823 91 | 1670 51 |
| Valorem | 538 93 | 525 79 |
| Valoblig | 60847 40 | 60048 93 |
| Valorg | 1495 49 | 1484 01 |
| Valrel | 79894 51 | 79644 69 |

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

### Droits et bons

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Attribution** | | |
| Air Liquide | .... | .... |
| Casino | .... | .... |
| Créd. Foncier France | .... | .... |
| Pernod Ricard | .... | .... |
| Total | 8 40 | .... |

**MINITEL**
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 30/4 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 001 | 5 985 | 5 750 | 6 250 |
| ECU | 6 930 | 6 936 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 333 540 | 333 880 | 323 500 | 343 500 |
| Belgique (100 F) | 16 079 | 16 086 | 15 600 | 16 450 |
| Pays Bas (100 fl.) | 295 540 | 296 | 285 500 | 304 500 |
| Danemark (100 krd) | 88 590 | 88 690 | 85 | 91 500 |
| Norvège (100 k) | 89 520 | 89 100 | 85 500 | 92 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 928 | 9 938 | 9 600 | 10 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 508 | 4 520 | 4 100 | 5 100 |
| Italie (1 000 lires) | 4 663 | 4 666 | 4 400 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 405 950 | 407 400 | 394 | 416 |
| Suède (100 krs) | 95 470 | 95 480 | 92 | 97 500 |
| Autriche (100 sch) | 47 410 | 47 495 | 46 100 | 48 450 |
| Espagne (100 pes.) | 4 782 | 4 780 | 4 600 | 5 100 |
| Portugal (100 esc.) | 4 304 | 4 305 | 3 800 | 4 800 |
| Canada ($ can 1) | 4 502 | 4 484 | 4 330 | 4 730 |
| Japon (100 yens) | 4 263 | 4 278 | 4 110 | 4 310 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 30/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 86000 | 86300 |
| Or fin (en lingot) | 86600 | 86300 |
| Pièce française (20 fr) | 528 | 521 |
| Pièce française (10 fr) | 335 | 345 |
| Pièce suisse (20 fr) | 595 | 603 |
| Pièce latine (20 fr) | 502 | 502 |
| Souverain | 625 | 621 |
| Pièce de 20 dollars | 3130 | 3105 |
| Pièce de 10 dollars | 1500 | 1510 |
| Pièce de 5 dollars | 890 | 820 |
| Pièce de 50 pesos | 3265 | 3255 |
| Pièce de 10 florins | 527 | 522 |
| Or Londres | 451 75 | 454 50 |
| Or Zurich | 451 50 | 452 60 |
| Or Hongkong | 451 75 | 454 75 |
| Argent Londres | 8 44 | 8 12 |

hés financie

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INDICES BOURSIERS

PARIS

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

MATIF

DE LA CORBEILLE



...rsitaires de nancy

Le Monde



Après le relèvement des taux américains

# La spéculation se porte sur le mark

Amorcée le vendredi 1er mai à New-York, l'opération qui consiste à revendre les yens japonais acquis précédemment contre des dollars pour acheter des marks allemands s'est poursuivie lundi. Ce mouvement est logique, au lendemain du relèvement du taux de base des banques américaines, augmenté vendredi de un quart de point, pour la deuxième fois en un mois, et porté de 7 3/4 % à 8 %. Jeudi, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, avait indiqué que les autorités monétaires américaines avaient déjà durci leur politique, pour soutenir le dollar et lutter contre l'inflation renaissante et qu'elles entendaient continuer. Le marché financier s'attend donc que la Réserve fédérale relève son taux d'escompte de 5 1/2 % à 6 % dans un délai assez court.

En même temps, M. Yasuhiro Nakasone, le premier ministre nippon, a annoncé, la semaine dernière, lors de sa visite infructueuse à Washington, que les taux d'intérêt à court terme allaient baisser à Tokyo. Enfin, il semble que les investisseurs japonais aient l'intention de ne pas diminuer leurs achats d'obligations du Trésor américain lors de l'adjudication qui doit avoir lieu cette semaine pour un montant de 29 milliards de dollars. Outre l'énorme avantage de rendement (les obligations d'Etat à dix ans rapportent plus de 8,30 % à New-York contre 2,86 % à Tokyo), le ministère des finances nippon aurait donné des consignes officieuses aux investisseurs japonais (caisses de retraite, compagnies d'assurances) pour qu'ils ne boudent pas l'adjudication de cette semaine et souscrivent leur part habituelle (un bon tiers). Au reste, le Trésor américain ne paraît nourrir aucune inquiétude pour son émission.

Ces demandes conjuguées, de part et d'autre du Pacifique, n'ont pas manqué de soutenir le dollar par rapport au yen, le cours du billet vert se maintenant lundi à plus de 139 yens, après une pointe à plus de 140 yens jeudi (il avait chuté à 137 yens au début de la semaine dernière). Bien que les milieux financiers internationaux restent persuadés que ce sursaut est temporaire, et que les mesures prises ne règlent en aucune façon le problème de la faiblesse du dollar, ils jugent opportun de se reporter sur le mark. Ce dernier n'avait pas monté par rapport au dollar, cédant même un peu de terrain depuis l'accord du Louvre fin février. On l'avait « oublié » pendant la grande bataille entre le dollar et le yen : le voici rappelé à l'attention générale.

Conséquence, le cours de la devise américaine était retombé, lundi, à son plus bas niveau depuis trois mois (1,7730 DM) après une remontée au-dessus de 1,80 DM, et les opérateurs le voient bientôt à 1,70 DM, son record historique de 1978. Sans doute, estiment-ils que les taux d'intérêt allemands à court terme, 3,80 % restent suffisamment intéressants, même après leur réduction en janvier dernier. Nul doute qu'une pression va s'exercer pour une nouvelle diminution, si le gouvernement de Bonn et les autorités monétaires de Francfort ne veulent pas voir le mark se revaloriser à nouveau contre le dollar, pénalisant ainsi les exportateurs d'outre-Rhin.

Conséquence logique de la fermeté du mark, des tensions réapparaissent au sein du système monétaire européen, où les devises moins robustes cèdent du terrain. A Paris, le cours du DM monté, lundi, à près de 3,35 F, le niveau le plus élevé atteint depuis le réajustement du SME le 12 janvier dernier. Dans ces conditions, le Trésor et la Banque de France ne seront pas enclins à poursuivre la désescalade des taux d'intérêt à Paris.

FRANÇOIS RENARD.

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 4 mai

### Léger recul : – 0,26 %

La Bourse de Paris a enregistré une légère baisse en cette matinée du 4 mai avec un indicateur en recul de 0,26 %. Les principales hausses sont Géophysique (+ 6,2 %), La Redoute (+ 3,5 %), Printemps (+ 3,3 %), Darty (+ 3 %), UCB (+ 2 %). En revanche, notons parmi les baisses : Leblond Cie (– 3 %), Compagnie générale des eaux (– 2,6 %), Crouzet (– 2,3 %), Ecco (– 2,2 %) et Sovac (– 2 %).

**Valeurs françaises**

| | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 526 | 523 | 523 |
| Agence Havas | 2300 | 2300 | 2300 |
| Air Liquide (L') | 712 | 712 | 719 |
| Bancaire (Cie) | 771 | 773 | 771 |
| Bongrain | 2940 | 2940 | 2940 |
| Bouygues | 1325 | 1315 | 1300 |
| B.S.N. | 5250 | 5200 | 5200 |
| Carrefour | 3630 | 3600 | 3585 c |
| Chargeurs S.A. | 1672 | 1672 | 1672 |
| Club Méditerranée | 676 | 665 | 665 |
| Eaux (Gén.) | 1500 | 1490 | 1480 |
| Elf-Aquitaine | 355 | 357 | 356 |
| Essilor | 3259 | 3259 | 3259 |
| Lafarge-Coppée | 1738 | 1740 | 1740 |
| Lyonn. des Eaux | 1695 | 1680 | 1656 |
| Michelin | 3575 | 3575 | 3575 |
| Midi (Cie) | 1577 | 1570 | 1565 |
| Moët-Hennessy | 2470 | 2465 | 2445 |
| Navig. Mixtes | 1130 | 1125 | 1115 |
| Oréal (L') | 4490 | 4480 | 4490 |
| Pernod-Ricard | 1121 | 1121 | 1121 |
| Peugeot S.A. | 1624 | 1630 | 1625 |
| Saint-Gobain | 457 50 | 456 | 456 |
| Sanofi | 890 | 895 | 890 |
| Source Perrier | 767 | 765 | 762 |
| Télémécanique | 3280 | 3275 | 3275 |
| Thomson-C.S.F. | 1690 | 1689 | 1680 |
| Total-C.F.P. | 509 | 514 | 510 |
| T.R.T. | 2390 | 2380 | 2390 |
| Valéo | 615 | 615 | 613 |

A B C D F G H

CHINE : après quatre mois de campagne contre le « libéralisme bourgeois »

# M. Deng Xiaoping donne un coup de barre à droite

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

Recevant la semaine dernière le vice-premier ministre espagnol, M. Alfonso Guerra, M. Deng Xiaoping lui a déclaré que la « *principale lutte* » qui devait être menée en Chine était celle dirigée contre le « *gauchisme* » hérité de la révolution culturelle, ses « *nostalgiques* » et son « *inertie* » pesant dans le Parti communiste au point de constituer un obstacle aux réformes en cours. Ces propos ont relancé les spéculations sur la poursuite des luttes internes au régime chinois.

Depuis le début de l'année et la destitution de M. Hu Yaobang du poste de secrétaire général du PCC pour « *droitisme* », c'est cette dernière déviation qui était considérée comme la plus sérieuse : la campagne idéologique est dirigée contre le « *libéralisme bourgeois* », et les éléments les plus conservateurs ont repris de l'influence.

L'hebdomadaire *Pékin-Information* s'en est néanmoins pris, récemment, à ces étrangers qui parlent de divergences au sein du régime, affirmant qu'il n'y avait en Chine ni conservateurs ni réformistes, mais uniquement des « *marxistes* ».

En donnant un coup de barre à droite, après celui de janvier — à gauche, — M. Deng semble indiquer que, devant la poursuite de la lutte pour le pouvoir, il est nécessaire de revenir à une position médiane. Les « droitistes » trop enthousiastes pour les réformes ont perdu leur chef ; les « gauchistes » ou « conservateurs » réticents devant les réformes ont repris une bonne partie de leur influence et menacent la stratégie de M. Deng.

Ce dernier, même s'il demeure le seul « ciment » de l'équipe dirigeante, a été fortement contesté à « gauche ». C'est sans doute ce qui explique ce dernier retournement, dont la presse chinoise n'a toutefois pas fait état, et la multiplication inhabituelle des apparitions publiques de M. Deng — qui devait recevoir, mardi 5 mai, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. M. Deng se comporte, à l'heure actuelle, comme s'il avait en permanence besoin d'affirmer sa présence.

PATRICE DE BEER.

● **Bangkok achète de l'armement chinois.** — La Thaïlande vient d'acheter pour plusieurs millions de dollars d'armements chinois, en particulier plusieurs dizaines de chars T-69, une grande quantité d'obus pour canons de 130 mm et des batteries de défense anti-aérienne, à des conditions financières particulièrement avantageuses, a-t-on indiqué de source diplomatique. L'achat s'est concrétisé durant une visite, qualifiée de privée par les deux pays, du général Chaovalit Yongchaiyuth, commandant en chef de l'armée de terre thaïlandaise, à Pékin la semaine dernière. De même source, on précise que le contrat, qui s'élèverait à une dizaine de millions de dollars, prévoit des crédits à long terme pour ces achats qui pourront même être en partie financés par des exportations thaïlandaises. La presse officielle chinoise n'a pas mentionné la visite du chef de l'armée de terre thaïlandaise. — (*AFP, UPI.*)



# Mme Catherine Tasca dénonce « les effets pervers de la privatisation »

Qualifiant de « *très inquiétante* » la situation actuelle de l'audiovisuel, Mme Catherine Tasca, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a estimé, lundi 4 mai, sur Europe 1, que cela démontrait « *de façon éclatante les effets pervers de la privatisation* ».

Proférant différentes critiques sur les derniers rebondissements dans le dossier concernant les chaînes, Mme Tasca a déclaré : « *Le système qui se met en place actuellement vivra tant bien que mal à un horizon de dix-huit mois, voire trois ans.* » « *Je ne crois pas,* a-t-elle dit, *à une viabilité beaucoup plus longue.* » Evoquant la guerre que se livrent les chaînes pour l'acquisition des vedettes du petit écran, Mme Tasca s'est demandé ce qu'il adviendrait de TF 1 si cela « *devait conduire à faire perdre la confiance du public à l'égard d'une entreprise et donc à rendre difficile le placement des actions* ».

Les animateurs qui « *passent du jour au lendemain avec armes et bagages chez le concurrent* » après avoir « *proclamé leur attachement indéfectible à une chaîne* » ainsi que les journalistes « *qui ont défendu le dossier d'un candidat repreneur très ardemment et qui, dès le lendemain, négocient leur entrée chez l'adversaire victorieux* » sont pour elle des « *exemples catastrophiques* » de la situation. « *Si cette guerre fait de la casse sur le plan financier, en aucun cas cela ne pourrait servir d'alibi pour différer, voire abandonner, l'application du cahier des charges* », a toutefois averti Mme Tasca.

Le numéro du « Monde » daté 3-4 mai 1987 a été tiré à 433 399 exemplaires



*Sur le vif*

# Ah ! les belles nuits...

J'ai failli tomber de mon lit, hier. Pourtant, le dimanche, je me cramponne à ma couette, croyez-moi. Mais, alors là... Je me réveille et — réflexe conditionné — je tends une main encore tout engourdie de sommeil vers le transistor. J'appuie sur le bouton et qu'est-ce que j'entends ? Une femme désolée, incrédule, indignée : sa boîte va les virer, elle et ses copines. Les seuls postes à pourvoir, c'est des postes entre 10 heures du soir et 6 heures du matin,-t pour elles, ces postes-là, tintin. Elles y ont pas droit.

Le syndicat veut pas. Le Sénat, lui, il veut bien. La semaine prochaine, les députés vont enfin dire : oui, le travail de nuit pour les femmes, c'est OK. Ça, elle s'en fout, la CGT. Elle, elle dit : niet. Bosser la nuit, c'est mieux payé, ça dégage des heures libres dans la journée, donc c'est pas bon pour les nanas. C'est bon rien que pour les mecs.

Au moins, comme ça, ils sont pas obligés de laver, de repasser, de briquer, de recoudre des boutons, de cuisiner des plats à mettre au congélateur jusqu'à des minuit - 1 heure, pendant que leur bonne femme roupille. Ils peuvent vaquer aux soins du ménage, surveiller les devoirs des gosses, et les mettre au lit avant d'aller pointer. Bref, leur double journée, ils sont libres de l'organiser à leur idée.

Nous, non. Normal. Nous, on sait pas ce que c'est la double journée, jamais entendu parler. Nous, on rentre de l'usine, du bureau, de l'atelier, les mains dans les poches en fin d'après-midi. On se sert un petit apéro et on s'installe, les doigts de pied en éventail, devant la télé, en lançant à la cantonade : Qu'est-ce qu'on bouffe ce soir, chéri ?

Tiens, ça me fait penser à cette collègue interdite de séjour au Parc des Princes. Elle devait assister au match Toulon-Racing, samedi soir, avec mon Mimi, pour *le Journal du Dimanche*. Elle a pas pu. C'est pas mon Mimi qui n'a pas voulu, c'est la fédération de rugby. Elle a dit : niet. Se frotter au chef de l'Etat dans la tribune présidentielle, c'est pas chouette pour une nénette. C'est le pied rien que pour les petits mecs.

CLAUDE SARRAUTE.

Critique et essayiste polonais

# Constantin Jelenski est mort

**Le critique et essayiste polonais Constantin Jelenski est mort ce lundi 4 mai des suites d'une maladie. Il était âgé de soixante-cinq ans.**

*Né à Varsovie, il avait participé au débarquement en Normandie en tant qu'officier de la première division blindée polonaise. Depuis 1951, il vivait à Paris, avec le statut de réfugié politique, avec sa compagne Leonor Fini.*

*Lié depuis 1950 à la revue* Kultura, *la plus importante des publications littéraires et politiques de l'émigration polonaise, Jelenski est toujours resté un réfugié politique. Un des plus grands critiques et essayistes de l'après-guerre, il écrivait aussi en d'autres langues. Il a notamment traduit en français* le Trans-Atlantique *de son ami Gombrowicz. Parmi ses œuvres publiées, on relève une* Anthologie de la poésie polonaise *(Paris, Seuil, 1963 ; Lausanne, L'Age d'homme, 1981, et* Leonor Fini *(Lausanne, Guilde du livre, 1968).*

*Membre du secrétariat général du Congrès pour la liberté et la culture, il a codirigé la revue* Preuves. *Depuis 1976, il était chargé de mission à l'Institut national de l'audiovisuel.*

● **Une édition européenne pour le Nihon Keizai Shimbun.** — Le plus grand quotidien économique japonais, le *Nihon Keizai Shimbun* (2,4 millions d'exemplaires par jour) disposera d'une édition européenne le 1er juillet prochain. Cette édition sera imprimée par l'éditeur néerlandais Limburg Dagblad (LD) et tirée, dans un premier temps, à 5 000 exemplaires. Elle sera destinée aux hommes d'affaires japonais travaillant en Europe. Le *Nihon Keizai Shimbun* suit donc la voie ouverte en janvier 1986 par un autre quotidien japonais, l'*Asahi Shimbun*, imprimé lui à Londres et vendu dans les grandes capitales d'Europe.

# M. Christian Boutin nouveau président de l'université Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand

*CLERMONT-FERRAND*
*de notre correspondant*

L'université de Clermont-II prendra le nom de Blaise-Pascal et son nouveau président est M. Christian Boutin, physicien de l'atmosphère. Le nom de Blaise Pascal l'a emporté sur celui de Teilhard de Chardin par 44 voix contre 28, alors que Fernand Reynaud, toujours très populaire dans son Auvergne natale, en a obtenu 6. M. Christian Boutin a été élu par 62 voix sur 92 votants, 4 bulletins nuls et 25 blancs, en remplacement de M. Jacques Fontaine, qui terminait son mandat de cinq ans.

Agé de quarante-huit ans, M. Christian Boutin est directeur de l'IUT de Montluçon (Allier), depuis 1983. Après une maîtrise de mathématiques appliquées, il a enseigné, de 1964 à 1967 au lycée Amara-Rachid à Alger, tout en poursuivant des travaux de recherche à l'Institut de physique du Globe.

De retour en France, il devenait stagiaire de recherche à la délégation générale de recherche scientifique et technique dans le laboratoire du professeur Soulage, à Clermont-Ferrand. Depuis 1969, il enseigne à l'IUT de Montluçon, successivement comme assistant, maître assistant puis professeur, après un doctorat d'Etat en sciences physiques.

Chercheur au laboratoire associé au CNRS de météorologie physique et à l'institut de physique du Globe de Clermont-Ferrand, M. Boutin est également président du comité d'Auvergne pour la recherche et la technologie.